TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9434 — 38 PAGES — SAMEDI 17 MAI 1975

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,65 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 31

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

Devant l'extension des troubles

L'armée portugaise se charge du maintien de l'ordre en Angola

LIRE PAGE 38

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

M. Kossyguine à Tripoli et à Tunis

...es visites officielles de M. Kossyguine à Tripoli et à Tunis ont ...quoi surprendre. C'est la pre...re fois qu'un dirigeant soviétique de haut rang est reçu dans ... capitales qui ont toujours ...ifesté, pour des raisons dif...ntes, un anticommunisme mi...nt et parfois même un certain ...soviétisme.

...e colonel Kadhafi n'a jamais ... mystère de ses préventions ...tre Moscou, dont il dénonce à ...fois l'athéisme et l'« impé...isme ». Pour lui, la volonté ...émonique de l'Union soviéti... vaut celle des Etats-Unis. Nul ... oublié l'intervention qu'il fit ... ce thème lors de la confé...ce des non-alignés, en sep...bre 1973, à Alger. Elle devait ... attirer une vive réplique de ... Fidel Castro. Le chef de la ...lution libyenne n'avait pas ... convaincu pour autant. Il ...tinue à prôner avec persévé...ce une voie : « la troisième ...rie mondiale », qui répudie ... les « colonialismes », celui ... l'Est comme ceux de l'Ouest.

...on intransigeance en ce do...ne, celle qu'il manifeste aussi ...à-vis de son voisin égyptien, ...osition qu'il a prise lors de la ...rre d'octobre, l'ont cependant ...duit à un isolement diploma...e presque complet. Son pre...r objectif est d'en sortir, et ... comprend dans ces condi...ns qu'il ait accepté de recevoir ... dirigeant de Moscou.

...es raisons de Tunis sont moins ...res. Le choix du président ...urguiba en faveur du camp ...dental n'a jamais été remis ... cause. Son amitié pour les ...s-Unis ne s'est jamais démen... Le Combattant suprême s'est ...plusieurs reprises inquiété pu...nement des progrès de l'idéo... marxiste en Afrique. Il a, ... le plan intérieur, tiré dès ... les conséquences de ses ...x en interdisant le parti com...iste tunisien. Récemment ...re, en 1973, deux diplomates ...étiques à Tunis, accusés d'es...nage, ont été déclarés « per...e non gratæ ».

... Tunisie, cependant, se carac...e actuellement par une diplo...le très ouverte. Elle se veut ... pays de carrefour et de ...gue, et c'est dans cette ...que qu'il faut interpréter la ...e de M. Kossyguine comme ...écent voyage à Pékin et à ...hington de M. Nouira, pre... ministre et dauphin du chef ...Etat.

...ant à l'U.R.S.S., l'expérience ... montré que les positions des ...ances dans le monde arabe ...ient jamais acquises une fois ... toutes, qu'il fallait prendre ... parti des vicissitudes qui ...tent les Etats de cette région, ...lonc tenir en permanence ...eurs fers au feu. En 1971, ... a assisté, sans réagir trop ...mment pour ne pas insulter ...nir, au massacre de ses amis ...munistes du Soudan. L'année ...ante, elle a accepté, sans ...her son irritation, l'expulsion ...spécialistes qu'elle avait en...s au Caire.

...Union soviétique table d'abord ... les régimes qualifiés de ...ressistes, en Syrie et en Irak. ..., là encore, elle doit s'adapter ...s réalités mouvantes. Ainsi ...querelle qui vient d'éclater ... Bagdad et Damas modifie... son jeu. Or, à quelques ...ines de la reprise de la ...érence de Genève, elle tient ...ettre toutes les chances de ...côté. Elle entend profiter des ...avenues de M. Kissinger pour ...dre une part très active à ...égociation sur le Proche-...nt et s'y présenter comme le ...seur désintéressé de tout le ...le arabe. Au début de ce ..., M. Arafat a été reçu à ...cou. Enfin, le chef du gou...ement soviétique rend visite ...s hommes d'Etat dont les ...ions sont très éloignées de ...s du Kremlin. Pour que son ... joue le rôle de puissance ...terranéenne auquel il aspire, ...it traiter en partenaire, voire ...it traiter en partenaire, voire ...mis, des gouvernants dont ...mpréhensibles. La raison ...t commande d'étouffer les ...ments que l'idéologie inspire.

(...s nos informations page 4.)

APRÈS L'IRAN

Le Venezuela envisage l'éventualité d'une nouvelle hausse du prix du pétrole

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) décidera-t-elle un nouvelle hausse des prix du pétrole brut en septembre prochain, époque à laquelle doit se terminer, en principe, le blocage des prix décidé à la fin de l'an dernier ? C'est la question que l'on se pose après les déclarations du chah d'Iran et du ministre des affaires étrangères du Venezuela, alors que se prépare la prochaine conférence de l'OPEP, qui se tiendra à Libreville (Gabon), à partir du 9 juin prochain. Réunion d'autant plus importante que c'est la première depuis l'échec de la tentative de dialogue entre pays producteurs et pays consommateurs de pétrole à la réunion de Paris d'avril dernier, échec que certains pays industrialisés, en particulier la France, l'Allemagne et les Etats-Unis, essaient de rattraper.

L'éventualité d'une nouvelle hausse *des prix du pétrole a été évoquée* jeudi par M. Valentin Hernandez Acosta, ministre vénézuélien du pétrole. Rappelons que tant au Venezuela qu'au Mexique, où il était en visite officielle, le chah d'Iran a laissé entendre très clairement que les prix du pétrole devraient augmenter pour compenser les effets de l'inflation mondiale sur les revenus de l'OPEP.

En fait, il y a deux problèmes dans cette affaire qu'il ne faut pas confondre : d'une part, les incidences de la chute du dollar, qui sert encore d'unité de compte pour le calcul des prix pétroliers ; d'autre part, la perte du pouvoir d'achat résultant de la hausse très vive des prix des produits importés par les pays producteurs de pétrole. La solution du premier problème pourrait être trouvée dans le choix par l'OPEP d'une nouvelle unité de compte. Quant aux effets de l'inflation proprement dits, ils pourraient être annulés tout simplement par une indexation des prix *du pétrole.*

Après l'échec de la réunion de Paris on ne voit d'ailleurs pas comment l'OPEP — sauf à perdre complètement la face — ne chercherait pas à se protéger, d'une manière ou d'une autre, du *« péché monétaire de l'Occident »*. C'est ce que M. Yamani, ministre saoudien du pétrole, avait laissé entendre lors de sa visite à Washington, il y a de cela presque *un mois (le Monde du 22 avril)*. On assure maintenant dans la capitale américaine que l'on serait prêt à renouer le dialogue avec l'OPEP sur d'autres bases, comme l'a annoncé récemment M. Kissinger à Kansas-City (*le Monde* du 15 mai). Le Japon a tenu le même propos à l'occasion de la conférence mondiale du pétrole, qui se poursuit à Tokyo. On voit mal cependant, à moins d'un coup de théâtre, comment ce dialogue pourrait être renoué avant la prochaine réunion de l'OPEP le 9 juin.

Ph. S.

SOUMIS AU PARLEMENT AVANT L'ÉTÉ

Le projet Haby sur l'enseignement a subi d'importantes modifications

Un avant-projet de loi, de caractère général, portant sur la réorganisation du système éducatif doit être soumis au conseil des ministres, le 4 juin, et à la discussion des parlementaires avant la fin du mois de juin. En commentant cette décision prise en conseil restreint à l'Elysée, jeudi 15 mai, M. René Haby, ministre de l'éducation, a fait état de plusieurs modifications importantes par rapport à ses propositions initiales : ainsi, le début de la scolarité obligatoire restera fixé à six ans (au lieu de cinq) et l'enseignement obligatoire de philosophie sera maintenu en classe terminale. Les premières réactions syndicales et politiques montrent qu'à gauche l'opposition à la réforme gouvernementale est toujours aussi vive.

Sauver la face

Il y aura donc une « réforme Haby ». Malgré la vague de protestations de la plupart des syndicats d'enseignants — et notamment de la puissante Fédération *de l'éducation nationale*, — les réserves des associations de parents d'élèves, les manifestations d'hostilité des lycéens, un projet de loi sera présenté au Parlement. La ténacité du ministre de l'éducation, qui a maintenu son cap pendant la tempête, aura été récompensée. Mais surtout, le gouvernement, après une période d'incertitude, tente de sauver la face devant l'opinion : l'abandon pur et simple, ou le report à une date éloignée, de la réforme serait interprété, à juste titre, comme un signe de faiblesse. Mais la solution adoptée peut-elle vraiment donner le change ?

M. Haby a toujours estimé que la vigueur des oppositions à son projet — comme à tout projet de réforme de l'enseignement — était davantage due à la politique qu'à la pédagogie. Aussi estime-t-il, fidèle à sa ligne de conduite, que le Parlement doit être « *le lieu final où sont examinés les objectifs et les caractéristiques essentielles de ce que sera, dans ce dernier quart du vingtième siècle, le système éducatif français* ». Le gouvernement, assuré de sa majorité, doit y faire triompher son point de vue, même s'il faut passer outre à des oppositions syndicales très vives. L'idée primitive du ministre selon laquelle une réforme « *ne peut se faire contre les enseignants* » semble ainsi être abandonnée.

Les parlementaires trouveront dans cette argumentation un motif de satisfaction, mais certains ne manqueront pas de faire remarquer qu'après avoir longtemps tergiversé on met aujourd'hui *députés et sénateurs au pied* du mur.

YVES AGNÈS.

(Lire la suite page 11.)

Malgré l'ampleur du chômage

Des grèves localisées se multiplient

Des grèves continuent dans la sidérurgie, à Usinor-Dunkerque et en Lorraine, et s'étendent dans certains secteurs de la métallurgie (Chausson), à l'Office d'H.L.M. de la région parisienne ou dans certaines villes, comme à Besançon où l'on note des séquestrations de cadres et des ventes « sauvages » de produits (UNIMEL). Des débrayages sont signalés depuis plusieurs jours chez Berliet.

Sur les réseaux de banlieue de Paris-Montparnasse et des n'était assuré, ce vendredi Invalides, n'était assuré, ce la ligne de métro n° 4 était arrêtée en raison d'une grève.

L'extension — et dans certains cas le durcissement — des conflits sociaux, font apparaître une relative détérioration du climat social en France.

Bien que la situation de l'emploi continue de se dégrader, ce qui a en général pour effet d'émousser la combativité ouvrière, une centaine de grèves par semaine environ sont observées. Si de nombreux conflits portent sur le maintien de l'emploi, d'autres, au contraire, sont déclenchés à partir de revendications salariales, assez souvent en faveur d'augmentations uniformes.

Fait notable, d'assez nombreux arrêts de travail s'accompagnent d'occupation des locaux.

J.-P. D.

(Lire la suite page 34.)

A MOINS D'UN COMPLOT DE L'EXTRÊME DROITE PRO-AMÉRICAINE

La gauche laotienne exclut une prise du pouvoir par la force

L'agitation se poursuit au Laos. Jeudi 15 mai, des manifestants ont pris trois Américains en otage à Savannakhet, dans le Sud. Après avoir menacé de les exécuter, ils les ont finalement libérés. A Vientiane, une unité de l'armée de l'air s'est mutinée vendredi ; soldats et officiers ont exigé la démission du commandant en chef de l'armée de l'air, qui « s'oppose à la paix et à la concorde nationale ». Le prince Souphanouvong, président du Pathet-Lao, a invité la population à « chasser les ultras de droite et les néo-colonialistes américains ». Le pays, a-t-il ajouté, doit « vraiment devenir pacifique, indépendant, neutre, uni et prospère ».

Les manifestations, les mutineries, les démissions, suivies de fuites à l'étranger, de membres des grandes familles, montrent que l'extrême droite ne cesse de perdre du terrain au profit du Pathet-Lao qui exploite habilement le mécontentement provoqué par l'inflation.

Est-ce à dire qu'il y aura une « prise de Vientiane », comme il y eut la « prise » de Phnom-Penh et celle de Saigon ? Rien ne l'indique, écrit ci-dessous notre envoyé spécial.

De notre envoyé spécial
BRUNO DETHOMAS

Vientiane. — « *Si nous avons toujours mené le même combat que les forces de libération du Vietnam et du Cambodge*, explique un responsable du Front patriotique, *il y des particularités laotiennes. Ce n'est pas parce que les choses se sont passées de telle et telle manière dans ces pays qu'elles se passeront de la même manière au Laos.* »

Parce que Phnom-Penh et Saigon sont tombées, la presse internationale s'est précipitée pour assister à la chute de la troisième capitale de l'ancienne Indochine. C'est oublier la situation particulière du Laos et, singulièrement, le fait que le Front patriotique (le Pathet-Lao), s'il n'impose pas encore sa politique, partage déjà le pouvoir depuis la formation d'un gouvernement provisoire d'union nationale, en avril 1974. Il lui suffit donc de renforcer ce pouvoir. Chaque grève, chaque manifestation — et elles ont été nombreuses ces dernières semaines — contre la vie chère, la présence *américaine et certaines* personnalités, apparaissent comme autant de coups portés aux éléments de droite adversaires de la coalition. De cette crise de mai 1975, la droite la plus réac*tionnaire sort décimée* : de nombreux membres des grandes familles les plus compromises avec les Américains — les Sannanikone, Champassac, les Abhay — et pas seulement les ministres et généraux, ont passé le Mékong et se sont réfugiés en Thaïlande.

Nul, aujourd'hui, ne conteste plus le caractère irréversible de la progression du Pathet-Lao. Mais les dirigeants du Front patriotique sont catégoriques : « *Nous respecterons*, disent-ils, *les accords de Vientiane.* »

Vientiane n'a guère changé ; elle est même plus accueillante qu'autrefois, avec ses nombreux arbres récemment plantés, les flamboyants en fleurs et les jets *d'eau de la Nam-Phou, cette* place où se tient l'ahurissant bâtiment de la mission culturelle française, où le film projeté cette semaine est *le Gendarme de Saint-Tropez*. Ce n'est pas Saigon. Les bars sont toujours ouverts, et il est encore possible de trouver quelques fumeries d'opium. Les boutiques que l'on disait désertées sont, dans leur grande majorité, ouvertes. Celles des Indiens, qui vendent étoffes et bijoux ; celles des tailleurs vietnamiens, ou les diverses boutiques chinoises. Pourtant, de nombreux membres de ces ethnies partent ou se disent prêts à partir ; il n'est que de voir l'absence de stocks dans les magasins. Surtout des vietnamiens font la queue devant le consulat de France. Ils tentent d'obtenir un visa de touriste. Cela ne suffira pas forcément. Il leur faudra encore payer parfois très cher un visa de sortie du Laos, et, chaque jour, la police de l'aéroport s'oppose à quelques embarquements.

S'ils vont moins loin, les Thaï Dam (ou Thaï Noirs), collaborateurs de toutes les puissances coloniales — il y en avait à Dien-Bien-Phu — traversant en grand nombre le Mékong sur la foi de rumeurs, comme il en circule tant en cette période incertaine. Ne leur a-t-on pas dit que les Nord-Vietnamiens arrivaient à Vientiane et qu'ils seraient exécutés ?

La droite a eu peur

Plus incompréhensible encore est la fuite de quatre ministres et de six généraux, ainsi que de nombreux fonctionnaires ; ils ont eu peur pour leur vie, tout simplement, expliquent les personnes interrogées. « *J'ai eu peur de la guerre* », raconte un directeur de ministère. Les militaires de Chinaimo, un camp proche de Vientiane, d'où sont parties toutes les tentatives de coup d'Etat au Laos, ont failli se soulever contre le gouvernement. Tout le monde est parti. Certains n'ont fait que traverser le Mékong et se retrouvent aujourd'hui à Nongkai, poste frontière thaïlandais, à 25 kilomètres au sud de Vientiane. Mais la fuite a été telle que le premier ministre a dû publier une note de service dans laquelle il donnait jusqu'au 15 mai aux déserteurs pour rentrer. Cette note aurait en partie été suivie d'effet. « *Les événements de la semaine dernière à Vientiane*, disait-elle, *ont provoqué la panique parmi les fonctionnaires, les officiers de l'armée et de la police, et les ont amenés à quitter leurs fonctions sans l'autorisation de leurs supérieurs. Une telle attitude constitue un acte d'indiscipline administrative.* »

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

TOUS ENSEMBLE

« La transformation du tissu social se fait lentement », *avoue M. Giscard d'Estaing un an après son élection par une moitié du manteau d'Arlequin dont est fait ce tissu.*

« Le temps de la contemplation du nombril est passé », *reprend M. Poniatowski, qui s'intéresse plus particulièrement au tissu épithélial centriste.*

« Le salaire pour la femme au foyer est nécessaire », *estime M. Lecanuet, qui persiste à vider la gauche de son programme.*

« La femme ne doit pas être une salariée de l'Etat », *réplique Mme Giroud, qui en est une.*

« Pensons aux mères de famille », *ajoute Mme Giscard d'Estaing, qui en connaît un brin sur l'inconscient collectif des Français.*

« Les centrales nucléaires sont sans danger », *déclare le gouvernement devant une majorité de députés absents.*

Finalement, M. Poniatowski peut avoir bon espoir : dans le fouillis d'un tel tissu politique, même un contemplatif ne retrouverait pas son nombril.

BERNARD CHAPUIS.

Le professeur Jean Bernard à l'Académie française

Au nom de l'amour et de la science

Des deux élections qui ont eu lieu jeudi à l'Académie française, une seule a été « positive » : celle du professeur Jean Bernard au siège de Marcel Pagnol. Celle qui devait désigner un successeur au cardinal Daniélou a été « blanche ».

Il y avait 34 votants, la majorité était donc de 18 voix. Le professeur Jean Bernard a obtenu 15 voix au premier tour, 18 au second. Son concurrent, M. Jean Dutourd, a réuni d'abord 16 suffrages, puis 15. Bulletins blancs : 3, puis 1. Trois tours de scrutin n'ont pas réussi, en revanche, à pourvoir le second siège. Ont obtenu successivement : M. Jacques Chabanne, 7, 4 et 3 ; M. Henri Gouhier, 16 voix aux trois tours ; M. Gaston Palewski, 8, 12 et 13 voix ; Mme Louise Weiss, une seule voix au premier tour et, chaque fois, deux bulletins blancs.

« *La médecine concerne les hommes, l'homme et, finalement, un homme. Sa valeur ne vient pas seulement de la biologie, mais aussi de l'amour. Toute la médecine est amour* », disait déjà au quinzième siècle Paracelse.

Celui qui a écrit ces lignes n'a cessé de témoigner depuis quarante ans, au nom de l'amour et au nom de la science, de ce qui fait l'honneur et la grandeur de la médecine.

Une médecine dont le professeur Jean Bernard a su porter l'éclat bien au-delà de la France.

Il n'y a guère de pays où son nom ne soit indissolublement lié à l'effort entrepris dans la lutte contre les maladies du sang, contre le cancer et la leucémie. Et guère non plus de l'Asie à l'Afrique, de l'Australie aux Amériques, qui n'aient apprécié les connaissances encyclopédiques exposées en synthèses magistrales, la culture littéraire raffinée où fleurissent discrètement les modèles innombrables de la comédie et de la tragédie humaines, l'humour tendre et laconique, source de toute mesure, masque de toute pudeur et, sous l'impressionnante construction scientifique, le rayonnement d'une bonté exceptionnelle.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(Lire la suite page 25.)

DIPLOMATIE

Le séjour en France du vice-premier ministre chinois

Libres opinions

La « longue marche » de l'amitié

par RÉGIS BERGERON (*)

PORTANT un toast, le 14 septembre 1973, à Pékin, le président Pompidou souhaita que les rapports entre la France et la Chine soient une « Longue marche » de l'amitié. La visite à Paris du vice-premier ministre Teng Hsiao-ping, moins de deux ans plus tard, en constitue un nouveau pas en avant. Elle doit être considérée comme « un événement d'importance majeure dans les relations sino-françaises » au même titre que le voyage présidentiel de 1973 auquel elle répond, alors caractérisé en ces termes par le premier ministre Chou En-lai.

La Chine et la France, dans leurs relations, sont à présent bien au-delà des déplacements de leurs ministres des affaires étrangères respectifs de juillet 1972 et juin 1973. Il faut se réjouir du développement de cette situation, ouverte par l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays en janvier 1964 sous *« le poids de l'évidence et de la raison »* (Charles de Gaulle).

Nouer ces relations, dit alors Chou En-lai, c'était *« regarder en face la réalité et agir avec indépendance »*. Cette décision bilatérale démontrait que *« la Chine ne peut être isolée »*, malgré toutes les mesures de blocus, d'embargo et tous les dispositifs de « containment ».

Oui, le courant de l'histoire est irrésistible, et que de bouleversements ont affecté le monde durant ces trois quarts de siècle qui séparent la réception de Teng Hsiao-ping à l'Elysée de l'entrée dans la cité impériale du corps expéditionnaire français du général Frey !

Cela ne signifie pas que les « lobbies » antichinois aient désarmé, comme n'ont pas désarmé les forces d'agression et de subversion. Il est fort regrettable que leurs porte-parole trouvent trop souvent toute facilité pour s'exprimer dans la presse ou sur les ondes françaises, en particulier pour présenter de la Chine une image tendancieuse et déformer, jusqu'à la diffamation, le contenu, l'orientation, le sens de sa politique étrangère. Du journaliste écrivant dans *Candide*, en 1963 : *« Le but avoué du communisme chinois demeure une guerre mondiale »*, à l'éditorialiste de telle radio périphérique affirmant en janvier dernier, au lendemain de la session de l'Assemblée populaire nationale chinoise : *« La Chine veut la guerre »*, et récidivant au matin du 14 mai pour prétendre que la République populaire *« défend ses intérêts de grande puissance »*, se fait l'avocat de la guerre froide et sabote la « détente », un véritable tissu de calomnies et de mensonges, naturellement intéressés, se trame. Croient-ils donc toujours pouvoir faire prendre à notre peuple leur vulgaire toile de sac pour de la soie ?

La position de la Chine est simple et claire : elle comprend qu'après deux guerres mondiales, les peuples européens, le peuple français, veulent la paix et la sécurité. Elle-même veut *« aussi une conjoncture internationale relativement favorable »* pour poursuivre l'édification du socialisme. Mais il convient d'être lucides : *« L'arbre préfère le calme,* dit Teng Hsiao-ping, à l'issue de ses premiers entretiens avec le premier ministre français, *mais le vent continue de souffler. »* Non, notre monde n'est pas un monde tranquille. Voyez : hier les manœuvres navales globales de l'Union soviétique, et ces jours-ci encore les menaces et les provocations militaires américaines contre le nouveau Cambodge. Parler de détente est, en effet, illusoire dans un monde où deux superpuissances rivalisent pour s'assurer l'hégémonie sur l'ensemble du globe.

D'où l'exhortation aux peuples européens à s'unir et s'organiser pour pouvoir faire face à toute agression éventuelle.

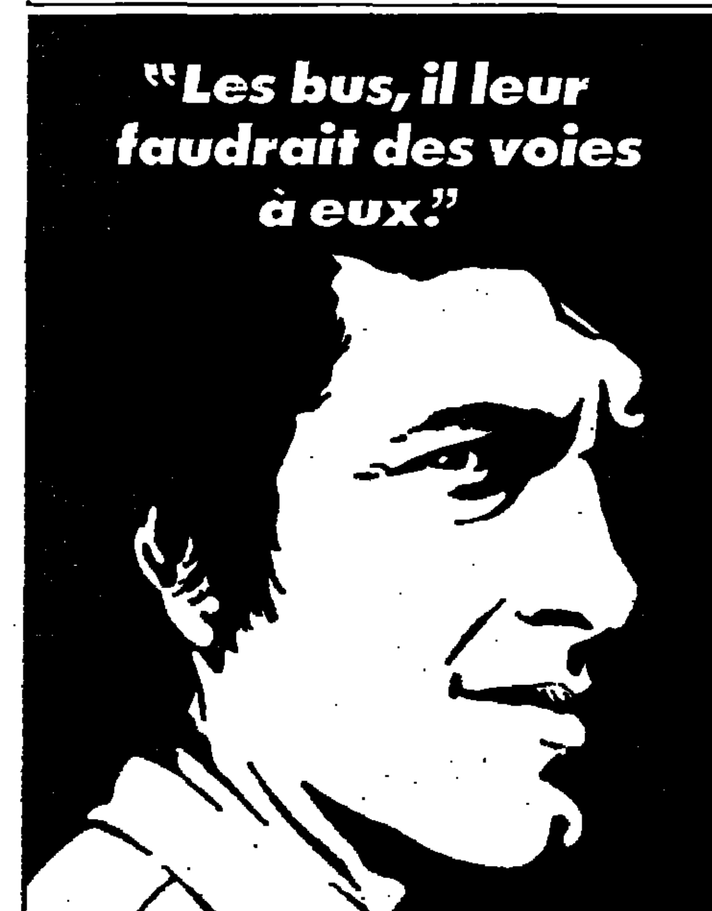
Pour sa part, la Chine, qui n'a aucun soldat hors de ses frontières, aucune base militaire à l'étranger, proclame solennellement — et l'inscrit jusque dans sa Constitution — qu'elle ne sera jamais une super-puissance, qu'elle ne mènera jamais une politique hégémonique, comme elle demeure le seul pays à s'être engagé à ne pas utiliser le premier les armes nucléaires. Elle invite les autres à compter d'abord sur leurs propres forces, les incite à préserver leur indépendance comme la prunelle de leurs yeux, prêche l'égalité, le respect, la non-ingérence entre les pays, au nom des cinq principes *de coexistence, et l'amitié avec les peuples. Sans doute, entre la* Chine et certains pays ayant des régimes politiques et économiques différents existe-t-il des contradictions mais, face à des menaces communes, ils ont un intérêt commun à se défendre, et c'est cela qui doit prévaloir.

Dans ce contexte, tout progrès dans les rapports entre nos deux pays, au plan politique comme dans le domaine des échanges économiques, commerciaux et culturels, est une victoire contre les dangers qui pèsent sur le monde. Dans cette voie, oui, la visite du vice-premier ministre de la République populaire de Chine doit être un événement majeur. La Chine n'est pas aussi loin que le prétendait autrefois Aristide Briand, ni aussi mystérieuse. La « longue marche » de l'amitié porte les peuples chinois et français à la rencontre l'un de l'autre. Chaque jour plus près !

(*) Président-délégué de l'Association des amitiés franco-chinoises. Ecrivain.

● *Un Livre blanc sur les activités des Amitiés franco-chinoises* devait être remis, vendredi 16 mai, à M. Teng Hsiao-ping, à la réception de l'ambassadeur de Chine. C'est ce qu'a annoncé Mme Marchisio, secrétaire générale des A.F.C., à la soirée de bienvenue organisée par l'association jeudi soir au Théâtre des Champs-Elysées.

D'autres allocutions furent prononcées par Mme Irène de Lipkowski, M. Régis Bergeron et un représentant de M. Michel Rocard, puis furent lus des messages de MM. Maurice Schumann et Léo Hamon.



M. Teng Hsiao-ping visite les Baux de Provence et Marcoule

M. Teng Hsiao-ping, premier vice-premier ministre chinois, après avoir visité les Baux-de-Provence, a passé le reste de la matinée de ce vendredi 16 mai au centre atomique de Marcoule. A son retour à Paris, il devait être reçu à 17 heures à l'Hôtel de Ville, puis offrir un grand dîner en l'honneur de M. Chirac.

Au cours de ses entretiens du début de la semaine, M. Teng Hsiao-ping a invité MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Sauvagnargues à venir en visite officielle en Chine. Ces invitations ont été acceptées en principe, mais seule une date approximative est envisagée pour le voyage du ministre des affaires étrangères, qui doit aller à Pékin avant la fin de l'année (« le Monde » du 16 mai).

Le « salut à la population lyonnaise »

De notre envoyé spécial

Lyon. — La journée lyonnaise de M. Teng Hsiao-ping s'est déroulée, jeudi, suivant le protocole le plus strict, le plus lyonnais, pourrait-on dire.

Sous les dix-sept lustres de cristal, les plafonds et les lambris dorés de l'hôtel de ville, M. Pradel, maire de Lyon, se risqua à d'audacieux rapprochements historiques sur la contemporanéité de la fondation de sa ville et de la dynastie des Hans, évoqua bien sûr les souvenirs de la route de la soie.

M. Teng Hsiao-ping, toujours courtois, rendit sobrement ces politesses en assurant que *« Lyon n'était pas inconnue au peuple chinois »*, et en signant le Livre d'or d'un chaleureux *« salut à la population lyonnaise »*.

Rien d etout clea n'était bien original. Il en fut de même au déjeuner offert à la préfecture. M. Poniatowski prit la parole pour évoquer *« la diversité et la mesure »* de la province française, les mérites de la décentralisation en Chine, *« après plusieurs siècles de centralisation »*. Le ministre de l'intérieur leva son verre à la santé du président *Mao* Tse-toung... et se risqua même à prononcer deux syllabes en chinois. Ce qui permit à M. Teng Hsiao-ping de montrer qu'il n'avait pas oublié tout à fait son français, en prononçant très clairement dans sa réponse un *« Vive l'amitié entre les peuples chinois et français »*.

De toute évidence, le vice-premier ministre chinois entendait se tenir à l'écart, dans ses interventions, de tout problème politique. A la différence de ses discours parisiens, il ne fit pas la moindre allusion aux superpuissances, encore moins aux événements qui, à la même heure, se déroulaient au large des côtes cambodgiennes.

Hormis la présence du premier ministre français, le soir, à l'escale provençale. Il n'y eut peu d'imprévus dans ce soigneux ordonnancement de visite officielle. A l'arrivée, pourtant, devant l'hôtel de ville de Lyon, de malheureux manifestants se sont vus arracher une longue banderole, dont la couleur rouge inquiète, instinctivement, les policiers. Renseignement pris, on s'apercevra qu'elle célébrait l'amitié entre les peuples chinois et français et portait la signature du *« parti communiste révolutionnaire, marxiste-léniniste »*... ce qui lui vaudra, ensuite, l'aimable tolérance du service d'ordre.

Chez Berliet, dont la Chine est déjà cliente pour un peu moins de dix mille véhicules, et où M. Teng Hsiao-ping passa une grande heure, le service d'ordre craignait des incidents avec les syndicats C.G.T. De fait, les usines de *Vénissieux sont souvent* visitées par de hauts dignitaires étrangers, et les ouvriers manquent rarement l'occasion pour « marquer le coup » et rappeler leurs revendications. *« Berliet, faut payer ! »*, crièrent donc quelques douzaines de travailleurs, le sourire aux lèvres et le poing levé, au moment où M. Teng Hsiao-ping, conduit par M. Paul Berliet, pénétrait dans l'atelier de fonderie. A la limite, cela faisait aussi partie du folklore, aussi bien que la poignée de main échangée entre le visiteur chinois et un ouvrier brusquement surgi d'entre les machines. Ce genre de visite peut-il laisser à un vieux militant de la révolution comme M. Teng Hsiao-ping d'autres impressions que celles que veut lui réserver le protocole ? L'image qu'il offrait jeudi soir, dans ce doux crépuscule de Provence, au bord de la piscine de l'Oustaù de Baumanière, assis pour un tardif apéritif entre MM. Chirac et Poniatowski, suggérait plutôt que ses préoccupations essentielles allaient à cet instant aux relations *« entre Etats »*.

ALAIN JACOB.

Le centre de Marcoule

Le centre nucléaire de Marcoule est un des plus vieux centres du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.). Sa création fut décidée en 1952, et il eu d'abord des activités essentiellement militaires. On y construisit trois réacteurs graphite-gaz G-1, G-2 et G-3 destinés à produire le plutonium des premières bombes A françaises. Ces trois réacteurs entrèrent en service avant 1960.

Puis on construisit à Marcoule deux réacteurs appelés Célestin qui fournissent du tritium, nécessaire à la fabrication des bombes H françaises. Les réacteurs ont commencé à fonctionner en 1967 et 1968.

Parallèlement, on installa à Marcoule les usines nécessaires à la récupération du plutonium et du tritium produits dans les réacteurs. Marcoule possède donc une usine de traitement de combustibles irradiés graphite-gaz et une usine d'extraction et de purification du plutonium. Un autre atelier extrait et purifie le tritium à partir des éléments combustibles au plutonium et à l'uranium enrichi des deux réacteurs Célestins.

La visite de M. Ten Hsiao-ping devait concerner surtout les activités plus récentes de Marcoule, le réacteur Phénix et l'installation pilote de vitrification Piver. Phénix est un prototype de 250 mégawatts du type de réacteur qu'E.D.F. souhaite construire le plus rapidement possible. Un tel réacteur, appelé surrégénérateur, brûle du plutonium et possède la propriété de fabriquer ce combustible au fur et à mesure qu'il le brûle. Phénix a commencé à fonctionner en août 1973 et il donne toute satisfaction depuis. Les techniciens du C.E.A. en sont particulièrement fiers car c'est le seul prototype de cette taille
monde.
qui fonctionne bien dans le

Quant à l'installation Piver, c'est un petit atelier où sont expérimentés des techniques d'enrobage dans du verre des déchets radio-actifs issus des usines de retraitement des *combustibles irradiés*.

M. MARCHAIS : le P.C.C. manifeste son appui aux réactionnaires occidentaux.

M. Georges Marchais, qui recevait à déjeuner, le 14 mai, les représentants de la presse étrangère a évoqué la visite de M. Teng Hsiao-ping, premier vice-premier ministre de Chine populaire, en ces termes :

« Dans cette démarche du parti communiste chinois qui manifeste son appui aux réactionnaires de l'Europe occidentale il y a là, entre nous et eux, une divergence fondamentale. Le parti communiste chinois aboutit, dans son attitude, à des positions qui sont en opposition formelle au marxisme-léninisme.

» Je ne vois pas ce que cela peut leur apporter en dehors d'un aliment nouveau à leur campagne antisoviétique. Leur position est indéfendable quand on les voit prendre la défense des trusts et des monopoles de l'Europe capitaliste. C'est là une curieuse politique. Mais nous pensons que la Chine, un jour, fera une croix sur cette politique. »

BERLIET : LE PREMIER FOURNISSEUR DE CAMIONS DE LA CHINE.

M. Ten Hsiao-ping, qui a visité jeudi 15 mai les usines Berliet, n'est pas le premier responsable chinois à s'intéresser aux installations de Vénissieux. En octobre 1971, une délégation conduite par M. Pai Hsiang-kuo, ministre du commerce extérieur, s'était déjà fait présenter l'entreprise dirigée par M. Paul Berliet.

Cet intérêt n'est pas surprenant : Berliet est le premier *fournisseur de camions de la* Chine. Depuis 1964, ce sont quelque dix mille véhicules (essentiellement des véhicules de chantier) qu'a vendus à Pékin la firme de Vénissieux, qui exécute actuellement une commande de mille camions, passée en 1974.

LES « IZVESTIA » ET LES PROPOS DU VICE-PREMIER MINISTRE

Moscou *(A.F.P.)*. — L'organe du gouvernement soviétique, les *Izvestia*, qualifie jeudi 15 mai, de « provocation » destinée à empêcher l'aboutissement de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe les propos de M. Teng Hsia-ping, à Paris, appelant à l'union de l'Europe occidentale face aux *« menaces croissantes de guerre »* qui pèsent sur le Continent.

Les Izvestia relèvent aussi la réponse des « milieux démocratiques français » aux déclarations de l'envoyé de Pékin, en citant M. Marchais, qui avait accusé, mercredi, les Chinois de *« prendre la défense des trusts et des monopoles de l'Europe capitaliste »*.

ASIE

Laos

La gauche exclut une prise du pouvoir par la for[ce]

(Suite de la première page.)

Plusieurs événements ont provoqué la panique. D'abord l'avance des forces du Front patriotique, sur la route de Louang-Prabang, à 160 kilomètres au nord de la capitale. *« Nous avons dû répondre*, explique un dirigeant du Pathet Lao, aux provocations des mercenaires de Vang Pao, qui, depuis deux mois, *avaient remplacé les forces armées royales et attaquaient sans cesse nos avant-postes. »* Le général Vang Pao, l'homme de la C.I.A. qui dirigeait la deuxième région militaire, a donné sa démission de l'armée royale et s'est réfugié en Thaïlande. Autre événement : l'importante manifestation, vendredi 9 mai, contre la présence américaine au Laos et contre cinq ministres : MM. Sisouk Na Champassak, ministre de la *défense*, Ngon Sananikone, ministre des finances ; Khamphay Abhay, ministre de la santé, actuellement à Genève, où il représente le Laos à la conférence de l'Organisation mondiale de la santé ; Tianethone Chantrasy, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et Houmphanh Saignasith, secrétaire d'Etat aux travaux publics, tous accusés *« de complicité avec les impérialistes dans le sabotage de la concorde nationale et de l'économie »*.

Certains de ces ministres se faisaient fort de ne pas collaborer avec « l'autre partie » dans ce *gouvernement où les portefeuilles* sont partagés entre les deux tendances, et où chaque ministre est accompagné d'un secrétaire d'Etat de tendance opposée. Ainsi le prince Sisouk Na Champassac aimait-il ironiser sur son secrétaire d'Etat, le général Khammouane Boupha : *« Il reste enfermé dans son bureau. Je ne lui passe aucun dossier. Il n'a rien à faire »*, disait-il. Aujourd'hui le général est chargé par le prince Souvanna Phouma de l'intérim du ministère et M. Sisouk, qui a donné sa *démission*, va aller se reposer dans sa propriété en France.

Quant au sabotage de l'économie, il ne date pas d'hier, mais la situation empire, car toutes les décisions d'importance sont bloquées en raison de la nécessaire unanimité du gouverneemnt, alors que Front patriotique et *« partie de Vientiane »* n'ont pas exactement la même conception du développement.

L'érosion monétaire provoquée *par la demande* massive de *devises* de la part de riches commerçants qui désirent quitter le Laos a entraîné une hausse importante des prix sur un marché où l'importation est essentielle. Ceux qui ne peuvent obtenir du riz nord-vietnamien à 7 500 kips le sac de 50 kilos sont donc obligés de l'acheter sur le marché libre à 500 kips les 12 kilos. Ces prix sont si élevés que le gouvernement a dû annoncer, jeudi 15 mai, qu'il prendrait dorénavant à sa charge le coût du transport des denrées alimentaires de Vientiane vers les villes de province.

L'émergence de forces nouvelles

Si, dans les accords de Vientiane sur le rétablissement de la paix et la réalisation de la concorde nationale, seules deux villes, Vientiane et Louang-Prabang, avaient été neutralisées et avaient vu *l'arrivée de forces du Front* patriotique, les manifestations successives à Ban-Houei-Sai, au nord du pays, puis à Takhek, à Paksé et, le 15 mai, à Louang-Prabang et à Savannakhet, tendent à renforcer l'influence du Pathet-Lao dans ces villes. On voit déjà des militaires du Front circuler librement, à Ban-Houei-Sai.

Le Front ni pourtant être l'organisateur de ces manifestations, qui ont toujours pour cible le Chao Koueng, le préfet, certaines personnalités locales corrompues et les bureaux locaux de l'USAID (Agence américaine pour le développement international), petites ambassades *américaines dans chacune* de ces villes. Ces manifestations ont aussi été provoquées par l'inflation. *« Chaque fois qu'il y a exploitation, il y a révolte, et le Pathet-Lao en profite »*, explique un journaliste. Outre qu'il provoquent la fermeture des bureaux de l'USAID et le déplacement de nombreux fonctionnaires locaux, ces mouvements révèlent, selon l'expression d'un responsable du Front, une prise de conscience des masses. La manifestation de Paksé n'a-t-elle pris le nom de *« mouvement treize couches sociales »* ?

Ainsi, dans un pays où la p[oli]tique relevait jusqu'à présent seuls membres fortunés des gr[an]des familles ou de leurs proté[gés], des forces nouvelles apparaisse[nt] la Fédération nationale des [étu]diants, qui est à l'origine de to[utes] les manifestations et semble [par]faitement structurée ; la F[édé]ration des travailleurs, et, m[ême] à Louang-Prabang, un Mou[ve]ment de femmes. Cette évolu[tion] se produit à un moment où [les] forces armées royales, seule f[orce] de droite réellement organ[isée,] semblent divisées par le dé[part] de certains de leurs chefs et l'acte d'allégeance au premier [mi]nistre de beaucoup de génér[aux.] (Ce vendredi 16 mai encore [les] aviateurs de la « base 202 » [de] Vientiane ont occupé leur c[antonne]pement, près de l'aéroport [de] Wattay, et manifesté contre l[es] officiers supérieurs qui voul[aient] continuer la guerre. Ils ont [con]firmé leur soutien au gouve[rne]ment provisoire d'union n[atio]nale.)

Tout cela, bien sûr, profit[e au] Front patriotique. Mais M. F[...] sin Keo, chef de cabinet [du] ministre de l'information, ti[ent à] préciser que la préparation [des] élections reste le but du Pa[thet] Lao. Il ajoute que ce de[rnier] s'attache à respecter les ac[cords] de Vientiane et le progra[mme] *politique en dix-huit points* a[dopté] par le gouvernement sur p[ropo]sition du conseil politique, [orga]nisme bipartite dirigé pa[r le] prince Souphanouvong, et do[nt le] rôle pourrait s'accroître [avec] l'attribution prochaine de [cer]tains pouvoirs législatifs.

Le premier ministre, le p[rince] Souvanna Phouma, choisira [les] remplaçants des ministres d[émis]sionnaires selon le principe [fixé] par les accords de Vien[tiane,] c'est-à-dire parmi des homm[es de] la *« partie de Vientiane »* [(la] droite modérée). Ceci ren[force] l'idée que la majorité de la [classe] politique désire respecte[r les] accords. En s'associant à [celle-]ci, puis en faisant adm[ettre] l'essentiel de son programme [poli]tique, le Front patriotique, [avec] moins de deux mille ho[mmes] (mille cinq cents soldats à [Vien]tiane et Louang-Prabang), [des] ministres, des secrétaires d['Etat] et quelques fonctionnaires, a [mis] en place un cadre qui lui per[met]trait de prendre progressive[ment] le pouvoir à Vientiane. C'es[t sur] la base des accords qu'un re[spon]sable du Front affirme : *« [Les] Américains partiront, mais [cela] ne devrait pas avoir de réper[cus]sions sur les relations diplo[ma]tiques entre nos deux pays. »* [Il] ajoute : *« On ne peut pas pré[juger] la volonté des masses. Mais i[l n'y] aura pas d'intervention armé[e des] forces du Front patriotique... [sauf] si la droite tente un cou[p de] force. »*

BRUNO DETHOMAS

● *M. Jean Sauvagnargues*, ministre des affaires étrangères, a relaté devant les membres de la commission des affaires étrangères, réunis à l'Assemblée *nationale*, le jeudi 15 mai, les événements auxquels ont été confrontés les ressortissants français, étrangers et cambodgiens lors de leur séjour dans l'enceinte de l'ambassade de France, à Phnom-Penh. Le ministre a rappelé qu'il ne pouvait *« ni infirmer, ni confirmer les bruits et nouvelles rapportés dans la presse »*. En ce qui concerne le Vietnam, le ministre a noté que le *« rythme de la réunification »* entre les deux Vietnam, *« dont le principe est inscrit dans les accords de Venise et de Paris, est un problème uniquement vietnamien »*.

Papouasie-Nouvelle-Guinée

VIOLENTES ÉMEUTES OUVRI[ÈRES] DANS LES MINES DE CUIV[RE] DE BOUGAINVILLE

Panguna *(Reuter)*. — De gr[andes] émeutes viennent d'éclater [dans] les mines de cuivre de l'île [de] Bougainville, qui se trouve [dans] la partie orientale de la [Pa]pouasie-Nouvelle-Guinée. [Ses] énormes gisements sont expl[oités] par une filiale de la Rio T[into] Zinc.

Les troubles ont comm[encé] lundi : plus d'un millier d'ouvr[iers] demandant une augmentation [de] salaire, de meilleures conditi[ons] de travail et la réintégration [d'un] délégué syndical licencié, [ont] manifesté dans les rues de P[an]guna, dévastant un poste de po[lice] et des locaux administratifs. [Ils] ont édifié des barricades que [la] police, utilisant des hélicopt[ères] pour lancer des gaz lacrymogè[nes,] a prises d'assaut. Cent vingt [ou]vriers ont été arrêtés. Cinq ce[nts] Européens ont été évacués v[ers] une ville côtière.

Les troubles ont repris ma[rdi.] Des camions et des voitures [ont] été incendiés. Les émeutes a[u]raient déjà causé des dégâts es[ti]més à 1 million de dollars. [La] production a cessé ; selon un r[es]ponsable de la compagnie, chaq[ue] journée de grève représente u[ne] perte de 500 000 dollars.

[C'est la première fois que [le] gouvernement de Papouasie-No[u]velle-Guinée se trouve aux pri[ses] avec une telle situation. Il av[ait] jusqu'à présent eu maille à par[tir] avec la Rio Tinto, dont le contr[at] a été renégocié afin que Bougai[n]ville et l'ensemble de l'archipel bén[é]ficient plus que dans le passé [de] ses richesses minières. D'autre pa[rt,] le pays n'a aucune tradition de lut[te] syndicale. La Papouasie-Nouvel[le-] Guinée n'ayant pas de bourgeoi[sie,] la prise de conscience de classe [se] fait chez les travailleurs en réacti[on] contre la politique menée par u[ne] firme étrangère. L'avertissement e[st] d'importance pour les entrepris[es] occidentales et nippones désireus[es] d'investir dans un pays riche [en] matières premières.]

ASIE

LES FÊTES DE LA VICTOIRE AU VIETNAM

AIGON : des milliers de soldats gantés de blanc

M. Nguyên Huu Tho, président du F.N.L., a exalté, jeudi 15 mai Saigon, lors des fêtes de la victoire, l'union nationale, l'indépen-nce et l'amitié avec tous les peuples, sans distinction de régime litique. Se tenaient à ses côtés, sur la tribune, Mmes Binh et uong Huynh Hoa, respectivement ministre des affaires étrangères ministre de la santé du G.R.P. — toutes deux en tunique tradi-onnelle, — et d'autres membres du gouvernement. Parmi les rigeants venus du Nord figurait M. Hoang Quoc Viet, président du ront de la patrie. La présence d'enfants et d'amis donnait un aspect resque familial à cette tribune, où avaient aussi été conviés deux nmes en robe safran, des dignitaires caodaïstes et un prêtre catho-que. Des personnalités qui se sont opposées au régime Thieu étaient également, ainsi que de nombreux diplomates des pays commu-istes venus de Hanoï. Le soir, le G.R.P. a offert, à l'ancien palais ésidentiel, une réception à laquelle furent conviés des membres la troisième force, parmi lesquels se trouvait Mme Ngo Ba ianh.

De notre envoyé spécial

Saigon. — La couche de peinture uve est si épaisse sur les canons 'il faudrait beaucoup de travail ur en ouvrir la culasse. Qu'im-rte, la guerre est bien finie. Le ulevard Pasteur est défoncé par s chenilles des chars de fabrica-n soviétique qui défilent pour les es de la libération, jeudi 15 mai. Assis dans des camions ou des véhicules blindés, des milliers de soldats, gantés de blanc, saluent au passage le portrait géant de Ho Chi Min, dressé au-dessus de la tribune d'honneur, devant l'ancien palais présidentiel. La population contemple avec curiosité des fusées tractées. Quelques Européens se tiennent loin de la foule, sur les balcons de leurs appartements du boulevard Pasteur, pour filmer le passage d'une jeep, à l'arrière de laquelle deux soldats, côte à côte, brandissent les drapeaux du G.R.P. et de la République démocratique du Vietnam.

A la tribune officielle, les membres de la délégation nord-vietnamienne et les principaux dirigeants du G.R.P., dont la radio n'a annoncé la présence qu'en début de matinée, s'éventent nonchalamment. Il fait chaud, et le spectacle a commencé il y a déjà plusieurs heures.

La revue militaire a été précédée par un défilé des civils. Les quartiers, les sous-quartiers, les grandes entreprises, les écoles et les principales confessions étaient représentées par des délégations venues souvent de la lointaine banlieue. Fillettes en jupe bleue et adultes en chemise blanche plient maintenant les banderoles et rangent les portraits de l'oncle Ho dans les camions qui les ont amenés au centre de la ville.

Des groupes ont été mobilisés depuis la veille. Nous avons assisté mercredi à des rassemblements importants sur la route du Delta. Beaucoup ont été trempés par la pluie qui est tombée en abondance au cours d'un violent orage, au milieu de la nuit.

Un communiqué du comité militaire de gestion de la ville de Saigon avait invité chaque habitant à assister à la parade *« revêtu de ses plus beaux vêtements »*, parce que le monde entier aurait les yeux fixés sur la ville. De fait, une trentaine de journalistes des pays socialistes, arrivés de Hanoï la veille, ont été autorisés à prendre position aux meilleurs emplacements.

La radio et la télévision vietnamiennes travaillent en direct. Le reportage de la radio est diffusé partout dans la ville, grâce à des haut-parleurs qui servaient, le mois dernier, à la retransmission des discours de M. Thieu.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

LES DÉBOIRES DU GÉNÉRAL VANUXEM

Saigon *(Reuter)*. — Un in-cident mettant en cause un ancien chef militaire fran-çais de la guerre d'Indochine a marqué, mercredi 14 mai, es préparatifs du défilé mi-litaire de jeudi à Saigon. Le général Paul Vanuxem, du cadre de réserve, envoyé spé-cial d'un journal français, demandait un billet au bu-reau de presse pour assister à la cérémonie. Il fut expulsé des locaux et accusé d'être « responsable de la mort de milliers de Vietnamiens ».

Le général Paul Vanuxem a commandé le bataillon de marche du 6e régiment de tirailleurs marocains en Indochine, puis le secteur de Sontay, en 1947-1948. De 1950 à 1952, il a commandé le secteur de Bhoa, puis di-rigé le cours de formation tactique des chefs de batail-lon vietnamiens. Le général de Lattre en avait fait le chef du groupe mobile du Tonkin. Au cours d'un troi-sième séjour, il fut adjoint opérationnel au commandant de la première division de marche du Tonkin, comman-dant provisoire du secteur de Hasong, puis il commanda la zone sud du Tonkin. Energi-que et soucieux d'efficacité, constamment sur le terrain, était un chef redouté de adversaire.

Après la guerre d'Algérie ses séquelles, le général Vanuxem, devenu journa-liste, a mené, notamment dans l'hebdomadaire Carre-four, *une campagne très ve en faveur du Vietnam Sud, où il a fait de fré-quents voyages et attaqué avec violence le Vietnam du Nord et le G.R.P.*

HANOI : ski nautique sur le Petit-Lac

Hanoï *(A.F.P.)*. — Spectacle assez insolite à Hanoï : des jeunes Nord-Vietnamiennes sont apparues jeudi après-midi 15 mai en plein centre de la ville en maillot de bain pour faire une démonstration de ski nautique sur les eaux du Petit-Lac.

Vêtues de maillots une pièce largement décolletés dans le dos et un peu moins par-devant, ces dames et demoiselles ont eu le succès qu'elles méritaient : des milliers de spectateurs et de spectatrices se pressaient sur les bords de cette romantique pièce d'eau, qu'agrémentent deux très jolis pagodons, pour les voir évoluer et, en bons citoyens nord-vietnamiens, critiquer tout faux mouvement, sans apparemment vouloir admettre que, durant trente ans, il était difficile de concilier la guerre et les arabesques aquatiques.

Commencée le matin par un meeting qui a pris un air de kermesse, la première journée des fêtes devant marquer la libération du Sud s'est poursuivie l'après-midi dans la même ambiance. On vit même dans les rues de la capitale, événement également peu ordinaire, des marchandes d'esquimaux glacés s'abritant sous des parasols multicolores, auxquels ils ne manquait plus qu'une marque d'apéritif ou de chewing-gum pour faire croire, dans la canicule de cette journée, que l'on pouvait se trouver en un quelconque coin de la Côte d'Azur ou de Californie.

M. Le Duan : il faut balayer au Sud la prospérité factice implantée par l'ennemi

Hanoï *(A.F.P.)* — La guerre est finie, il faut maintenant se mettre au travail pour construire un nouveau Vietnam, a déclaré en substance jeudi 15 mai le premier secrétaire du Parti des travailleurs nord-vietnamiens, M. Le Duan, lors du meeting organisé à Hanoï pour fêter la victoire. *« Pour notre patrie,* a-t-il dit, *une nouvelle page s'ouvre. Une nouvelle tâche attend quarante-cinq millions de nos compatriotes. »*

Pour M. Le Duan, cette tâche nouvelle consiste à exécuter, maintenant que le Vietnam est libéré, le second point du testament du président Ho Chi Minh, il faut *« construire un Vietnam pacifique, réunifié, indépendant, démocratique et prospère »*.

M. Le Duan, faisant allusion à la situation au Sud, a indiqué qu'*« il fallait éliminer toute trace de vie parasitaire ; il faut balayer toute la prospérité factice que l'ennemi perfide avait implantée au sud de notre pays »*.

Après avoir fait remarquer que l'agriculture et l'industrie devaient devenir modernes, M. Le Duan a souligné que le Vietnam entendait parvenir, y compris dans le domaine scientifique, à *« une culture d'avant-garde »*. *« Il faut transformer le Vietnamien en homme nouveau,* a-t-il dit encore, *afin qu'il soit maître de sa propre vie, de sa société et de sa nature propre. »*

Pour le premier secrétaire du parti, *« le peuple vietnamien, ayant consenti durant trente ans de grands sacrifices pour la paix et la démocratie, est résolu à se tenir côte à côte avec l'ensemble des peuples du monde qui défendent la paix »*.

S'affirmant partisan de la coexistence pacifique, convaincu qu'il est nécessaire d'entretenir des relations d'amitié *« avec tous les pays »*, M. Le Duan a indiqué que le Vietnam *« faisait tout son possible pour renforcer l'unité et l'aide matérielle avec les pays socialistes frères dans l'esprit de l'internationalisme prolétarien »*.

Après avoir affirmé que le Vietnam entend poursuivre une politique de solidarité et d'amitié avec les pays voisins du Sud-Est asiatique et, d'une façon générale, avec ceux du tiers-monde, le premier secrétaire du parti a déclaré, en conclusion, que *« sur quatre millénaires d'histoire »* les cent dernières années ont été, pour le Vietnam, *« les plus dures »*.

HANOI SERA LA CAPITALE DU VIETNAM RÉUNIFIÉ

On apprend de sources vietnamienne autorisée que Hanoï sera la capitale du Vietnam réunifié. Cette indication est, en quelque sorte, officialisée par la publication, jeudi, d'une carte du Vietnam sur une pleine page du journal de l'armée. Hanoï y figure comme capitale du pays. A côté de cette carte, on note cinq documents intéressants : des photos montrant la prise du pouvoir le 19 août 1945 par le président Ho Chi Minh, la chute de Dien-Bien-Phu le 7 mai 1954, le départ des derniers prisonniers américains en janvier 1973 et la prise de Saigon le 30 avril 1975.

Le cinquième document est constitué par un minuscule encadré représentant l'archipel des Spratleys, revendiqué par plusieurs pays du Sud-Est asiatique, et notamment par l'Indonésie, les Philippines et Taïwan et récemment occupé par les Vietnamiens. En publiant cette carte des îles en dessous de documents marquant de grandes dates historiques, le gouvernement de Hanoï montre qu'il n'est pas question pour lui de laisser à d'autres le soin d'administrer l'archipel. — *(A.F.P.)*

[Les Français dirigeaient le Vietnam depuis Saigon. Cette métropole perdra de l'importance lorsque Hanoï sera la capitale du Vietnam réunifié, mais le futur régime devra aussi tenir compte des aspirations « régionalistes » de la population du Sud. D'autre part, les Nord-Vietnamiens projettent de construire une grande ville administrative non loin de Hanoï, cité peu adaptée à la gestion de l'ensemble du pays.]

LE CANADA RECONNAIT LE G.R.P.

tawa *(A.F.P.)*. — Le minis- canadien des affaires exté- res, M. Allan Mac Leachen, nnoncé jeudi 15 mai aux munes que son gouvernement t décidé de reconnaître le P. du Vietnam du Sud.

ns un télégramme adressé à on, le Canada a précisé mer- i au G.R.P. qu'il le reconnais- comme *« le seul gouverne- t du Vietnam du Sud »*.

haque jour, le G.R.P. bénéficie econnaissances. Celle du Canada te plus spécialement d'être sou- e. Le grand voisin des Etats- avait, en effet, eu maille à r avec les révolutionnaires en n de son attitude, après les ds de Paris, au sein de la mission de contrôle, où il fut eurs remplacé par l'Iran.]

Le Vietnam du Nord a été s, mercredi 14 mai, sans op- ion, à l'Organisation mon- de la santé (O.M.S.), à Ge-

Le Comité à l'étranger, re- pant les sept principales nisations de la troisième du Vietnam du Sud, a pro- é sa dissolution, le mercredi ai, à Paris. Ses participants gnent désormais pour tâ- : *« Défendre les acquis de volution ; contribuer à l'im- e effort de reconstruction du iam du Sud ; créer les condi- favorables à la réunification e du Vietnam. »*

RATUM. — Deux lignes disparu dans nos premières ns du 16 mai, un passage rticle de Jean de la Guéri- était incompréhensible. Voici xte original : *« Il y a le ait en noir et blanc, le por- en couleurs et le portrait couleur inaltérable. » L'hôtel nental s'est offert le modèle* rs (...). »

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● UNE SOIXANTAINE de membres du parti communiste ouest-allemand de tendance maoïste K.P.D. ont manifesté jeudi après-midi 15 mai devant la représentation de la R.D.A. à Bonn. Ils réclamaient la libération de dix-huit de leurs camarades appréhendés la semaine précédente à Berlin-Est pour avoir perturbé la commémoration du « trentième anniversaire de la libération » en criant des slogans antisoviétiques. — *(A.F.P.)*

Chili

● M. CARLOS BRIONES, ancien ministre de l'intérieur du dernier gouvernement de Salvador Allende et ancien vice-président de la République chilienne, a été expulsé du Chili. M. Briones, socialiste modéré, était accusé d'avoir tenu des réunions politiques.

Grande-Bretagne

● LE PREMIER MINISTRE M. Harold Wilson, a déclaré jeudi soir 15 mai, dans une interview télévisée, que si la Grande-Bretagne sortait du Marché commun, elle connaîtrait une *« dramatique expérience »*. Rappelant qu'il n'avait jamais été *« un Européen par tempérament »*, M. Wilson a indiqué que c'est l'attitude des trente-trois pays associés à la Grande-Bretagne dans le Commonwealth, demandant à Londres de demeurer dans la C.E.E., qui l'avait décidé à se prononcer pour le « oui » à l'Europe. — *(A.F.P.)*

Grèce

● LA COUR D'APPEL D'ATHENES a décidé, jeudi 15 mai, d'intenter des poursuites contre l'ancien dictateur Georges Papadopoulos et vingt-cinq militaires en service ou à la retraite, accusés de torture sous le régime issu du coup d'Etat de 1967.

Les quatre-vingts magistrats athéniens, siégeant en séance plénière, ont demandé à un juge d'instruction d'instruire l'affaire. La cour examinait les plaintes de M. Minis, membre du Parlement et ancien commandant d'aviation, qui assure avoir été torturé pendant plus de cent jours, et de M. Gourgouri, avocat, qui a également subi des sévices de la police militaire. — *(Reuter.)*

Tunisie

● LA COUR D'APPEL DE TUNIS, siégeant le mardi 13 mai, a augmenté ou confirmé les peines infligées à treize Tunisiens qui avaient été condamnés le 18 décembre dernier par le tribunal correctionnel dans une affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat (*le Monde* du 20 décembre 1974). Six d'entre eux, condamnés initialement à des peines d'un an à six ans de prison, ont vu celles-ci passer de deux à sept ans, tandis que les peines de sept autres étaient maintenues. — *(U.P.I.)*

Zaïre

● LE GENERAL MOBUTU a accepté l'installation d'un bureau de l'O.L.P. à Kinshasa, indique, jeudi 15 mai, l'agence palestinienne d'information Wafa.

La conférence de Kuala-Lumpur

LES PAYS DE L'ASEAN SONT PRÊTS A ÉTABLIR DES RELATIONS « CONSTRUCTIVES » AVEC LES ÉTATS D'INDOCHINE

Kuala-Lumpur *(A.F.P., Reuter)*. — La huitième conférence des ministres des affaires étrangères des pays membres de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN) s'est achevée jeudi soir 15 mai dans la capitale de la Malaisie. Dans un communiqué, les pays de l'ASEAN se déclarent prêts à établir des relations amicales et « constructives » avec les pays d'Indochine, et notamment le Vietnam du Sud et le Cambodge. Les différences de systèmes sociaux ne devraient pas constituer un obstacle au développement de telles relations, affirme le communiqué. Les membres de l'Association (la Malaisie, Singapour, l'Indonésie, les Philippines et la Thaïlande) appellent tous les pays du Sud-Est asiatique à respecter les principes de la coexistence pacifique et demandent la création d'une zone de paix et de sécurité dans cette région.

Les ministres des affaires étrangères ont décidé de doter l'ASEAN, organisation née à Bangkok en 1967, d'un secrétariat permanent dont le siège sera à Djakarta. Ils se sont également mis d'accord sur le contenu d'un futur « traité d'amitié et de coopération » dont le texte sera soumis à leurs chefs d'Etat ou de gouvernement. Ce document n'a pas été rendu public ; on pense toutefois qu'il prévoit l'institution d'une procédure permettant le règlement pacifique des différends qui pourraient naître entre Etats membres. Enfin, les ministres ont approuvé la création d'un groupe d'étude commun entre l'ASEAN et la C.E.E.

APRÈS LA LIBÉRATION DU « MAYAGUEZ »

Le Congrès américain et l'opinion volent au secours de la victoire

De notre correspondant

Washington. — *« La victoire a cent pères et la défaite est orpheline »*, ce mot du président Kennedy après le débarquement manqué des anticastristes à Cuba ne pouvait être mieux illustré que par les réactions du Congrès et de l'opinion publique devant l'heureux coup de dés du président Ford.

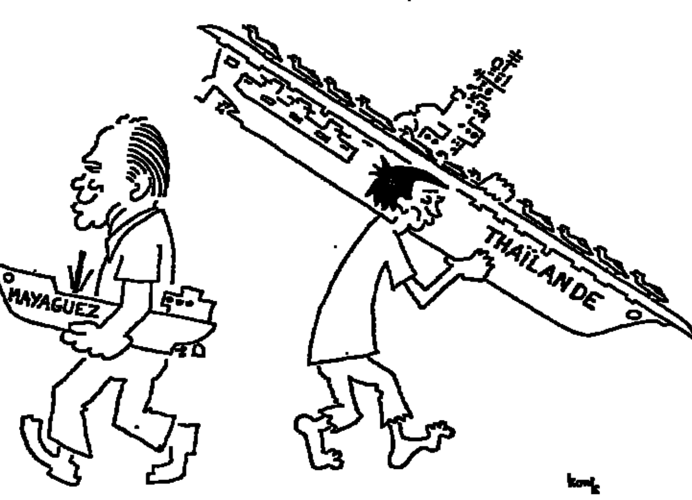
Le président a joué gros, mais il a gagné, et ce « quitte ou double » a renforcé sa position, non seulement au sein de son propre parti mais aussi — à en juger par le courrier reçu à la Maison Blanche et les interviews à la télévision d'Américains moyens, — dans le pays.

Certes, M. Ford a eu de la chance. Aucune explication solide n'a encore été donnée sur les raisons de la décision tardive des Cambodgiens de relâcher les hommes de l'équipage du *Mayaguez* ni sur les conditions dans lesquelles ils vinrent, à bord d'un bateau de pêche thaïlandais, à la rencontre du destroyer *Wilson*. Le secrétaire général à la défense a affirmé que les Cambodgiens, craignant d'autres bombardements sur leur territoire, ont préféré mettre fin à l'incident. Mais il apparaît que l'équipage a été autorisé à quitter l'île où il était détenu plus de deux heures avant les premiers bombardements sur le territoire continental cambodgien. Les raisons de la décision cambodgienne ne sont pas aussi claires que l'affirme le Pentagone. D'ailleurs, tout en relâchant l'équipage, les Cambodgiens ont résisté vigoureusement aux « marines ». Il semble que le président Ford ait bénéficié du manque de liaison et de coordination des Cambodgiens. D'autre part, si le message de la radio de Phnom-Penh annonçant la remise en liberté du navire avait été diffusé plus tôt, le président aurait pu difficilement l'ignorer, et il aurait dû suspendre l'opération. En fait, le contenu du message cambodgien fut transmis dans sa traduction anglaise à 20 heures au président, au moment où il se rendait au dîner d'Etat offert au premier ministre des Pays-Bas. Mais, loin d'arrêter l'opération, il approuva un message préparé par M. Kissinger, annonçant que l'action militaire cesserait dès que le cargo et l'équipage seraient relâchés. Il est évident que le président, tout comme M. Kissinger, avait conscience qu'il ne fallait à aucun prix manquer cette occasion de remporter un succès jugé très important pour le moral du pays et pour l'image de marque des Etats-Unis à l'extérieur.

Le Congrès et l'opinion ont volé sans pudeur au secours de la victoire dans des termes démesurés, comme si la mission réussie des « marines » sur l'îlot pouvait contrebalancer la débâcle du Vietnam. Un sentiment de fierté nationale prédomine. *« Je suis fier aujourd'hui d'être américain »*, a déclaré le vice-président Rockefeller, tandis que le ministre de l'éducation disait : *« Je suis heureux de pouvoir de nouveau être fier de quelque chose »*. *« Remercions Dieu,* a dit le sénateur Goldwater, *d'avoir un président qui a montré assez de courage pour faire ce qu'il a fait, sinon n'importe quel minuscule pays nous tirerait dessus.*

Du côté des démocrates, les sénateurs Muskie, Humphrey, Church et Kennedy, qui avaient initialement critiqué la décision présidentielle, ont rejoint le concert des louanges avec simplement quelques réserves sur l'insuffisance de la consultation entre le président et le Congrès. Seuls les sénateurs McGovern et Nelson (Wisconsin) ont continué à regretter que le processus diplomatique ait été abandonné si rapidement.

HENRI PIERRE.



(Dessin de KONK.)

Phnom-Penh affirme que de nombreux bateaux se livrent à des activités d'espionnage

M. Hu Nim, ministre de la propagande et de l'information du gouvernement cambodgien, a dénoncé vendredi 16 mai, sur les ondes de Radio-Phnom-Penh, les *« actes d'agression sauvages, féroces et insensés »* des Américains, qui ont lancé des attaques pour récupérer le *Mayaguez* alors que les Khmers avaient déjà annoncé qu'ils relâcheraient le bateau. La radio a indiqué aussi que l'aviation américaine avait détruit la raffinerie de Sihanoukville. Elle a ajouté que de nombreux bateaux espions avaient été arraisonnés au large des côtes ; ils étaient camouflés en bateaux de pêche, disposant d'armes, de radios et d'explosifs (les pêcheurs thaïlandais utilisent des explosifs et disposent parfois d'une radio). Certains « pêcheurs » auraient été chargés de prendre contact avec des agents « ennemis » cachés au Cambodge. Mercredi encore, un cargo panaméen a été contrôlé par la marine khmère.

La mission permanente du gouvernement royal d'union nationale du Cambodge en France a diffusé jeudi 15 mai le texte d'une déclaration faite le 10 mai — avant l'affaire du bateau — par M. Hu Nim. Le ministre dit notamment : *« Les impérialistes américains ne veulent pas se résigner à leur grande défaite. (...) Ils ont dissimulé et utilisé des hommes de main, des traîtres afin de poursuivre leurs activités de sabotage et de destruction. (...) Selon les premières statistiques, au cours de ces plus de cinq années de guerre d'agression des impérialistes américains, il y a eu environ 600 000 tués et environ 600 000 blessés, mutilés et invalides.*

Les « marines » américaines, qui ont libéré le *Mayaguez*, ont décroché lentement, jeudi, de l'île de Koh-Tang en raison des tirs adverses. Le bilan demeure incertain : les Américains ont eu deux tués, mais le nombre des blessés n'est pas divulgué et quatorze soldats sont portés disparus. D'autre part, le président de la compagnie Sea Land, propriétaire du *Mayaguez* et qui avait, pendant la guerre, été chargée de transporter des armes au Vietnam, a affirmé que le bateau avait, cette fois, une cargaison « pacifique ».

● A BANGKOK ont eu lieu, vendredi, de petites manifestations antiaméricaines. Tous les « marines » débarqués à la base d'Utapao ont finalement été retirés à la suite de nouvelles protestations du gouvernement thaïlandais.

● A PEKIN, M. Li Hsien-nien, vice-premier ministre chinois, a qualifié jeudi d'*« acte flagrant de piraterie »* l'intervention américaine. Pour lui, *« cela ne fait que démontrer que l'impérialisme américain n'a pas encore appris la leçon qui s'impose et qui découle de ses défaites au Cambodge et au Vietnam »*. Les Chinois affirment que le *Mayaguez* se livrait à une opération d'espionnage. — *(Reuter, A.F.P., U.P.I., A.P.)*

MM. LONG BORET ET SIRIK MATAK AURAIENT ÉTÉ EXÉCUTÉS

Dans sa déclaration du 10 mai, dont nous faisons état par ailleurs, M. Hu Nim, ministre khmer de la propagande et de l'information, affirme que le nouveau régime veut bâtir « une grande union » du peuple. Il ne « tient compte » du passé de personne, si ce n'est de celui des « sept traîtres condamnés sans appel » par le congrès national de février 1975. Cette « sentence », précise le texte, a été « exécutée ». Il est donc permis de penser que deux anciens premiers ministres, MM. Long Boret et Sirik Matak, ont été passés par les armes. Quatre autres « traîtres » sont partis à l'étranger : il s'agit de MM. Lon Nol, Chen Heng, Sosthène Fernandez et Son Ngoc Thanh. Le sort du septième — M. In Tam — demeure incertain.

PROCHE-ORIENT

Liban

M. Rachid Solh accompagne sa démission de chef du gouvernement d'un violent réquisitoire contre le parti des phalanges

(De notre correspondant.)

De notre correspondant

Beyrouth. — Après avoir lu une déclaration très violente devant le Parlement réuni en session ordinaire, le premier ministre libanais, M. Rachid Solh, a remis, jeudi 15 mai, la démission de son gouvernement au chef de l'Etat. Celui-ci lui a demandé de continuer à expédier les affaires courantes en attendant la formation du nouveau cabinet, qui s'annonce particulièrement ardue.

Le départ de M. Solh avait été précédé par une série de démissions qui ont acculé le chef du gouvernement à se retirer après le départ de quatorze des dix-sept ministres que comptait le cabinet sortant. On a senti l'exaspération du président démissionnaire à la violence peu commune des attaques qu'il a formulées contre son principal adversaire, le parti des Kataëb (phalanges libanaises). Cette formation a été nommément accusée d'avoir fomenté des troubles confessionnels et œuvré pour dresser les Libanais contre les Palestiniens. « *Les armes des miliciens Kataëb, qui leur sont fournies grâce à des complicités que nous connaissons tous, sont braquées sur les fedayin, alors que les armes de ces derniers sont braquées sur l'ennemi israélien* », devait, notamment, déclarer M. Solh, dont le réquisitoire a eu des accents confessionnels. Le chef du gouvernement sortant n'a pas manqué de remettre en question tout le système politique et économique libanais et a déploré la neutralisation de l'armée « *due à sa structure confessionnelle* ». Il a réclamé à ce propos l'adoption du projet de loi transmis à la Chambre et qui prévoit la création d'un conseil de commandement qui déciderait en dernier ressort en lieu et place du commandant en chef, celui-ci appartenant, selon la tradition, à la communauté chrétienne maronite.

Dans le même esprit, M. Solh propose une nouvelle répartition des pouvoirs et des fonctions politiques, soit sur la base du système actuel, mais en tenant compte de l'importance de chacune des communautés et après avoir procédé à un nouveau recensement de la population, soit sur la base d'une laïcisation de l'Etat, les responsabilités revenant aux « *éléments les plus valables* », quelle que soit leur appartenance religieuse.

A la fin de son allocution, le chef du gouvernement devait quitter immédiatement l'hémicycle, suivi des députés musulmans, évitant de la sorte un affrontement avec ses adversaires. Ceux-ci le mettaient au défi de se prêter au jeu parlementaire en engageant un débat sur les accusations dont ils avaient été l'objet. M. Solh s'est alors rendu au palais présidentiel pour présenter sa démission au chef de l'Etat. De leur côté, les députés des Phalanges et leurs alliés renonçaient à leur droit de réponse en échange de la décision prise par le président de l'Assemblée de rayer du procès-verbal de la séance tous les passages de la déclaration du chef du gouvernement qui les mettaient en cause.

Cependant, dans la soirée, les Phalanges faisaient paraître un communiqué dans lequel le parti accusait le chef du gouvernement de s'être prêté aux manœuvres des éléments gauchistes pour provoquer des affrontements entre Palestiniens et Libanais, et accentuer de la sorte la division confessionnelle du pays.

Cette réponse était aussitôt suivie par un autre communiqué du ministre de la défense, qui prend lui aussi à partie le président du conseil en lui reprochant ses allusions au « *prétendu déséquilibre* » qui règne dans les rangs de l'armée, « *alors que celle-ci n'a jamais été plus unie, malgré les tentatives des détracteurs du pays qui veulent semer les germes de la discorde* ».

En mettant en relief l'antagonisme confessionnel entre chrétiens et musulmans, cette démission dramatique permet aux forces de gauche de tirer le meilleur parti de la situation avec l'aide de certaines formations de la résistance palestinienne. Il suffisait autrefois d'un consensus entre les dirigeants traditionnels des deux communautés pour résoudre une crise ministérielle et pour décider des destinées du pays.

Aujourd'hui, les chrétiens se retrouvent face à de nouveaux interlocuteurs pour lesquels le système confessionnel est nettement dépassé.

EDOUARD SAAB.

La visite à Bagdad du président Sadate

L'IRAK FAIT DON A L'ÉGYPTE DE 115 MILLIONS DE DOLLARS

Le président Sadate, qui se trouve depuis mercredi 14 mai en Irak, est attendu ce vendredi à Amman, où il aura des entretiens avec le roi Hussein de Jordanie. A Bagdad, le chef de l'Etat syrien a rencontré, jeudi, M. Saddam Hussein, vice-président du Conseil de commandement de la révolution. Les conversations auraient porté, outre la situation au Proche-Orient, sur le conflit irako-syrien et les problèmes frontaliers entre l'Irak et le Koweït.

L'objectif de M. Sadate est d'aplanir les divergences internes du monde arabe de façon à promouvoir un front commun face à Israël. Le chef de l'Etat égyptien a tenté de modérer les positions de ses interlocuteurs sur le conflit du Proche-Orient et de s'assurer leur compréhension pour sa propre politique, favorable à la reprise de la conférence de Genève.

Sur le plan bilatéral, on a annoncé, jeudi soir, dans la capitale irakienne, que Bagdad a fait don à l'Egypte de 115 millions de dollars, dont 80 serviront à financer l'achat d'un million de tonnes de pétrole irakien et 35 seront affectés à la construction d'une cité populaire à Port-Saïd. — (A.F.P., Reuter, U.P.I., A.P.)

Israël

Pour une paix réelle, nous sommes disposés à faire de très importantes concessions dans le Sinaï

DÉCLARE M. RABIN

M. Itzhak Rabin, premier ministre israélien, a déclaré dans une interview publiée jeudi 15 mai par le journal *Hatsofeh* (national-religieux) qu'Israël « *n'a pas l'intention de céder des positions d'une importance stratégique majeure sans de réelles compensations de la part de l'Egypte* ». Le premier ministre israélien a ajouté : « *Pour une paix réelle, nous sommes disposés à faire de très importantes concessions dans le Sinaï, mais la sécurité du pays exige que nous demeurions sur le plateau du Golan et que le Jourdain reste notre frontière militaire (mais pas nécessairement politique). En tout cas, quel que soit l'avenir de la Cisjordanie, les Israéliens devraient pouvoir y circuler librement et peut-être même y résider. En tout état de cause, aucune concession territoriale ne sera consentie en Cisjordanie sans consultation électorale préalable.* »

M. Rabin a évoqué la question de Jérusalem « *qu'il ne saurait être question de diviser à nouveau, car seule de tous les peuples du monde, le peuple juif se tourne pour prier vers Jérusalem* ».

Selon le chef du gouvernement « *tant les Etats-Unis que les pays arabes suivent de près les événements en Israël afin d'y déceler des signes d'un affaiblissement intérieur, d'où l'importance considérable de la solidité du front intérieur* ». « *La lutte pour la paix*, a-t-il dit enfin, *sera longue et dure, car même une nouvelle victoire ne nous rapprocherait pas d'une solution politique.* »

De son côté, M. Chlomo Rosen, ministre de l'intégration des immigrants, a déclaré mercredi qu'il pourrait y avoir cette année plus d'Israéliens qui quittent le pays que de nouveaux immigrants.

Pour M. Rosen, ni la baisse de l'immigration ni les taux des départs parmi les nouveaux immigrants, qui est, selon lui, en baisse, ne posent de problème. Mais le nombre des Israéliens, établis depuis longtemps dans le pays et qui cherchent à partir, « *a atteint des proportions alarmantes* ».

Le président de l'Agence juive, M. Pinhas Sapir, a précisé, mercredi, au cours d'un symposium sur l'immigration, qu'en 1974, vingt et un mille Israéliens avaient quitté le pays, dont une faible partie de nouveaux immigrants. Douze mille Israéliens avaient quitté le pays en 1973, et de 1968 à 1973, la moyenne annuelle avait été de sept mille cinq cents départs, a dit M. Sapir.

On annonce d'autre part que les forces israéliennes, pour la troisième fois consécutive, ont effectué, mercredi soir, des perquisitions dans des villages frontaliers libanais. Ces opérations semblent avoir pour but de rechercher les fedayin qui seraient revenus dans ces villages. Elles ont été entreprises, signalent les correspondants militaires, à la suite d'informations selon lesquelles les fedayin préparaient des attentats en Israël à l'occasion du 15 mai, anniversaire de la fondation de l'Etat.

Toutefois, six villageois du Sud-Liban faits prisonniers par les forces israéliennes, ont été relâchés, a annoncé, jeudi, à Tel-Aviv, un porte-parole militaire. — *(A.F.P.)*

LE TRIBUNAL DE HAIFA CONDAMNE « LE NOUVEL OBSERVATEUR » POUR DIFFAMATION ENVERS LE GÉNÉRAL GONEN

Haïfa (A.F.P.). — Pour diffamation à l'encontre du général Chmuel Gonen, le tribunal israélien d'Haïfa a condamné, mercredi 14 mai, l'hebdomadaire français « le Nouvel Observateur » à des dommages et intérêts s'élevant à la somme de 250 000 livres (environ 130 000 F). Le général Gonen avait porté plainte en janvier 1974, après la parution d'un article qui l'accusait de négligences, avant et pendant la guerre d'octobre, dans ses fonctions de commandant du front sud.

Selon « le Nouvel Observateur », ces fautes avaient provoqué la paralysie d'un système défensif sur le canal de Suez. L'hebdomadaire français croyait en outre savoir que le général Dayan, alors ministre de la défense, avait dit au général Gonen que « pour de telles négligences il méritait une balle dans la tête ».

N'étant pas automatiquement applicable en France, le jugement du tribunal israélien devra être confirmé par un tribunal parisien.

LE VOYAGE DU CHEF DU GOUVERNEMENT SOVIÉTIQUE EN LIBYE ET EN TUNISIE

Le communiqué commun soviéto-libyen laisse subsister les divergences

A l'issue de sa visite en Libye, M. Alexis Kossyguine, président du conseil soviétique, s'est rendu le 15 mai à Tunis. Avant de quitter Tripoli, il a signé un communiqué commun qui ne mentionne ni la conférence de Genève ni le droit d'Israël à l'existence.

Ce texte évoque « *la situation explosive* » dans la région, condamne « *l'agression sioniste israélienne* », souligne la nécessité « *de libérer tous les territoires occupés* », affirme le soutien des deux parties à la cause palestinienne, mais ne va pas plus loin. Soviétiques et Libyens sont donc restés sur leurs positions respectives en ce qui concerne la reprise de la conférence de Genève et le droit à l'existence d'Israël.

Sur le plan de la coopération économique et technique, le communiqué annonce la signature d'un protocole de coopération dans divers domaines et d'un accord culturel, mais ne donne aucun détail. En revanche, le texte souligne la nécessité de l'unité arabe.

Avant de quitter Tripoli pour Tunis, M. Kossyguine a rencontré à nouveau le colonel Kadhafi. Il s'est aussi entretenu avec M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., à l'occasion d'un déjeuner offert par le commandant Aboubakr Younès Jaber, chef d'état-major des forces armées libyennes. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Cuba

Après la visite de M. Ségard

Une vingtaine d'accords économique[s] pourraient être signés

La Havane *(A.F.P.)*. — M. Norbert Ségard, ministre français du commerce extérieur, a quitté, jeudi 15 mai, La Havane pour Paris, via Mexico, à l'issue d'une visite officielle de trois jours à Cuba.

Dans la matinée, le ministre s'était entretenu avec le président de la République, M. Osvaldo Dorticos, ainsi qu'avec M. Carlos Rafael Rodriguez, vice-premier ministre chargé des questions internationales. Il avait ensuite signé le procès-verbal des travaux de la première réunion de la commission mixte franco-cubaine de coopération économique.

Mercredi soir, M. Ségard s'était entretenu pendant plus de deux heures avec M. Fidel Castro, au cours d'une réception à l'ambassade de France.

La quinzaine d'industriels, représentant plusieurs sociétés françaises, qui composaient la délégation conduite par M. Ségard, resteront quelques jours de [...] à La Havane afin de poursu[ivre] leurs négociations avec les d[élé]gués des administrations cuba[ines] correspondantes.

Le plus important contrat sera vraisemblablement s[igné] entre la France et Cuba p[...] sur la construction à Cienfue[gos], capitale provinciale au sud de [La] Havane, d'une usine d'eng[rais] azotés et composés (Speichim Technip). Les autres proj[ets] concernent la construction d['une] usine de pneumatiques à G[uan]tanamo, de trois centrales ther[mo]électriques, d'une sucrerie et d['une] cimenterie dans la provi[nce] d'Oriente, et de plusieurs usine[s de] traitement d'eau. La France p[ou]rrait également se charger d[e la] modernisation de l'aéroport d[e La] Havane et de celle d'une rhu[me]rie distillerie. Berliet, déjà re[pré]senté à Cuba, pourrait ins[taller] une usine de montage de [véhi]cules lourds.

Argentine

Rébellion de policiers dans la province de Santa-Fé

Buenos-Aires *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*. — Mécontents d'un projet de loi concernant le mode de nomination de leurs chefs, les policiers de la province de Santa-Fé ont cerné le jeudi 15 mai la Chambre des députés de la province, faisant hurler les sirènes de leurs voitures et tirant des coups de pistolet en l'air. Les députés examinaient un texte qui permettrait à n'importe quel policier de diriger ses collègues de la province. Aux termes de la législation actuelle, seul un policier local ayant suffisamment d'ancienneté peut être nommé à ce poste. Les policiers craignent que la loi ne permette la nomination d'un homme ayant des liens étroits avec le gouvernement et qui déclencherait sous peu une offensive contre les guérilleros de la province. Cet acte de rébellion est d'autant plus important que la province de Santé-Fé est actuellemen[t le] théâtre d'une importante [...] qui affecte, depuis plus de [...] mois, quatre des plus import[antes] usines sidérurgiques du pay[s. En] outre, le gouverneur de cett[e pro]vince est le seul responsab[le à] ce niveau qui ne soit pas [péro]niste.

D'autre part, le no[uveau] commandant en chef des armées argentines, le g[énéral] Alberto Numa Laplane, a d[éclaré] que la lutte contre le terr[orisme] de gauche était « *la tâche [priori]taire de l'armée* ». Le g[énéral] Numa Laplane a fait cette [décla]ration le jeudi 15 mai, alor[s qu'il] visitait, dans la région de [Tucu]man, les troupes engagées [depuis] le 9 février dernier, contre [les élé]ments de l'armée révolutio[nnaire] du peuple (E.R.P.), installés [dans] cette zone située à 1 300 ki[lomè]tres au nord-ouest de la ca[pitale].

Colombie

● *Bogota*. .. Le Conseil national de sécurité s'est réuni à Bogota à la suite de heurts entre des manifestants et les forces de l'ordre qui se sont produits en différentes régions du pays et ont entraîné la mise sous contrôle militaire de plusieurs villes. C'est le cas notamment de Medellin — capitale de la province d'Antioquia, située à 600 kilomètres au nord de Bogota, où de violents heurts entre étudiants et policiers ont fait de nombreux blessés et entraîné une centaine d'arrestations — ainsi que la ville de Marinilla, également dans la province d'Antioquia.

Dans ces deux villes, les manifestations étaient provoquées par le refus de hausses des tarifs de certains services publics.

AMÉRIQUES

LES ÉTATS-UNIS DEVANT LA RÉCESSION

III. — Une blessure en profondeur

Après avoir décrit l'étendue du chômage causé par la crise économique et les efforts de millions de personnes pour retrouver du travail (« le Monde » des 15 et 16 mai), notre correspondant analyse dans le dernier article la « psychose de récession » qui s'est emparée d'un grand nombre d'Américains.

De notre correspondant

HENRI PIERRE

Washington. — Qui aurait pu naginer qu'au pays de l'abonnce se développerait le stockage mentaire ? Et pourtant, selon hebdomadaire *U.S. News*, les archands de ce qu'on appelle ici *« survival food »*, la nourriture survie, annoncent qu'ils ont adruplé leurs ventes de proits déshydratés ou congelés. Le arché s'est élargi. Aux angoissés rmanents vivant dans la peur la guerre, d'une révolution comuniste ou de l'invasion des artiens, s'ajoutent maintenant prudents, les économes et tous ix qui craignent d'être demain times de l'inflation ou du chômge.

Pour 500 dollars, les plus riches uvent s'acheter de quoi se nourpendant quinze mois. Triste ance faite de graines, de légus et de salades séchées, de amines, de viande congelée atenue dans de grandes boîtes, accompagnés de recettes sur la meilleure manière d'accommoder ces produits. On y a ajouté les instructions à observer en cas de guerre atomique ou de famine. Un an de ravitaillement pour une famille peut ainsi tenir dans un seul placard !

Les acheteurs sont déterminés, en fait, par l'incertitude de l'avenir qu'entretient la publicité des marchands, annonçant d'imminents désastres, à commencer par la disette. C'est pourquoi beaucoup de clients achètent discrètement leur caisse de « nourriture de survie » afin de ne pas tenter leurs voisins ou amis le jour du désastre.

Ce stockage est un signe parmi d'autres d'un certain état d'esprit fait de méfiance à l'égard du gouvernement, des autorités en général, et de la conviction qu'en cas de crise grave il faudra se débrouiller seul. Ainsi la récession affecte les Américains dans leurs fibres, ébranle leur confiance dans leurs institutions, leurs leaders. Les États-Unis vivent à l'heure du doute et de l'insécurité. C'est là une blessure psychologique en profondeur, plus pernicieuse à long terme que des manifestations de rue.

Le « gloom boom »

Jusqu'ici optimistes à outrance, grand nombre d'Américains nt tombés dans un pessimisme mesuré. Cassandre est à la de, comme le notait récemment hebdomadaire en parlant du *hic de l'Apocalypse »*. Le thème désastre imminent apparaît ns de nombreux articles ou vrages dont les titres parlent ux-mêmes : *La crise qui vient*, *e grande crise mondiale*, *Comnt stimuler la volonté de surre ?* D'autres annoncent la : *La fin de l'abondance*, *La du mariage*, *La fin de la cule occidentale* et, bien sûr, *La de l'espèce humaine*. Des nomistes prévoient l'effondreent, dans un quart de siècle, s sociétés industrielles. Un éologien affirme que l'homme t déjà revenu moralement à ge du bronze.

Apparemment, le « goût du astre » est assez développé r assurer le succès financier colporteurs d'angoisse. C'est qu'on appelle le « gloom boom » encore le « doom boom », t-à-dire le boom du « noir » le boom du « glas ».

éjà dans l'Amérique moyenne on réagit contre ces prophètes de malheur et, tandis que des sociologues et des hommes politiques dénoncent l' « hyper-pessimisme », aussi néfaste pour la société américaine que l' « hyper-optimisme » des années passées, le sentiment de l'insécurité pousse les riches ou même simplement les gens aisés à l'extravagance financière. Pratiquant la philosophie de l' « après moi le déluge », mais aussi par souci de se protéger contre l'inflation, ils achètent. Il y a une longue liste d'attente pour les Rolls Royce à 35 000 dollars. On s'arrache les manteaux de zibeline, les montres en or, et les bijoutiers n'ont jamais autant vendu d'émeraudes ou de diamants. Les restaurants les plus chers sont pleins, et les classes moyennes ne lésinent plus sur les loisirs ni sur les vacances. Les recettes des théâtres de Broadway dépassent celles de l'an dernier et, comme dans les années 30, le cinéma reste le grand consolateur de tous les « économiquement affligés ». Selon les organisations professionnelles, les entrées en 1974 ont été de 15 % supérieures à celles de l'année précédente.

Les grandes migrations...

...lheureusement l'évasion, au ...littéral du terme, apparaît ...plus défavorisés comme une ...ssité vitale. L'espoir au cœur ...vec l'illusion que la situation ailleurs ne pourra être plus mauvaise qu'elle ne l'est là où ils sont, ils plient bagage pour tenter leur chance, s'installer, se refaire une nouvelle existence à des milliers de kilomètres. L'uniformité des conditions de vie, l'absence de traditions et de racines favorisent le nomadisme. La rue principale, le drugstore, sont à peu près partout les mêmes, avec quelques variantes, et on peut les quitter sans regret, sûr de les retrouver ailleurs. En temps normal, les Américains se déplacent sur le continent sans éprouver de difficultés d'adaptation.

Les grandes migrations intérieures ont, cette fois, un caractère différent. Ceux qui, par centaines de milliers, prennent la route, entassant leur famille et quelques biens dans de vieilles voitures ou camions (souvent loués), partent sans destination. Ils vont là où ils pensent trouver du travail. Quelques isolés font de l'auto-stop, d'autres, comme les « hoboyes » de Jack London, voyagent clandestinement dans des trains de marchandises attrapés en marche. A la différence des « oakies » des années 30, des pauvres fermiers ruinés quittant l'Oklahoma pour la terre promise de Californie, les migrants d'aujourd'hui vont en tous sens.

Les journaux ont parlé du mirage d'Odessa, petite ville du Texas envahie soudainement par des légions de sans-travail attirés par la rumeur qu'on embauchait. Très vite, les quelques emplois disponibles ont été pourvus, mais les migrants ont continué d'arriver en masse, créant d'insolubles problèmes de logement et de ravitaillement. Les uns ont campé, les autres ont couché dans leur voiture, les organisations de charité les ont nourris. Ailleurs, d'autres sans-emploi retournent dans leur région d'origine, jadis quittée pour des raisons économiques. Ainsi les Appalaches voient revenir des fils prodigues attirés par le boom du charbon, insuffisant cependant pour les employer tous. En Floride, « ils » se sont trouvés si nombreux à travailler temporairement au ramassage des agrumes que les surplus ont battu tous les records. Il a fallu diminuer les salaires et la durée du travail.

Ces nomades économiques, à la différence de ceux des années 30, ne sont pas des « marginaux », ceux dont la société a fait des vagabonds ou qui ont préféré cette existence précaire. La grande majorité est issue des classes moyennes. Ils étaient récemment de respectables petits propriétaires ayant pignon sur rue. La bourrasque économique les a déracinés. Incapables de payer le loyer, la voiture, l'éducation des enfants, certains ne voient d'autre issue que dans la fuite. Ils sont partis à la cloche de bois avec l'intention de payer plus tard leurs dettes. Mais souvent, leurs économies épuisées et leur voiture en panne, ils vont à la dérive, vivant de charité, couchant dans leur voiture ou dans les asiles des organisations de bienfaisance, ou encore rêvent à la belle étoile comme le héros de *Des souris et des hommes*, de Steinbeck, de la petite maison, de la cabane des lapins jouant dans l'herbe, enfin, « chez soi »...

Les vertus retrouvées

« Make it do, do without » (faire « avec » et faire « sans »). La vieille expression familière est redevenue d'actualité. La frugalité, le renoncement, le sens de l'économie, une certaine austérité, ces traditionnelles vertus américaines refleurissent dans les temps difficiles. La crise a ainsi fait la prospérité des cordonniers, des électriciens, des plombiers, des hommes à tout faire et de tous les réparateurs en général. Les avocats spécialisés dans les banqueroutes ne chôment pas, eux, tout comme les agents du contentieux chargés de faire payer les mauvais débiteurs.

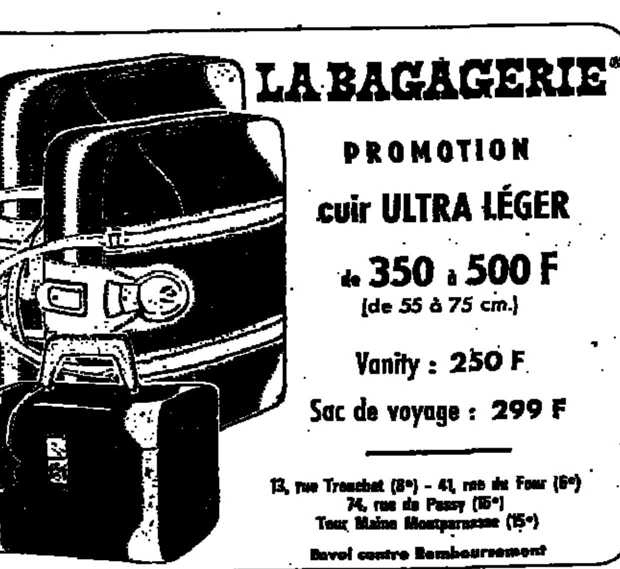
La récession et le chômage ont, en outre, changé les habitudes alimentaires. On mange moins de viande, mais davantage de pâtes, comme en témoigne la montée rapide de la consommation des spaghetti (de 7 à 9 % en un an). La mayonnaise qui accompagne les sandwiches ainsi que les céréales sont très demandées par ceux qui veulent se nourrir à bon marché. Et dans les jardins on sème des légumes plutôt que des fleurs.

La récession n'est pas seulement un facteur d'une tension sociale créée par l'âpre compétition pour obtenir ce produit rare qu'est devenu le travail. Elle stimule aussi les réflexes de solidarité parmi ses victimes. Dans de nombreuses entreprises, les travailleurs ont accepté des réductions de salaire pour éviter le licenciement de leurs camarades en surnombre. Les coopératives d'achat se développent, assurant à leurs membres des produits alimentaires à des prix inférieurs de 30 % à ceux des supermarchés. Des « communes » se forment parfois entre proches parents, comme un père et ses deux fils mariés.

Finalement, la récession a ravivé les vieilles qualités traditionnelles d'endurance et d'invention, bref un état d'esprit de pionniers. Fermes dans l'adversité, de très nombreux Américains, loin d'accepter passivement le « glas » économique, se débrouillent, font flèche de tout bois, retournent à l'école pour apprendre un nouveau *métier* ou élargir leurs compétences, manifestant beaucoup de vitalité et d'ingéniosité.

Après trente ans de plein emploi, ce pays est surpris par une récession grave, sans comparaison certes avec la grande crise des années 30, suffisante cependant pour réveiller des souvenirs de cauchemar chez ceux qui l'ont vécue et permettre à la *Pravda* de sortir de ses tiroirs le même article, à peine retouché, paraissant à intervalles réguliers, sur *« la crise finale du capitalisme »*. Pour les jeunes générations, l'épreuve est inattendue. Apparemment les « coussins » mis en place depuis Roosevelt n'ont réussi que partiellement à amortir le choc. Le réveil est amer pour ceux qui croyaient entrer dans une période de prospérité illimitée, marquée seulement de quelques à-coups. Mais, malgré les diagnostics et les prévisions contradictoires des hommes politiques et des économistes, la population subit l'épreuve avec une maturité retrouvée. Peut-être était-il temps d'abandonner les lunettes roses et de sortir des phantasmes du *« rêve américain »*.

FIN.



Canada

Les conclusions de l'enquête sur les syndicats alourdissent le climat social au Québec

L'Assemblée nationale du Québec a voté, le 13 mai, une motion spéciale suspendant l'étude de projets de loi autres que ceux concernant l'industrie de la construction. Les deux projets de loi jugés prioritaires, rédigés par le gouvernement, prévoient la mise sous tutelle administrative de quatre syndicats de la construction et l'impossibilité pour une personne possédant un casier judiciaire d'accéder à une fonction de responsable syndical pendant un certain temps.

Ces projets de loi font suite à certaines des recommandations d'une commission chargée d'enquêter sur la violence et la corruption dans le monde de la construction. En réponse aux intentions gouvernementales, les membres des syndicats de la construction affiliés à la Fédération des travailleurs du Québec ont cessé, depuis jeudi 15 mai, tout travail sur les plus importants chantiers de construction de Montréal, en particulier ceux où se dérouleront les Jeux olympiques de 1976.

De notre correspondant

Montréal. — Un an après avoir commencé ses travaux, la commission d'enquête sur l'exercice de la liberté syndicale dans l'industrie de la construction — plus couramment désignée sous le nom de « commission Cliche », du nom de son président, le juge Robert Cliche — a remis au premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, un volumineux rapport qui formule cent trente-quatre recommandations pour restaurer la liberté syndicale dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics.

Mise en place en mai 1974, après le sabotage du camp L.G. 2 (environ 35 millions de dollars de dommages), où sont logés la majorité des ouvriers du chantier hydro-électrique de la baie James, la commission Cliche devait étudier les causes de la violence qui régnait depuis plusieurs années sur les chantiers et qui oppose souvent les deux principaux syndicats du Québec, la Fédération des travailleurs du Québec (F.T.Q.) et la Confédération des syndicats nationaux (C.S.N.). L'enquête allait vite révéler que le problème était beaucoup plus grave qu'une simple rivalité entre deux centrales syndicales.

Au moment des événements du camp L.G. 2, en mars 1974, il était déjà de notoriété publique que la F.T.Q. cherchait à obtenir le monopole de la représentation syndicale sur certains chantiers, et en particulier sur le plus important, celui de la baie James. Au cours des soixante-huit séances publiques de la commission, on a appris comment les dirigeants de plusieurs syndicats de la construction, affiliés à la F.T.Q., étaient parvenus à leurs fins : en traitant directement avec les pouvoirs publics et avec les entrepreneurs, les associations patronales, en l'absence des autres centrales syndicales, ce qui, bien entendu, est contraire à la législation du travail, qui précise que toutes les parties intéressées doivent être invitées aux négociations.

Connaissant les moyens de pression que pouvait utiliser la F.T.Q. sur les chantiers, le patronat était prêt à s'entendre avec cet interlocuteur privilégié qui lui promettait la paix sur les lieux de travail en échange d'une reconnaissance de son monopole syndical, c'est-à-dire, entre autres choses, le droit de recruter exclusivement des ouvriers affiliés à la F.T.Q. (principe du « closed shop », souvent pratiqué par les syndicats américains).

Les pouvoirs publics compromis

Si l'attitude du patronat peut facilement s'expliquer, on ne peut en dire de même des pouvoirs publics, qui ont conclu à plusieurs niveaux (sociétés d'Etat, ministère du travail, office départemental de la construction et même cabinet du premier ministre) des accords illégaux avec la F.T.Q. Les deux hauts fonctionnaires les plus critiqués dans les rapports de la commission ne sont pas n'importe lesquels, puisqu'il s'agit du ministre du travail, M. Jean Cournoyer, et de l'ancien conseiller spécial du premier ministre lui-même, M. Paul Desrochers.

Celui-ci surtout est accusé d'être à l'origine des négociations entre les dirigeants de la F.T.Q. et ceux des sociétés d'Etat québécoises chargées des travaux à la baie James (la Société d'énergie de la baie James et l'Hydro-Québec). Ces négociations se poursuivirent pendant six mois, mais les interlocuteurs ne parvinrent pas à s'entendre sur le marchandage qui en était l'enjeu : la F.T.Q. obtenait le monopole syndical à la baie James à condition de s'engager à empêcher toute grève sur le chantier pendant dix ans. Sans consulter la base, les dirigeants de la F.T.Q. auraient signé ce pacte si les sociétés d'Etat leur avaient accordé, outre le monopole syndical pour les négociations des conventions collectives dans le secteur de la construction, le monopole de l'embauche sur les chantiers. Les exigences étaient exorbitantes des deux côtés, mais, malgré l'échec des négociations, elles sont révélatrices du climat qui règne sur les chantiers du Québec.

Qui donnera le « coup de balai » ?

La commission Cliche accuse plus particulièrement un des dirigeants des syndicats de la construction affiliés à la F.T.Q. d'être à l'origine du climat de violence. Il s'agit de M. André Desjardins, qui a réussi à contrôler les chantiers et les centres de décision de la F.T.Q. en plaçant partout des hommes à lui, dont les casiers judiciaires sont en général chargés, ce qui a permis à la pègre de pénétrer le milieu syndical et d'y pratiquer le racket sous toutes ses formes. Pour M. Desjardins, une seule chose comptait : obtenir le monopole syndical.

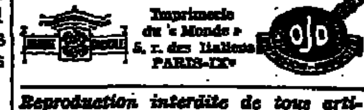
Pourquoi la base ne réagit-elle pas ? Parce que M. Desjardins avait réussi à donner de lui-même l'image d'un chef puissant « *capable de mater les employeurs et de leur arracher le plus d'augmentations de salaires possibles* ». Pour la commission, c'est là « *le pire aspect de la déchéance syndicale : l'oppression du travailleur par son propre chef syndical* ».

Les conclusions du rapport sont surtout sévères à l'égard de la F.T.Q., dont plusieurs fédérations devraient être, selon les recommandations du rapport, soumises à un contrôle gouvernemental pour éliminer les indésirables. Bien qu'elle soit à l'origine des plaintes déposées contre la F.T.Q., la Confédération des syndicats nationaux (C.S.N.) s'oppose très fermement à toute intervention de l'Etat dans les affaires syndicales, préférant que la F.T.Q. procède elle-même au « coup de balai » qui s'impose. Les dirigeants de la C.S.N. pensent d'ailleurs que la F.T.Q. sera obligée d'agir sous la pression d'une opinion publique scandalisée par les agissements de certains dirigeants, d'ailleurs violemment conspués par les 15 000 personnes qui participaient aux manifestations du 1er mai à Montréal. Mais les dirigeants de la C.S.N. craignent aussi que le gouvernement et le patronat, trop ménagés à *leur goût* par la commission, ne profitent des sentiments du public pour contrôler davantage l'action de tous les syndicats.

Le gouvernement de Québec ne sort pas blanchi de cette enquête. Il semble prêt à profiter des recommandations de la commission pour faire oublier à l'opinion le rôle de certains de ses membres ou collaborateurs directs. M. Bourrassa s'est dit prêt à « *déclarer la guerre aux syndicats* », si cela apparaissait nécessaire pour faire respecter la loi.

BERTRAND DE LAGRANGE.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

AFRIQUE

L'ANGOLA AU BORD DE L'INDÉPENDANCE

IV. — L'ombre de Kinshasa

Les rivalités entre les trois mouvements de libération de l'Angola sont entretenues et aggravées par les intrigues étrangères. L'enclave de Cabinda, riche en pétrole, suscite d'autre part de nombreuses convoitises. (« Le Monde » des 14, 15 et 16 mai). Deux pays, le Zaïre et le Congo jouent, de ce point de vue, un rôle particulier.

De notre envoyé spécial GILBERT COMTE

Dans l'un des faubourgs populeux de Pointe-Noire, l'avenue Moe-Pratt coupe d'un goudron rectiligne un océan de masures basses entre deux rangs de cocotiers. Le long des trottoirs poussiéreux, crevassés, quelques bambous aux couleurs vives, le croissant de l'Islam au fronton de certaines boutiques tenues par des Maliens ajoutent une note sahélienne assez inattendue dans ce port d'Afrique équatoriale.

Le FLEC des pauvres gens

Face au populaire Bar Kronenbourg, une porte en tôle ondulée du plus misérable aspect grince avant de s'ouvrir sur un étroit passage en terre battue, boueux les jours de pluie. Quelques gamins tout nus s'ébattent par terre, au milieu des canards et des poules. Allongées sur des nattes, à même le sol, de jeunes mères en pagne tressent en courtes mèches leurs cheveux crépus. D'ici à Dakar, des habitations semblables, à mi-chemin entre la case rurale et l'antre du bidonville, étendent leur morne lèpre autour des capitales. Celle-ci possède simplement l'exceptionnelle originalité d'accueillir au Congo le siège du fameux Front de libération de l'enclave de Cabinda (FLEC).

Autour d'une table de bois blanc recouverte de toile cirée, huit hommes, entre vingt-cinq et cinquante ans, en pantalons sans plis et chemises à manches courtes, aux mains calleuses d'ouvriers, de paysans, écoutent l'un des leurs arrivé le jour même du Cabinda, distant d'à peu près deux cents kilomètres.

Avec leurs fronts soucieux, leur regard honnête, ils incarnent l'autonomisme de leur petite patrie dans sa naïveté populaire, mais aussi son impuissance, son désarroi. Incapables d'arracher leur indépendance à Lisbonne par les maigres moyens d'un territoire riche en hydrocarbures mais pauvre en habitants, ils espéraient un compromis avec la métropole. D'avril à novembre 1974, le rêve parut proche de se réaliser. Ils ne se consolent pas encore de sa disparition. Sans fin, ils revivent leurs défaites, rêvent d'une énorme revanche. La moindre allusion aux pétroliers yankees soupçonnés d'agir derrière eux les plonge dans une fureur extrême.

« Si l'impérialisme nous manœuvrait, le Congo populaire approuverait-il nos revendications ? », questionne un étudiant passionné venu se joindre à ses camarades.

Cette solide objection impressionne. Le gouvernement de Brazzaville fournit en effet aux réfugiés une aide matérielle assez généreuse. Surtout, il leur donne *une irremplaçable caution socialiste*. De jeunes professeurs, nés au Cabinda, mais de nationalité congolaise comme au moins trois mille personnes à Pointe-Noire, émargent à son budget de l'éducation nationale alors qu'ils consacrent désormais tout leur temps au parti. En janvier, il autorisa symboliquement celui-ci à tenir son congrès à la très officielle chambre de commerce du Kouilou, l'un des hauts lieux de la ville.

Durant ces assises tumultueuses, *l'assemblée désavoua* M. Alexandre Tchoufou, à la fois président de la section locale et président général adjoint de la compagnie *Elf-Congo*, compromis par d'imprudents contacts avec des Français douteux. Elle désigna ensuite un conseil central de soixante membres, un secrétariat du Conseil de trois, et un Directoire de huit, organe suprême exécutif présidé par le commandant Alfred Raoul, autre Cabindais d'origine, naguère premier ministre dans son pays *d'adoption*.

Avec plus de discrétion, le village de Tchintazé abrite, près de la frontière, un camp où les autonomistes chassés de l'enclave en novembre fourbissent leurs mitraillettes et préparent la revanche. Deux installations semblables fonctionnent dans le même but, mais plus mystérieusement, à Tshéla et Moanda, au Zaïre. En dépit de vieux désaccords sur d'autres sujets avec ses voisins de Brazzaville, le général Mobutu patronne comme eux les *séparatistes*. Il semble lui aussi croire en leur triomphe.

« Le courageux Ranque Franque »

En comparaison du FLEC, humble, populaire, presque indigent de Pointe-Noire, sa délégation installée à Kinshasa prospère dans le contraste d'une heureuse opulence. Chaque semaine, les antennes locales diffusent puissamment vers la patrie perdue son émission radiophonique *la Voix du Cabinda. Dans le quartier de Limété*, ses adhérents disposent d'une élégante et spacieuse villa verte enfouie dans les feuillages. Géant affable, large d'épaules, bâti en athlète, son visage rond barré d'une moustache drue, son *fondateur* historique, le « courageux Ranque Franque », règne sur ces lieux par la bonhomie d'un patriarche plutôt qu'avec la flamme d'un révolutionnaire.

Ce commerçant à l'aise ressemble au moins à ses modestes admirateurs *de Pointe-Noire par* une simplicité rustique exempte de tout machiavélisme, des convictions absolues, droites, sans malice.

Néanmoins, il éprouve autant d'embarras qu'eux à expliquer sans faux-fuyants ni tergiversations pourquoi son parti ne tint pas tête vingt-quatre heures aux sept cents guérilleros du M.P.L.A., quand tout Cabinda souhaitait sa victoire en novembre.

« Une résistance à mort exposait nos cadres à l'extermination, plaide-t-il faiblement. *Leur petit nombre ne nous autorise pas à prendre d'aussi grands risques. Mais le jour viendra vite où, s'il le faut, nous montrerons comment nous savons périr.* »

Quelques camarades venus le rejoindre approuvent chaleureusement cette promesse du suprême sacrifice. Ils savent d'ailleurs parfaitement combien leurs compatriotes *demeurés dans l'enclave*, doux, pacifiques, souhaitent l'indépendance, mais répugnent à la guerre, et ne les mettront jamais en demeure de saisir un fusil.

L'œil mélancolique, fixé sur l'emblème de son mouvement, un drapeau de tissu jaune avec au centre un cercle où le soleil se lève sur quelques montagnes, leur chef constate non sans perspicacité : « *Au fond, tous nos malheurs viennent du pétrole. Si le sous-sol de notre pays n'en produisait pas une seule goutte, son avenir ne gênerait personne en Angola.* »

En mars dernier, ses partisans installés à Pointe-Noire le rejoignirent chez le général Mobutu. Jusqu'à aujourd'hui, cette relative unification du mouvement ne le rend pas beaucoup plus offensif.

Faute d'une population belliqueuse, résolue à se battre pour sa liberté, le destin du territoire ne se décidera donc ni à l'intérieur de ses frontières ni dans les bureaux du FLEC, peuplés à Pointe-Noire comme à Kinshasa de braves gens honnêtes, sincères, mais sans forces, eux aussi, et ingénus comme la section bonapartiste de Villeneuve-Saint-Georges. Comparé à leur faiblesse militaire, le slogan « l'indépendance ou la mort » qu'ils affichent hardiment relève même, au premier abord, *d'un irréalisme donquichottesque*.

Le spectre du Biafra

Mais cette violence toute verbale autorise aussi leurs alliés zaïrois et congolais à soutenir avec plus de vraisemblance une *position de médiateurs modérés*, raisonnables.

Conformément à ce système, ils patronnent avec discrétion auprès de l'Organisation de l'unité africaine — O.U.A. — un projet de référendum dans l'enclave, sous contrôle international. Ce plan, chaleureusement accepté par M. Ranque Franque, suscite de vives inquiétudes à Luanda. Nul n'y doute, en effet, qu'il donnerait une écrasante majorité au FLEC et à l'indépendance. A deux ou trois exceptions près, les autres responsables du continent noir se montrent peu pressés de suivre MM. Mobutu et Ngouabi sur cette voie qu'ils estiment dangereuse.

Malgré une connaissance très complète du dossier angolais, l'intérêt exceptionnel qu'il porte personnellement aux îles Sao-Tomé et Principe, dont il préconisa l'indépendance, le président du Gabon, M. Albert-Bernard Bongo, se montre très circonspect à ce sujet. Probablement seul parmi les dirigeants africains, il entretient pourtant de bons rapports avec tous les mouvements aux prises à Luanda, dans la conviction qu'une guerre civile entre eux ébranlerait la paix des pays voisins.

Ailleurs, ses pairs craignent la répétition à Cabinda d'une entreprise sécessionniste dangereuse pour eux-mêmes, qu'ils condamnèrent à deux reprises, au Katanga et au Biafra. Là aussi l'histoire la géographie justifaient des séparatismes extrêmement populaires. Mais les chefs des nouveaux Etats estimèrent alors qu'un succès de Tshombé ou d'Ojukwu encouragerait d'autres irrédentismes latents, épars à l'intérieur de leurs propres Républiques.

Les Cabindais et leurs amis récusent le parallèle avec un argument de valeur. Le particularisme lunda en 1960, comme celui des Ibos huit ans plus tard, figuraient à l'intérieur des pays dont ils prétendaient sortir. En revanche, l'enclave n'appartient pas physiquement à l'Angola, qui ne possède pas un seul kilomètre de frontière commune avec elle. Cependant, son *émancipation politique* produirait au sud du Sahara un effet moral analogue à celui qu'aurait obtenu le triomphe de tentatives semblables voici quinze ou huit ans.

Le piège

Aucun des trois partis nationalistes représentés à Luanda dans le gouvernement de transition établi sous le contrôle du haut commissaire portugais Silva Cardoso n'assiste d'un cœur tranquille à ces manœuvres diplomatiques. Une victoire du FLEC leur enlèverait de substantiels revenus pétroliers. Elle équivaudrait pour eux à un désastre économique. Les relations étroites entretenues par le Front national de libération de l'Angola — F.N.L.A. — avec les *autorités de Kinshasa* et celles du Mouvement populaire de libération de l'Angola — M.P.L.A. — avec celles de Brazzaville empêchent néanmoins deux d'entre eux de réagir immédiatement.

Au cours des quatre dernières années, leurs chefs, MM. Holden Roberto et Agostinho Neto, reçurent *respectivement* du général Mobutu et du commandant Ngouabi des secours indispensables au combat contre les Portugais. La conquête du pouvoir les dresse désormais l'un contre l'autre, dans une lutte implacable où de semblables appuis restent nécessaires. Cette dépendance les paralyse donc, au moment où leurs vieux alliés aident simultanément les autonomistes.

Cependant, ils regimbent sous la contrainte. Au Cabinda même, *les hommes du M.P.L.A. traquent* impitoyablement les fidèles de M. Ranque Franque. Ceux-ci évaluent à douze au moins le nombre des leurs sommairement abattus *depuis* janvier. Au F.N.L.A. même, une très importante personnalité proche du gouvernement de transition, mais désireuse de garder l'anonymat, affirmait voici peu : « *Nous n'accepterons jamais qu'un référendum remette en cause l'appartenance de l'enclave à l'Angola. Si nos amis du Zaïre commettent l'erreur d'appuyer ce projet, nous demanderons aussitôt le rattacheme[nt] de leurs provinces méridi[o]nales à notre propre pays[...] offrirons nous aussi qu'un scru[tin] populaire sous contrôle intern[a]tional en décide préalableme[nt]. Nous sommes sûrs de gagner !* »

Pendant ce temps, les auto[no]mistes déploient une active pr[o]pagande au dehors, discrète m[ais] efficace, et rencontrent dep[uis] peu des sympathies inattendue[s à] Bangui, en Côte-d'Ivoire...

Forces incontrôlables

Dans l'enclave comme à Lua[nda] même, les faiblesses du F.N.[L.A.] et du M.P.L.A. profitent d'ab[ord] à leur concurrent commun Jo[nas] Savimbi, fondateur de l'Un[ion] pour l'indépendance totale [de] l'Angola — UNITA, — désir[eux] d'apparaître dans les conflits [...]tionaux comme le seul arb[itre] possible. Libre de toute allégea[nce] envers les Congolais et les Zaï[rois], cet habile personnage dis[pose] d'une marge de manœuvre *supérieure à celle des autres m[ou]*vements. Il peut, tout à son [...] préconiser un centralisme fa[rou]che ou un fédéralisme de [...] aloi, sans paraître obéir à au[cune] espèce d'ingérence étrangère.

Son second, Nzau Puna, délégué dans le Collège prési[den]tiel du gouvernement de tra[nsi]tion, M. José Ndélé, appartien[nent] l'un et l'autre à la haute ar[isto]cratie cabindaise. Leur pos[ition] familiale les met facilement [en] rapport avec des sympathis[ants] *irrésolus du FLEC*, et réserve [d'in]nombrables possibilités de [mar]chandages. Depuis son install[ation] sur place, en février, l'U[NITA] s'offre le luxe de protége[r des] Cabindais poursuivis pa[r le] M.P.L.A. et se taille ainsi [une] assez belle popularité.

Il faudrait cependant beau[coup] de naïveté pour croire qu'un [Ca]binda détaché de son pay[s ne] tomberait pas très vite sous [une] autre tutelle. Cet Etat de [...] habitants étendu sur 7 270 [...] éprouverait par exemple qu[elque] mal à défendre son indépen[dance] réelle avec sur sa frontiè[re le] puissant Zaïre, fort de 13 [mil]lions de citoyens, plongé d[epuis] plusieurs mois dans de grave[s em]barras économiques, et fort [dési]reux lui aussi d'avoir du pé[trole].

Qu'une telle évolution emp[runte] plus douces, d'un aimable p[...] les procédures brutales de [l'an]nexion pure et simple, ou [...]torat importe peu en la cir[cons]tance. La décolonisation p[ortu]*gaise libère sur ce point pa[...]* de la côte africaine des app[étits] et des craintes vraiment trè[s ex]plosifs.

F I N

(Publicité)

Le Conseil d'Administration [et] les Membres de l'Association [Na]tionale des Anciens d'Indoch[ine] (A.C. et V.G.), profondément ém[us] par les événements qui vienn[ent] de se dérouler au Cambodge [et] au Sud - Vietnam, souhaite[nt] apporter leur concours aux aut[res] organismes qui se consacrent [...] la même tâche, en vue de se m[et]tre à la disposition des réfugi[és].

Ces réfugiés, à leur arrivée [en] France, ont des problèmes dif[ficiles] à résoudre, notamment po[ur] régulariser des situations adm[i]nistratives parfois complexes [...] pour retrouver dans notre pays [un] équilibre stable, emploi, lo[ge]ment, etc.

L'Association demande aux pe[r]sonnes qui pourraient consac[rer] un peu de leur temps à ce[tte] œuvre de bien vouloir se fa[ire] connaître.

Elle remercie par avance to[us] ceux qui se sentent concern[és] par ces douloureux événements. Toutes les bonnes volontés sero[nt] les bienvenues.

Les communications et corre[s]pondances sont à adresser a[u] siège de l'ANAI, 12, rue Vé[...] lay, 75008 Paris. Tél. 522-79-[...]

AFRIQUE

Côte-d'Ivoire

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE SUCCÉDERA AU CHEF DE L'ÉTAT EN CAS DE VACANCE

Abidjan *(Reuter)*. — Aux termes d'un projet de loi adopté mercredi 14 mai en conseil des ministres, le président de l'Assemblée nationale ivoirienne succédera au chef de l'Etat, en cas de vacance. Ce texte, qui modifie l'article 11 de la Constitution, sera soumis à la ratification de l'Assemblée.

Cette décision témoigne du souci du président Houphouët-Boigny de préparer sa succession en officialisant le rôle de deuxième personnage de l'Etat que joue M. Philippe Yacé, président de l'Assemblée.

La modification de l'article 11 de la Constitution intervient à quelques mois du sixième congrès du parti unique, le parti démocratique de Côte-d'Ivoire (P.D.C.I.), qui précédera les élections présidentielles et législatives.

En octobre 1970 déjà, au dernier congrès du parti, M. Houphouët-Boigny, qui fêtera son soixante-dixième anniversaire le 18 octobre, avait laissé entrevoir son intention de prendre sa retraite.

[Président de l'Assemblée nationale, secrétaire général du parti unique depuis 1959, M. Yacé est né en 1920. Diplômé de l'école William-Ponty de Dakar, il a été membre de l'Assemblée territoriale ivoirienne de 1952 à 1958, puis député de la Côte-d'Ivoire à l'Assemblée constituante (1958-1959). Elu président de l'Assemblée nationale ivoirienne en 1960, il a été nommé président de la Haute Cour de justice en 1963. M. Yacé a été sénateur de la Communauté de 1959 à 1961.]

● *Mme Marthe Moumié*, veuve de Félix Moumié, ancien dirigeant du parti d'opposition Union des populations du Cameroun (U.P.C.), assassiné à Genève en 1960, a déclaré le 4 mai au bureau de l'Agence France-Presse à Yaoundé qu'elle vivait libre et bien traitée, contrairement à ce qu'avait indiqué M. Woungly-Massaga, responsable de l'U.P.C. clandestin *(le Monde* du 26 avril). Un de nos lecteurs nous précise que Mme Moumié vit actuellement dans sa famille, à Ebolowa. Elle milite, dit-il, au sein de l'Organisation des femmes de l'Union nationale camerounaise.

● ERRATUM. — C'est par erreur que, dans l'article publié dans *le Monde* du 8 mai, sous le titre « M. Giscard d'Estaing a renforcé l'image d'une diplomatie orientée vers le tiers-monde », la question posée à Rabat au président français concernant le Sahara espagnol a été attribuée à un journaliste marocain. Elle avait en fait été posée par M. Pedro Gonzalez, journaliste espagnol, correspondant de la radio nationale et télévision espagnole à Paris.

EUROPE

Hongrie

Un économiste, M. Lazar, succède à M. Fock à la tête du gouvernement

De notre correspondant

Vienne. — Le conseil présidentiel, direction collégiale de l'Etat hongrois, a libéré M. Jenoe Fock de ses fonctions de président du conseil, à la demande de l'intéressé, en raison de son état de santé, annonce un communiqué publié jeudi soir 15 mai à Budapest. M. Fock dirigeait le gouvernement depuis huit ans. Son départ entraîne un certain nombre de changements dans la composition du conseil des ministres.

Son successeur, M. Gyoergy Lazar, exerçait une triple responsabilité : ses fonctions de vice-président du conseil vont à M. Gyula Szeker, un spécialiste de l'industrie lourde, âgé de cinquante ans, dont le poste ministériel devenu vacant n'a pas encore trouvé de titulaire ; ses attributions de chef de la planification passent à M. Istvan Huszar (quarante-huit ans), qui exerçait jusqu'à présent, en sa qualité de vice-premier ministre qu'il conserve, le contrôle technique de la politique économique et qui avait été pendant de longues années à l'Office national de statistiques. M. Lazar représentait aussi la Hongrie auprès du COMECON : on ne lui a pas donné, pour le moment, de successeur dans ce domaine.

Le nouveau premier ministre, qui est âgé de cinquante et un ans, huit ans de moins que M. Fock, avait donc d'importantes responsabilités dans le secteur économique. Né à Isaszeg, de souche ouvrière, il a adhéré au parti communiste en 1945. Il est entré dans les services de l'Office national du Plan dès la création de cette institution en dix ans de nombreux échelons 1948. Il a gravi en l'espace de dix ans de nombreux échelons et en est devenu, en 1958, le vice-président, après s'être fait une solide réputation de spécialiste des investissements, des finances et du code du travail.

Il a moins directement que d'autres participé à la mise au point de la « nouvelle méthode économique » prônée en 1968 et prudemment abandonnée en partie depuis. Il fut nommé ministre du travail en 1970 avant d'assumer, après son entrée au comité central du parti l'année suivante, la vice-présidence du conseil et en 1973 la direction du comité d'Etat du Plan. Le retour à des théories plus « orthodoxes » dans l'économie sensible depuis le congrès du parti de mars dernier, a sans nul doute facilité la promotion de M. Lazar, qui n'appartient pas à l'équipe des « réformistes », dont les figures de proue ont déjà été limogées.

M. Lazar est entré au bureau politique du parti il y a deux mois, au moment du congrès. Le départ de M. Fock était attendu depuis l'autocritique qu'il fit devant les assises du parti *(le Monde* du 20 mars), de même que la nomination de M. Lazar. Ce qui l'était moins, c'est le calendrier de l'affaire. On pensait généralement que le chef du gouvernement garderait ses fonctions jusqu'aux élections législatives du 15 juin. On disait qu'il serait alors nommé président du Conseil patriotique populaire, l'organisation qui coiffe les forces politiques et syndicales ainsi que les mouvements sociaux du pays. Les observateurs s'interrogent, de ce fait, sur les raisons qui ont amené la direction hongroise à avancer cette décision. Celle-ci apparaît, en tout cas, comme le signe de ce que « quelque chose » s'est passé. Mais on ne dispose pour l'heure d'aucune indication.

(Intérim.)

PORTRAIT

M. JENOE FOCK

Un réformateur pondéré et discret

De notre correspondant

D'allure sobre, presque britannique, toujours un peu effacé, M. Jenoe Fock semblait incapable de s'emporter. Devant l'Assemblée extraordinaire des Nations unies, à New-York, en juin 1967, ce spécialiste des affaires économiques affichait la même expression soigneusement appliquée que le 18 mars dernier, lorsqu'il faisait son autocritique devant le congrès du parti et préparait ainsi son départ. A l'âge de cinquante-neuf ans, il quitte la direction du gouvernement qu'il exerçait depuis le 14 avril 1967.

Pour un pays qui a délibérément choisi de sacrifier toute originalité en matièr ede politique extérieure afin d'apporter du bien-être à la population grâce à la « nouvelle méthode économique » d'inspiration relativement libérale, entrée en vigueur en 1968, M. Fock était un président du conseil parfait.

Né en 1918 à Budapest, M. Fock adhéra au parti communiste, alors illégal. En 1940, il fut condamné à trois ans de prison pour ses activités politiques. Après la guerre, il commença sa carrière dans les services gouvernementaux et devint assez rapidement vice-ministre de l'industrie mécanique. Après un bref passage au commerce extérieur et un séjour à Berlin-Est, où il dirigea le bureau commercial hongrois, il entra dans l'appareil des syndicats, dont il devint secrétaire général.

Après l'arrivée de M. Kadar au pouvoir, M. Fock entra en février 1957 au secrétariat du comité central, qu'il quitta en 1961 pour être nommé vice-premier ministre. Quatre mois plus tard, il devint également membre du bureau politique du parti.

Lorsque M. Kadar abandonna, en 1965, la direction du gouvernement, on chercha un économiste pour l'y remplacer. Après un intérim terne assuré par M. Gyula Kallai, le choix se porta sur M. Fock.

Prudemment, mais avec obstination, il se range dans le camp des réformateurs qui élaboraient alors la nouvelel méthode économique, dont la mise en œuvre devait rapidement susciter les réserves de l'Union soviétique Le début du déclin de M. Fock paraît se situer en mars 1972, lorsqu'à Moscou, il se serait opposé à M. Brejnev en ce qui concerne les problèmes économiques, et en particuliers ceux relatives aux livraisons par l'U.R.S.S. de matières premières

L'arrivée en Hongrie du secrétaire général du P.C. soviétique, en novembre de la même année, marqua le début des « correctifs », apportés d'abord en sourdine, puis de plus en plus ouvertement, par la Hongrie à sno système original. La sévère autocritique faite par M. Fock le 18 mars dernier devant le congrès du parti, et en présence de M. Brejnev à la tribune d'honneur, a marqué la conclusion quelque peu prématurée de cette carrière. En tout cas, M. Janos Kadar, qui est pour Moscou le gage de la fidélité et pour le peuple magyar celui du bien-être, assiste ainsi à la disparition de l'un des rares compagnons de route qui lui restaient encore.

(Intérim.)

● *Six lauréats du prix Nobel* ont adressé un télégramme aux dirigeants soviétiques leur demandant d'autoriser Mme Elena Sakharov, épouse de l'académicien soviétique, à se rendre en Italie pour y subir une opération.

● ERRATUM. — Dans le compte rendu des manifestations organisées à Vienne pour le vingtième anniversaire du traité d'Etat, une confusion nous a fait écrire que M. Lalouette était ambassadeur à Vienne, poste occupé par M. Jordan. M. Lalouette était haut commissaire adjoint en Autriche et représentant de la France à la conférence des ambassadeurs chargée de l'élaboration du traité d'Etat.

Espagne

VINGT-SIX AVOCATS SONT ARRÊTÉS A MADRID

Madrid *(A.F.P.)*. — Vingt-six avocats, qui s'étaient réunis à Madrid pour étudier la nouvelle loi sur les collèges professionnels, ont été arrêtés, le jeudi 15 mai.

Parmi eux figurerait notamment M. Amandino Rodriguez Armada, qui fut le défenseur du dirigeant communiste espagnol exécuté Julian Grimau. Toute réunion de plus de dix-neuf personnes, en Espagne, doit faire l'objet d'une autorisation spéciale de la police.

Allemagne fédérale

Le mot d'ordre «solidarité avec les États-Unis» domine le débat du Bundestag sur l'OTAN

De notre correspondant

Bonn. — « *Solidarité avec les Etats-Unis !* » Tel a été le mot d'ordre de tous les orateurs — qu'ils appartiennent à la coalition gouvernementale ou à l'opposition — qui sont intervenus, le jeudi 15 mai, au Bundestag dans le débat sur l'alliance atlantique. Cette discussion, prévue depuis fort longtemps, devait porter, à l'origine, sur les décisions de l'OTAN en 1974. Après la victoire des révolutionnaires vietnamiens et cambodgiens, et à quinze jours du « sommet » atlantique de Bruxelles, elle a pris une autre tournure.

Bien qu'ils ne veulent rien en laisser paraître, les Allemands de l'Ouest, qui en dernière analyse s'en sont toujours remis aux Américains pour leur défense, sont inquiets. Ils ne peuvent manquer de faire un rapprochement entre le Vietnam et Berlin. Sans doute la Bundeswehr est-elle l'armée conventionnelle la plus puissante d'Europe occidentale, mais la République fédérale considère qu'elle ne peut renoncer à la présence des troupes américaines sur son sol et à la garantie du « parapluie atomique » des Etats-Unis. Pour conserver l'une et l'autre, elle a toujours été disposée à payer un lourd tribut financier et politique.

« *Le revers enregistré par les Etats-Unis en Indochine ne change rien à la situation en Europe* », ont déclaré, en même temps, M. Genscher, ministre des affaires étrangères, M. Brandt, président du parti social-démocrate, et M. Carstens, président du groupe parlementaire chrétien-démocrate. Mais cette affirmation ressemble fort à de l'autosuggestion. « *L'examen critique que l'Amérique entreprend elle-même n'est pas un signe de faiblesse*, a dit M. Brandt, *les Etats-Unis en tireront au contraire une nouvelle force. Les Européens et les Américains ne doivent pas se laisser entraîner dans une crise de confiance réciproque. C'est justement au moment des difficultés que les Etats-Unis ont besoin de l'amitié de leurs alliés.* »

Obtenant l'assentiment de l'opposition comme des partis de la coalition, M. Genscher a rappelé les principes fondamentaux de la politique étrangère ouest-allemande, mais il a insisté sur l'effort que l'Europe devait faire pour sa défense. Les dirigeants allemands, qui sont les seuls à remplir totalement leurs devoirs budgétaires vis-à-vis de l'OTAN, sont en effet inquiets de la diminution des budgets militaires dans d'autres pays européens. Pour eux, l'introduction de la défense dans la coopération politique européenne ne saurait se concevoir sous une forme indépendante de l'OTAN. « *Une Europe unie ne serait pas une alliance à côté de l'Alliance*, a déclaré M. Genscher, *mais elle contribuerait au renforcement de l'Alliance par une augmentation de l'apport européen. Même quand il y aura une union européenne, l'Europe et les Etats-Unis formeront pour leur sécurité et pour leur interdépendance économique une communauté de destins créée pour durer* », a conclu le ministre des affaires étrangères.

Un retour « en douceur » de la France

On est loin d'une Europe assumant sa propre défense. Par « *défense européenne* », les dirigeants allemands entendent une Europe intégrée dans l'OTAN qui, au mieux, apporterait une garantie supplémentaire à la sécurité de la République fédérale. Il semble, d'ailleurs, que l'idée d'une nouvelle « *communauté européenne de défense* » relancée par certains milieux de l'opposition chrétienne-démocrate, n'aille pas au-delà de cette conception. Dans l'entourage de M. Kohl, président de la C.D.U., la garantie américaine reste — et pour longtemps — irremplaçable. La définition d'une politique européenne de défense aurait l'avantage, aux yeux des Allemands, de permettre un retour « *en douceur* » de la France dans l'organisation militaire de l'alliance atlantique, retour que les dirigeants de Bonn croient toujours pouvoir attendre de M. Giscard d'Estaing. A plus court terme, on ne serait pas fâché, en R.F.A., si le président de la République française, cédant aux sollicitations amicales, assistait au sommet atlantique de Bruxelles ou si, du moins, la France y était représentée à un niveau plus élevé que le ministre des affaires étrangères.

Les Allemands, préoccupés par l'affaiblissement de l'OTAN en Méditerranée, après la crise de Chypre et la révolution au Portugal, déploient une grande activité diplomatique. M. Caramanlis, premier ministre de Grèce, est arrivé jeudi soir 15 mai à Bonn et s'entretient ce vendredi avec le chancelier. La R.F.A. a décidé de reprendre ses livraisons d'armes à la Grèce et à la Turquie. M. Melo Antunes, ministre portugais des affaires étrangères, arrivera la semaine prochaine dans la capitale fédérale. Le gouvernement de Bonn, qui a accordé une aide de 60 millions de deutschemarks au Portugal, veut s'assurer que les déclarations de fidélité à l'OTAN faites par le mouvement des forces armées ne sont pas de vains mots.

DANIEL VERNET.

POLITIQUE

LA RÉFORME DU DROIT PÉNAL A L'ASSEMBLÉE

La justice réalise un progrès dans la voie de l'individualisation des peines, *souligne M. Lecanue*

Jeudi 15 mai, l'Assemblée nationale examine le projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de droit pénal (« le Monde » du 21 décembre 1974).

Ce texte tend à renforcer la répression et à aggraver les sanctions pénales pour certaines formes de délinquance grave : *terrorisme international, divulgation de fausses informations.* Le projet entend également limiter, pour les délinquants moins endurcis, les très graves inconvénients des courtes peines d'emprisonnement (entre quinze jours et six mois) en diversifiant la gamme des sanctions : amendes, interdictions d'exercer une activité professionnelle, interdiction de séjour, interdiction des droits civiques, civils ou familiaux, suspension ou annulation du permis de condui[re], retrait du permis de chasse.

Ce texte offre également au juge deux nouvelles possibilités : la dispense de peine et l'ajournement du prononcé de la peine. [Il] vise enfin à éliminer les obstacles au reclassement effectif d[es] condamnés.

M. GERBET (R.I.), rapporteur de la commission des lois, souligne « *l'oeuvre considérable* » accomplie par le gouvernement *et se déclare favorable à cette « réforme de qualité »* sous réserve des amendements proposés par sa commission et tout en appelant de ses voeux une véritable refonte du code pénal.

Pour M. LECANUET, ce texte s'inscrit dans le cadre de la réforme d'ensemble du code pénal et d'une adaptation à la délinquance, aux idées et aux moeurs de notre temps. Evoquant la lutte contre le proxénétisme, il souligne « *la gravité d'un mal qui porte atteinte à la dignité humaine et même à la liberté individuelle* » et qui constitue, en outre, « *un très actif foyer de délinquance* ». Dans les cas les plus graves, précise le garde des sceaux, le tribunal correctionnel aura la faculté, voire l'obligation, d'ordonner la confiscation du fonds de commerce dans lequel s'exerce la prostitution. Ce faisant, explique-t-il, il s'agit d'éviter certaines manoeuvres qui font actuellement échec aux décisions de fermeture. « *Bien entendu, les droits des tiers de bonne foi (créanciers et bailleur) seront sauvegardés* » précise M. Lecanuet, qui comprend le souhait de la commission de renforcer la sauvegarde du droit du propriétaire de bonne foi. Puis, il évoque les nouvelles formes de proxénétisme (vente en copropriété ou location à des prostituées, de studios ou d'appartements) *et* expose les modifications du code pénal destinées à les combattre.

Par ailleurs, de nouvelles compétences seront attribuées aux juridictions françaises en ce qui concerne les crimes commis à l'étranger à l'encontre d'une victime de nationalité française ou contre des agents ou des locaux diplomatiques ou consulaires français.

Quant à la divulgation de fausses informations (par exemple appel téléphonique annonçant l'existence d'une bombe ou d'un attentat), elle sera dorénavant plus sévèrement sanctionnée.

Abordant « *la partie la plus novatrice du projet* », c'est-à-dire l'individualisation des peines, le garde des sceaux plaide en faveur d'une remise en question de notre système des peines ; et ce, pour deux raisons :

— D'une part l'emprisonnement des délinquants a de nombreux inconvénients. Il convient donc de chercher des moyens de punir plus dissuasifs que la détention sans en comporter les inconvénients ;

— D'autre part, un délinquant a moins de chance de s'amender par l'exécution de sa peine que par les efforts qu'il pourrait faire pour tenter d'éviter cette exécution, de la réduire ou la faire oublier. *D'où, par exemple,* l'ajournement du prononcé de la peine, voire l'absence de peine ; l'établissement des régimes de sursis, de l'interdiction de séjour et de la réhabilitation : la réglementation nouvelle du casier *judiciaire qui cessera d'être un* obstacle à la réinsertion sociale des condamnés.

Pour le ministre de la justice, toutes ces dispositions s'inscrivent dans la continuité de notre droit et ne sont pas d'une portée systématique ou absolument générale. Il souligne, en effet, que la prison, en dépit de ses inconvénients, « *demeure la seule sanction concevable* » et la seule protection efficace de la société à l'égard des délinquants dangereux et des véritables criminels. Quant aux très courtes peines, elles ont, à son avis « *l'avantage de produire un effet de choc que les criminologues s'accordent à juger utile* ».

« *Entre ces deux hypothèses extrêmes,* précise M. Lecanuet, *se situe les condamnations entre quinze jours et six mois, qui correspondent à près de la moitié des peines d'emprisonnement. Cette catégorie de peines vise la petite délinquance.* »

Pour terminer, le ministre de la justice conteste que ce texte constitue une nouvelle « *abdication du législateur entre les mains des juges* ». Il est en effet, à son avis, de moindre risque et d'un grand avantage pratique de donner aux juges, pour l'appréciation de la sanction, une liberté plus grande que celle dont ils disposent, pour l'appréciation de la culpabilité. Ce faisant, estime M. Lecanuet, « *la justice réalise un progrès dans la voie de l'individualisation des peines qui reste incontestablement le principe conducteur fondamental d'une bonne justice* ».

Après avoir souligné le caractère expérimental de toute nouvelle mesure, il lance, pour conclure, un appel à tous ceux qui assument la responsabilité de notre justice pénale, leur exprime « *la confiance que l'Etat met en eux* », et les invite à faire preuve d'impartialité.

En séance de nuit, dans la discussion générale, M. AUDINOT (*non-inscrit*, Somme) indique qu'il se prononcera contre les dispositions, à son avis « *contestables* », concernant l'annulation ou la suspension du permis de conduire et la confiscation du véhicule.

Pour M. VILLA (P.C., Paris), il n'y a pas de solution véritable à la crise du système judiciaire « *dans le cadre d'une société fondée sur l'exploitation de l'homme par l'homme et dont l'injustice sécrète la délinquance* ».

La question de la criminalité exige une politique de prévention qui déborde largement le domaine judiciaire et implique des moyens financiers importants.

M. COT (P.S.) : un expédient contestable

« *L'été approche, il faut vider les prisons* », déclare M. JEAN-PIERRE COT (P.S., Savoie) évoquant les révoltes de l'an dernier qui, à son avis, éclairent « *une réforme bien inspirée qui risque, cependant, de devenir un expédient contestable* ». Soulignant qu'on remplace finalement la prison « *par des murs invisibles* », il demande que les droits de la défense soient renforcés et « *la loi anticasseurs* » abrogée. Et M. Cot conclut : « *Face à la montée des périls, ce texte est dérisoire. Le système se détraque. Vous êtes submergé. Faute d'une justice qui puisse dominer la situation, c'est un système policier qui se met en place.* »

Pour terminer, M. MASSOT (rad. de gauche, Alpes-de-Haute-Provence) s'interroge sur la façon dont les juges pourront appliquer ce projet, « *novateur dans de nombreux domaines* », avec les faibles moyens dont ils disposent.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée décide notamment au titre premier (répression du proxénétisme), de porter de six à dix ans le maximum de la peine d'emprisonnement encourue pour faits de proxénétisme, en cas de circonstance aggravante, et de dix à vingt ans la durée de l'interdiction d'exercice des droits civiques, civils et familiaux. A l'initiative de M. FANTON (U.D.R.) et malgré l'opposition de M. Lecanuet, les députés suppriment la *possibilité d'ordonner une fermeture seulement partielle,* « *donc inefficace* », de l'établissement utilisé en vue de la prostitution.

Ils repoussent, en revanche, un amendement communiste, soutenu par les socialistes et combattu par le gouvernement, qui aurait entraîné « *la fermeture immédiate des prisons clandestines comme celle d'Arenc* ». Il en va de même d'un amendement communiste restreignant le droit d'expulsion.

L'Assemblée adopte ensuite le titre deux qui étend la compétence pénale des tribunaux français à des crimes commis à l'étranger par des étrangers, si la victime est française. Au cours d'une longue discussion juridique entre MM. Cot et Foyer, président de la commission des lois, M. Lecanuet souligne que les auteurs de l'attentat de [La] Haye pourraient, par exem[ple], dans l'état actuel de notre co[de], séjourner en France et demeu[rer] impunis.

Après l'adoption du titre tr[ois] du projet qui sanctionne la [di]vulgation de fausses inform[a]tions, la séance est levée et [la] suite du débat renvoyé à v[en]dredi après-midi.

P. Fr.

CHOMAGE TECHNIQUE

Déplorant, tout en l'expliquant (« l'Assemblée a siégé fort tard les deux précédentes nuits ») *le petit nombre de députés — une douzaine — présents jeudi soir dans l'hémicyle. M. HAMEL, député républicain indépendant du Rhône, a demandé à M. LECANUET de reporter la discussion du projet de loi modifiant et complétant le code pénal. Il estimait, en effet,* « inconcevable » *qu'un projet aussi important,* « puisqu'il touche aux libertés », *soit voté dans de telles conditions.* « C'est extrêmement grave, *devait-il ajouter,* pour l'autorité morale des lois, qui compte autant que la forme juridique. »

Déclaration aussitôt approuvée par MM. FANTON, député U.D.R. de Paris, qui a trouvé « assez étrange » *la façon dont la conférence des présidents réglait l'ordre des travaux de l'Assemblée, et CRESSARD, député U.R.D. d'Ille-et-Vilaine, qui a observé que les textes juridiques semblaient voués aux hémicycles peu garnis, ce qui est* « fort regrettable ».

Tout en partageant les regrets des députés présents, le garde des sceaux a fait remarquer que « le gouvernement n'avait aucun moyen de contraindre les parlementaires à assister à un débat » *dont ils savaient qu'il devait avoir lieu jeudi.* « Si l'Assemblée a perdu un peu de temps au début de la semaine, ni la majorité ni le gouvernement ne peuvent en être tenus responsables », *a-t-il ajouté, faisant sans doute allusion à la suspension obtenue mardi après-midi par les députés communistes, qui entendaient ainsi protester contre la suppression de la commémoration du 8 mai 1945.*

« Le jeudi, la France est au travail, *a souligné M. Lecanuet,* et il me semble normal que l'Assemblée en fasse autant. » *Aussi a-t-il demandé que la discussion soit poursuivie jusqu'à 1 heure du matin. La demande était de droit.*

Il paraît évident que tout ne va pas pour le mieux, actuellement, à l'Assemblée, entre la majorité et le gouvernement. Après la déclaration de M. Labbé, président du groupe U.D.R., affirmant que l'Assemblée était, faute de textes à étudier, « en chômage technique » (le Monde *du 7 mai), l'* « incident » *de jeudi soir est une nouvelle preuve de la grogne majoritaire, voire parlementaire.* « Le gouvernement ferait mieux de moins parler de réformes et de les préparer plus », *estime la majorité.* « Les députés feraient bien de travailler davantage », *laisse entendre M. Lecanuet.* « La semaine dernière, *a reconnu jeudi soir M. KRIEG, député U.D.R. de Paris,* nous n'avons presque rien fait. » *Constatation regrettable. Mais si la faute en incombe au gouvernement, on s'étonnera qu'aucun des députés présents n'ait cru de son devoir de le signaler à M. Lecanuet. Il serait souhaitable qu'en cet important sujet les responsabilités soient clairement établies.*

P. Fr.

Le projet de loi d'orientation

Les députés renforcent les pouvoirs des commissions départementales chargées des handicapés

Jeudi 15 mai, l'Assemblée nationale a examiné en deuxième lecture le projet de loi d'orientation en faveur des personnes handicapées. Modifié par le Sénat (« le Monde » des 5, 12 et 18 avril), adopté le 19 décembre dernier par l'Assemblée nationale, ce texte a par ailleurs suscité les critiques des parents *d'enfants inadaptés* (« le Monde » du 6 mai).

M. JACQUES BLANC (R.I.), rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, attire surtout l'attention sur le rôle des commissions départementales, clés de voûte du projet et l'un des points de divergence entre les deux assemblées. Il se prononce ainsi contre *la disposition du Sénat confiant* leur présidence à un magistrat de l'ordre judiciaire. Il estime également nécessaire de restituer aux commissions le pouvoir d'imposer leurs décisions aussi bien à l'égard des organismes de sécurité sociale que vis-à-vis d'un établissement d'accueil. Enfin, il entend voir bien préciser dans le texte la double finalité des centres d'aide par le travail (C.A.T.) : travail et soutien médico-éducatif.

Dans la discussion générale M. GILBERT SCHWARTZ (P.C., Meurthe-et-Moselle) rappelle les propositions de son groupe. Face à ce qu'il considère comme une « *simple opération de replâtrage d'institutions désuètes* », le groupe communiste maintiendra donc son abstention.

M. ANDRIEU (P.S., Haute-Garonne) estime que le gouvernement devrait aller plus loin, notamment en ce qui concerne la garantie des ressources.

Après les interventions de MM. JOANNE (R.I., Charente-Maritime), BASTIDE (P.S., Gard) et FONTAINE (N.I., la Réunion), M. LENOIR, secrétaire d'Etat à l'action sociale, précise que la loi d'orientation se traduira, en année pleine, par une dépense supplémentaire d'environ 2 milliards de francs.

Dans la discussion des articles, les députés adoptent, à l'article 3, un amendement de la *commission* renforçant le contrôle du ministère de l'éducation sur l'enseignement dispensé dans les établissements qui accueillent des enfants handicapés.

A l'article 4 (commission *départementale de l'éducation spéciale*), l'Assemblée supprime la disposition confiant la présidence des commissions départementales à un magistrat de l'ordre judiciaire. Puis elle renforce la liberté de choix des parents quant au placement des enfants. L'Ass[em]blée oblige également la comm[is]sion à solliciter l'adhésion [des] parents ou du représentant [légal] de l'enfant.

A l'article 5, l'Assemblée [sup]prime l'instance unique in[tro]duite par le Sénat chargée [de] régler aux organismes gest[ion]naires les frais d'hébergemen[t et] de traitement dans les établ[isse]ments d'éducation spéciale.

Au cours de la discuss[ion] M. HAMEL (R.I., Rhône) sou[haite] que le remboursement de la S[écu]rité sociale soit étendu à de [nou]veaux types de matériels, [même] s'ils sont de fabrication étran[gère].

A l'article 24, l'Assemblée a[dopte] un amendement de la comm[ission] précisant la double action [(tra]vail et soutien médical) pou[rsui]vie par les centres d'aide p[ar le] travail.

A l'article 37, l'Assemblée a[dopte] un amendement du gouverne[ment] exonérant les personnes han[dica]pées placées dans un centr[e de] l'éducation professionnelle ou [dans] un C.A.T de toute particip[ation] sur les ressources personnelle[s aux] frais entraînés par leur form[ation] professionnelle et par le fonc[tion]nement de l'atelier.

A l'article 41, l'Assemblée [...] le principe de la gratuité e[t] la périodicité des examens [médi]caux exigés pour les titulaire[s du] *permis de conduire F* (véhi[cules] spécialement aménagés).

A l'issue de la discu[ssion,] M. BESSON (P.S., Savoie) [énu]mère « *les insuffisances du te[xte]* », souligne « *l'absence de con[clu]sions* » et indique que son gr[oupe] s'abstiendra. M. HAMEL [(R.I.,] Rhône) apporte, au contrair[e, le] soutien de son groupe « *à [un] projet qui se traduira par [des] progrès considérables* ». Pour [ter]miner, M. LENOIR souligne [l'im]portance des améliorations ap[por]tées par l'Assemblée concer[nant] la prise en compte des ressou[rces] provenant du travail et l'all[ège]ment de la charge des fam[illes].

L'Assemblée adopte finale[ment] le projet de loi ainsi mo[difié,] *l'opposition s'abstenant.*

● *La commission des fina[nces]* réunie, le jeudi 15 mai à l'As[sem]blée nationale, a adopté le p[rojet] de loi portant règlement déf[initif] *du budget de 1973*, les com[mis]saires socialistes s'abstenant [sur] le texte « *lié à un budget [qu'ils] avaient désapprouvé et relat[if à] des opérations terminées* ».

● RECTIFICATIF. — Da[ns le] *compte rendu du débat* [sur] l'énergie nucléaire (*le Mond[e du]* 16 mai), M. Pierre Cornet, m[en]tionné par erreur comme él[u du] Lot, est député apparenté [aux] Républicains indépendants [de] l'Ardèche ; quant à M. Edo[uard] *Schloesing, il est député réfor[ma]*teur du Lot-et-Garonne.

LA COMMISSION DE LA DÉFENSE DÉCIDE DE SAISIR LE MÉDIATEUR

La commission de la défense nationale de l'Assemblée nationale a adopté, jeudi 15 mai, une proposition de loi de son président M. Albert Voilquin, député R.I. des Vosges, demandant la création d'une commission chargée d'examiner les problèmes posés par l'application aux fonctionnaires militaires d'une indemnité familiale de résidence. Ce texte vise le contentieux qui procède du refus opposé par le gouvernement de payer aux militaires ayant servi en Allemagne entre 1956 et 1963 l'indemnité familiale d'expatriation, créée par le décret du 28 mai 1951 à l'intention des fonctionnaires civils et militaires en service dans les territoires occupés d'Allemagne.

M. Raymond Dronne, député réformateur de la Sarthe, et rapporteur de cette proposition, a indiqué que cent mille militaires étaient concernés et que le montant de la dette de l'Etat à leur égard s'élevait à 500 ou 600 millions de francs, avec les intérêts moratoires à 250 ou 300 millions de francs sans les intérêts.

La commission a décidé que MM. Voilquin et Dronne saisissaient le médiateur de cette question.

AU SÉNAT

Réforme du statut des Unions d'associations familiales

Le Sénat a adopté, jeudi 15 mai, ...ant l'Assemblée nationale, le ...ojet de loi tendant à assurer ...e meilleure représentation de ...nsemble des mouvements fami...ux. Ce texte, a indiqué le rap...rteur M. BOHL (Union centr.), ...se notamment à accentuer la ...présentativité de l'Union natio...le des associations familiales ...NAF). Il tend à élargir les ...spositions du code de la famille, ...précisé Mme Veil, ministre de ...santé : l'ordonnance de 1945, ...effet, ne connaissait que « *les ...milles constituées par le ma...age et la filiation légitime ou ...optive dont le chef et les en...nts sont français* ». Le projet ...discussion admet qu'il existe ...alement d'autres situations fa...liales dignes d'intérêt. L'UNAF ...uvre aussi aux associations ...miliales de caractère spécifique. ...s sénateurs ont voté plusieurs ...endements qui concernent en ...rticulier la désignation des ...nseils d'administration des ...ions locales et le fondement ...droit de vote des associations ...miliales au sein des unions dé...rtementales.

Le Sénat a ensuite adopté, dans ...mêmes termes que l'Assemblée ...tionale, le projet de loi tendant ...développer les possibilités de ...cours des victimes d'une vacci...tion obligatoire lorsque la res...nsabilité de l'Etat se trouve ...gagée et peut donner lieu à ...paration. La suppression de la ...férence à une vaccination pra...quée dans un centre agréé per...ettra à de trop nombreuses vic...nes, a déclaré le rapporteur, ...MOREIGNE (P.S.), d'obtenir ...ns tous les cas la réparation ...i leur est due.

De 1966 à 1974, a précisé ...ne VEIL, quarante-neuf acci...nts ont fait l'objet d'une indem...sation, pour, environ, cinquante ...llions d'actes de vaccination ...fectués dans les centres agréés. ...compte, en moyenne, un acci...nt bénin ou grave pour huit ...nt mille vaccinations.

Les sénateurs ont enfin voté en ...conde lecture le projet de loi ...latif à la pharmacie vétérinaire ...celui sur les institutions socia...s et médico-sociales. Ce dernier ...xte, dont le rapporteur était M. GRAVIER (Un. centr.), tend à médicaliser les maisons de retraite et à séparer plus nettement le secteur social du secteur sanitaire. Cette séparation se traduit par l'obligation faite aux établissements sociaux (maisons de retraite notamment), gérés par une personne morale, de se constituer en établissements publics autonomes ou de s'intégrer dans un établissement public de même nature. De nouveaux amendements ont été adoptés, qui engagent une « navette » entre les deux assemblées.

A. G.

● *M. Michel Debré*, député U.D.R. de la Réunion, demande dans une question orale avec débat, au ministre du travail « *s'il n'estime pas opportun d'envisager l'inscription à l'ordre du jour d'une proposition de loi* — dont M. Debré est l'auteur — *portant statut des mères de famille* » et « *indispensable et d'intérêt national de soumettre au Parlement un nouveau Code de la famille* ».

LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

● *La commission de la défense* ...Sénat a entendu le 15 mai ...Yvon Bourges, ministre de ...défense, et le général Bigeard, ...rétaire d'Etat, qui ont souligné ...portance de l'effort consenti ...ur améliorer la condition mili...re. Le général Bigeard a insisté ...la nécessité de « revaloriser ...structuration et l'armement des ...iments du territoire ».

● Devant la commission des ...aires sociales, M. Michel Du...our, ministre du travail, a ...noncé qu'un décret serait ...s prochainement publié pour ...mpter de cotisations à l'assu...ce-maladie les retraités des ...fessions non salariées. Il a ...tre part indiqué que pendant ...te la durée des discussions ...elles entre médecins et cais... de sécurité sociale seraient ...intenus la couverture sociale ...es avantages fiscaux au profit ... médecins antérieurement ...ventionnés.

● M. Achille-Fould, secrétaire ...at aux P.T.T., a déclaré ...ant la commission sénatoriale ... affaires économiques qu'il ...isageait de créer un conseil ...éral des postes et télécommu...tions, ce qui permettrait ...croître la mobilité au niveau ... cadres supérieurs.

...la fin de 1974, cent mille ...lois dépendaient plus ou ...ns du secteur des télécommu...tions. Les crédits de relance ...aient permettre, a-t-il aussi ...oncé, de créer treize mille cinq ...s emplois industriels nou...x, notamment pour les fem... et les jeunes, dans huit ré...s.

Mme GOUTMANN SUCCÈDE A JACQUES DUCLOS A LA TÊTE DU GROUPE COMMUNISTE DU SÉNAT.

Mme Marie-Thérèse Goutmann, sénateur de la Seine-Saint-Denis, succède à Jacques Duclos à la tête du groupe communiste du Sénat. Après le décès de son président et celui de Talamoni, ce groupe a, en effet, renouvelé son bureau. C'est M. Roger Gaudon, sénateur du Val-de-Marne, qui remplace comme vice-président M. Talamoni.

Mme Goutmann, née Milhau, est la première femme qui accède à la présidence d'un groupe parlementaire.

[Née le 29 août 1933, à Pontchartrain (Yvelines), Mme Goutmann a été institutrice, puis directrice de l'école maternelle des Coudreaux, à Montfermeil, commune dont elle est conseillère municipale. Elle siège au Palais du Luxembourg depuis le 22 septembre 1968 et a été vice-présidente de son groupe, de novembre 1973 à ce jour. Membre de la commission des affaires culturelles, Mme Goutmann est le rapporteur des crédits de l'environnement. Elle est membre du Parlement européen et juge titulaire à la Haute Cour de justice.]

Au début de la séance du 15 mai, M. Alain Poher, président du Sénat, a prononcé l'éloge funèbre de Jacques Duclos et de Louis Talamoni, décédés à quelques jours de distance, à la fin du mois dernier. « *Quel que soit le jugement d'ensemble que chacun portera sur lui, il sera impossible,* a notamment déclaré M. Poher, *d'oublier Jacques Duclos.* »

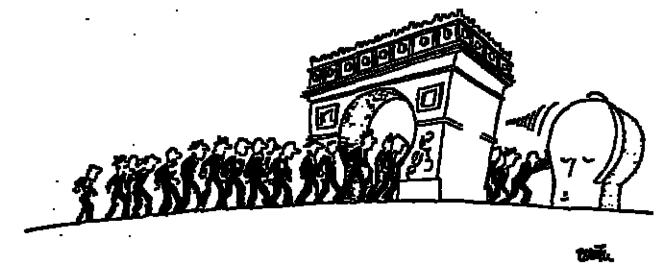
A l'Arc de triomphe

Cinq mille personnes ont défilé en silence pour protester contre la suppression de la commémoration officielle du 8 mai 1945

Plus de cinq mille personnes ont défilé à Paris sous l'Arc de triomphe, dans la soirée du 15 mai, pour protester contre la décision du président de la République de supprimer la célébration officielle de la capitulation allemande du 8 mai 1945. Répondant à l'appel du parti communiste, auquel s'étaient associées plusieurs organisations politiques, les associations de combattants, d'internés, de prisonniers, de déportés et de nombreuses personnalités de la Résistance, les manifestants se sont rassemblés sur l'avenue des Champs-Elysées, à hauteur de la rue Balzac.

Le cortège était précédé par une centaine de porte-drapeaux, au premier rang desquels se trouvaient d'anciens déportés revêtus de la tenue rayée des camps de concentration. Parmi un groupe de personnalités, on remarquait notamment la présence de MM. Marcel Paul, ancien ministre communiste ; Christian Pineau, ancien ministre socialiste ; Joël Le Tac et Raymond Offroy, députés U.D.R. de Paris et de la Seine-Maritime ; Roland Leroy, membre du bureau politique du parti communiste ; Henri Krasucki, secrétaire confédérale de la C.G.T. ; Claude Bourdet ; le colonel Rol-Tanguy, ainsi que Mmes Marie-Madeleine Fourcade et Marie-Claude Vaillant-Couturier.

Se dirigeant — en silence — vers l'Arc de triomphe, les manifestants ont été longuement applaudis à plusieurs reprises. Il n'y avait dans ce cortège qu'une seule banderole portant cette inscription : « *La France doit célébrer chaque année le 8 mai de la victoire sur le nazisme.* » Une gerbe a été déposée sur la tombe du soldat inconnu, puis les manifestants ont défilé lentement devant la flamme, en reprenant parfois en chœur la *Marseillaise* ou *le Chant du départ*, avant de se disperser sur la place Charles-de-Gaulle, où la circulation était bloquée et où les automobilistes avaient commencé un concert d'avertisseurs. Un manifestant qui avait inscrit sur une petite pancarte : « *Quand dînes-tu à Oradour ?* » fut invité par le service d'ordre à la déposer avant d'être autorisé à s'incliner sur la tombe du soldat inconnu.



(Dessin de PLANTU.)

● *En province*, plusieurs manifestations pour la célébration de l'anniversaire du 8 mai ont également eu lieu, le 15 mai, notamment à Limoges, Amiens et Nevers. D'autres sont prévues le 16 mai à Bordeaux, Bourges et Périgueux.

M. GISCARD D'ESTAING A AUSCHWITZ AU MOIS DE JUIN

Au cours du voyage officiel qu'il effectuera en Pologne du 17 au 19 juin, M. Valéry Giscard d'Estaing se rendra au camp de déportation d'Auschwitz, où il visitera le Musée de la concentration et s'inclinera devant le monument élevé à la mémoire des millions de déportés qui périrent en ce lieu.

Auschwitz, situé à une trentaine de kilomètres de Katowice, avait été installé par les nazis dès mai 1940.

DE NOUVELLES RÉACTIONS

● *La municipalité et les anciens combattants de Brive*, ville dont le maire est M. Jean Charbonnel (U.D.R.), ont décidé de commémorer, vendredi 16 mai, pour la seconde fois cette année, la victoire du 8 mai 1945, afin de manifester leur réprobation à l'encontre de la décision du président de la République de supprimer la célébration de la victoire.

● *Le Comité directeur de l'association « Présence du gaullisme »*, association que préside M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, député U.D.R., « *invite tous les gaullistes à continuer de célébrer, chaque année, le 8 mai* », ajoutant que « *la construction de l'Europe ne se fera pas dans l'oubli de l'histoire* ».

● *M. Virgile Barel, député des Alpes-Maritimes (P.C.)* et doyen d'âge de l'Assemblée nationale, a donné, mercredi 14 mai à Paris, une conférence de presse pour réclamer que le gouvernement continue son action en vue d'obtenir l'extradition de Bolivie de l'ancien chef de la Gestapo de Lyon, Klaus Barbie.

M. Barel et les participants à cette conférence de presse, parmi lesquels on remarquait M. René Picard, président de l'Association des amis de Max Barel, le fils de M. Virgile Barel qui mourut sous la torture à Lyon, Mme Marie-Madeleine Fourcade, représentant le comité d'action de la Résistance, M. Christian Pineau, ancien ministre, et M. Jean Pierre-Bloch, président de la LICA, se sont engagés à tout mettre en œuvre pour obtenir le châtiment des criminels de guerre, en examinant les différents recours possibles, depuis les pressions économiques jusqu'à l'appel aux Nations unies.

LA L.C.R. PUBLIERA UN QUOTIDIEN TROTSKISTE

La Ligue communiste révolutionnaire, qui avait envisagé au cours de son congrès de Saint-Gratien (*le Monde* du 24 décembre 1974) de lancer un quotidien trotskiste, vient d'achever son étude financière et technique du projet. C'est, en principe, le lundi 5 janvier 1976 que doit paraître le premier numéro de ce quotidien, dont le titre définitif n'est pas encore arrêté.

Au cours d'une conférence de presse, jeudi 15 mai, M. Krivine a précisé que la L.C.R. estime nécessaire de réunir quelque 2 millions de francs, par souscription, appel à des personnalités, et campagne d'abonnements anticipés.

M. Krivine a, d'autre part, indiqué que, les 27 et 28 septembre prochain, serait organisé dans la région parisienne un grand rassemblement européen des militants de la IV[e] Internationale (trotskyste) « *pour l'Europe rouge des travailleurs* ».

Libres opinions

Le pardon et l'oubli

par JEAN-MARC DAGENS (*)

ET si nous aussi avions notre mot à dire ? Si nous aussi, qui sommes nés après le 8 mai 1945, pouvions exposer notre opinion sur la décision d'abolir officiellement la date anniversaire de la capitulation du Reich, nous soulèverions une question : au nom de quoi voudrait-on perpétuer officiellement la commémoration annuelle d'une défaite ?

Au nom des morts ? Pour les bons morts contre les mauvais morts ? Contre le méchant soldat Klaus et pour le bon Emile ?

Pour les uns, il s'agit de perpétuer un « hommage mérité ». Mais vraiment, qu'ont donc à voir les morts là-dedans ? Et dans ce cas, c'est bien davantage un problème métaphysique et religieux qui s'accommode mal de l'indignation avant tout laïque des plus ardents protestataires.

Au nom des vivants, afin de célébrer chaque année « l'anniversaire de la victoire sur le fascisme » ?

Quelle mémoire voudrait sans raison belliqueuse perpétuer le souvenir de la guerre, le souvenir de la discorde et de la défaite d'un peuple. Car c'est bien de défaite et non de victoire qu'il s'agit. De la défaite de la civilisation dans ce que le recours aux armes contient de démission et de barbarie.

Sans doute n'avons-nous pas connu les difficiles années de guerre. La déportation. Sans doute n'avons-nous pas perdu d'êtres proches et aimés. Sans doute aussi tenons-nous des combattants notre « liberté ».

Mais pense-t-on vraiment que l'on ne doive pas oublier ?

Est-ce que les commémorations historiques ont jamais fait éviter de nouvelles guerres ? Et l'anniversaire de celle de 1914 a-t-il pu éviter la plus atroce d'entre toutes, qui fit cinquante millions de morts ?

Finalement, quelles autres raisons donne-t-on en faveur du maintien d'une journée nationale de commémoration du 8 mai ?

Des raisons de non « collaboration » au « capitalisme allemand », comme si l'affrontement devait se perpétuer indéfiniment.

Des raisons de non « capitulation », comme si la guerre devait encore et toujours s'imposer devant la paix. Comme si l'Allemagne, encore belliqueuse et victorieuse, avait pu en quelque manière que ce soit dicter sa conduite à la France.

Attention à ce que, sous couvert d'« internationalisme » et d'« humanité », ne se cache le plus rétrograde des nationalismes. Attention à ne pas établir ses suffrages sur des cadavres.

Car il n'y a ni capitulation ni oubli. Il s'agit seulement de ne cultiver aucun facteur dont la mémoire soit indissociable de la guerre. Il s'agit de vivre au présent et de regarder l'avenir. Il s'agit, comme l'a dit M. Alain Poher, de ne pas confondre l'oubli et le pardon.

(*) Jeune en chômage.

Le premier anniversaire de l'élection présidentielle

A l'occasion du premier anniversaire de son élection à la présidence de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing recevra, mardi matin 20 mai à l'Elysée, les vœux des membres du gouvernement qui lui seront présentés par M. Jacques Chirac. Il recevra, ensuite, ceux de ses collaborateurs qui seront exprimés par M. Claude Pierre-Brossolette, secrétaire général de la présidence de la République.

Une émission de TF 1 « Visages d'un président », sera diffusée le 20 mai à 20 h. 35 et consacrée à la vie du chef de l'Etat à l'Elysée. Au même moment, M. et Mme Giscard d'Estaing dîneront avec la population de Ringeldorf, dans le Bas-Rhin, où M. Giscard d'Estaing avait obtenu, le 19 mai 1974, le record des suffrages en sa faveur. Dans cette commune de soixante-neuf habitants, M. Giscard d'Estaing avait, en effet, recueilli la totalité des quarante-huit suffrages exprimés sur cinquante et un inscrits.

Le mercredi 21 mai, après la réunion normale du conseil des ministres, M. Giscard d'Estaing offrira un déjeuner, à l'Elysée, en l'honneur de deux cents journalistes de la presse française et étrangère et répondra à leurs questions.

Le jeudi 22 mai, à 21 h. 35, sur les écrans d'Antenne 2, le chef de l'Etat répondra pendant une heure aux questions de Jacques Chancel.

Le chef de l'État et la transformation de la société française

M. Giscard d'Estaing est-il satisfait de l'action qu'il a conduite depuis un an qu'il est président de la République ? « *Pleinement satisfait, non* », déclare M. Giscard d'Estaing dans une interview publiée ce vendredi par *l'Aurore*. « *C'est une action qui est perfectible et qui donc pourra être encore perfectionnée. Quand je la juge, je puis dire très franchement qu'à des détails près je ne regrette aucune des choses que j'ai faites ou que j'ai proposées. Mais quand je prends les différents thèmes de l'action depuis un an, si je considère que mon action est imparfaite, c'est qu'il y a des sujets où, à mon avis, elle n'a pas suffisamment progressé. C'est essentiellement celui de la transformation de la société française dans le sens d'une égalité plus grande.* »

Le président de la République en donne deux raisons : la situation économique et la lenteur des « *effets de l'action... dans la transformation du tissu social* ».

A propos de l'évolution économique, M. Giscard d'Estaing estime que « *si on prend le rapport inflation-emploi, notre pays est celui dont la combinaison est une des moins défavorables. D'autre part, la situation technique du franc est très forte puisque la Banque de France a été conduite à intervenir beaucoup au cours des semaines en acquérant des devises pour atténuer le mouvement de revalorisation du franc* ».

S'agissant du retour de la monnaie française dans le « serpent » européen, le président rappelle qu'en janvier 1974 « *il n'était pas possible, dans une conjoncture tourmentée, de laisser la spéculation se développer et affaiblir notre position monétaire.* [Mais] *nous avions affirmé à l'époque : nous reviendrons dans le « serpent.* »

A défaut de système monétaire « *cohérent* », « *on peut imaginer pour l'Europe... un « panier » de monnaies reliées entre elles par des parités faiblement flexibles, et ce groupe variant par rapport aux deux ou trois autres grandes unités monétaires. Est-ce que la grille mondiale des parités pourra un jour à nouveau être fixée par référence à une unité ? Ce n'est certainement pas une perspective prochaine* ». Ainsi naîtrait, selon le président de la République, « *une monnaie européenne. Quatre ou cinq unités soudées seront en faible mouvement les unes par rapport aux autres à l'intérieur d'un ensemble uni par rapport à l'extérieur* ». Le « *nom propre* » de cette monnaie n'aurait « *pas besoin d'être original* ».

M. CHIRAC : Georges Pompidou reste exemplaire.

M. Jacques Chirac, qui avait convié à dîner impromptu M. Teng Hsiao-ping, jeudi 15 mai, dans un restaurant réputé des Baux-de-Provence, a inauguré dans cette localité des Bouches-du-Rhône une avenue Georges-Pompidou.

Le premier ministre, rendant hommage à l'ancien président de la République, a notamment déclaré :

« *Toute son action gouvernementale, toutes ses initiatives, tous ses actes ont été fondés sur cette évidence primordiale, qui était pour lui la leçon majeure du général de Gaulle, l'évidence que rien ne peut passer avant l'obligation de défendre et de conforter la nation.*

» *Georges Pompidou n'était pas un idéologue. Il n'était pas un partisan. Rien ne lui était plus étranger que le sectarisme. Il avait la passion lucide du bien public et de l'intérêt général. Il était le contraire d'un sceptique ou d'un indifférent. Loin de considérer la vie avec le détachement glacé de trop d'intellectuels victimes de leur esthétisme, il portait au contraire sur toutes choses son regard incisif qui allait à l'essentiel.*

» *Georges Pompidou reste exemplaire par la rigueur et la résolution dont il a toujours su faire preuve quand il s'est agi de l'essentiel, c'est-à-dire de l'indépendance de la France et de la liberté du peuple français (...).*

» *Le président Giscard d'Estaing vient de rappeler que, dans l'épreuve, les peuples éprouvaient leur solitude. Georges Pompidou le savait et il en a toujours tiré toutes les conséquences. Aucun homme ne peut vivre libre, s'il ne vit pas dans une nation libre et indépendante. Aucune nation ne peut demeurer libre, si les hommes et les femmes qui la constituent ne sont pas prêts à en assumer l'exigence. La liberté des individus ne se distingue pas de l'indépendance de la nation. L'indépendance de la nation n'est pas concevable hors d'un ordre social fondamentalement juste.* »

POLITIQUE

En publiant une « déclaration des libertés »

LE P.C.F. SE DÉMARQUE DES RÉGIMES COMMUNISTES

Avec l'approche des échéances électorales, la gauche sait, ainsi que l'a rappelé jeudi 15 mai M. Georges Marchais, qu'elle va être attaquée sur le chapitre des libertés. Confirmant cette analyse, M. Michel Poniatowski, ministre d'État, *ministre de l'intérieur, vient d'ailleurs* de déclarer dans une interview à l'hebdomadaire « les Informations » :

« Si le parti socialiste se soumet aux orienta*tions du parti communiste, il en devient le vassal* et perd son âme et sa raison d'être. Si, au contraire, le parti socialiste s'établit dans une attitude indépendante, le clivage ira croissant *entre les deux partis de gauche. L'attitude de* socialistes démocrates et républicains n'est pas compatible avec le totalitarisme communiste. Les socialistes, qui connaissent bien les communistes, *savent que le dilemme final est d'être leurs dupes* ou de rompre à temps avec eux. En attendant, mieux vaut ne pas confier nos libertés à M. François Mitterrand. »

C'est pourtant le premier secrétaire du P.S. qui, le premier, à l'occasion de la campagne présidentielle, avait proposé de mettre au point une charte des libertés. Cette déclaration avait, à l'époque, été accueillie avec ironie par M. Giscard d'Estaing. Ce qui n'a pas empêché, depuis, le président de la République de charger son ministre de l'intérieur de l'élaboration d'un code des libertés.

Si M. Mitterrand a pris l'initiative d'une réactualisation des droits des citoyens, il s'est laissé pendre de vitesse en revanche par ses alliés communistes. Une commission du comité central, animée par M. Paul Laurent, membre du secrétariat, *vient en effet de terminer un projet de* « déclaration des libertés » qui va être largement diffusé à travers le pays et qui est soumis à la discussion de tous les citoyens et des partenaires du P.C.F. Dans ce document, les communistes reprennent les diverses propositions qu'ils ont avancées au cours de ces dernières années, comme par exemple l'intervention des comités d'entreprise dans les licenciements, le remboursement par la Sécurité sociale des avortements ou l'interdiction des lock-out et des milices privées dans les entreprises. Ils confirment et précisent en outre les garanties déjà inscrites en juin 1972 dans le programme commun de gouvernement élaboré avec le P.S.

L'aspect le plus nouveau de cette « déclaration des libertés » réside dans le soin avec lequel le P.C.F. s'est démarqué des régimes communistes de l'Europe de l'Est. En condamnant les internements abusifs, l'antisémitisme, la confusion de fonctions entre les partis et l'État ou le bannissement, les communistes confirment, comme l'a une nouvelle fois indiqué M. Georges Marchais, que la société socialiste qu'ils veulent édifier « sera aux couleurs de la France ». Le secrétaire général a en outre précisé :

« Il ne faut pas voir une « critique » dans chacune de nos démonstrations ou propositions, lorsqu'elles ne correspondent pas à telle ou telle prise de position de tel ou tel autre parti communiste. Il faut simplement conclure à notre volonté de faire autrement. Nous considérons qu'il y a à tirer des enseignements des expériences du système socialiste mondial. Ces expériences sont positives, mais il y a aussi des expériences négatives. » — T. P.

M. Georges Marchais, en présentant, jeudi 15 mai, le projet de « déclaration des libertés » élaboré par le parti communiste, a expliqué que l'objectif de sa formation est d'aboutir à ce qu'une déclaration de ce type *soit placée en tête de la Constitution.* Le secrétaire général du P.C.F. a souligné qu'il existe « *un écart immense entre les droits proclamés et la réalité d'aujourd'hui* ». « *Sont-ils libres,* s'est-il exclamé, *ceux et celles qui, Français ou immigrés, partant au petit jour et rentrant à la nuit, endurent quotidiennement l'esclavage des horaires harassants, des cadences insupportables, des trajets interminables ? Rivés à la chaîne, à la machine ou au bureau, l'usure, voire l'accident, les guettent. Contraints de vendre — et pour si peu — leur force de travail, leurs mains, leurs nerfs et leurs cerveaux aux monarques de la banque, aux rois du pétrole, aux maîtres de l'acier, aux seigneurs de l'automobile, aux empereurs du textile, de la chimie ou des médicaments, l'économie du profit maximal les dévore.* »

Le projet du P.C.F. comprend cinq parties et quatre-vingt-neuf articles. Il est précédé d'un préambule qui indique notamment : « *L'arrivée au pouvoir de Giscard d'Estaing a renforcé le caractère autoritaire de l'État en confirmant sa subordination aux puissances d'argent. Face à l'exploitation, aux inégalités, aux discriminations, la liberté devient un mot vide de sens pour la quasi-totalité de la population (...).*

« *Ce sont les masses qui, dans des conditions déterminées, font l'histoire et créent leur propre liberté. C'est pourquoi les communistes conçoivent l'adhésion à leurs idées et à leur conception du monde comme une prise de conscience résultant de l'expérience des luttes de classes, de la libre réflexion et des débats, à l'exclusion de toute contrainte, de toute uniformisation, comme de tout obscurantisme.* »

Parmi les diverses propositions du document, on peut retenir ce qui suit.

I. - Les libertés individuelles et collectives

— La loi protège contre tout placement arbitraire dans un établissement de soins. Nul ne peut y être placé contre son gré ;

— Aucun citoyen français ne peut être banni ou privé de sa nationalité ;

— Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté bénéficie du droit d'asile sur le territoire de la République et du statut des réfugiés politiques ;

— La vie privée est protégée. Il est interdit de porter atteinte à son intimité, notamment par l'usage d'instruments de surveillance à distance ;

— Chaque citoyen a le droit d'accéder aux dossiers constitués à son nom, d'en contester le contenu et d'être informé de leur utilisation ;

— Toute personne a droit à la liberté de conscience et de religion. Ce droit implique la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, individuellement ou collectivement, en public ou en privé, et d'agir en tout domaine conformément à ses options spirituelles. Les lieux du culte sont inviolables. La force publique ne peut y pénétrer qu'avec l'autorisation expresse des ministres du *culte* ;

— Les discriminations raciales et antisémites sont prohibées ;

— Tout individu ou tout groupe de personnes a le droit de présenter aux pouvoirs publics une pétition écrite ou orale afin de provoquer l'examen d'un problème, de proposer l'adoption d'une loi ou d'un règlement ;

— Aucune confusion ne doit *s'établir entre les partis et l'État.* Les membres d'un parti politique ne sauraient bénéficier d'aucun privilège ;

II. - Les droits économiques et sociaux

— Le droit au travail est un droit fondamental. Les pouvoirs publics ont le devoir de le garantir en prenant les mesures nécessaires pour faire disparaître le chômage total ou partiel et le *sous-emploi*, et pour *qu'aucun* licenciement ne puisse intervenir sans reclassement préalable par l'entreprise intéressée ou par l'État. Ils assurent seuls le placement des demandeurs d'emploi.

— Le lock-out est interdit : la loi interdit toute fermeture partielle ou totale d'une entreprise par l'employeur comme moyen de pression ou de sanction, et toute privation arbitraire de travail par l'employeur.

— Aucune mention relative aux opinions ou aux prises de position politiques, syndicales, philosophiques ou religieuses d'un salarié ou d'un *fonctionnaire ne doit figurer* dans son dossier.

— La loi accorde aux sections syndicales d'entreprise des *moyens de libre fonctionnement*, quel que soit l'effectif du personnel. Elle permet la collecte des cotisations et la diffusion des publications syndicales sur les lieux et pendant les heures de travail.

— Le droit de grève est reconnu sans restriction.

— Les pouvoirs publics veillent à ce que le travail, dans les entreprises publiques et privées, s'exécute dans les conditions excluant *toute mesure de violence physique* ou morale, d'espionnage, de délation. Toute police privée est interdite. Les règles de fonctionnement interne de l'entreprise, y compris les mesures de discipline, doivent être négociées avec les syndicats et soumises à la délibération des élus du personnel.

— Toute personne qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental ou par le fait de la situation économique, se trouve dans l'impossibilité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des ressources suffisantes fixées par la loi, et de bénéficier de *la* Sécurité sociale.

— Le secret médical, la liberté de prescription, le libre choix du médecin sont garantis.

— La propriété privée est garantie. Nul ne peut en être dépouillé arbitrairement. Toute personne a le droit d'accéder à la *propriété* par le travail et l'épargne. Les pouvoirs publics garantissent une rémunération équitable et la stabilité du pouvoir d'achat de l'épargne.

— La loi garantit la transmission de la propriété privée par héritage. Le droit de mutation sur les successions est progressif. Aucun droit n'est perçu sur les successions et donations modestes.

III. - Les droits à la culture et à l'information

— La République assure la protection de la nature et sa mise en valeur rationnelle en vue de satisfaire les besoins de la population sans discrimination.

— Chacun est libre de parler, d'écrire, d'imprimer, d'éditer, de publier, de diffuser, de faire représenter.

— Le droit à l'existence et développement des cultures rég[...] nales et particulières est [...] rante (...). L'éducation nation[...] assure la diffusion de leur cult[...] d'origine aux travailleurs immig[...] et à leurs enfants.

— Un statut des journali[...] garantit leur liberté de conscie[...] et d'expression.

IV. - Les droits politiques et les institutions démocratiq[...]

— La souveraineté appartient au peuple. Elle est une et indivisible, imprescriptible et inaliénable.

— Le respect du verdict du suffrage universel est un impératif pour tout gouvernement.

— La représentation proportionnelle, système électoral assurant une représentation exacte des électeurs, constitue une condition du fonctionnement démocratique des institutions.

— Les documents et les dossiers administratifs sont accessibles à tous les citoyens, sauf dans les cas prévus par la loi.

— Les objecteurs de conscience sont dispensés de l'instruction [...]litaire et de l'usage des arm[...] leur service consiste en trav[...] ou missions d'utilité publique. [...] ne sont ni pénalisés, ni favo[...] par rapport aux autres je[...] gens accomplissant leur ser[...] militaire.

— Conformément au prin[...] de libre disposition proclamé [...] l'article premier de la charte [...] Nations unies, les peuples des [...]partements et territoires d'ou[...]mer jouissent de la libre déte[...]nation de leur statut.

— La garde à vue et la pr[...]dure de flagrant délit sont a[...]gées.

V. - Les garanties judiciaires

— La peine de mort est abolie. Le *régime* pénitentiaire est, chaque fois que possible, celui du milieu ouvert. Les expulsions arbitraires, les assignations à résidence, les internements administratifs sont interdits.

— Pour faciliter la réinsertion sociale du condamné, l'interdiction de séjour est abolie.

— Les juridictions sont toujours collégiales. La participation des citoyens à l'exercice de la *justice doit être développée* dans tous les domaines, notamment par le recours à des assesseurs élus pour la formation des juridictions et par une composition des jurys représentative de l'ensemble de la population.

— Les juridictions d'excep[...] sont *interdites. La Cour de* [...]reté de l'État, les tribunaux [...]manents des forces armées, [...] supprimés. Les dispositions [...] code de justice militaire po[...] temps de paix sont abrogées.

— Une délégation aux lib[...] a pour fonction d'enquêter [...] les violations des libertés qu[...] auront été signalées et d'en [...]dre compte au Parlement. La [...]légation comprend neuf mem[...] élus pour six ans par le P[...]ment hors de son sein.

— Une Cour suprême co[...] bue au respect des règles co[...]tutionnelles et à la garantie [...] libertés individuelles et coll[...]ves, dans des conditions fi[...] par la Constitution.

VITE ET BIEN

Cette « Déclaration des libertés » *n'est évidemment pas la seule mouture nouvelle, réduite et augmentée à la fois, du programme commun de la gauche de juin 1972, ou du Manifeste, propre au seu lP.C.,* « Pour un gouvernement démocratique d'union populaire », *qui remonte à octobr e1971. Et, quoi qu'en ait dit M. Georges Marchais (« Ces idées ne sont pas nouvelles. »), on y trouve un peu plus — et autre chose — que dans* « le Défi démocratique » *de 1973.*

Avant de pratiquer la pointilleuse — et incertaine — comparaison entre ces divers textes, il faut observer que, dans le « domaine des libertés », sous la forme d'un texte cohérent, fût-il jugé par ses auteurs « comme ouvert, susceptible de compléments et d'amendements », *le parti communiste fait, le premier, acte réel d'innovation. Quatre-vingt-neuf articles sont offerts au débat public, tandis que le parti socialiste vient seulement de désigner les membres chargés, d'ici à un an (!) d'élaborer un texte de même nature, promis douze mois plus tôt par M. François Mitterrand, et que, pour sa part, la commission gouvernementale créée le 26 février dernier pour remettre son rapport le 15 octobre prochain, est restée, à tout le moins, discrète sur le réultat de ses premiers efforts. Les* « défricheurs », *selon l'expression de M. Georges Marchais, ont travaillé vite et pris de vitesse adversaire et partenaire.*

La vitesse n'a pas été l'ennemie de la qualité dans une recherche qui, effectivement, réalise la synthèse (dans le « langage contemporain » *cher au président de la République) des* « droits et des libertés (...). déjà proclamés à l'occasion des combats du passé » *avec* « un ensemble de libertés nouvelles répondant aux nécessités et aux possibilités de notre temps ».

La première catégorie fait référence à l'époque de la Révolution française mais aussi du « bourgeois XIX[e] siècle », qui virent se dessiner puis s'affermir ces libertés (de réunion, d'expression, d'association) que parfois l'on désigne, non sans quelque excessif dédain, sous le nom de « libertés formelles » dans la mesure où rien ne garantit concrètement leur exercice.

Telle était aussi la caractéristique du préambule de la Constitution de 1946 qui, s'il concernait des domaines plus concrets (l'absence de discrimination raciale ou religieuse, la grève ou l'égalité des sexes), n'a pas encore vu la totalité de ses principes réalisés à présent. La puissance corrosive de prescriptions, pourtant simples, du genre « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit » *(article premier de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen) fait l'admiration des historiens mais laissé de marbre les plus démunis à qui rien ne permet vraiment de faire jouer cet axiome à leur profit.*

Mais, d'évidence, ce ne sont pas ces rappels, authentiques et banals, de situations d'autant plus injustes qu'elles contredisent les lois, qui retiendront l'attention sur cette « Déclaration ». Tirant la conclusion des événements qui se sont bousculés depuis que fut publié le programme commun de la gauche, il y a trois ans — pêle-mêle : l'informatique et Safari, les travailleurs immigrés, la condition pénitentiaire, les placements arbitraires en hôpital psychiatrique, — le parti communiste fait à présent des propositions qui, de sa part, n'allaient pas de soi.

Les oublis

Désavouant implicitement certaines pratiques soviétiques de « prisons psychiatriques », le P.C. oublie d'autre part la durable méfiance de la C.G.T. à l'égard des travailleurs immigrés, longtemps accusés d'être les agents involontaires des patrons en compromettant le syndicalisme ou en nuisant à l'élévation des salaires. C'est au contraire le « pouvoir » qui est accusé d'opposer « travailleurs français et travailleurs immigrés, qui subissent pourtant la même exploitation et contribuent ensemble à l'accroissemetn de la richesse sociale ».

Si l'on veut rassurer une fois encore les (petits) épargnants en garantissant la propriété privée et sa transmission par héritage (sans droits de mutation pourvu que les successions fussent « modestes »*), c'est un pari bien nouveau qui est engagé par la minutieuse d e s c r i p t i o n des « droits et devoirs des détenus » (thème peu populaire), auxquels fait pendant la référence explicite aux « moyens et droits nécessaires » aux missions du personnel pénitentiaire. La suppression de la peine de mort, de la loi anti-casseurs étant une nouvelle fois demandée, ainsi, désormais, que celle de l'interdiction de séjour, la « Déclaration » comporte deux innovations fondamentales par rapport au droit positif existant.*

La première vise la notion de peine perpétuelle, dont la suppression est, elle aussi, demandée, au motif que « les peines privatives de liberté doivent tendre à la réinsertion sociale du condamné ». Cette précision est d'autant plus intéressante qu'elle s'accompagne de la remarque selon laquelle « la privation de liberté doit constituer une ultime sanction ». C'est à bon droit reconnaître, du point de vue de l'éthique, le caractère fondamentalement inhumain de l'emprisonnement ; du point de vue de l'efficacité, ses résultats incertains.

On relèvera, d'autre part, la brève formule indiquant : « La torture est un crime ». Elle n'est pas inutile puisque, en tant que telle, la torture n'est pas réprimée en droit français. On voit périodiquement des magistrats contraints à des acrobaties juridiques pour parvenir à poursuivre les auteurs de tels faits, suffisamment habiles pour éviter que leurs victimes ne bénéficient « d'incapacité », seule base possible, le plus souvent, des poursuites.

On dira, on dit déjà, que cette « Déclaratio nde slibertés » est avant tout une déclaration d'intentions, ce qui est vrai. Il se trouvera bien aussi quelque membre éminent de la majorité pour observer que les initiatives du chef de l'État on tpu, en certains domaines, servir d'aiguillon pour cette définition nouvelle des libertés contemporaines. Le chef de l'État n'aurait que de l'avantage à lui rendre la pareille en reprenant à son compte nombre des propositions aujourd'hui formulées.

PHILIPPE BOUCHER.

LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT

Un projet de loi sera soumis au Parlement à la fin du mois de juin

...et recul du gouvernement sur l'école primaire et la philosophie

Un avant-projet de loi déterminant le cadre ...une réforme de l'enseignement a été adopté, ...udi 15 mai, au cours d'un « conseil restreint » à ...Elysée, présidé par M. Valéry Giscard d'Estaing. ...e projet — qui comprend dix-huit articles, y com...is les dispositions transitoires — doit être ...voyé ce vendredi 16 mai aux membres du ...onseil de l'enseignement général et technique et ...u Conseil supérieur de l'éducation nationale, qui ...ront consultés avant la fin de ce mois. Il devrait ...re approuvé au conseil des ministres du 4 juin.

M. René Haby, ministre de l'éducation, a indi...ué, au cours d'une conférence de presse, que le ...résident de la République avait souhaité « une ...i importante, je dirais organique ». Elle sera ...onc plus générale, et moins complète, que ce qui ...ait été prévu dans un premier texte (« le ...onde » daté 21 mars). Le ministre a affirmé ...u'elle serait soumise à la discussion et au vote ...e l'Assemblée nationale et du Sénat avant la ...n du mois de juin, et que les débats devraient durer, selon le vœu de M. Giscard d'Estaing, « au moins quatre demi-journées ».

M. Haby a présenté, d'autre part, un certain nombre de modifications importantes apportées au texte initial de ses « propositions pour une modernisation du système éducatif français », dont la plupart étaient déjà connues (« le Monde » daté 2 mai). Dans l'esprit du ministre, la loi est destinée à permettre la mise en œuvre de ces propositions, qui constituent le contenu réel de la réforme. Elles seraient appliquées par voie réglementaire (décrets et arrêtés), après une nouvelle phase d'étude et de concertation, qui « durera une année entière » à partir de la rentrée scolaire de 1975. Ainsi, a précisé le ministre, « la première mise en œuvre de la loi n'apparaîtra qu'à la rentrée de 1977 », simultanément pour les classes de seconde, de sixième et pour la première année d'école élémentaire : seuls seraient donc concernés par la réforme les élèves qui n'ont pas encore atteint, cette année scolaire, la classe de quatrième.

*L'avant-projet définit les ob...ctifs généraux du système édu...tif, à chaque niveau d'ensei...nement, et décrit la nouvelle ...ganisation des cycles (école ...émentaire, collèges, lycées). Il ...affirme le caractère national ...s diplômes (brevet des collèges, ...ccalauréat, certificat d'aptitude ...ofessionnelle, brevet d'études ...ofessionnelles, brevet de tech...cien), délivrés par des jurys ...mposés de fonctionnaires de ...tat : le « monopole de la col...tion des grades », dont certains ...doutaient qu'il fût entamé, est ...nc réaffirmé. Il précise, en ou...e, le rôle des divers membres ...e la « communauté éducative ».
Le texte est muet, en revanche, ...r des questions aussi capitales ...e la formation des maîtres, le ...ccalauréat et l'entrée dans l'en...ignement supérieur (1), le sta...t des élèves du second cycle ...ont une partie importante sont ...ajeurs). D'autre part, des mo...ifications apportées au projet ...itial montrent clairement que ...ut aménagement de l'enseigne...ent préscolaire et primaire est ...bandonné : la « réforme Haby » ...era donc désormais, comme celle ...réparée par son prédécesseur, ...I. Joseph Fontanet, limitée à une ...organisation de l'enseignement ...condaire.

Le collège : ...véritable « tronc commun »

En effet, lse « propositions » du ...nistre de l'éducation pré...yaient l'abaissement à cinq ans ...u lieu de six) de l'âge de la ...larité obligatoire — soit à ...cole maternelle, soit au cours ...éparatoire, — la possibilité de ...sauter » ensuite des classes, ...rs qu'au contraire les redou...ments étaient exclus. Toutes ...s dispositions sont supprimées. ...ule subsiste l'organisation du ...rs préparatoire en deux ans ...P. 1, C.P. 2), mais avec la pos...ilité de ne faire qu'un an (ac...ellement, les élèves font, en ...ncipe, une année de C.P., mais ... taux de redoublements sont ...vés). Une nouvelle disposition ... cependant introduite : des ...seignements « de soutien » ...ur les élèves en difficulté (li...é, dans le projet initial, aux ...atre années du « collège »), ...is sans qu'il soit précisé de ...elle manière ils seront orga...és.

...e tous les cycles d'enseigne...nt, c'est le premier cycle secon...re — le « collège » — qui a ...i le moins de modifications au ... des discussions gouvernemen...es ou de la concertation avec ... partenaires sociaux. C'est ...si cette période de la scolarité ...uquelle le président de la Répu...ue a, dès le départ, attaché ...e grande importance — c'était ...ée du « *savoir minimum* ». — ...dis que le ministre de l'éduca...n en a toujours fait le noyau ...tral de sa réforme.

...es quatre années de « *tronc ...mun* » sont donc confirmées ...même renforcées, puisque, pour ...ter toute reconstitution d'une ...lière » pour les plus faibles. ...Haby a précisé que les groupes ...rogrammes allégés « *ne seraient ... imposés aux établissements* », ... auront la liberté d'en créer ... pas. La possibilité de suivre, ...es deux années de collège, des ...sses pré-professionnelles ou de ...apprentissage dans des lycées ...nseignement professionnel (les ...uels collèges d'enseignement ...nique) ou des centres de formation d'apprentis est *maintenue*. Mais le ministre de l'éducation a précisé que cette disposition « *ne remettait pas en cause l'obligation scolaire jusqu'à seize ans* ». Au contraire, « *dans quelques années*, a-t-il ajouté, *la scolarité jusqu'à dix-huit ans sera passée dans les faits et la loi pourra en tirer les conséquences* ».

M. Haby a indiqué que les horaires de cours dans les deux premières années du collège (6ᵉ - 5ᵉ), seraient de 45 minutes. Quant aux 15 minutes restant, « *leur caractère essentiel est d'être d'usage « libre » dans l'activité du professeur, lequel pourra les consacrer soit à l'organisation d'une détente souvent nécessaire à de très jeunes élèves, soit à des actions ponctuelles d'aide à quelques élèves* ».

Philosophie obligatoire en classe terminale

Contrairement au premier cycle, le second cycle général — les lycées — a subi d'importantes modifications par rapport au schéma initial. Elles sont dues, particulièrement, à la vive pression des organisations d'enseignants. D'une part, dans le souci de ne pas reconstituer de « séries » en seconde, donc de retarder d'un an la spécialisation des élèves, les options d'approfondissements de mathématiques, de physique et d'économie sont *supprimées dans cette classe : ainsi*, le « tronc commun » de la première année de lycée prend-il davantage de signification.

D'autre part, l'émotion soulevée par la suppression d'un enseignement de philosophie obligatoire en classe terminale (et son remplacement par trois heures en classe de première) a fait reculer le ministre : faisant une entorse à la « terminale entièrement optionnelle », il projette de maintenir les trois heures de philosophie obligatoires dans cette classe, assorties d'options complémentaires facultatives.

M. Haby a, d'autre part, précisé, à propos des rapports entre l'enseignement public et l'enseignement privé sous contrat que « *ce projet est de nature exclusivement pédagogique, et qu'il doit donc être considéré comme « neutre » quand à ces rapports* ». Il a rappelé, en outre, que douze groupes de travail — composés d'inspecteurs généraux, de professeurs spécialistes, de représentants syndicaux, de parents d'élèves (public et privé) et de jeunes lauréats du concours général — « *mènent actuellement une étude approfondie des finalités et des programmes des principales disciplines d'enseignement* ».

Y. A.

(1) Cette question, parmi d'autres, doit à nouveau être examinée en conseil restreint à l'Elysée.

Sauver la face

(Suite de la première page.)

On leur imposera un débat précipité, en fin de session, avec l'obligation de modifier l'ordre du jour. Le calendrier parlementaire est rempli ? « *Quand quelque chose est plein, on peut toujours le vider* », a fait remarquer M. Haby.

Si donc la procédure peut faire réfléchir, c'est beaucoup plus le contenu qui, bien évidemment, est en cause. Et là, force est de reconnaître que le projet de loi « *organique* » du ministre de l'éducation ressemble fort à un trompe-l'œil. Il n'est pas question de reprocher à M. Haby de tenir compte des avis et d'infléchir ses intentions initiales, bien au contraire. Mais que nous propose-t-on aujourd'hui ? Un texte « fourre-tout », suffisamment vague et général pour ne heurter personne, qui n'introduit que des changements limités.

Un succédané

Les véritables innovations seront ailleurs : dans les décrets et arrêtés qui seront mis au point ultérieurement et qui, soumis aux aléas de la concertation comme aux fluctuations de la politique gouvernementale, seront ou ne seront pas conformes aux « *propositions de modernisation* » — amendées façon mai 1975 — du ministre de l'éducation. Pour ce faire, il est bien nécessaire que la loi ne prévoie qu'un cadre imprécis, permettant une grande souplesse d'application. On peut alors se demander s'il n'y a pas quelque contradiction à affirmer d'un côté que l'éducation est un domaine tellement important qu'elle nécessite un vote des parlementaires, et de l'autre, à ne leur donner à discuter qu'un texte-postiche.

Dans l'entourage du ministre, on fait remarquer que les domaines du « législatif » et du « réglementaire » ne sont pas superposables, et qu'une loi doit rester très générale pour être conforme à la Constitution. En fait, ce principe donne lieu à des applications très variables. Ainsi, la création des collèges d'enseignement secondaire — la réforme la plus importante dans l'enseignement — se fit, en 1963, par décret ; en revanche, la loi d'orientation de l'enseignement supérieur (novembre 1968) contient un luxe de détails qui sont plutôt de nature réglementaire. L'expérience a bien souvent montré que c'étaient les circonstances politiques qui imposaient telle ou telle forme de texte.

Cette fois, si l'on comprend que le gouvernement a besoin, sur le plan psychologique, de montrer qu'il ne recule pas, la nécessité de discuter une loi de caractère général ne paraît pas du tout évidente. Ainsi, certaines des dispositions les plus intéressantes proposées par M. Haby, comme les aménagements du second cycle secondaire et du baccalauréat, ne figurent pas dans le texte de loi, qui ne prévoit plus, non plus, de modification importante pour l'école élémentaire.

Vidé de sa substance en l'absence d'une définition — au moins dans son orientation — du contenu des programmes, inefficace dans son principe puisque aucune réforme sérieuse de la formation des maîtres ne l'accompagne, le « *projet Haby* » apparaît comme un succédané assez terne de la grandiose « *modernisation* » promise, qui devait mettre notre système éducatif sur la voie du XXIᵉ siècle... Ce n'est pas à ce stade que se jouera la vraie réforme.

YVES AGNÈS.

● *Le groupe d'étude sur l'éducation et la formation*, qui rassemble des députés des trois partis de la majorité, s'est réuni, mardi 13 mai, sous la présidence de M. Jacques Legendre, député du Nord (U.D.R.) pour « *faire le point sur les propositions de modernisation du système éducatif* » du ministre de l'éducation, M. René Haby. Le groupe se félicite notamment de la politique de concertation mise en œuvre par M. Haby, « *attitude positive, même si elle se heurte à des oppositions partisanes et conservatrices* ». Réaffirmant la « *nécessité d'une modernisation du système éducatif* », le groupe « *souhaite qu'un accord aussi large que possible soit trouvé au Parlement* » quand y seront discutées les propositions de M. Haby, et se déclare « *convaincu de l'existence, en tout état de cause, d'une majorité acquise à l'idée d'une rénovation sérieuse, et déterminée à la faire aboutir* ».

● *A l'Institut national des jeunes aveugles*, un concours est ouvert pour le recrutement d'un professeur de mathématiques, d'un professeur d'anglais et d'un professeur d'espagnol.

Renseignements et inscriptions : Direction de l'administration général du personnel et du budget, sous-direction du personnel, division du recrutement et de la formation permanente, 5, rue Darcet, Paris-17ᵉ ; tél. : 387-43-09 (poste 007).

Le texte de l'avant-projet

Voici le texte officiel de l'avant-projet de « loi relative à l'éducation » :

ARTICLE PREMIER. — La formation scolaire complète l'action éducative des familles. Elle a pour objet de permettre à chaque élève d'acquérir une culture, de favoriser l'épanouissement de ses capacités, de le préparer à ses futures activités et responsabilités d'homme ou de femme, de lui donner les moyens de participer pleinement à la vie et au progrès de la société.

Les familles sont associées à l'accomplissement de ces missions, qui doivent être assurées dans le respect des personnes et des opinions.

Les dispositions appropriées rendent possible l'accès de tous aux différents types ou niveaux de la formation scolaire.

La formation scolaire constitue le point de départ de l'éducation permanente.

Titre I. - L'enseignement

ARTICLE 2. — Les classes enfantines ou maternelles sont ouvertes aux enfants n'ayant pas atteint l'âge de six ans.

La formation qui y est dispensée favorise l'éveil des différents aspects de leur personnalité. Elle tend à prévenir les difficultés scolaires et à compenser les inégalités.

ARTICLE 3. — La formation primaire est donnée dans les écoles élémentaires suivant un programme unique réparti sur cinq classes ; l'enseignement de la première de ces classes peut être dispensé en deux ans.

La formation primaire assure l'acquisition des instruments fondamentaux de la connaissance : lecture, expression orale et écrite, calcul ; elle suscite le développement de l'intelligence, de la sensibilité artistique, des aptitudes physiques et manuelles.

ARTICLE 4. — Tous les enfants reçoivent dans les collèges une formation secondaire. Celle-ci prolonge la formation qu'ils ont acquise à l'école, et leur assure des bases culturelles accordées à la société de leur temps. Elle doit pouvoir constituer le support de formations générales ou professionnelles ultérieures, que celles-ci la suivent immédiatement ou qu'elles soient données dans le cadre de l'éducation permanente.

L'enseignement de base dans les collèges est donné sous forme d'un programme unique, réparti sur quatre classes successives. Les deux dernières offrent, en outre, la possibilité d'enseignements complémentaires, éventuellement à caractère pré-professionnel et qui peuvent, alors, comporter des stages auprès de professionnels agréés. Elles peuvent être accomplies dans des classes préparatoires rattachées à un établissement de formation professionnelle.

ARTICLE 5. — A l'issue de leur scolarité dans les collèges, les élèves peuvent prolonger leur formation secondaire dans les lycées en vue de la préparation :

— Soit de diplômes attestant une qualification professionnelle, qui conduisent éventuellement à une formation supérieure ;

— Soit du diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire, lequel peut comporter lui-même l'attestation d'une qualification professionnelle.

En fonction de leur objet, ces préparations associent, dans des proportions et à des niveaux différents, une formation générale et une formation spécialisée.

ARTICLE 6. — L'Etat assure ou encourage des actions d'adaptation professionnelle au profit des élèves qui cessent leurs études sans avoir suivi d'enseignement professionnel.

ARTICLE 7. — Dans les écoles et les collèges, des aménagements particuliers et des actions de soutien sont prévus au profit des élèves qui éprouvent des difficultés. Lorsque celles-ci sont graves et permanentes, les élèves reçoivent un enseignement adapté.

ARTICLE 8. — Les décisions d'orientation sont prises pour chaque élève, durant la scolarité, à partir des vœux exprimés par sa famille ou par lui-même s'il est majeur ; elles tiennent compte de ses dispositions personnelles et des caractères des voies dans lesquelles il peut s'engager; elles peuvent faire l'objet d'une procédure d'appel.

ARTICLE 9. — L'appréciation des résultats s'exerce par un contrôle continu assuré par les instituteurs et les professeurs.

ARTICLE 10. — Les diplômes qui sanctionnent les formations dispensées dans les collèges et les lycées ont un caractère national. Ils sont délivrés par des jurys composés de fonctionaires appartenant au personnel enseignant.

Dans le cas des diplômes de l'enseignement technologique, les jurys comprennent également des représentants des professions. Les jurys tiennent compte soit des résultats du contrôle continu, soit des résultats d'examens terminaux, soit de la combinaison des deux types de résultats.

Titre II. - La vie scolaire

ARTICLE 11. — Dans chaque école, collège ou lycée, les personnels, les parents d'élèves et les élèves forment une communauté scolaire. Chacun doit contribuer à son bon fonctionnement.

Des relations d'information mutuelle sont établies entre les enseignants et chacune des familles des élèves, au moins jusqu'à la majortié de ces derniers.

ARTICLE 12. — Un directeur veille à la bonne marche de chaque école ; il assure la coordination nécessaire entre les maîtres. Les parents d'élèves élisent leurs représentants qui constituent un comité des parents, réuni périodiquement par le directeur de l'école, en présence du représentant de la collectivité locale intéressée.

ARTICLE 13. — Les collèges et les lycées sont dirigées par un chef d'établissement. Celui-ci est assité par un conseil d'établisseemnt qui réunit notamment les représentants élus des membres de la communauté scolaire et des collectivités locales intéressées.

ARTICLE 14. — La vie de la communauté scolaire est régie par des dispositions générales fixées par voie réglementaire ; elle obéit en outre à des dispositions particulières adaptées aux conditions locales. Chacun des membres de cette communauté a le devoir de les respecter.

Titre III. - Dispositions particulières et transitoires

ARTICLE 15. — Des dérogations aux dispositions de la présente loi peuvent être apportées pour la réalisation d'une expérience pédagogique et pour une durée limitée à la conduite de celle-ci, dans des conditions définies par décret.

ARTICLE 16. — Des décrets *préciseront les modalités* d'application de la présente loi et fixeront les conditions dans lesquelles elle entrera progressivement en application.

ARTICLE 17. — Sous réserve de la compétence attribuée aux assemblées ou conseils élus dans les territoires d'outre-mer, les dispositions de la présente loi pourront être rendues applicables en tout ou partie aux territoires d'outre-mer par des décrets en Conseil d'Etat comportant les adaptations rendues nécessaires par l'organisation particulière de ces territoires.

ARTICLE 18. — Sont abrogées toutes dispositions législatives contraires aux dispositions de la présente loi.

LA SEMAINE D'ACTION DE LA FEN

« Le ministre semble avoir renoncé à lutter pour son budget »

affirme M. André Henry

M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), a réuni, jeudi 15 mai, une conférence de presse, qui intervient au milieu de la Semaine fédérale d'action du 12 au 17 mai, notamment contre la réforme de M. Haby, et qui se traduit, selon ses organisateurs, « *partout, dans tous les départements, dans toutes les grandes villes, par des meetings, manifestations, audiences et sensibilisation de l'opinion publique* »

Le secrétaire général a relevé les récents propos de M. Haby à Toulouse, devant la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (*le Monde* du 13 mai), selon lesquels l'abaissement des effectifs à vingt-cinq élèves par classe n'est pas possible pour le moment parce qu'il coûterait trop cher. « *M. Haby semble avoir renoncé à lutter pour son budget* », a estimé M. Henry, qui a réclamé à nouveau « *un collectif budgétaire pour faire face aux besoins les plus urgents* ».

M. Albert Guillot, secrétaire pédagogique de la FEN, a, de son côté, présenté le bilan de la campagne « *besoins-vérité* », lancée il y a cinq mois par cette organisation pour connaître « *de façon objective et mathématique* » les besoins réels, et en particulier le nombre de postes qu'il serait nécessaire de créer, « *ne serait-ce que pour remplir les normes officielles elles-mêmes* ». « *A s'en tenir à celles-ci, il faudrait par exemple créer 1 300 postes d'instituteurs et 3 760 postes de maîtres du second degré, mais si l'on voulait atteindre l'objectif des vingt-cinq élèves par classe, ces chiffres passeraient respectivement à 52 900 et à 73 100...* », a précisé M. Guillot.

DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

Les grèves de professeurs ont été diversement suivies

La grève lancée par plusieurs syndicats d'enseignants du second degré et dont la date, jeudi 15 mai, coïncidait avec celle de la réunion du conseil restreint sur la réforme Haby à l'Elysée a été assez diversement suivie.

Selon le ministère, la moyenne nationale de participation est de 30 à 35 %, les pourcentages les plus élevés étant notés dans les académies de Rouen (44 %), Amiens (42 %) et Aix-Marseille (40 %) et les moins élevés dans celles de Lyon (27 %), Nantes (26 %) et Strasbourg (23 %). Les chiffres fournis par les syndicats sont nettement supérieurs : de 60 à 75 % selon le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) affilié à la Fédération de l'éducation nationale), de 60 à 65 % selon le Syndicat général de l'éducation nationale (*SGEN - C.F.D.T.*) et de 80 à 85 % selon le Syndicat national des professeurs d'éducation physique (SNEP, affilié à la FEN), en ce qui concerne cette discipline.

Dans la région parisienne, selon le rectorat, le pourcentage des enseignants en grève est de 28 % dans les lycées, 10 % dans les collèges d'enseignement secondaire et de 50 % dans les collèges techniques, alors que le SNES indique une moyenne de 55 %, avec des points forts dans les lycées techniques (75 % rue Lecourbe, et 87 % à Puteaux).

Les professeurs des enseignements technologiques avaient déjà fait grève mardi 13 mai, à 80 % selon le S.N.E.S., mais le ministère estime que le chiffre de 50 % n'a été dépassé que dans quatre académies (Toulouse, Aix-Marseille, Rennes, Bordeaux) et qu'à Paris 26% des professeurs ont participé au mouvement.

Les manifestations

Diverses manifestations, rassemblant plusieurs centaines de personnes « *contre la loi Haby* », ont aussi eu lieu à Lyon, à Avignon, à Dijon, à Marseille et à Nice. A Paris, environ trois mille professeurs des collèges d'enseignement technique, dont un millier venus de province, ont manifesté, de la Bastille à la République, sur les thèmes : « *Non à la réforme Haby !* » et « *De l'argent pour l'école, pas pour les monopoles !* »

Une autre manifestation, de professeurs d'éducation physique celle-là, a eu lieu à l'appel du *SNEP* et du *SNES*, devant la Maison de la radio pour « *protester contre l'insuffisance des informations radiotélévisées concernant leurs positions sur la réforme Haby et le projet Mazeaud* ». Une délégation a été reçue par M. Robert West, rédacteur en chef à Radio-France.

La Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (présidée par Mᵉ Cornec) a « *regretté que le pouvoir s'entête à refuser tout examen des légitimes revendications des enseignants* ». La Confédération nationale des groupes autonomes a, de son côté, critiqué « *la grève rituelle du troisième trimestre* » qui a, selon elle, « *pour effet de désorganiser la fin de l'année scolaire au détriment des élèves* ».

CARNET

Naissances

— M. et Mme Patrick Boursin, ainsi que Séverine, ont la joie d'annoncer la naissance de
Ludovic,
le 14 mai 1975.
78, avenue de La Bourdonnais, 75007 Paris.

— M. Robert Mason Beecroft et Mme, née Mette Louise Ording Ottesen, et Christopher ont la joie de faire part de la naissance de leur fille
Pamela Ording,
Paris, le 20 avril.

— M. Olivier Labey et Mme, née Marie-Ange Poisson, sont heureux d'annoncer la naissance de
Vincent,
le 26 avril 1975,
7, rue Rivay.
92300 Levallois.

— Trois petits cousins sont nés,
Stéphane Ribassin,
le 1er décembre,
Laureen Ribassin
et
Gilles de Saint-Nicolas,
le 3 mai.
17 bis, rue Molière, 78800 Houilles.

Fiançailles

— M. et Mme Nguyen Van Lung,
Le comte et la comtesse Claude du Chastel de la Howarderie,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants,
Ziem-Lan-Christine et Tanneguy.
Boulevard de la Corniche,
Abidjan.
Saint-Michel-de-Livet,
Château de Livet.

Mariages

— Le préfet du Finistère et Mme François Bourgin,
M. et Mme Edouard Combeau,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Marie-Aude et Bertrand,
célébré dans l'intimité par le Père Alain Ponsar, en l'église de Saint-Rémy-les-Chevreuse (Yvelines).
29107 Quimper.
Hôtel de la préfecture.
3, rue de Saint-Marceaux,
75017 Paris.

Décès

— On annonce le décès de
Mme DANIEL-ROPS.
Ses obsèques ont eu lieu le mardi 13 mai, à Tresserve (Savoie), dans l'intimité qu'elle a souhaitée.
Elle repose aux côtés de son mari Daniel-Rops, de l'Académie française, décédé le 27 juillet 1965.
Que ceux qui les ont connus les unissent dans leur souvenir.

— Sfax, Marseille, Nice, Grenoble.
M. et Mme René Masliah et leurs enfants,
M et Mme Haddad et leur fille,
M et Mme Ernest Haddad et leurs enfants,
M. et Mme Robert Haddad et leurs enfants.
M. et Mme Roger Haddad et leurs enfants,
Les familles Haddad, Mattouk, Nataf, Krief, Tabet, Zarrouk, Braml, Chemla, Solanet, parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Joseph HADDAD.
Les obsèques ont eu lieu le 14 mai à Marseille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, rue Capazza,
Marseille (4e).

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Fernand LAMAZE,
née Louise Humebelle,
décédée le 10 mai, munie des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité en l'église et au cimetière de Grosrouvre (Yvelines).
De la part de :
Mme A.-M. Gutmann Lamaze, sa fille,
M. Jean Gutmann, son gendre,
Mlle Caroline Gutmann, sa petite-fille,
Mme Odette Bergue,
Mme Françoise Caron,
Docteur Jacques Caron et Mme,
Et de toute la famille.
[Mme Lamaze était la veuve du docteur Fernand Lamaze, qui fut le premier en France à pratiquer l'accouchement sans douleur.]

— Mme Jean Mermilliod,
Mlles Catherine et Brigitte Mermilliod,
M. et Mme Francis Gounon,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean MERMILLIOD,
rappelé à Dieu le jeudi 15 mai, dans sa soixante-quatrième année.
Les obsèques religieuses auront lieu le samedi 17 mai, à 16 heures, en l'église Sainte-Odile.
Ni fleurs ni couronnes.
142, boulevard Berthier,
75017 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Tiecoura OUATTARA,
commissaire principal,
directeur régional
de la Sécurité nationale,
chevalier de l'Etoile noire du Bénin,
chevalier du Mérite national ivoirien,
chevalier du Mérite national français,
médaille d'honneur
de la police française,
survenu le 12 mai.
De la part de sa mère, sa femme, frères, sœur, enfants,
Et de toute sa famille.
Bouaké, Boîte postale 971,
Côte-d'Ivoire.

— Le conseil d'administration et le personnel de la Société interprofessionnelle des oléagineux ont le vif regret de faire part de la mort à Paris, le 13 mai, de
M. André PEUVION,
directeur général de la société.
La levée du corps aura lieu le 20 mai, à 13 h. 30, à l'Hôpital de la Pitié, 22, rue Bruand, Paris (13e).
Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité à Albert (Somme).

— Mme Douchan Stanimirovitch a la douleur de faire part du décès de
M. Douchan STANIMIROVITCH,
ingénieur de l'Ecole centrale
des arts et manufactures,
survenu le 13 mai, dans sa soixante-neuvième année.
Les obsèques religieuses auront lieu le samedi 17 mai, à 10 h. 30, en l'église orthodoxe, 5, rue Petel, Paris (15e).
Cet avis tient lieu de faire-part.
68, rue Lecourbe,
75017 Paris.

— Mlle Lily Weyl,
— Mme Lily Weyl.
Le médecin général et Mme Vernier,
M. et Mme Pierre Bonneville,
Et leurs familles,
font part du décès à Sanary, le 12 mai 1975, de
Mme veuve Etienne WEYL,
née Jane, Alice Burkel.
L'inhumation définitive aura lieu au cimetière de Saint-Légier, Suisse, à une date ultérieure.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée à l'intention de
Nicole BOISTIERE,
décédée le 21 mars,
en la chapelle Notre-Dame du Salut, 8, rue François-Ier, 75008 Paris, le mercredi 21 mai, à 17 h. 30.

— Mercredi 21 mai, à 19 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides (parking assuré), cérémonie eucharistique préparatoire au dix-septième pèlerinage militaire international à Lourdes.
Les aumoniers militaires de Paris vous y invitent cordialement.

Bienfaisance

— Le Secours populaire français organise sa grande kermesse annuelle du 20 au 24 mai inclus, de 11 heures à 20 heures, 9, rue Froissart, à Paris-3e (C.C.P. 654-37 Paris).

Communications diverses

— L'Association de la presse diplomatique française fait savoir que le déjeuner qui devait avoir lieu le 21 mai en l'honneur de Sir Edward Tomkins, ambassadeur de Grande-Bretagne, est reporté à une date ultérieure.

Visites et conférences

SAMEDI 17 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 11 h., entrée de la chapelle, Mme Zujovic : « Exposition Palladio à la chapelle de la Sorbonne ». — 13 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Legregeois : « Le château de Chantilly, domaine des Montmorency, des Condé et du duc d'Aumale ». — 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Détrez : « Exposition Haussmann, préfet de la Seine, aux Archives ». — 15 h., 47, rue Raynouard, Mme Pajot : « La maison de Balzac ». — 15 h., métro Raspail, Mme Pennec : « Le dernier moulin de Paris et le cimetière Montparnasse ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic : « Hôtel de Sully et exposition Influence de Palladio ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

Réunion des musées nationaux. — Musée du Louvre, 10 h. 30 et 15 h. : « Visite des chefs-d'œuvre des collections » (français, anglais). — 15 h., Musée des arts et traditions populaires : « Présentation de la galerie d'étude : couvre-lits anciens du Québec ».

15 h., boulevard du Palais : « La Sainte-Chapelle » (L'art pour tous). — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'Ile Saint-Louis » (A travers Paris). — 20 h. 45, place de l'Hôtel-de-Ville : « Les hôtels du Marais illuminés » (A travers Paris). — 11 h., 16, rue du Cloître-Notre-Dame : « A l'ombre de Notre-Dame, son cloître avec des découvertes, pierres tombales, escaliers, etc. ». — 15 h., façade de l'église : Saint-Julien-le-Pauvre et son quartier » (Mme Hager). — 15 h., 63, rue Monceau : « L'ancienne France évoquée au musée Camondo » (Histoire et archéologie). — 14 h. 45, 20, rue de Tournon : « Le palais du Luxembourg et la salle de séances » (M. de La Roche). — 15 h., portail église Saint-Gervais : « Charnier et caves du Marais gothique » (M. Banassat). — 15 h., 2, place du Palais-Bourbon : « L'hôtel de Lassay, demeure du président de l'Assemblée nationale ». — 21 h., métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau : « Le Marais illuminé, du cloître des Billettes à l'hôtel des Ambassadeurs de Hollande » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — 15 h., 23, quai de Conti : « Le collège des Quatre-Nations et l'Académie française à l'Institut » (Mme Ferrand). — 15 h. 15, 5, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Promenade dans l'Ile Saint-Louis » (Mme Barbier).

DIMANCHE 18 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques : 15 h., angle rue des Petits-Champs, avenue de l'Opéra : « La rue des Petits-Champs et l'hôtel de Lulli » (Mme Bachelier) ; 15 h., 69, rue de Varenne, Mme Lamy-Lassalle : « Connaissance du faubourg Saint-Germain : hôtel de Clermont » ; 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Oswald : « Hôtel de Sully et exposition Influence de Palladio » ; 15 h., gare Robinson, Mme Pajot : « La Vallée-aux-Loups » ; 15 h., hall gauche du château, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » ; 15 h., 2, avenue Emile-Boutroux à Montrouge : « Le salon de peinture de Montrouge » (L'art pour tous) ; 16 h., 9, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers ; l'église des Blancs-Manteaux » (A travers Paris) ; 15 h., 2, rue André-Pascal : « Le château de la Muette » (Mme Hager) ; 15 h., 23, quai Conti : « L'Académie française » (M. de La Roche) ; 15 h., métro Place-Monge : « Les chapelles féériques du quartier Mouffetard » (M. Banassat) ; 10 h 30 : entrée du cimetière, avenue Rachel : « Les tombes célèbres du cimetière Montmartre » (Connaissance d'ici et d'ailleurs) ; 15 h., métro Abbesses : « Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre » (Connaissance d'ici et d'ailleurs) ; 15 h., 93, rue de Rivoli : « Palais du ministère des finances » (Mme Camus) ; 15 h., place du Puits-de-l'Ermite : « La mosquée de Paris, souk et café Maure (Mme Ferrand) ; 15 h., 3, rue Fabre-d'Eglantine : « L'émouvant cimetière de Picpus » (Mme Barbier).

CONFÉRENCES. — 15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. André Cottard : « La vie galante et philosophique de Ninon de Lenclos, prêtresse de Vénus et disciple d'Epicure ».

SOCIÉTÉ

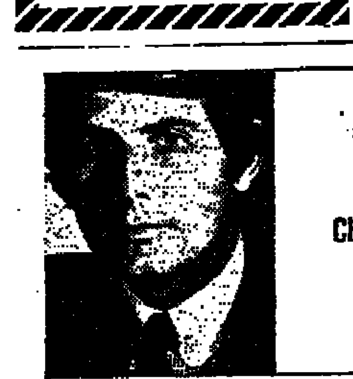
L'ÉVÊQUE DE NICE S'ÉLÈVE CONTRE LA LIBERTÉ D'USAGE DE LA PILULE POUR LES MINEURES

(De notre correspondant.)

Nice. — Mgr Jean Mouisset, évêque de Nice, prend vivement position contre la liberté d'user des contraceptifs. Dans une lettre pastorale, il écrit notamment : « *La possibilité pour une fille mineure de se procurer gratuitement et à l'insu de ses parents la pilule contraceptive ouvre une brèche qui risque d'être catastrophique dans la conscience morale de nos contemporains. Beaucoup d'entre eux ont la conviction simpliste mais ancrée que tout ce qui est permis est moralement bon. Il ne sera pas facile aux moralistes de réagir efficacement.*

» *Cette libéralisation des relations sexuelles avant le mariage conduit à la dissolution, voulue par certains, de la sexualité, de l'amour et de la famille. Croit-on vraiment par ce biais faire des progrès en humanité et ménager aux jeunes Françaises un avenir plus heureux ?* »

Ce texte, qui pourra être lu, selon la volonté de l'auteur, aux messes partout où les prêtres le jugeront opportun, affirme en outre : « *On attend de cette mesure une réduction du nombre des avortements clandestins. Peut-être. Je crois plutôt à un développement de la prostitution juvénile. Nous glissons sur la pente facile où nous entraînent les mœurs anglo-saxonnes ;... Dieu fasse que nous ne nous apercevions pas trop tard de leur nocivité.* »



RELIGION

Le congrès international du Renouveau charismatique à Rome

Un mouvement controversé en pleine expansion

Un congrès international du Renouveau charismatique catholique se tient à Rome le week-end de la Pentecôte, à l'occasion de l'Année sainte sur le thème : « Renouveau et réconciliation ». Il réunit quelque dix mille participants, dont plusieurs évêques, venus d'une cinquantaine de pays, sous le patronage de Mgr James Hayes, archevêque de Halifax (Canada) et du cardinal Léo-Joseph Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles.

Ce vendredi 16 mai, celui-ci prononcera, avec M. Ralph Martin, rédacteur en chef de la revue charismatique américaine *New Covenant* et président du congrès, le discours d'ouverture, dans une immense tente dressée près des catacombes de Sainte-Calixte. Dimanche matin, les congressistes assisteront place Saint-Pierre à la messe célébrée par le pape, à laquelle participeront aussi les membres du Congrès marial international, réunis à Rome du 17 au 21 mai, présidé également par le cardinal Suenens.

L'après-midi, le cardinal Johannes Willebrands, président du secrétariat pour l'unité des chrétiens, s'adressera à la session plénière sur le thème « le Saint-Esprit dans l'Eglise », et le lundi matin, enfin, Paul VI recevra les participants du congrès. Si le groupe le plus nombreux, quatre mille environ, vient des Etats-Unis, où le mouvement charismatique est né, le deuxième groupe, mille personnes, vient de France, où les catholiques charismatiques sont estimés à vingt mille, répartis en quelque quatre cents groupes.

Paris. Une douzaine de personnes assises en tailleur sur la moquette d'un appartement : un prêtre d'environ cinquante ans, un jeune chercheur de Saclay, une femme professeur de piano à l'Ecole normale, trois travailleurs immigrés, des étudiants, garçons et filles. Après une messe très informelle, célébrée à domicile, ils vont prier pendant plus d'une heure : lectures bibliques, exclamations de joie et de remerciement, prières de louange et de demande, moments de silence, cantiques accompagnés à la guitare.

Londres. Dans la crypte d'une église, cent cinquante à deux cents personnes se retrouvent le soir Une jeune fille prend la parole pour raconter comment un ami l'avait menée à Jésus. Puis un homme annonce qu'une religieuse avait été guérie, la semaine précédente, d'un mal de dos tenace, alors qu'un groupe de prière demandait à Jésus de la guérir. Une autre jeune femme annonce un « message de Dieu » en parlant à la première personne.

Chicago. De deux à trois cents personnes, prêtres, religieuses, laïcs, sont réunis dans une grande salle appartenant à l'université, pour une journée de prière et de réflexion. Elle débute par une série de témoignages spontanés, où l'on raconte simplement, et surtout très joyeusement, sa « rencontre » avec Jésus et son Esprit, les bienfaits spirituels (et parfois matériels) dont on est l'objet. Ces récits sont accueillis avec enthousiasme, parfois avec des rires d'approbation, par les assistants à la réunion — jeunes et vieux, gens aisés et ouvriers, Blancs et Noirs, clercs et laïcs — qui ponctuent les paroles des orateurs d'exclamations telles que : « *Amen* », « *Praise the Lord* », « *Thank you Jesus* ». Puis la réunion se poursuit avec des chants à la guitare, des « *negro spirituals* ». De temps en temps, quelqu'un prie ou chantonne dans une langue inconnue, ce qui est souvent le « signal » qui déclenche une véritable « tour de Babel » de prières « en langues », où tous prient simultanément à voix basse, dans un bourdonnement harmonieux.

Le « baptême dans l'Esprit »

Trois aperçus, légèrement différents selon le pays et le tempérament des gens, d'un même phénomène : le pentecôtisme catholique, appelé aussi renouveau charismatique ou simplement renouveau dans l'Esprit. Né en milieu protestant, le mouvement charismatique (qui plonge ses racines dans le pentecôtisme classique américain du début du siècle) n'a cessé de se développer dans le monde chrétien, pour atteindre l'Eglise catholique en 1967 — d'abord les milieux universitaires américains, puis d'autres milieux et d'autres continents (1).

Les trois éléments qui caractérisent le renouveau sont les réunions de prière, le « baptême dans l'Esprit » et les charismes. Vers la fin des réunions, se déroule souvent une cérémonie officieuse, au cours de laquelle ceux qui le veulent sollicitent la prière de la communauté. Plusieurs personnes entourent celui qui le demande et, après avoir prié en silence et ordonné aux esprits impurs de s'enfuir au nom de Jésus, ils prient le Saint-Esprit de l'emplir de ses dons.

Généralement, ils posent leurs mains sur la tête du demandeur en signe de bénédiction et ceux qui le peuvent prient « en langues ». C'est cette réception des dons du Saint-Esprit (qui peut aussi se réaliser progressivement sans cérémonie particulière) qu'on appelle « baptême de l'Esprit-Saint », « effusion de l'Esprit », « manifestation du baptême », etc., et c'est le point le plus controversé dans certains milieux catholiques, qui y voient une incompatibilité avec la théologie sacramentelle de l'Eglise.

Les charismes enfin sont les « dons extraordinaires » du Saint-Esprit, les grâces spéciales citées par saint Paul : guérison, miracles, prophétie, discernement des esprits diversité de langues et interprétation des langues (1 Cor 12, 8 = 10). Certains théologiens ont soutenu que ces charismes appartiennent exclusivement à l'ère apostolique, mais le concile a réfuté cette thèse : « *Les charismes, qu'ils soient plus éclatants ou plus simples et plus largement répandus, sont très appropriés et très utiles.* » (Constitution dogmatique « Lumen Gentium » n° 12.)

Le plus spectaculaire des charismes, celui qui frappe les imaginations, bien qu'il ne soit pas considéré comme le plus important, ni par saint Paul, ni par les charismatiques, est celui de la glossolalie, ou le don des langues. Un dominicain français, le Père de Monléon, a décrit ce phénomène ainsi : « *Au cours de la réunion de prière, l'un ou l'autre se met à balbutier des sons plus ou moins articulés ou à exprimer ce qui a tout l'air d'être un véritable langage (...) évoquant sou[vent] des langues sémitiques o[u] orientales.* »

A quoi sert ce don, pour moins déroutant ? Selon les cha[...]rismatiques, il dénoue une per[...]sonne de ses complexes : c[...] s'abandonne à l'Esprit, qui « *i[n]tercède pour nous en des gémi[s]sements ineffables* » (Rom. 8 26[...]) Certains font un rapprocheme[nt] entre la glossolalie et les priè[res] « mécaniques » (le chapelet, [...] Occident, la « prière de Jésus » en Orient). Elle est, selon l'e[x]pression de Karl Barth, « *l'e[x]pression de l'inexprimable* » [...] répond au besoin de dire l'inc[...]cible, de dépasser les limites êtr[...]tes du langage intelligible.

Ce mouvement qui connaît u[ne] progression très rapide — moins de dix ans il a atteint [un] demi-million de catholiques da[ns] une centaine de pays — a [...] vaincre la méfiance initiale de [la] hiérarchie ecclésiastique. Il [a] prouvé sa fidélité à l'Eglise, [...] le consacre dans ce congrès [in]ternational à Rome.

D'autres chrétiens, en revanc[he,] sont plus critiques face au ren[ou]veau. Outre les problèmes théo[lo]giques qu'il soulève, on l'a t[...] de fondamentalisme et d'illu[mi]nisme ; on y a vu une certa[ine] crédulité et une tendance à chercher des guérisons mira[cu]leuses qui peuvent dégénérer [en] déviations psycho-pathologiqu[es ;] on l'a accusé d'être une « f[...] du monde » et un alibi pour [re]fuser de s'engager politiquem[ent] et socialement ; on a signalé [en]fin le danger de syncréti[sme] avec l'accueil sans discrimina[tion] de non-catholiques et l'adop[tion] des cantiques et de la term[ino]logie du pentecôtisme protest[ant] classique.

Le plus grand danger enfin [que] représente le renouveau charis[ma]tique, dont il ne faut pas m[ini]miser les aspects positifs, se[rait] de détourner les chrétiens dé[cou]ragés par l'amplitude des d[iffi]cultés en tous genres auxqu[els] leur foi s'affronte vers un [...] quiétisme facile.

ALAIN WOODROW

(1) Parmi les récents ouvrage[s sur] le renouveau charismatique : [...] *Une nouvelle Pentecôte ?* du [cardi]nal Suenens, Desclée de Brou[wer,] 271 pages, 33,60 F ; *Pentecôt[isme] chez les catholiques*, de René [Lau]rentin, Beauchesne, 264 pages, et *Mouvement de Jésus et Re[nou]veau dans l'esprit*, de Louis Bo[...] Cerf, 85 pages, 12 F.

● Les *Informations catholi[ques] internationales* organisent [...] journées d'études les 24 et 25 [...] à la Maison de la chimie, 28, [rue] Saint-Dominique, Paris (7e) su[r le] thème « *Les chrétiens face [à la] société de consommation* ». Y [par]ticiperont des journalistes et chercheurs d'Europe occiden[tale] et d'Europe de l'Est, en part[icu]lier de France et de Polo[gne ...] Prendront, notamment, la pa[role] MM. Jacques Delors, And[...] Wielwieyski ; Mme France Q[...] les Pères Delsan et A. Bonie[...] MM. Francis Mayor, Zygm[...] Skorzynski, Jules Gritti, [...] Turowicz, André Mando[...] J.-P. Dubois-Dumée.

★ Début des travaux, same[di] 19 h. 30, clôture dimanche [...] 18 h. Inscriptions : Journée[s ...] 163, bd Malesherbes, 75017 Paris.

Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

]ur la mer des Caraïbes, en voilier de location

ES Windward Islands, les Iles-sous-le-Vent des Antilles anglaises, mon imagination y avait-elle assez rêvé depuis l'adolescence avec des ions romanesques de flibuste, de plantations envahies r l'anarchie végétale, de cyclones dévastateurs faisant ntir leur nom !

De fait, quand au premier soir de croisière notre t voilier mouilla dans l'anse des Deux-Pitons, sur côte sud de Sainte-Lucie, je crus vivre une scène de nrad. Tout donnait au décor je ne sais quelle atmo- ière d'angoisse : l'obscurité qui s'étendait alors que disque du soleil venait de s'abîmer dans la mer, le me soudain des eaux, le rivage inconnu avec sa ne de cocotiers proche à toucher, son corral misé- le où quelques silhouettes de pêcheurs se discer- ent à peine, la végétation pleine de cris bizarres escaladait une crête où des lumières éparses révé- ent un village de Noirs, accroché entre les deux midables pains de sucre qui nous écrasaient de leur sse. Oui, un étrange atterrissage auquel les bouffées racisme que nous avions subodorées aux Caraïbes mmuniquaient un parfum délétère.

Notre ancrage n'avait pas posé de problèmes mais plus courageux d'entre nous avait dû tout de même gner la rive à la nage pour aller amarrer notre nez un fût de palmier. Nous formions là, à présent, une tille de quatre voiliers, tous d'un modèle unique, le rgan, de construction américaine, ketch de 12 mètres deux cabines et huit couchettes, gréé d'une grand- le et d'un foc et équipé d'un Diesel auxiliaire. Chaque teau, barré par un *skipper* (capitaine) professionnel, ait à son bord un équipage de fortune en la personne quatre « *amateurs* », en tout seize passagers venus ur la plupart de France et des Etats-Unis. C'est Bill evens, l'un des principaux businessmen de l'industrie illaise du *charter* (location de bateaux), dont la base à Saint-Vincent et dont l'antenne parisienne répond nom évocateur d'« Odyssée », qui avait organisé gra- usement cette croisière, lui-même athlète complet rant de sa personne comme pilote numéro un.

Les lanternes du cockpit

Cette première nuit passée à bord sous le grand l étoilé des Tropiques me parut fantomatique. Nos ations humaines étaient toutes fraîches, mais déjà visites en dinghies d'un bateau à l'autre où l'on regroupait à la lueur des lanternes de cockpits, ses nus et verres de rhum-punch en main, déliaient langues, établissant entre nous une amitié à la re, que fortifieraient nos six jours de navigation.

Je m'étais laissé dire au départ de Paris : « *Les renadines sont les perles des Caraïbes. Le temps t idéal en toutes saisons... Vous irez de plage en age, relâchant dans chaque île, faisant la bulle sur sable, vous rôtissant au soleil, nageant dans des ux transparentes à la température exquise... Vous naviguerez qu'exceptionnellement et sur des mers s ride...* »

La vérité fut tout autre. Nous passâmes notre ps à bourlinguer, nous baignant rarement, le soleil et le bleu des mers du Sud mirent trois jours à se faire admirer et, au cours de traversées éprouvantes, nous dûmes tous mettre la main à la pâte. Il valait mieux dans ces conditions avoir le pied marin, être bon sportif, en tout cas vite assimiler les principes nautiques élémentaires quand on était néophyte, cas de votre serviteur. Si j'avais lu plus attentivement le dépliant français d'« Odyssée », j'y aurais découvert une ligne significative à l'usage des futurs plaisanciers : « *Est exigée une expérience suffisante de la navigation.* » Il n'existe pas de permis de conduire, en effet, pour la voile, et les Stevens yachts sont livrés avec ou sans marin professionnel à la clientèle, celle-ci trouvant à bord tout l'équipement essentiel, cartes marines, jumelles, torches électriques, cirés, couvertures, literie et linge de toilette, matériel de cuisine, pleins d'eau et de fuel.

Mais il est mieux que je vous livre mon carnet de bord.

Mercredi 29 avril. — Nous quittons le mouillage des Deux-Pitons à 8 heures. J'ai pour compagnie à bord quatre Américaines dont deux femmes, barreuses et cuisinières à l'occasion, aussi solides sur leurs jambes que leurs compatriotes, même après les vigoureux coups de coude. Ne rechignant jamais à l'ouvrage, toujours de bonne humeur, habitués par leur vie sans domestiques à tout faire par eux-mêmes, ce seront de précieux compagnons de voyage dans ce huis-clos flottant qu'est un petit voilier. Notre bateau, le *North Wind* est le seul bateau à n'avoir pas de skipper, mais chacun de mes Américains a peu ou prou tâté de la mer.

Nous avons devant nous l'équivalent en large du pas de Calais, soit sept heures de traversée de Sainte-Marie à Saint-Vincent. Trois quarts d'heure au moteur. Puis la voile est hissée et nous embarquons aussitôt. Ici l'alizé de l'Atlantique s'engouffre en permanence et la mer est grosse. Une voile devant, penchée sur la ligne d'horizon, une toute petite voile derrière, ce sont les retardataires à la gueule de bois. Premier requin avec aileron périscope signalé à bâbord. Au bout de trois heures de roulis gaillardement supporté, Saint-Vincent commence à transparaître à travers les grains. A 13 heures, calme relatif, nous longeons la côte nord de l'île, où la Soufrière, dont la dernière éruption en 1902 fit deux mille victimes, reste cachée dans les nuages. Vues sur les plantations en espaliers, des mornes volcaniques, quelques maisons coloniales, un fort désaffecté. Nous croisons un gommier chargé à ras bord de cinq ou six pêcheurs noirs qui gesticulent dans notre direction en exhibant une dorade. Les grains se succèdent jusqu'à notre mouillage à Young-Island, au sud de l'île.

En fait de mouillage, trempés jusqu'aux os ; et il faut faire demi-tour pour les formalités de douane à Kingstown. Nous ne reviendrons là qu'à la nuit tombée, après des manœuvres délicates, le chenal où nous nous ancrons étant soumis à la marée et aux courants. Invités à dîner par petites tables au Young Island Inn, restaurant pour milliardaires avec bungalows surplombant le *beach* où nos airs de pirates aux pieds nus, nos rires sonores de table à table amènent une heureuse diversion parmi les toilettes du soir. Un récital de chant par une blonde tapageuse est annoncé après le souper : je regagne discrètement ma cabine.

Jeudi 24. — Il a plu toute la nuit, il pleut toute la matinée. Drame, on a constaté la disparition d'un dinghy, et trois d'entre nous — deux Français et un Italien — sont portés manquants. Par miracle, les naufragés reparaissent à midi sur le ponton du débarcadère, descendant, transis... d'un taxi. Ayant vainement tenté de regagner leur bord à 2 heures du matin, ils ont été emportés par les courants jusqu'à 25 milles vers le nord, manquant successivement cinq promontoires pour se raccrocher à la côte et luttant contre les embruns avec un seul aviron. Le dernier rivage fut le bon, faute de quoi leur embarcation avait toutes chances de dériver en mer jusqu'au Guatemala, s'ils n'avaient pas péri noyés avant.

Nous mettons à la voile au début de l'après-midi. Traversée courte et extrêmement agitée jusqu'à Bequia (prononcez Backway), la première des Grenadines. Mouillage dans la baie de l'Amirauté, terme noble pour rade confidentielle, où un cargo rouillé, entouré de vieux pneus, épuise ses jours. Dîner et nuit à bord. Mollement bercé sur ma couchette, j'aperçois au-dessus de l'habitacle vitré le gréement qui oscille.

Soleil, eaux bleues... mais la bourlingue était au rendez-vous

Vendredi 25. — Réveillé au milieu de la nuit par les bruits d'une dispute. Bientôt des pas précipités sur le pont et l'impression de bouger. Je jette un coup d'œil par le capot avant : nous sommes au large. Nuit d'encre, coups de tabac importants, et gargouillis de l'eau filant le long de la coque de plastique, tout contre mon oreille. Nous relâchons dans une crique à Cannouan-Island où nous attendons le jour pour gagner le mouillage prévu dans les passes délicates des Tobago-Cays.

Un géant écossais

Les Tobago-Cays constituent la pièce de résistance de la croisière aux Grenadines : les récifs de corail les défendent, les lames déferlent par-dessus une barre, la marée projette un courant pernicieux entre les deux îlots, mais l'abri est sûr et la pêche sous-marine défie toute concurrence.

Quand notre *North Wind* arrive sur ces lieux fameux, une quinzaine de yachts, dont les passagers de luxe ont l'air de s'embêter ferme après les bains de soleil, bouchonnent là comme sur la place de la Concorde, survolés par les pesantes évolutions d'un pélican plongeur. A midi, le temps enfin s'éclairait et les deux grandes îles Union et Mayero apparaissent enfin, par-delà une mer de saphir, couvertes d'une jungle aussi serrée que le maquis de l'Esterel, ceintes de grèves blondes à leur base. Les trois autres Morgan nous ont rejoints. Après-midi de détente : on ne s'expose que parcimonieusement au soleil lance-flammes, on nage un peu, pêche d'un petit requin, d'un thon...

A la tombée de la nuit, barbecue sur la plage. C'est le moment le plus curieux de la croisière, une soirée de mondanités à laquelle ont été invités les voisins des grands yachts. Conversations parisiennes et new-yorkaises entre buissons et cactus, du sable plein les dents et la plante des pieds à vif. On échange des adresses sous la lune, on se jure des amitiés éternelles après force rasades pour « célébrer ».

Samedi 26. — La moitié des Américains nous quittent, regagnant Saint-Vincent puis New-York via la Barbade. Notre flotte se réduit à deux bateaux et deux skippers. Le premier, Tom McGrath, est un pilote de la T.W.A. en vacances qui a prêté son propre Morgan, le *Sundance*, à la croisière, un colosse à la tête burinée, aux yeux clairs enfoncés sous la barre des sourcils, avec la voix exacte de Gary Cooper, vivant personnage de cinéma, rude et très attachant à sa manière. Le second, Ian Cowan, est un bel Ecossais, plus jeune, avec une tête d'ange sur un corps d'athlète, ancien comédien à l'Old Vic parachuté à la direction des Stévens Yachts à Saint-Vincent et qui pourrait marcher sur les eaux. C'est ce dernier dont nous avons hérité sur le *North Wind* ; à présent, nous n'allons plus franchir les détroits du retour qu'aux meilleures heures de la marée, épousant les lames sous une main sûre et toujours profitant du vent en droite ligne.

OLIVIER MERLIN.

(Lire la suite page 19.)

POINT DE VUE

Les calanques : le grignotage continue

DANS un article paru dans *le Monde* du 28 août 1974, sous le titre « Les calanques grignotées », nous avions dénoncé la progression constante de l'urbanisation sur la face nord de ces massifs. Cette progression continue. Toujours aussi insidieuse et aussi dangereuse. Il est vrai que la saison s'y prête. Le printemps est là et la germination des zones d'aménagement concertées (ZAC) avec.

Certaines sont sur le point d'éclore : celles du Baou de Sormiou et de la Seigneurerie. Luminy est en plein épanouissement. D'autres ne sont encore que discrets bourgeons.

Parmi ces dernières : la ZAC de la Soude. Le motif « social » ne peut être invoqué, comme il l'a été, bien abusivement, pour celle du Baou de Sormiou. C'est une restructuration de quartier que l'on veut opérer, en y insérant quelques activités industrielles, « non polluantes »... prometon.

Bon dos...

Actuellement, c'est une zone verte, constituée de petites résidences et de terrains agricoles, non loin de la partie en voie de classement. Ses habitants ont immédiatement créé un comité de défense afin de s'opposer au décret d'utilité publique qui les menace. Elle a bon dos, l'utilité publique !...

La ZAC de Luminy, incluse dans la zone inscrite à l'inventaire des sites depuis 1959, n'a été approuvée par la section permanente de la commission départementale des sites, en 1967, qu'à la condition qu'elle serait réservée aux étudiants mariés et au personnel enseignant de l'université voisine. En fait, des neuf bâtiments qui s'élèvent déjà, on en a fait des H.L.M. offertes à tous les candidats à cette catégorie de logements.

La ZAC de la Seigneurerie, en sommeil depuis plusieurs années, son promoteur ayant eu des démêlés avec la justice, vient de sortir de sa torpeur. L'abandon de ce projet aurait coûté à la municipalité une somme si importante qu'on n'a point voulu la mettre à la charge des contribuables marseillais. Alors, on va sacrifier la belle pinède qui recouvre ce fond de vallon.

Le plus redoutable, dans cette poussée, est incontestablement l'urbanisation du baou de Sormiou, prévue à l'origine pour trois mille sept cents logements. Les instructions ministérielles sur les grands ensembles l'ont ramenée à deux mille. On a pu espérer que ce nombre serait encore réduit, car il est apparu, à quiconque connaît cette région, que l'implantation d'une dizaine de milliers de personnes au cœur même du massif aurait sur son écologie les plus graves répercussions.

Depuis deux ans, on vit dans cette attente, avec des alternatives diverses. Se fera, se fera pas... Hélas ! en ce printemps, tout semble se confirmer ! La ZAC se ferait.

Mais que deviennent les sages recommandations données par l'administration qui condamnait la poussée de l'urbanisation de Marseille vers son côté sud ? Qu'advient-il des directives contenues dans le schéma d'aménagement du littoral Provence-Côte d'Azur (établi par le ministère de l'équipement), qui préconise l'acquisition par les collectivités de coupures vertes interdites à la construction ? Ces opérations afin de limiter la progression en tache d'huile de l'agglomération. Que reste-t-il des conclusions précises adoptées au cours des Journées internationales d'études organisées par le Comité d'expansion économique du département des Bouches-du-Rhône qui avaient réuni de très hauts fonctionnaires et plus de quatre-vingts spécialistes de l'aménagement et de la protection des espaces verts ? Lettre morte que tout cela !...

On veut bien nous assurer que dans l'élaboration du plan d'occupation des sols, on affectera d'une densité très faible les terrains à l'entour d'une zone protégée. Comment justifier, dès lors, la ZAC du baou de Sormiou, avec ses milliers d'habitants, véritable enclave dans la partie en instance de classement ?

M. le ministre de la qualité de la vie a bien voulu déclarer, en réponse à une question posée par un parlementaire, que « *la protection des calanques devait être maintenant considérée comme définitivement assurée, dans l'intérêt de ce site exceptionnel, comme dans celui des habitants de Marseille et de Cassis, étant entendu que ces villes devront trouver dans d'autres directions leurs possibilités d'extension* ».

Que de sages paroles, suivies, hélas ! de bien peu d'effet !

Cette population marseillaise souhaiterait vivement que la procédure de classement de l'ensemble des massifs, engagée le 23 mars 1973, discutée en commission départementale des sites les 20 mars et 8 mai 1974, adoptée par la commission supérieure des sites en octobre 1974, et qui, depuis cette date n'attend plus que l'approbation du Conseil d'Etat, reçoive enfin la signature du ministre. Pourquoi ces atermoiements ?

Son inquiétude est également motivée par la création récente d'un organisme chargé de la gestion des calanques et dans lequel, en raison de sa structure (autoritairement choisie) de syndicat mixte, toutes les sociétés type loi 1901 se trouveraient légalement exclues. La présence, aux côtés de cet organisme, d'un comité consultatif ayant à connaître de tous les projets et dans lequel lesdites associations auraient pu siéger n'a pas été retenue.

Les « décideurs »

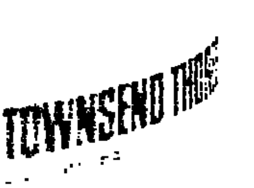
La connaissance parfaite que ces sociétés ont de ces massifs, résultat d'un demi-siècle de fréquentation assidue, les désigne tout particulièrement à ces fonctions. Elles sont éminemment représentatives des « usagers », et les conseils qu'elles peuvent donner ne devraient être que précieux à ceux qui auront la délicate charge d'administrer ces calanques.

Les travaux bénévoles qu'elles ont effectués sur le terrain (sentiers, reboisement, propreté), l'action persévérante qu'elles ont menée contre de multiples et aberrants projets, les prises de conscience qu'elles ont suscitées auprès des « décideurs », ont réussi à conserver à ces massifs leur caractère. Sans cette action, très antérieure à la préoccupation des pouvoirs publics (leur première manifestation date de 1910), il n'y aurait actuellement pratiquement plus rien méritant d'être protégé. De ce résultat, tout le monde se félicite aujourd'hui.

La large concertation demandée par M. le président de la République à son premier ministre se traduira-t-elle vraiment dans les faits ou se heurtera-t-elle à l'opposition ou à l'inertie de l'administration ou de certains échelons locaux ?

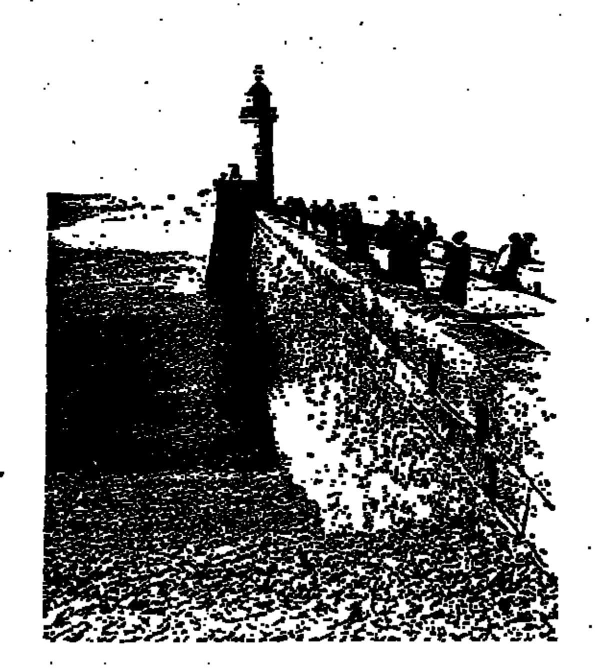
Pouvons-nous croire encore en son efficacité ?

PAUL ROUAIX,
président du Comité pour la défense des sites naturels.

Tourisme

Entre dunes et terrils, le Nord-Pas-de-Calais



LE drame de Calais, c'est Vallauris. Non parce que Picasso n'a jamais trimbalé ses tricots marins et ses shorts de gentleman peintre du côté de la grande jetée, mais parce *que les gens de l'endroit ont toujours cru que les arbres ici* étaient moins bleus, moins rouges ou moins verts que du côté du baou de Saint-Jeannet.

Un Nord mal placé ? En face, le Kent et les amandiers qui poudrent au printemps les nattes des vierges paysannes ; *derrière la frontière, Ostende et le plus beau gris du monde,* plus loin Rotterdam et les exaspérations de Monet. Un Nord mal placé ?

Et il est vrai que longtemps cette région a été considérée comme telle ; il est vrai que longtemps les hommes ont minutieusement déployé leur ardeur à l'enlaidir, à la rendre impropre au voyage et à la flânerie. Aujourd'hui, des voix se font entendre qui demandent la mise en valeur des rivages, l'exploitation touristique de l'arrière-pays. La tâche est immense ; et qui y croit vraiment ?

DES ATOUTS DANS LA MANCHE

M. ANDRE CHADEAU, préfet de région, dans un document récent, le juge en une phrase : « *En 1973, 2,3 % seulement des Français ayant effectué un séjour de vacances l'ont fait dans notre région.* » Ce constat n'étonnera personne, ni ici ni ailleurs. Il se trouve, dans le Nord-Pas-de-Calais, des voix vibrantes pour pourfendre une « image de marque » défavorable, mais la « mauvaise réputation » est trop tenace pour ne pas traduire quelque réalité. Il est vrai, pourtant, comme l'écrit encore M. Chadeau, que « *ne voir dans cette région qu'un pays dominé par l'industrie lourde, alliant à la tristesse du climat la pauvreté des sites, prouve une grave méconnaissance* ». Il est non moins vrai qu'au Comité économique et social, un seul siège sur quatre-vingts est réservé à la fois au *tourisme et aux affaires culturelles*... et que ce siège est vacant depuis l'installation des assemblées régionales en janvier 1974 ! Se gargariserait-on de mots ?

En 1971, le schéma d'aménagement régional notait : « *Depuis le Moyen Age, une occupation relativement intensive des sols a détruit la plupart des paysages botaniques naturels, puis les industries, les villes, les infrastructures de transports, ont rogné à leur tour les zones rurales... Ce mouvement, si marquant au dix-neuvième siècle par l'exploitation minière, se poursuit aujourd'hui. A la révolution industrielle du dix-neuvième siècle succède la révolution de la sidérurgie au vingtième siècle. Des collines d'Artois aux vallonnements de l'Avesnois, l'emprise de l'industrie se déplace maintenant vers la plaine des Flandres et la mer du Nord, laissant aux bons soins des aménageurs des plaies immenses à soigner. On parle alors de reconquête des sites.* »

L'héritage est lourd. Une population dense (quatre millions d'habitants) vit à 86 % dans les villes. Le taux de boisement est le plus faible de France : 7,6 % (moyenne nationale : 25,5 %), et encore doit-on préciser que sur 95 000 hectares de forêts, seuls 20 000 hectares de forêts publiques sont accessibles à tous et vite saturés. Selon le schéma d'aménagement régional, il manque 7 500 hectares d'espaces boisés et de zones de loisirs ! Comment dans cette région *hantée par* l'industrialisation ou la reconversion y aurait-on pour souci le tourisme ? D'autres constatations s'accumulent dans la même logique : en 1973, 44 % seulement des habitants sont « partis en vacances » (moyenne nationale : 53 %) et les deux tiers n'ont guère franchi les limites des deux départements ; l'hôtellerie n'est pas en meilleure posture : six cent trente hôtels en 1974, soit 1,7 % habitant, contre 7,5 % en moyenne nationale. On parle volontiers d'un tourisme d'affai[res] : Dunkerque n'a-t-il pas reçu s[...] mille visites en 1971 et près [de] dix mille en 1973 ? Ce nouv[eau] tourisme provoque une mutat[ion] de la grande hôtellerie région[ale,] alors que l'hôtellerie moyenne [et] familiale ne se maintient [...] très difficilement.

La tâche à accomplir est d[...] immense. Elle se justifie par q[uel]ques atouts réels.

Si on parle d'un tourisme d[ans] l'acceptation classique du te[rme,] la Côte d'Opale, du cap Gris-[Nez] à l'embouchure de l'Authie, le [sec]teur verdoyant de l'Avesnois, [...] encore des réserves naturelle[s de] grande qualité. Encore faut-il [les] aménager et préserver le c[...] par une politique foncière [effi]cace. Le Touquet-Paris-P[lage,] station balnéaire prestigi[euse] dont le maire, M. Léonce Des[...] est animateur d'une ass[ocia]tion d'aménagement et de pr[omo]tion, ne compte pas moins d[e] cinq mille quatre cents réside[...]

HARDELOT... HARDELO[T]

HARDELOT... Hardelot... morne plage ! En ce mois de mai humide et frileux comme un novembre de tradition, un vent qui a peut-être pris son élan aux îles Orcades — et que M. Beaufort évaluerait de force sept ou huit — galope ainsi qu'un escadron de dragons entre Boulogne et Le Touquet.

Au passage, il semble faire un petit tour d'honneur supplémentaire à Hardelot. Quelquefois — et le vent ne tient pas compte du week-end, — il déboule frénétiquement sur la longue esplanade de sable qui doit être sous le soleil une belle plage, puis va ébouriffer les pins de l'arrière-pays et revient sur le littoral pour faire comme un gamin insupportable des pâtés de sable dans les encoignures.

Avec vigueur et générosité, il propulse aussi à 80 kilomètres à l'heure les chars à voiles que « drivent » comme des sulkies des hommes couchés et casqués de plastique, mais au fond des courts il dévie malicieusement les revers appliqués des tennismen et fait rebondir contre les façades les persiennes mal verrouillées à l'exemple des écoliers contestataires claquant leurs pupitres.

Ces jours-là, Hardelot a bien du mal à faire croire à sa vocation de station balnéaire « tous temps ». Les cinéastes à la recherche de perspectives dépouillées y trouvent cependant toutes cadrées, suivant la règle d'or des tiers horizontaux, les images vides qui, paraît-il, donnent à penser : le ciel où roulent des nuages boursouflés et toujours prêts à crever coiffe une mer aux tons glauques, agitée de gros frissons, et qui s'en vient, rectiligne, mordre au bas du tableau, une plage lisse, léchée par les marées, espérant comme un plâtre frais des empreintes de pas... significatives !

Dans un beau site naturel de la côte dite d'Opale, Sir John Whitley, un Anglais grand amateur de golf, avait dès 1906 jeté son dévolu sur cette bande de sable de 10 kilomètres qui s'étend, sans un obstacle, des rochers d'Equihen au nord à la plage de Sainte-Cécile au sud, et adossée à une zone forestière riche d'essences variées, coupée de chemins tranquilles et fort propice aux lotissements.

La première guerre mondiale rappela chez eux les aristocrates britanniques qui avaient suivi jusque-là le duc d'Argyl. Ils ne revinrent pas avec la paix, mais la société du domaine d'Hardelot ayant construit un golf de dix-huit trous, dont le parcours n'est pas de tout repos, tenta de réanimer la station. Elle n'y parvint qu'à demi, et la seconde guerre mondiale eut raison d'Hardelot qui, inclus dans le Mur de l'Atlantique, fut complètement détruit en 1944.

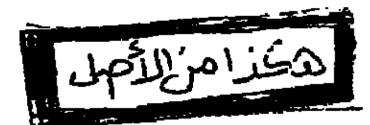
Les promoteurs, toujours à la recherche de terrains à exploiter, redécouvrirent Hardelot et prirent en main les destinées d'une nouvelle station qui voudrait prétendre à la classe luxe. De nos jours, on fabrique une station comme un aéroport, on sait ce qu'il faut d'hôtels, de boutiques, de points de rencontre, d'équipements [spor]tifs et de loisirs. A Hardel[ot, les] promoteurs ont pensé à to[ut. En] bordure de mer, ils ont dress[é de] hauts immeubles de béton q[ue les] défenseurs des sites refuse[nt ha]bituellement de voir construi[re sur] les rivages. Les coupe-ven[t en] terrasses superposées ne so[nt] qu'éléments d'architecture. [Et] d'ailleurs, si l'on peut conte[ster la] valeur esthétique de ces co[nstruc]tions, il ne viendrait à pe[rsonne] l'idée de regretter leur pré[sence.] Elles bouchent certes l'h[orizon,] mais elles forment rempart [contre] les vents du large, comm[e les] dunes boisées protègent le[s qua]tre rues du centre du vent[...] Reste peut-être à prévoir q[uelque] chose contre le vent d[...] déjà évoqué, et qui longe à [...] à fond de train...

Mais on sait bien que le [climat] particulièrement salubre e[t vivi]fiant du Boulonnais n'est pa[s celui] de la Côte d'Azur. On l'a[ccepte] tel qu'il est ou l'on s'en va [louer] un cabanon au Grau-[...] construire une marina à [...] poule ou un mas à Saint-A[...]

Ces risques météorolo[giques] étant acceptés, les équipe[ments] collectifs hôteliers et de [loisirs] devraient compenser, pour [ceux] qui n'ont pas fait bâtir un[e villa] sous les frondaisons, les [...] d'un séjour sur la Manche...

Hélas ! bien que préconç[ues et] réalisées suivant des norme[s qui] ont fait ailleurs leurs pr[euves] socio-économiques, les in[stalla]tions, qui ne sont tout de [même] pas que des outils « à fai[re...]





Tourisme

...as-de-Ca... part à la reconquête de ses paysages

...ondaires, dont mille cinq cents ... été édifiées dans les cinq ...nières années. Des équipements ... qualité internationale comme ...Palais des Congrès, un institut ...thalassothérapie, un lycée hô...er, etc. Les stations du littoral ... doivent donc d'atteindre un ...tain niveau pour attirer les ...nbreux étrangers de passage ... 1974, trois millions cinq cent ... le ont débarqué à Calais).

...fais cette politique touristique ...ispensable est une chose et le ...ir des gens du Nord une autre ...se. Or s'il existe bien un front ... mer de 120 kilomètres, des ...es rurales fort agréables, le ...ntreuillois, par exemple, il ...st guère facile d'y accéder. Et ... équipements font gravement ...aut.

...e Calais à Dunkerque, que ...t-on encore arracher au formi...le complexe industriel qui s'y ...eloppe ? Quelques kilomètres ... dunes jouxtant la frontière ...ge, où la communauté urbaine ... Dunkerque songe à installer des bases de loisirs sous-marins. Une « coupure verte » est prévue entre Dunkerque et Calais, à Gravelines, où on construit actuellement une centrale nucléaire... un pis-aller, sans doute.

Ailleurs, selon les directives gouvernementales, on va tenter de créer d'autres bases de loisirs comme dans le Boulonnais, où des communes se sont groupées à la faveur de l'élaboration des plans d'occupation des sols. Il s'agit d'utiliser le site mais aussi de le préserver d'un développement commercial et anarchique. En plein cœur du bassin minier, à Lens-Avion, 55 hectares vont être aménagés en zones de détente avec plans d'eau, espaces verts et même un terril transformé par des plantations d'aulnes blancs et d'acacias. Ce parc devrait être achevé en 1985. D'autres projets sont annoncés : la mise en valeur du plan d'eau du Val-Joly créé par le barrage d'E.D.F. d'Eppe-Sauvage, dans l'Avesnois, l'aménagement du parc de Deûle pour la métropole en liaison avec la politique de l'eau si complexe dans cette région, etc.

Ainsi, peu à peu, les initiatives se multiplient. Mais il reste que le problème majeur est celui des liaisons. La Côte d'Opale selon un aménageur imaginatif pourrait être « *le gisement touristique du nord-ouest européen* ». Si seulement cette belle formule pouvait s'appliquer aux gens du Nord on en serait ravis. Les quelque neuf cent mille habitants de Lille-Roubaix-Tourcoing sont en quelque sorte prisonniers de la ville. C'est encore une expédition que de se rendre à Boulogne-sur-Mer ou au Touquet-Paris-Plage (120 km) et un aller et retour dans la journée est à peine concevable. On en est encore à financer les études pour l'amélioration de ces liaisons... Sans compter que l'abandon du tunnel sous la Manche, retardant l'aménagement de l'autoroute A 26, Calais-Arras, ne va pas arranger les choses.

Le Nord-Pas-de-Calais a besoin sans aucun doute d'une politique cohérente du tourisme. Il a besoin aussi d'une politique cohérente de loisirs pour quatre millions d'habitants. Selon une étude récente, 60 % d'entre eux manifestent une préférence pour les séjours au bord de la mer. Mais les conditions économiques pèsent aussi sur les choix : la distance moyenne acceptée pour un déplacement familial se situe aux environs de 50 kilomètres. Cela montre à quel point il est aussi urgent d'aménager les zones vertes accessibles en peu de temps.

A cet égard, on peut citer une réussite dans le Pas-de-Calais, celle du bois d'Ohlain. On s'interroge encore sur les chances du parc régional de Saint-Amand (10.000 hectares dont 6.000 de forêts) dont la création officielle fut annoncée en 1968. Ce qui était prévu est bien loin d'être réalisé et les communes gestionnaires protestent contre « *une charge insupportable* ». La dernière idée originale d'aménagement dans ce parc d'un zoo d'animaux polaires vient d'être abandonnée... Mais on en a abandonné bien d'autres...

Ainsi les idées foisonnent, les déclarations se multiplient, les slogans promotionnels fleurissent mais il reste encore à définir des objectifs et des priorités. Et surtout les moyens à mettre en œuvre. Voilà un dossier que les nouvelles institutions régionales seraient bien inspirées d'ouvrir largement.

GEORGES SUEUR.

UN GUIDE POUR EFFACER LES IDÉES REÇUES

Voici un petit guide clair, simple, complet et pratique : Découvrez le Nord. *Sous ce titre, Monique Teneur-Van Daële présente près de trois cents communes et offre une centaine de promenades. Cet ouvrage,* « qui ne prétend pas être un guide archéologique savant ni une bible pour gastronomes », *a le mérite d'établir un inventaire des richesses culturelles, artistiques et folkloriques, de rappeler l'histoire et de souligner les attraits de paysages trop souvent dédaignés. Il ne concerne que le département du Nord et appelle sans aucun doute un complément sur le Pas-de-Calais pour donner une physionomie plus juste de toute la région*

Mieux que des discours emphatiques, il plaide pour le Nord. Il ne faut pas moins de 320 pages pour présenter succinctement, images en couleurs et cartes à l'appui, ce que beaucoup de Français et même de Nordistes ignorent. Mais tout cela existe : « De même que la connaissance des vieilles personnes dont le caractère s'est trempé aux épreuves de la vie, au cours des joies profondes, les promenades dans le Nord apporteront bien des satisfactions à ceux qui voudront surmonter quelques idées reçues », *écrit l'auteur.* — G. S.

★ « Découvrez le Nord », 37,50 F. Éditions Axial, 18, rue de la Monnaie, Lille.

... HARD...ORNE PLAGE

...ent », ne paraissent pas tota...nt maîtrisées par leurs ex...ants.

... country-club, dans la forêt, ... sa piscine de plein air, ...diée derrière des paravents ...verre, abrite sous une élé...e charpente de bois lamellé ... courts de tennis sur mo...te rouge, un club de bridge, ... salles d'exposition et de ré...ion, un bar et un restaurant. ...onstitue un moyen terme entre ...lub snob et la bus-station à ...éricaine. On y est à l'aise, ...es, mais on ne vient pas dans ... station balnéaire pour s'enfer... à 2 kilomètres de la mer dans ... gentil complexe standardisé ... pourrait aussi bien se trouver ... Sologne, dans le Quercy ou ... Corrèze !

...e club hippique bénéficie d'un ... réseau de promenades sous ... le poney-club fait la tran...té des mamans les jours où ...age est vraiment infréquenta... les tennis de plein air — ...e courts — et l'école de voile ...leurs adeptes, et l'église mo...e paraît extraite d'un jeu de ...truction édifiant.

... golf mérite, lui, une mention ...culière car son club-house ne ...ue pas d'originalité. Souhai... y prendre le thé, un diman...lace aux greens, assez étroits ...e relief tourmenté, mais si ...ants à la vue, je m'étais ...dé au bar pour passer com...e (les serveurs paraissant ...és à d'autres tâches). Je ... laisser la manche de mon ...n dans le sirop à demi-coagulé qui recouvrait la main courante ! Le thé me parvint, finalement dans une tasse imitation opaline (du genre de celle que les fabricants de lessive offrent si l'on prend le paquet géant) posée sur une grande assiette ébréchée, et portant plusieurs échantillons de rouge à lèvres. Elle était accompagnée d'une spatule à manche que j'identifiai comme cuillère à sorbet. Ayant saisi le pot à crème, j'eus du mal à m'en séparer, l'anse avait été enduite de confiture comme d'ailleurs les angles de la table, privée de nappe, alors qu'une pile de molletons d'une propreté relative s'élevait dans mon dos.

Savoureuse

Un déjeuner de première communion se déroulant autour d'une longue table dressée à deux pas du bar expliquait peut-être ce jour-là les faiblesses du service, et la « mise en place » pour les repas du soir, la tenue des garçons qui évoluaient, manches retroussées, comme au bistrot de César sur le vieux port, avec un air absorbé propre à décourager toutes les récriminations.

Entre la bonne franquette et l'accueil obséquieux, on s'attend dans un club-house, qui se veut de classe internationale, à un peu plus de netteté et de savoir-vivre.

A l'hôtel de l'Ecusson, trois étoiles nouvelles normes, un couple charmant reçoit le client de passage et, si les vingt chambres de l'établissement sont occupées, le dirige vers l'annexe, immeuble situé à 400 mètres de la maison mère, abritant des studios pourvus de cuisines, de réfrigérateurs (vides) et dotés de salles de bains à l'anglaise.

Comme il n'y a pas non plus de téléphone et aucun système d'appel pour le service, le voyageur se sent isolé et s'il lui prend fantaisie de boire quelque chose avant d'aller dormir il lui faut remonter en robe de chambre la rue principale pour atteindre le bar de l'hôtel, fort douillet, mais, hélas, bien lointain.

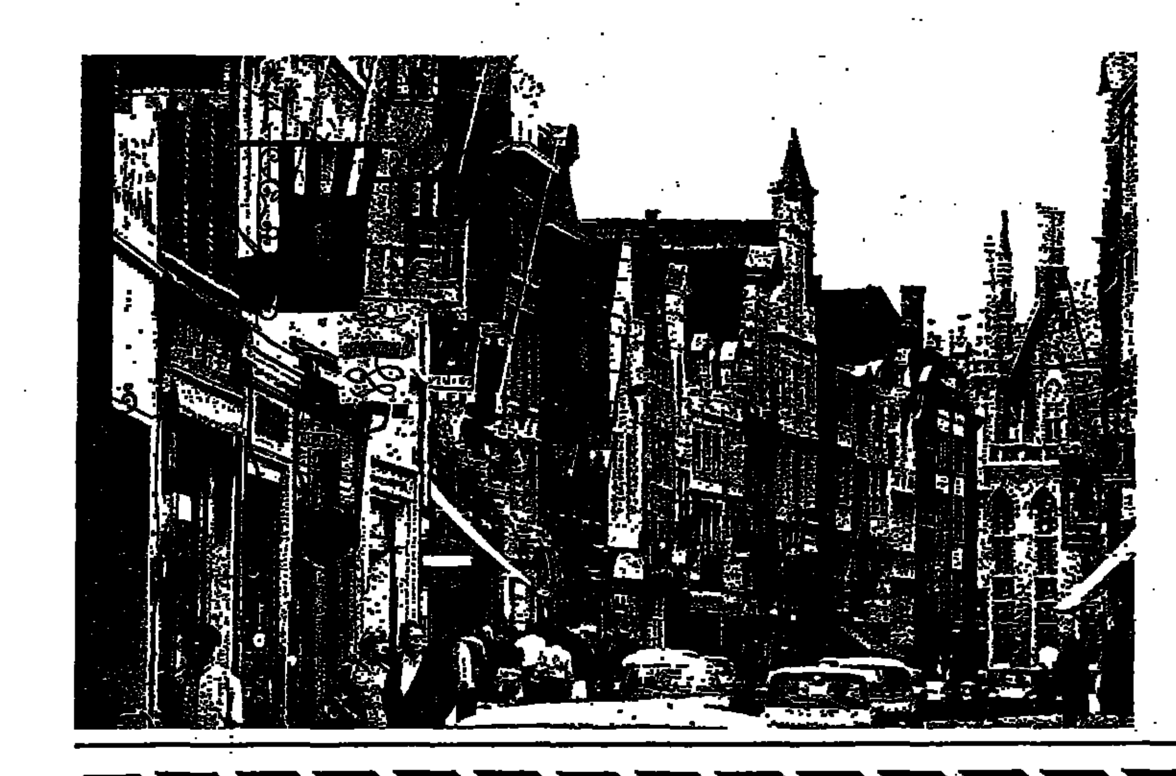
L'Ecusson dispose également d'un excellent chef qui propose une carte courte mais savoureuse... en semaine ! Le dimanche, en effet, on ne sert qu'un seul menu à 28 F d'où le poisson et les fruits de mer sont absents ce qui est bien triste quand on vient déjeuner à 10 kilomètres du premier port de pêche français !

Les animateurs d'Hardelot, qui n'hésitent pas à qualifier cette station de « paradis de loisirs », livrée clefs en main à des gens pleins de bonne volonté mais qui doivent encore apprendre les règles du tourisme, ont peut-être eu tort d'imaginer que le décor et l'équipement suffisent. Comme le rappelait cet aristocrate ruiné au chapelier qui venait d'acquérir son château, tout meublé : « C'est bien de posséder une belle argenterie, encore faut-il savoir s'en servir ».

MAURICE DENUZIÈRE.

Tourisme

BRUGES au carrefour des villes historiques



Les quartiers ancien

A Montpellier, les pas des élégantes sonnent sur le dallage, rue de l'Ancien-Courrier, entre des boutiques taillées dans la pierre blonde. Autrefois c'était un coupe-gorge. A *Colmar*, certains visiteurs plaisantent parfois la palette couleur de pâtes d'amandes des façades, qui fait ressembler le quartier des Tanneurs à une bonbonnière. Mais la restauration même un peu trop « léchée » vaut mieux que la démolition un moment envisagée. Les quartiers anciens de Vannes, Chartres, Saumur, Rouen, Avignon, Dijon, le Marais à Paris, Bordeaux, Le Puy, Lyon, Strasbourg, sans parler de Sarlat, « vitrine » internationale des secteurs sauvegardés, retrouvent petit à petit « figure urbaine ».

Votée le 4 août 1962 et connue sous le nom du ministre des affaires culturelles de l'époque, M. André Malraux, une loi a permis cela. Cinquante-quatre secteurs sauvegardés ont été créés. Certaines villes ont sauvé leur centre. Ailleurs, il ne se passe rien, la municipalité étant trop réticente (Versailles, Tréguier) ou les propriétaires trop démunis et l'aide de l'Etat insuffisante. *Mais ce rien est préférable aux démolitions systématiques*, à la « rénovation » brutale qui a « sinistré » des villes comme Metz ou Châlons-sur-Marne, qui menace encore Bourg-en-Bresse... et d'autres.

Le vent a tourné. Sauf quelques municipalités rétrogrades, personne n'ose plus dire qu'il faut reconstruire de fond en comble le centre des villes, transformer les rues en autoroutes, édifier des tours au milieu d'espaces verts (mythiques) et de dalles (bien réelles). En un mot, faire éclater les formes anciennes de la cité les « adapter » au monde moderne...

Sans doute la loi du 4 août, audacieuse et exig *à l'époque où elle a été votée, n'est-elle pas étrar* à cette évolution des idées, comme l'a soulign Bruges, M. Alain Bacquet, directeur de l'archite au secrétariat d'Etat à la culture. Le colloque org du 12 au 15 mai dans cette ville par la municipali l'ICOMOS (Comité international des monuments et sites) a, en effet, été l'occasion pour les représer des deux ministères chargés en France d'appliqu loi du 4 août de s'interroger sur l'efficacité de ce les échecs et les défaillances de cette procédure réformes nécessaires. Nous publions ci-dessous de traits des interventions de M. Bacquet, qui repré le secrétaire d'Etat de la culture et de Mme Ar Vignaud, responsable de la rénovation urbaine e secteurs sauvegardés au ministère de l'équipemer

Il faut rapprocher le régime des secteurs sauveg du droit commun, celui des plans d'occupation *sols, estime M. Bacquet. Il faut désormais rés* les financements publics à des opérations à car social, affirme Mme Arroud-Vignaud. Une analyse de la situation actuelle justifie ces deux orienta

Les quartiers anciens pourrissaient sur pied. sonne ne voyait, sous la crasse et les constru parasites, les trésors d'architecture cachés, les ar de pierre sous les coffrages des boutiques, les fe à meneaux sous le ciment, la pierre ou les pa

La crainte de l'exode

« Dans les cinquante-quatre secteurs sauvegardés ont été déterminés seulement trente « îlots opérationnels », secteur d'attaque, où les travaux de restauration sont entrepris de manière systématique, avec l'aide financière de l'Etat, *souligne Mme Arroud-Vignaud, responsable de la rénovation urbaine au ministère de l'équipement.*

» Ces opérations, dispersées à travers la France, sont en fait très limitées en superficie et en importance, puisque ces trente îlots opérationnels portant sur un total de 48 hectares devraient permettre la restauration de cinq mille quatre cent *quatre-vingts* logements et la construction de mille logements neufs. Ils ont fait l'objet, en dix ans, d'une aide globale de l'Etat de 130 millions de F. »

Des prêts sont accordés aux propriétaires et couvrent en principe les deux tiers du montant des travaux. Une subvention complète ce prêt. Si le propriétaire ne peut ou ne veut pas restaurer, les travaux sont pris en charge par une société d'économie mixte qui rachète l'immeuble. Celle-ci reçoit aussi les fonds publics qui lui permettront de faire les « curetages » nécessaires.

« Les crédits affectés aux opérations en secteurs sauvegardés n'ont cessé de croître à partir de 1970 (7,5 millions de francs) pour atteindre 25 millions de francs en 1974 ; 30 millions de francs sont prévus en 1975 pour la restauration, sur un budget global de 135 millions de francs consacrés à la rénovation des centres.

» En règle générale, ces opérations en quartiers historiques se sont révélées très longues à mettre au point et très délicates à mener. Il faut beaucoup de patience et de persuasion pour décider les propriétaires à collaborer à l'œuvre de la restauration ; il est parfois difficile de trouver entreprises et artisans pour effectuer ces travaux dans des conditions satisfaisantes ; enfin, de délicats problèmes humains se posent au niveau des locataires et occupants et de leur relogement éventuel lorsqu'ils ne peuvent être maintenus dans les lieux. »

« On s'est attaqués, *rappelle Mme Arroud-Vignaud*, à des quartiers très dégradés où les immeubles étaient souvent à la de l'insalubrité ou de l'éc ment.

» Des opérations de cette *et de ce coût entraînent* tablement une mutation population du quartier : l'a l'Etat peut apparaître trop tante lorsqu'il s'agit de pr taires fortunés ; elle est e insuffisante pour permet ceux qui ont de faibles ress d'entreprendre la restaurat leurs immeubles. »

« La généralisation de c d'opération à l'ensemble des tiers inclus dans les sect sauvegardés n'est ni possi souhaitable au-delà d'un p îlot qui doit servir à la modèle et d'incitation, *Mme Arroud-Vignaud.* L tive privée des propriétair prendre le relais (peut-êt par une incitation légè l'Etat), mais l'aide mass celui-ci dans cette phase rieure pourrait être réserv poursuite d'un objectif p la restauration de logem caractère social par exemp

Pour cela, il faut ch d'autres modes d'interv Par exemple, « réaliser d vaux de restauration moin faits » en faisant appel au ventions de l'Agence na pour l'amélioration de l' (ANAH) ; tenter de « ma sur place les habitants de date qui aiment leur quar souhaitent continuer à y ter ». Ce qui suppose « un personnalisée en faveur des taires les moins solvables leur permettre de payer les qui résulteront de la res tion ». Et « aussi que l'a l'Etat complétée au besoin effort parallèle des munici intervienne au maximum restauration des immeubl comporteront des logeme loyers sociaux ».



rtiers anc

… la mode d'aujourd'hui

…ois sous les crépis et les peintures, les escaliers …ondamnés et les portes murées.

… Les propriétaires n'entretenaient plus leurs immeu…es. Les habitants supportaient l'inconfort en échange …un loyer dérisoire. Les automobiles s'imposaient dans …es rues et sur des places qui n'avaient pas été pré…arées à une telle invasion. Les quartiers anciens …ouraient par abandon... ou par étouffement.

Dans quelques villes privilégiées, la loi du 4 août … arrêté ce processus. Un secteur sauvegardé a été …élimité. Un architecte a regardé de près les immeu…es, établi le plan de sauvegarde, décidé ceux qu'il …llait conserver, ceux qui devaient être — à terme — …émolis pour aérer ces îlots où s'étaient accumulés …ppentis, ateliers et constructions parasites. A une …poque, où les plans d'urbanisme étaient encore flous … changeants, on a voulu décider avec précision le …ort définitif de chaque immeuble. Les plans de sauve…arde sont « permanents ». Cette pérennité fait tellement …eur à ceux qui les fabriquent ou les subissent qu'elle …eine en fait leur élaboration. Quatre plans seulement …Rouen, Le Mans, Chartres, Saumur) ont jusqu'ici atteint … stade final de la procédure.

Confié à un architecte, un homme seul, qui disparaît …héoriquement du circuit après l'avoir établi, le plan …e sauvegarde est parfois mal compris par les collec…vités locales ou même les services de l'équipement, …ui le considèrent un peu comme un « blanc » sur les …ocuments d'urbanisme « normaux ».

Le ministère de l'équipement et le secrétariat à la culture envisagent aujourd'hui une « normalisation » des plans de sauvegarde : possibilité de les modifier, élaboration conjointe entre l'administration et les élus, etc. La loi Malraux a joué, selon M. Bacquet, son rôle de précurseur, de signal d'alarme. Aujourd'hui la réforme du code de l'urbanisme et les plans d'occupation des sols vont permettre — bien mieux qu'en 1962 — un aménagement attentif des centres villes. Cette confiance n'est-elle pas prématurée ? Il est encore trop tôt pour laisser aux municipalités la facilité de manœuvre dans leurs quartiers anciens ; comme il est dangereux de prendre trop de libertés avec les plans de sauvegarde.

Rigidité, blocages, lenteur, manque d'argent, tout cela freine la mise en œuvre de la loi du 4 août ; mais quand elle est appliquée, un échec plus profond apparaît fréquemment. Dans les vieux quartiers restaurés, rafraîchis, « mis en valeur », les anciens habitants ne peuvent rester. Les travaux coûtent cher, les loyers augmentent, les « poutres apparentes » attirent une nouvelles clientèle : les personnes souvent âgées et démunies qui vivaient dans ces taudis s'en vont. Allocation-logement, construction d'H.L.M., restaurations légères... Chacun connaît les solutions. Mais on en parle plus qu'on ne les applique

MICHÈLE CHAMPENOIS.

…e l'exode

Succès et blocages

La loi de 1962 a défini et mis …n œuvre un système de protec…ion efficace : cinquante-huit sec…eurs sauvegardés ont été créés …u 15 mai 1975, si l'on inclut les …erniers-nés, Bayonne et Bar-le-…uc. Les surfaces protégées sont …rès variables : 12 ha à Grasse, 26 ha au Marais et à Nantes, 16 ha à Dole, 24 ha à Richelieu, …4 ha à Blois, *note M. Alain …acquet, directeur de l'archi…ecture.*

» Douze ans après le vote de …a loi Malraux, plusieurs secteurs …auvegardés ont été largement …estaurés et mis en valeur (res…aurations, curetages, aménage…ents urbains...) ; ainsi à Chartres, … Paris (dans l'îlot opérationnel …u Marais), à Colmar, Rouen ou …arlat, déjà un peu à Saumur. …ertains secteurs, dans lesquels le …ynamisme urbain est suffisant et les curetages à opérer peu importants, ont été conçus dans un esprit dominant de protec…ion : ainsi le septième arron…issement et Strasbourg. (...)

» Le caractère à la fois très …récis et permanent des plans est …réaliste. L'expérience de douze …ns de mise en œuvre de la loi …e 1962 montre à l'évidence qu'il …'est pas possible de définir une …ois pour toutes le devenir sou…aitable d'un îlot urbain. Cer…ains curetages (dégagement du …ardin d'un hôtel particulier, dé…olition d'un appentis insalubre) …ont indiscutables ; de même la …onservation d'immeubles de …rande qualité. Mais, à partir de …es éléments incontestables, plu…ieurs partis d'aménagement des …ots sont possibles à un moment …onné.

» Au 15 mai 1975, quatre plans …eulement sont approuvés par …écret en Conseil d'Etat. Ce re…ard observé sur le plan adminis…ratif ne bloque pas les travaux …e mise en valeur (ainsi Sarlat), …ais traduit, pour une part, la réticence des municipalités à adopter un document qui impose la conservation de beaucoup d'immeubles, exclut en général l'élargissement des voies existantes et, surtout, impose à terme la démolition d'immeubles insalubres ou jugés nuisibles à la mise en valeur d'édifices de grande qualité : le « jaune », qui traduit cette obligation de démolition à terme, est impopulaire au plus haut point. »

Il est nécessaire de rapprocher le régime de secteurs sauvegardés du droit commun des plans d'occupation des sols, estime M. Bacquet. *La réforme en cours au code de l'urbanisme prévoit plusieurs dispositions dans ce sens : autorisation de construire subordonnée à l'obligation de démolir certains bâtiments indésirables ; création d'un permis de démolir dans tous les secteurs urbains sensibles. Enfin, il serait souhaitable que les plans de sauvegarde, au lieu d'être établis par un « architecte », soient préparés par un groupe de travail élus-administration, comme les plans d'occupation des sols.*

Lenteur de l'instruction, procédures lourdes, réticences des municipalités... « Sauf assouplissement décisif du système actuel, la création de nouveaux secteurs sauvegardés sera lente et très progressive : Metz (12 ha environ) va être créé avant l'été ; sans doute Nancy, Vitré et Guérande encore en 1975 ; Toulouse...

» Douze ans après son vote par le Parlement, la loi de 1962 a donc déjà beaucoup servi et beaucoup vieilli. On critique volontiers ses rigidités excessives, sa procédure très centralisée et une certaine méconnaissance à ses origines des réalités de l'urbanisme en centre ville.

» Cette loi et les procédures qu'elle a engendrées doivent, en effet, être réformées et assouplies. Mais, en vérité, cette réforme nécessaire consacre aussi le succès de la loi Malraux : elle aura joué, en effet, par son caractère très volontariste, ses audaces et ses exigences, un rôle de précurseur de l'actuel mouvement de retour à une politique générale de protection et de mise en valeur des centres anciens. Si certaines de ses caractéristiques, jugées trop dures ou peu réalistes, peuvent aujourd'hui être atténuées, c'est parce qu'elles ont bien rempli leur office de signal d'alarme par rapport à une évolution dangereuse. Cette évolution paraît aujourd'hui stoppée, ou pour le moins fortement mise en question. Il reste cependant à mettre au point, dans l'ensemble des villes anciennes, le dispositif puissant, efficace et bien décentralisé qui permettra de réussir la politique de « conservation intégrée », thème majeur de notre Année européenne du patrimoine architectural. »

Tourisme

M. DUCRAY ET LES HOTELIERS

Partage de responsabilités

L'article paru dans « le Monde du tourisme et des loisirs » du 3 mai, « Vent de solitude chez les hôteliers », a amené M. Gérard Ducray, secrétaire d'Etat au tourisme, à apporter les précisions suivantes :

A l'issue de la présentation du projet de loi fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation de voyages ou de séjours, devant le Sénat le 24 avril dernier, plusieurs réactions se sont manifestées, parmi lesquelles celles des professions hôtelières qui m'invitent à répondre aux craintes soulevées par l'article 3, stipulant que les agences de voyages sont tenues de « justifier à l'égard des clients et sous réserve de réciprocité à l'égard des prestataires de services touristiques, d'une garantie financière suffisante ».

Le projet de loi en cours d'examen pose en effet précisément le principe de cette garantie et le subordonne à une condition de réciprocité. Cette condition me paraît relever d'une notion d'égalité des contrats — ou tout simplement de justice — si légitime qu'on ne perçoit pas quel argument pourrait être invoqué à son encontre.

Actuellement, la réglementation n'accorde de garantie particulière aux hôteliers pour le recouvrement de leurs créances sur les agences de voyages que de façon limitée. Dans la généralité des cas, elle subordonne cette garantie — à concurrence de 7 000 F seulement — à la signature d'une convention de bonne entente avec l'Association professionnelle de solidarité des agents de voyages. Les principales organisations hôtelières n'ont pas jugé utile de signer une telle convention.

Dans la pratique, la non-exécution du contrat peut avoir deux origines : la défaillance de l'agent de voyages, ou la défaillance de l'hôtelier.

En fait, les hôteliers peuvent se trouver en face d'une agence de voyages en totale déconfiture ou même en faillite, et le recours judiciaire peut alors se révéler inopérant quant au recouvrement des créances.

Dans ce cas, les garanties exigées des agents de voyages auront justement pour effet de pallier ces insuffisances.

Dans l'hypothèse inverse où les hôteliers pourront avoir à répondre d'une défaillance qui leur serait imputable, il est alors logique qu'ils puissent offrir des garanties équivalentes.

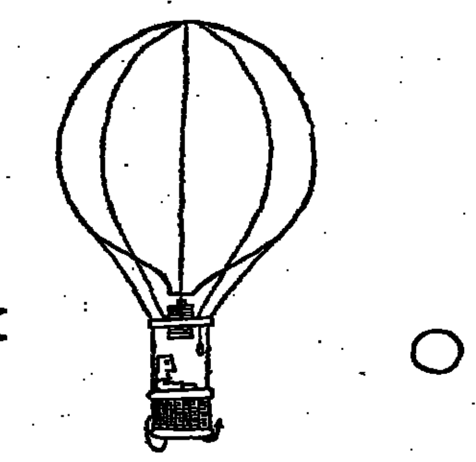
Une telle façon de voir a d'ailleurs bien été comprise par le Sénat, qui a adopté ce texte à l'unanimité. D'autre part, pour mesurer plus exactement l'effort imposé sur ce point aux agences de voyages françaises, il n'est pas inutile de souligner que cette obligation de garantir les prestations de services n'a pas, pour l'instant, d'équivalent dans les réglementations de pays qui sont nos principaux concurrents touristiques.

Le futur statut des agences de voyages, dont l'organisation a fait la plus large place à un souci d'équilibre entre tous les intérêts concernés, apportera, je n'en doute pas, un surcroît de garanties à tous. D'abord aux touristes, mais aussi aux agences de voyages et aux hôteliers.

● *Liaison maritime Tunis-Marseille.* — La Compagnie tunisienne de navigation lancera à partir du 9 juillet sa première ligne pour passagers entre Tunis et Marseille. Ce trafic, jusqu'à présent, était assuré uniquement par la Compagnie générale transméditerranéenne.

La nouvelle liaison sera effectuée par le car-ferry *Tipasa*.

Tourisme



Les montgolfières sont de retour

COMBAT AVEC LES NUAGES

« PUISQUE la fumée a tendance à monter, en souffler dans un globe assez pour m'emporter », *disait Cyrano de Bergerac. Propos en l'air ? En 1783, les frères Montgolfier surent, dans un ballon à air chaud, prendre de la hauteur. Deux siècles après cette ascension, l'Europe redécouvre les charmes de la montgolfière, les joies de la vie en plein air...*

Auparavant, les adeptes du ballon fermé, à gaz (hydrogène, hélium), tel M. Charles Dollfuss — à quatre-vingts ans passés, il totalise plus de six cents ascensions, — goûtaient déjà les plaisirs de l'aérostation. Un sport malgré tout assez onéreux. L'apparition des tissus synthétiques et la réalisation de brûleurs légers et portatifs, alimentés avec du gaz liquéfié (propane), ont permis de donner un essor nouveau à la montgolfière.

Le principe de la montgolfière est simple : il repose sur la force ascensionnelle de l'air chaud ; le vent permet les déplacements horizontaux. Dès lors, il suffit de réaliser une enveloppe légère et d'un volume approprié et de réchauffer l'air qu'elle contient avec un foyer.

Un mètre cube d'air chauffé à 100 degrés exerce une force capable de soulever 250 grammes à 300 grammes (selon la température extérieure). Il est aisé de calculer le volume d'air chaud que doit emporter la montgolfière en fonction du poids total que l'on souhaite soulever. Un ballon pour trois personnes devra contenir 1 600 mètres cubes d'air. Les montgolfières normales ont de 17 à 20 mètres de hauteur.

Le ballon et la nacelle sont posés à plat sur le sol. Soit à la main, soit à l'aide d'un ventilateur, on maintient ouverte la bouche inférieure de l'enveloppe vers laquelle on dirige l'air chaud provenant des générateurs à propane. Le ballon commence à gonfler, à vouloir s'élever ; on s'efforce de le maintenir à terre aussi longtemps que possible. Lorsqu'il est bien rempli d'air chaud, on « laisse aller ». Le ballon se redresse prêt à prendre son envol. Les aéronautes montent à bord de la nacelle d'osier, allument le brûleur... et c'est le fatidique « lâchez tout » ! L'opération a duré moins de trente minutes.

On ne peut pas diriger une montgolfière : c'est ce qui fait son charme. Elle va là où le vent l'emporte. Il n'y a pas de dérive comme sur un voilier. Le seul moyen d'influer sur la direction consiste à changer d'altitude (grâce au brûleur et à la soupape). Par approches successives, on essaie de trouver le niveau auquel les vents auront le cap souhaité.

En pratique, on « navigue » entre 200 et 600 mètres. Certes les brûleurs sont bruyants, mais ils ne sont utilisés que par intermittence. Le plus souvent, les aéronautes se laissent porter au gré et à la vitesse du vent (0 à 30 km-h) et envahir par le silence. Il suffit simplement de regarder, de temps à autre, l'altimètre et de rallumer le brûleur en conséquence.

Sans risques

La descente est une manœuvre plus délicate. Quand on ouvre progressivement la soupape, l'air chaud s'échappe et le ballon descend. Il ne faut pas aller trop vite sous peine de voir l'air froid s'engouffrer et le ballon s'écraser. Par précaution, on maintient le brûleur allumé. Si le vent n'est pas trop fort, on peut descendre avec beaucoup de précision et choisir exactement son point d'atterrissage. La durée moyenne des vols est de une heure.

Le voyage en montgolfière ne présente pas de grands risques à condition d'être prudent. Il ne saurait être question de partir avec un vent trop fort (supérieur à 7 m./sec.), ni par temps d'orage: les cumulonimbus peuvent atteindre 14 000 mètres et si l'on est pris dans un courant ascendant de plus de 3 m./sec, la montgolfière ne peut redescendre. Autre danger : les lignes à haute tension. Pas de collision possible avec des avions de ligne. Comme les voiliers, les montgolfières ont priorité sur les engins à moteur. Au reste, les ballons ont des couleurs vives pour être vus de loin.

Un ballon tout équipé revient à 25 000 francs environ et, au bout de trois cents heures de vol, il suffit de changer la peau de l'enveloppe (10 000 francs). Le propane nécessaire pour une heure de vol coûte à peu près 60 francs. Quand on sait qu'une ascension en ballon fermé, à gaz (gaz de ville, hélium) revient, elle, à plus de 2 500 francs, on comprend tout l'attrait qu'exerce la montgolfière.

En France, on compte déjà plus d'une vingtaine de montgolfières (trois cents aux Etats-Unis et plus de cent en Angleterre). Le seul constructeur français, M. Robert Noirclerc, en construit au rythme de une par mois. Des exploits qui font rêver : les Etats-Unis d'est en ouest, de l'Afrique du Nord aux confins de la Côte-d'Ivoire... Le record d'altitude se situe à près de 12 000 mètres, celui de la distance parcourue à plus de 4 500 kilomètres en un mois.

Malgré toutes les améliorations techniques, l'aérostation restera toujours l'aventure et c'est cela même qui fascine l'homme moderne : la recherche du calme absolu, la griserie de se sentir libre comme l'air, de s'évader dans les nuages, de se mesurer avec le ciel.

NICOLAS SECONDI.

Comment approcher les montgolfières, comment les pratiquer, comment s'initier ? Nous donnons ici plusieurs adresses où l'on pourra se renseigner utilement.

• *Initiation* : Club des montgolfières du Val de Loire, Moulin de la Marcerais, La Croix-en-Touraine, 37150 Bléré.

• *Ecole de pilotage* : à Maintenon, M. Arnaud de Villars, tél. 771-67-27, ou à Meaux, M. Jean Costa de Beauregard, tél. 436-61-68. Prix : 250 F la séance pour une heure de vol. Baptême de l'air : 300 F (une heure de vol avec un instructeur). Traditionnellement, l'initié offre une bouteille de champagne à l'atterrissage. C'est la coutume.

• Locations : La Montgolfière moderne, M. Robert Noirclerc, tél. 633-08-98, et Mediason, M. Pascal Martin, tél. 828-53-58. Prix d'une journée de location : 4 000 F, soit pour une heure de vol libre, soit pour une heure en « captif » (montgolfière tenue au sol), 500 F par heure supplémentaire.

BALADES EN TOUS SENS

Comment filer à l'anglaise ?

L'association britannique Landmark Trust, pour sauver de l'oubli des « chefs-d'œuvre » en péril, les offre, rénovés en location, à des prix relativement intéressants aux touristes de passage. Il est ainsi possible de passer une semaine dans un logement constitué par une mine d'arsenic désaffectée en Cornouailles, dans une maison de style égyptien à Penzance, au sud de l'Angleterre, dans un temple gothique près de Stowe. Le temple gothique, par exemple, est une folie du *dix-huitième siècle*, de forme triangulaire. Il possède deux chambres, une cuisine et une salle de bains. Prix de location du « *temple* » : *600 F par semaine*.

Autre manière moins insolite de se mettre au vert de l'autre côté du « Channel » : une ferme au milieu des labours. La campagne anglaise a inspiré bien des romanciers. Avec ses arbres verts, ses barrières blanches, ses chevaux galopant dans les lointains, ses maisons cossues et ses routes sinueuses, elle invite à la quiétude et au repos l'habitant des villes.

Les fermes anglaises sont coquettes et proprettes. Les possibilités de logement existent aussi en Ecosse si l'on préfère les paysages sauvages et romantiques, *et au Pays de Galles si* l'on aime les rivières et les parcs nationaux : de 496 à 640 francs par semaine. Il est possible d'acheter un forfait comprenant l'aller-retour en avion, le logement en demi-pension pendant sept jours et une voiture avec kilométrage illimité : 1 200 francs en Angleterre, 1 500 francs en Ecosse. Des tarifs spéciaux sont accordés aux enfants de moins de douze ans.

★ Office britannique de tourisme, 6, place Vendôme, Paris-Ier, tél. 260-34-50.

Les loisirs, *cela s'apprend !*

Pour aider tous ceux qui risquent — par manque d'information et d'initiation — de « gâcher » leur temps de loisirs et n'en rapporter souvent que déceptions, photos floues, bleus, bosses et amertumes, le Touring Club de France a eu l'idée de créer l'Institut des loisirs de plein air.

L'I.L.P.A. propose *ainsi* des stages (pour l'instant : archéologie, équitation, jardinage, orientation en forêt, promenades cyclistes) où les participants recevront les éléments d'une initiation à la pratique choisie.

Des « enseignants » aussi dynamiques que qualifiés y dispensent leur savoir sur le mode amical : ici, pas de hiérarchie ni de protocole, mais bien plutôt des « rencontres » qui rassemblent des gens animés du même désir d'apprendre.

★ I.L.P.A., Touring Club de France : 65, avenue de la Grande-Armée, 75782 Paris Cedex 16. Tél. : 727-89-89.

« L'ANGELUS » AU PRIX FORT

« *Barbizon au temps de Millet.* » Sous ce titre, une exposition est ouverte depuis le 4 mai dans la salle des fêtes *de ce village cher aux Parisiens.* Toiles, bronzes, dessins, gravures, documents et photos du siècle dernier sont présentés en grand nombre.

Les visiteurs — ils sont foule — apprécient cette rétrospective. Ils ne manquent pas pourtant d'être surpris : les œuvres, uniquement numérotées, ne s'accompagnent d'aucune explication. Pas la moindre étiquette. Au prix d'entrée — 5 francs — les *amateurs doivent donc obligatoirement* ajouter les 34 francs du catalogue.

Barbizon avait déjà la réputation de ne pas se donner au tout-venant. La promotion de la culture populaire est moins que jamais dans ses préoccupations. Pourvu que ce Barbizon-là ne fasse pas école...

M. A.-Bn.

Les Baléares via Port-Vendres

A partir du 15 mai, et jusqu'au 15 octobre, un bâtiment mis en service par la Naviera Aznar reliera Port-Vendres à *Mallorca*, aux Baléares. Au rythme de quatre rotations hebdomadaires en mai, juin, septembre et octobre, et cinq en juillet et août, l'embarquement se fera à 22 heures que ce soit à Port-Vendres ou à Alcudia.

Le navire peut accueillir à son bord sept cent cinquante personnes et deux cent cinquante véhicules.

★ Comptoir languedocien de transit et de manutention (C.L.T.M.), gare maritime de *Port-Vendres*. Tél. (68) 38-01-80 ou 38-04-21.

Entre château et forêt, à l'école de la céramique

L'atelier de la Chevêche est animé par deux jeunes artisans, Catherine et Pierre Capperon. Leur village est proche à la fois du château d'Anet et de la *forêt de Dreux : un lieu plai*sant pour la création, mais aussi le repos et la promenade...

Terres, oxydes, émaux, outillages, montage au colombin et travail à la plaque, tournage et cuisson, tels sont les principaux « chapitres » de l'e[...] gnement proposé aux f[...] céramistes.

★ Atelier de la Chev[...] Catherine et Pierre Capp[...] Le Mesnil-Simon, 28260 (Eure-et-Loir).

(Du 23 juin au 23 août [...] sieurs possibilités d'inscrip[...] à la journée complète ou demi-journée.)

Ressusciter un village

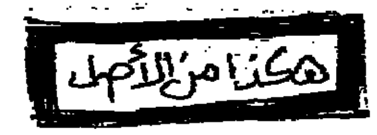
Le village des Ages, sit[...] une vingtaine de kilomètre[...] Brives (Corrèze), était aband[...] depuis dix ans. La Fédér[...] Inter jeunes France-Europe, [...] l'avoir réaménagé, entenc[...] réanimer, au travers de je[...] de huit à quinze ans, qui, [...] dant le mois de juillet, y ex[...] *ront les diverses activités i*[...] pensables à la vie d'une [...] mune. En août et septembre [...] Ages recevront parents et [...] fants. Prix entre 400 F (une [...] maine) et 1 050 F (quatre [...] maines).

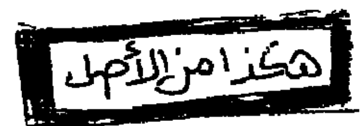
★ Fédération Inter Je[...] France-Europe, 218, r. Saint-[...] ques, 75005 Paris, tél. 325-[...]

En Provence, à cheval

Au centre du Pilon, à 4 [...] de Manosque (Basses-Al[...] l'organisation « Rivages » [...] *pose un stage de quatorze j*[...] dans une ferme pour les app[...] tis cavaliers. Cuisine collec[...] « dortoirs » de 4/5 places [...] la paille, équitation à mi-ten[...] 785 F.

★ Rivages, 336, rue Saint-[...] ques, 75005 Paris, tél. 325-4[...]





Tourisme

La Suède en grande nature

CE n'est pas parce que Descartes est mort de froid dans la bibliothèque de la reine Christine qu'il faut bouder la Suède. Nul d'ailleurs ne demande aujourd'hui aux Français de s'enfermer dans un château glacial pour aller expliquer à quelque souveraine le mécanisme des passions.

L'air est serein, les eaux vives, les forêts multiples et les fêtes illuminées de feu. Comme l'écrit Guy de Faramond : « A mesure que prolifèrent en Europe continentale la foule, la pollution, le bruit et la fièvre, la Suède apparaît de plus en plus comme le dernier refuge de l'homme à la recherche de ces valeurs qui en prendront chaque jour davantage : de l'espace, de l'air pur, des eaux limpides, du silence. »

L'eau est partout. L'eau terrestre, douce, qui rafraîchit ; l'eau mythique qui vivifie, purifie et régénère. Celle des rivières qui charrie les troncs d'arbre jusqu'à la fabrique d'allumettes ou de pâte à papier, celle des quatre vingt quatorze mille lacs que compte la Suède. L'eau du Göta Kanal qui, au travers d'écluses bientôt bicentenaires des deux grands lacs Vänern et Vättern, relie, Göteborg à Stockholm en permettant de visiter des villes au charme austère comme Vadstena, ancienne résidence des rois Vasa, encore habitée des souvenirs de sainte Brigitte.

L'eau marine aussi, violente, qui s'écrase sur le granit de la côte ouest. Celle des Vikings ; celle qui fait vivre les pêcheurs du petit port de Smögen — maisons peintes sur rochers gris — en leur permettant de rapporter dans leurs chaluts les harengs qui seront dégustés accommodés de cent manières et accompagnés de l'aquavit « qui délivre les individus de leur gêne, de leur raideur ».

Cette eau marine qui serpente au milieu des vingt-quatre mille îles de l'archipel de Stockholm à la rencontre de l'eau douce du lac Mälar et coule sous les ponts unissant la douzaine d'îles qui composent la capitale. « Toute la musculature de ses eaux joue en liberté », *dit de Stockholm Henri Queffélec.*

Le goût des Suédois pour l'eau est partout visible dans les premiers jours de mai. C'est l'époque où chacun repeint le bateau qu'il possède afin d'être prêt à naviguer dès les premiers jours de l'été.

Passion qui se retrouve dans le vocabulaire puisque le verbe segla veut dire tout à la fois, explique François-Régis Bastide, « partir en bateau à la découverte entre les îles d'un archipel, habiter ce bateau ou une de ces îles, chanter, le soir venu en s'accompagnant d'un luth ou d'une flûte d'ébène, dire des mots incohérents toutes les deux heures, etc. ».

L'état brut

Passion particulièrement visible lors de la visite à Stockholm du Wasa, *ce navire amiral de la flotte, chaviré en 1628 et renfloué avec patience en 1961, conservé et restauré avec amour depuis.*

Si cette vie à demi-amphibie ne convient pas, la nature, présente jusque dans les villes, peut prendre l'allure plus austère des forêts. A la lumière, toujours plus claire lorsqu'elle rencontre l'eau, peut succéder l'ombre des pins, des sapins, des bouleaux ou des trembles.

« La fraîcheur d'un paysage est une manière de le regarder. Il faut sans doute que le paysage y mette du sien, il faut qu'il tienne un peu de verdure et un peu d'eau, mais c'est à l'imagination matérielle que revient la plus longue tâche », *écrivait Gaston Bachelard ; ici, il n'est point besoin d'imagination car le paysage fait tout.*

Libre pourtant au touriste de s'enfermer dans les musées ou de s'intéresser de plus près au « *modèle suédois* », *de s'enthousiasmer devant le niveau de vie et ses signes extérieurs (confort et propreté) ou de se réjouir du peu d'impôts que paye le Français. Mais il ne pourra pas ne pas envier ces* « relations profondes et privilégiées du Scandinave avec une nature à l'état brut ».

BRUNO DETHOMAS.

★ **Voiture avec kilométrage illimité et six nuits en demi-pension avec un choix étendu d'hôtels : 2 010 F (sur la base de trois personnes). Scanditour, 122, Champs-Elysées (8e). Tél. 720-38-85.**

Sur la mer des Caraïbes en voilier de location

(Suite de la page 13.)

Traversée jusqu'à Mayero, où nous déjeunons à bord sous un soleil de feu. Arrivée de nuit à Bequia : un phare au sud de l'île, les feux de position du *Sundance*, qui nous suit à tribord arrière, les lucioles de la côte droit devant et la concentration féerique des yachts illuminés dans la rade. Nous humons déjà les essences odoriférentes de la terre quand monte, sur la colline qui domine le port, le gigantesque globe cuivré d'une lune de barcarolle. Pour accentuer la couleur locale, trois négrillons en pirogue grattant guitares et banjo viennent nous chanter la sérénade. Le débarcadère de l'Amirauté en ce samedi soir me paraît intensément plus animé et gai que lors de notre dernier séjour.

Pelouses à iguanes

Notre soirée à terre, au milieu des pelouses à iguanes qui encadrent la piste de danse du Sunny Caribbee, attestera cette liesse du week-end à laquelle les sujets de Sa Gracieuse Majesté en tenues de planteurs pour Somerset Maugham participent du bout des lèvres, sans oublier l'accent d'Oxford, en fraternisant avec les autochtones « associés à la Couronne ».

Dimanche 27. — Dernière et unique journée à terre à Bequia, où les plaisirs paradisiaques qu'on m'avait fait miroiter à Paris se trouvent enfin justifiés : bains tièdes, farniente sur des vérandas gorgées de fleurs, brise délicieuse. Nous faisons le tour le l'île, en taxi, surplombant le Princess Margaret Beach, ancienne villa d'Anthony Eden, pour nous trouver sur un promontoire de la côte sud, au-dessus de la baie des Baleines, que les cétacés ont accoutumé, par infortune, de fréquenter pour leurs ablutions verticales. Panorama d'azur sur l'île de Moustique, où depuis trois ans l'épave du paquebot *Antilles* sert de balise et dont l'interminable profil, calciné et scellé droit sur son récif de corail, serre nos cœurs de Français. Descendu au village des harponneurs : visions de ravissantes poupées noires dans leurs habits de fête assistant à une messe dans un préau sur pilotis et de leurs grands frères moins souriants paressant en grappes sur le seuil de leurs cases ou encore disputant une partie de cricket, seule influence tangible laissée sur cette terre par les Anglais.

Nous regagnons le bord dans l'après-midi pour profiter de la meilleure traversée jusqu'à Saint-Vincent. Dernière escale, dernière soirée au Mariner's Inn, en face de Young-Island, pleine du charme nostalgique des séparations.

Le lundi, alors que le jour se lève, je me retrouve seul au petit aéroport de Kingstown. J'embarque pour Sainte-Lucie à bord de l'Avro jaune et orange aux capots-moteurs sur les ailes, dit le « Laitier », qui fait des sauts de puce d'île en île. Impression irréelle de remonter à toute allure le passé : vol sans histoire de vingt minutes où nous avions mis douze heures de navigation agitée. Je distingue nettement sur le miroir de la mer, en perdant de l'altitude pour atterrir à Castries, l'anse des Deux-Pitons, où nous avons vécu notre premier soir de croisière. Il s'est passé quelque chose là. Il y a un siècle ou hier.

OLIVIER MERLIN.

DANS LE SAC MARIN

FORMALITES : Passeport en cours de validité.

SANTE : Vaccin antivariolique de moins de trois ans.

DEVISES : La monnaie est le dollar caribien (valeur : 2,50 francs approximativement).

BAGAGES : Franchise 20 kg (éliminer les valises encombrantes et rigides) pour vestiaire léger d'été.

AVIONS : Ligne directe Air France Orly - Fort-de-France via Pointe-à-Pitre ; vols des lignes antillaises pour Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Moustique et Palm-Island.

CONDITIONS FINANCIERES

BATEAU AVEC EQUIPAGE pour une unité (Morgan 12 mètres) à 1 000 dollars par semaine occupée par quatre passagers : prix forfaitaire par personne de Paris à Paris : 4 500 francs.

BATEAU SANS EQUIPAGE occupé par huit personnes de Paris à Paris : 3 300 francs.

ADRESSES

Stevens Yachts, Inc. P.O. Box 360 Saint-Vincent ; tél. 84229

Odyssée Yacht Charter, 4, rue d'Armaillé, 75017 Paris ; tél. 754-78-57.

PASSEPORT POUR TIAHUANACO

La Bolivie, petit pays des grandes traditions du passé indien, où se côtoient toujours les mœurs millénaires des Aymara et des Quechua, reste encore, pour avoir été le théâtre d'opérations du « Che » Guevara (et celui de la geôle de Régis Debray), sur le devant de la scène politique internationale.

Toutes considérations idéologiques mises à part, la Bolivie est aussi un haut-lieu touristique, où les fêtes indiennes prennent un tour, un relief et une qualité rarement atteints, où les immensités quasi désertiques de l'« altiplano » (le haut-plateau) comme les ruines de Tiahuanaco marqueront profond dans les mémoires. Ce guide — premier document rédigé en français — devrait aider le voyageur à parfaire sa découverte d'un monde fascinant.

★ **GUIDE DE LA BOLIVIE, édité par « Découverte du Nouveau Monde ». En vente à ses bureaux au prix de 20 F, 13, rue Le Regrattier, 75004 Paris, tél. : 633-03-97.**

LE SÉNÉGAL AUJOURD'HUI

Dans une collection dirigée par Jean Hureau, et qui comprend déjà une douzaine de guides touristiques, le Sénégal occupe une place fort honorable. Illustré de 112 photos en couleurs et de 16 cartes itinéraires, il donne un panorama d'ensemble du pays, présente ville par ville un inventaire complet du capital touristique sénégalais et s'achève — conformément à une présentation désormais classique dans ce genre d'ouvrages — par l'énumération d'un certain nombre de conseils pratiques, concernant notamment l'hôtellerie et les moyens de transport.

★ **LE SENEGAL AUJOURD'HUI, par Mylène Rémy. Arthaud. 46 F.**

CLIN D'ŒIL

ASTÉRIX, ME VOILA !

TANDIS que M. René Goscinny, qui eût peut-être tort de mélanger la potion magique du druide Panoramix à son whisky du soir, soignait une hépatite virale et printanière, on applaudissait, mardi soir dans les salons de l'ambassade des Etats-Unis, le dernier exploit d'Astérix : « la Grande Traversée ».

Sous le regard sévère de M. Ford et le portrait souriant de M. Kissinger — grand voyageur lui aussi — on apprit, ainsi, que les Gaulois, bien avant Christophe Colomb, avaient découvert l'Amérique et ce, comme le protégé d'Isabelle la Catholique, sans la chercher.

Nos Gaulois, partis à la pêche au hareng, essuyent une tempête et débarquent, un beau matin, sur une terre inconnue où, faute de sangliers, ils se gavent de dindes — mets typiquement américain — et d'ours, que le robuste Obélix trucide d'une pichenette. Ils rencontrent aussi des indiens, qu'ils prennent pour des légionnaires romains déguisés en dindon se battent et, ô ! miracle font entrevoir sous leurs coups, à ces autochtones emplumés, non pas les trente-six chandelles habituelles, mais les cinquante étoiles du futur drapeau des Etats-Unis.

A la recherche d'un embarquement qui les ramènera dans leur Gaule natale, ils ont le bonheur d'attirer l'attention d'un équipage de Vikings, lui aussi en quête du nouveau monde.

Astérix, dont l'inspiration n'est jamais en défaut, trouve même, tout naturellement, pour signaler sa présence aux arrivants — il y avait un monde fou sur l'Atlantique nord à cette époque — la pose hiératique, torche résineuse à la main, que M. Bartholdi donnera, un peu plus tard, à sa statue de la liberté.

Si l'idée est intéressante d'une ballade américaine des deux héros les plus populaires de la bande dessinée française, on a un peu l'impression que Goscinny et Uderzo n'ont pas, cette fois, forcé leur talent. Eux qui, d'habitude, savent, avec humour, transposer dans un passé mythique les réalités quotidiennes de notre société, s'en tiennent prudemment à une Amérique d'avant l'Amérique. Ce scrupule de chronologie historique rend ce nouveau monde un peu fade. On eût aimé que le chef indien ressemblât à Nixon, et que sa fille eût les rondeurs de Marilyn Monroe. En bons colonialistes, les Vikings apportent, certes, la bimbeloterie qui, de tous temps, servit aux conquérants à s'attirer les bonnes grâces des « sauvages », lesquels prenaient pour bijoux précieux les « rossignols » du monde dit civilisé. Mais, là encore, les auteurs de l'album n'ont pas cru devoir pousser trop loin leur démonstration.

Quant au défi — américain — du plus robuste guerrier peau-rouge, lequel reçoit la correction sportive qu'il n'a pas méritée, ce qui vaut à Obélix un plat de « chiens-chauds », ancêtres présumés des hot-dogs, il est expédié en une demi-page, et l'on reste sur sa faim.

Tout se passe comme si les auteurs et l'éditeur débarquant, enfin, sur le marché américain, après avoir conquis, à travers des traductions, ceux de vingt-cinq autres pays, avaient laissé l'ironie au vestiaire pour ne pas faire de peine même légère, aux futurs lecteurs d'outre-Atlantique.

Il eût été difficile, certes, d'imaginer au temps des Gaulois la C.I.A. des indiens à la recherche de la recette secrète de la potion magique qui rend invincible.

Pareille astuce, dans les circonstances actuelles, aurait pu donner à penser aux esprits chagrins que l'Amérique d'aujourd'hui avait besoin de la petite force de frappe gauloise, à laquelle il n'est pas interdit de supposer un arrière-goût de Beaujolais — et qui suffit, sous une explosion de rires, à régler les conflits sans danger des bandes dessinées.

Pour les autres, il y a, bien sûr, la bombe atomique. Mais, comme dirait Obélix : ils sont fous ces humains ! — M. D.

Plaisirs de la table



Cet étonnant Jacques Manière

JE ne suis pas de ceux qui se vantent de leurs découvertes. Mais enfin, lorsque j'envoyais chez Manière, à Pantin, ses premiers clients parisiens, nous n'étions guère à connaître le chemin de sa maison.

Expérience extraordinaire que nous fîmes, la première fois, avec Henri Philippon ! Les huîtres chaudes au champagne et le bœuf à la ficelle avaient des accents inoubliables.

Depuis, Manière a franchi les ponts, a installé son *Pactole*, remporta le Challenge Kléber-Colombes en 1969, fit aux premières R.G.I. de Genève une prestation inoubliable et continua, tout en refusant du monde à sa table, à être ignoré du Michelin.

Il continua aussi à « créer ». Car ce cuisinier est, comme tous ceux que caresse l'aile du génie, un créateur perpétuel pour qui la nouvelle cuisine française n'est pas un sigle ni une attitude mais une quotidienne remise en question. Faut-il citer quelques plats ? La poularde Churchill (au champagne), la joue de bœuf en gelée, les œufs à la coque au caviar, le keshy yena (variation sur un plat de l'île de Curaçao), le canard aux mandarines, le foie de veau à la vapeur, la salade folle de haricots verts « al dente » et de foie gras, le chou cru sucré, mêlant comme on le voit les plats riches aux plus simples. Et encore, j'oubliais, le poulet Père Lathuile à qui il a redonné audience, et bien d'autres.

Parmi ces autres, il y eut une « variation » sur le thème du Dodin-Bouffant.

Ce qui lui donna l'idée, le *Pactole* se révélant trop petit, d'ouvrir non loin de là un autre restaurant : le *Dodin-Bouffant*.

Là encore j'ai attendu, avant de vous en parler, que les jours estompent les bavures et remédient aux balbutiements inhérents à toute création. C'est fait ou cela va l'être. Et le lecteur découvrira d'abord deux salles spacieuses, confortables, « propices » aux digestions heureuses d'après les saines joies gourmandes. La salle du premier est ornée de toiles d'Eugène Deckers, le « peintre de l'île Saint-Louis », absolument remarquables, précieuses de tons. Celle du rez-de-chaussée, plus pure encore, est de pierre rehaussée de deux tapisseries étonnantes.

* * *

Mais ce qu'il faut dire avant tout est ceci : le plateau de fruits de mer (30 F et que l'on peut partager à deux) vient directement... de la mer et la mer est là, tout près dans la cave ! Six viviers, chacun de 2 500 litres, réfrigérés à la température qui lui convient (où plutôt qui convient aux coquillages qui y vivent, c'est-à-dire 8° pour praires, clams, palourdes, vernis, moules, et 10° pour les huîtres), d'une eau constamment recyclée, dont la salinité est pesée et rétablie chaque matin, dont le filtrage et la réoxygénation est constante (des ultra-violets jouant le rôle du soleil sur la mer) permettent aux coquillages d'y bien vivre (on n'a même pas oublié l'introduction de micro-plancton) et d'arriver sur la table en apothéose. Cela n'existait pas à Paris.

Et, je le dis comme je le pense, si cette innovation s'affirme, il ne sera plus possible, par exemple, de donner « trois étoiles », c'est-à-dire le critère du parfait, à des restaurants servant des fruits de mer venant du panier et du banc devant la porte. C'est un véritable bouleversement de la gastronomie restauratrice qui se prépare. Il y aura désormais, pour le gourmet, l'An UN de la dégustation des fruits de mer. Avant Manière et son *Dodin-Bouffant* et après ledit *Dodin-Bouffant*. Curieusement, vous ferez alors une expérience : vous trouverez, la première fois, peut-être, que ces huîtres sont servies trop chaudes. En vérité, c'est avant qu'on vous les servait trop froides. Elles sont ici à la température de la mer, à leur température naturelle de vie et, puisque vous les mangez vivantes, c'est à cette température là qu'elles sont au mieux.

Quelques entrées, quelques plats, mais aussi, et surtout, le *Dodin-Bouffant*. Ou plus exactement, comme dit Manière, un pot-au-feu « inspiré de Dodin-Bouffant ». Cinq viandes et leurs légumes (25 F la portion qui peut, elle aussi, convenir pour deux). En cuisine, deux « pianos » Molteni construits sur les indications de ce créateur exceptionnel, jouant sur l'hydraulique pour deux cuissons possibles, dont celle la vapeur qui est le « dada » de Manière. Un seul fromage du jour et d'extrême qualité. Le chariot des friandises (10 F), quelques vins (le premier prix 12 F la bouteille) mais aussi des grands et somptueux, l'œil de perdrix de Jean Vasselle, le Crémant de Krug...

Voilà où nous en sommes. Il s'ouvre des restaurants tous les jours. Cette ouverture-ci est autre chose : le début d'une ère nouvelle pour la restauration parisienne.

LA REYNIÈRE.

★ Pactole, 44, bd Saint-Germain, 75005 Paris. Tél. : 326-92-28. Fermé le samedi et le dimanche.

★ Dodin-Bouffant, 25-27, rue Frédéric-Sauton, 75005 Paris. Tél. : [illegible] 21-99. Fermé le dimanche soir et lundi toute la journée.

LA BOUTEILLE DU MOIS

Coteaux champenois

Cette nouvelle appellation aura bientôt deux ans. On peut se demander si l'I.N.A.O., une fois de plus, n'a pas fait une sottise.

Voici pourquoi. Dans l'aire délimitée du champagne, l'appellation champagne n'est acceptable que pour une récolte de 7 500 kg de raisin à l'hectare. Le reste doit être soit distillé soit vendu sous cette appellation Coteaux champenois. Et ce reste est considérable, puisque l'on compte jusqu'à 13 000 kg de raisin à l'hectare. Soit 5 500 kg qui deviendront ce vin qu'on appelait autrefois bien plus justement champagne nature puis vin originaire de la Champagne viticole. Mettons que la moitié soit livrée à la distillation. Il en restera tout de même considérablement.

Alors tout le monde — et même n'importe qui — va avoir sa bouteille de coteaux champenois.

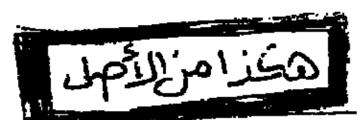
Le plus ridicule est que cette appellation couvre tous les vins calmes du coin et que le bouzy, par exemple, devient lui aussi un banal coteaux champenois alors qu'il est connu depuis toujours sous son nom prestigieux d'origine. Jean Vesselle, un des meilleurs producteurs de bouzy (avec Georges Vesselle, son cousin, Bara et J.-P. Brice), ne craindra rien. Les connaisseurs savent que le bouzy, blanc ou rouge, a sa valeur. De même que ce fameux œil de perdrix, de Jean Vesselle, dont j'ai parlé ici.

Mais le public moins averti sera trompé. Et nous allons voir proliférer des coteaux champenois, à bas prix et combien douteux.

On n'en est pas là et, en attendant, je vais vous parler d'un coteaux champenois de qualité. C'est la « Cuvée La Reynière », de Perrier-Jouet.

Il est vineux, souple, avec un merveilleux goût de vin. Sec mais sans verdeur, rond, élégant. Il est jeune mais déjà assis dans sa force et son enthousiasme. L'étiquette, enfin, est élégante à souhait. Dommage que les mots Coteaux champenois écrasent un peu ceux de Cuvée La Reynière, car c'est d'elle qu'il faudra se souvenir lorsqu'on se verra présenter d'autres « coteaux », qui, malgré l'appellation d'octobre 1973 n'en seront pas moins des bibines.

L. R.





Jardinage

un produit que tout généticien considère comme impossible à obtenir (il n'y a pas de sang bleu dans la reine des fleurs) ; le trèfle à quatre feuilles, en fait un banal oxalis, et qui a autant de rapport avec un trèfle qu'une pâquerette avec un glaïeul ; des arbres magiques de toute forme et de toute sorte ; des genévriers qui remplacent le gazon (inutile de tondre !) ; de véritables vignes à fraises pour garnir les murs (il ne s'agit nullement d'une nouvelle plante grimpante, mais d'un fraisier ordinaire, dont le pied peut émettre en sol riche huit à dix « enfants » reliés à lui par les stolons, et qu'il n'est guère possible de garder productif en place plus de deux à trois ans), et, bien sûr, les inévitables plantes carnivores, supposées capables de nettoyer votre appartement de ses mouches et moustiques (elles peuvent tout au plus digérer un moucheron en quarante-huit heures et ne *survivent* pas trois mois à l'atmosphère trop sèche des appartements).

Cette énumération très limitative ne constitue que l'aspect le plus apparent des tromperies jardinières. Comment l'amateur peut-il savoir que l'arbre merveilleux, supposé ombrager rapidement sa pelouse, mettra dix à douze ans avant d'atteindre la taille indiquée sur le catalogue, car l'acheteur ne reçoit dans son colis qu'un jeune plant, vendu quelquefois cinquante ou cent fois son prix coûtant.

Les abus

Plus subtiles encore sont les tromperies en matière de nouveauté, et quel jardinier ne rêve pas de cultiver les dernières créations horticoles ? S'agit-il de nouveautés sur le catalogue de la société vendeuse, d'une vieille variété rebaptisée ou de véritables nouveautés introduites sur le marché ? Bien souvent, seul un spécialiste pourrait le dire, du moins si le nom ou le cliché présenté ont un rapport quelconque avec la plante décrite !

C'est peut-être le rosier — il a par tradition toujours bénéficié de la faveur du public — qui suscite le plus d'abus du fait de la présence sur le marché de firmes commerciales non spécialisées sans aucun lien avec la culture et dont l'objectif principal est la rentabilité de leur négoce, le plus souvent au détriment de l'acheteur, et finalement du rosier.

Comme du bon vin, un bon rosier se doit d'être produit et entretenu avec soin, compétence et attentions. En effet, une accumulation de faits peut lui être défavorable, de la production jusqu'au moment de sa vente.

Ainsi, la nature du porte-greffe est capitale, car elle détermine dans une large mesure la longévité, la résistance et même la vivacité des coloris. C'est en général un critère de choix jugé sans intérêt par les magasins non spécialisés, qui exigent surtout des prix imbattables pour une qualité acceptable, du moins en apparence. C'est ainsi que l'utilisation de porte-greffes « faciles » conduit dans une bonne partie des sols français à des résultats très médiocres : jaunissement du feuillage par chlorose, arrêt de végétation par la sécheresse en raison d'un système radiculaire trop superficiel.

On peut signaler également l'arrachage précoce exigé par des firmes désireuses de fournir la clientèle dès le début d'octobre ; la conservation anormalement longue en réfrigérateur ; les conditions de stockage très irrégulières, surtout pour les rosiers vendus sous sachets : le soleil et la chaleur provoquent le démarrage de pousses parfois très développées laissant croire à l'acheteur qu'il est en présence de plantes vigoureuses et aptes à reprendre dans son jardin (c'est évidemment tout le contraire) ; la vente de variétés sous l'appellation « roses rouges, roses jaunes, roses roses », ce qui permet à la firme distributrice de vendre un peu n'importe quoi en se procurant à bas prix et selon ses besoins des lots de rosiers disparates. En aucun cas, l'acheteur ne pourra être assuré d'obtenir la même variété s'il effectue plusieurs commandes.

Comment le jardinier trop confiant peut-il se prémunir contre ces pratiques, qui sont fort heureusement le lot d'une minorité de firmes, mais qui souvent inondent le marché de catalogues aux textes racoleurs ? Comment pour un non-spécialiste s'y reconnaître dans les méandres d'un marché compliqué et savoir distinguer la bonne qualité d'un produit végétal, ou la réalité que cache une annonce en apparence sérieuse ?

Trop confiant

C'est un peu pour trouver réponse à ces questions qui soucient autant les bons professionnels que les consommateurs jardiniers (on sait que la mauvaise qualité déprécie toujours la bonne) que l'Association des journalistes de l'horticulture avait organisé récemment un débat sur « l'information publicitaire du jardinier amateur ». N'acheter que chez des pépiniéristes, des marchands grainiers ou des jardiniers ayant pignon sur rue, ou dans les catalogues de firmes françaises réputées, est un conseil tout simple mais qui, à lui seul, peut éviter bien des désillusions.

En cas de doute sur la véracité de certaines vertus généreusement prêtées à des plantes ou des produits, il est toujours possible de se renseigner auprès de services mis à la disposition du consommateur comme le Téléphone vert : 687-23-83. Car ce ne sont pas seulement les plantes qui font l'objet de publicités abusives, les engrais, l'outillage et dans une certaine mesure les pesticides se parent de mérites des plus étonnants. De cela nous reparlerons, en souhaitant que les associations de consommateurs se penchent à la suite des journalistes horticoles sur un marché que l'on voudrait voir moralisé pour le bien des jardiniers et des professionnels.

MICHÈLE LAMONTAGNE.

★ L'Association des journalistes de l'horticulture (A.J.H.) vient de remettre ses deux prix annuels.

L'un (prix de la Rose) à Landora, une nouvelle rose jaune éditée par NIRP-Léon Beck et que les amateurs pourront dès cette année admirer à la roseraie de Bagatelle (carré spécial de roses primées par l'A.J.H.).

L'autre (meilleur ouvrage de jardinage, prix Saint-Fiacre) à notre collaboratrice Michèle Lamontagne, pour son livre destiné aux enfants : *la Nature apprivoisée*, aux éditions Hachette, prix 27,20 F.

Jeunes

AU THÉATRE DU JARDIN D'ACCLIMATATION

« Une hirondelle en hiver »

PAR amour pour une fleur — « *une égoïste qui aimait la pluie, une coquette qui flirtait avec le vent* » — une jeune hirondelle s'est attardée dans nos régions, au lieu de regagner les pays chauds avec ses compagnes. Après avoir volé tout le jour, elle arrive dans une ville et, cherchant un endroit où passer la nuit, élit domicile au pied d'une statue recouverte d'or fin et dont les yeux sont deux saphirs : la statue du prince Heureux.

Le prince Heureux

Le prince Heureux porte bien mal son nom : la nuit, il s'anime et confie à l'hirondelle sa tristesse due à la contemplation de la misère de ses sujets. Il chargera l'oiseau d'arracher une à une les feuilles d'or qui le recouvrent, ainsi que les saphirs de ses yeux et le rubis qui orne le pommeau de son épée, et de les distribuer aux pauvres. Ce conte d'Oscar Wilde se termine par la mort de l'hirondelle, surprise par l'hiver, tandis que de la statue du prince, livrée au forgeron, il ne restera qu'une petite boule de plomb.

L'adaptation de ce conte par l'ensemble théâtral des Bateleurs 2000 est moins lugubre et bien plus fantaisiste. Le prince fait découvrir à l'hirondelle la vie nocturne : « *Les gens se transforment et se mettent à vivre vraiment ce qu'ils sont au fond d'eux-mêmes.* » L'hirondelle, elle-même, devient plus grande et plus belle : d'abord simple forme blanche sur un écran sombre, puis marionnette et, enfin, jeune fille vêtue d'une cape et d'un chapeau pointu. Des silhouettes insolites — un arbre, un moulin à café, une pendule, un fantôme, une oie, deux contrebasses et un poisson qui vient de pêcher un homme — surgissent et exécutent un étrange ballet. A l'aube, tout redevient « *ce que les hommes appellent normal* ».

Chargée par le prince d'aller épier les conseillers, l'hirondelle se rend au palais, où les ministres aux têtes de fruits et de légumes (poire, potiron, patate, tomate, carotte et poireau) — le premier ministre lui-même est un artichaut — grognent, pleurent, vagissent, trépignent, sanglotent ou s'esclaffent à qui mieux mieux, tout en cherchant un moyen de remplir les caisses vides de l'Etat. « *J'ai décidé à l'unanimité* », clame le premier ministre, « *de lancer une nouvelle vignette et de décupler les impôts* ». Ni le rubis ni les saphirs du prince Heureux ne suffiront à tarir sa cupidité, et il explosera de colère lorsque les feuilles d'or parant la statue du prince seront distribuées au peuple.

Vers l'Egypte

Durant les nuits passées en compagnie du prince, l'hirondelle évoque l'Egypte (des images sont, au fur et à mesure, projetées sur l'écran) vue par un oiseau : « *Quand on vole au-dessus du Sphinx, on est attiré ; un ami qui a essayé de faire du « sur-place » devant les yeux du Sphinx a failli devenir fou.* » Sa mission accomplie, l'hirondelle s'envolera en Egypte et le prince mourra en paix, laissant les ministres se disputer son socle.

Parfois un peu difficile pour un très jeune public en raison du vocabulaire utilisé et de l'intention satirique de certaines scènes, ce spectacle présente un réel intérêt, tant par la diversité des procédés utilisés (comédiens, ombres, marionnettes, objets animés, projections) que par la qualité de l'interprétation.

MICHAELA BOBASCH.

★ Une hirondelle en hiver. Théâtre du Jardin d'acclimatation (métro Sablons), du 20 mai au 1er juin, à 15 h. tous les jours ; à 10 h. le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Prix : 7 F pour les groupes (entrée au jardin comprise) ; enfants : 8 F ; adultes : 10 F (entrée au jardin non comprise).

Mode



LES maillots de bain 1975 reflètent un certain changement des habitudes estivales. En effet, même au bord de la mer, les piscines ont tendance à se multiplier. Dans ces conditions, plusieurs genres de tenues s'imposent : des maillots d'une ou deux pièces, selon l'âge et la musculature, coordonnés à des tee-shirts et à des chemises légères et grand teint pour protéger les épaules des coups de soleil, la tête étant coiffée d'un chapeau de paille.

Le contenu des sacs et des musettes à emporter avec soi ne varie guère pour la mère de famille et ses enfants : quelques changements de maillots et de chemisettes, un jean, des sabots, des espadrilles ou des sandales, enfin un tricot et un ciré en cas de grain. En sortant de l'eau, les jeunes femmes enfilent des robes-maillots à soutien-gorge incorporé et le tour est joué.

Dans les stations atlantiques, à ces éléments de base s'ajoutent des lainages et des tricots, surtout si le bateau, à voile ou à moteur, fait partie du programme.

Pour les maillots féminins, le minimum est atteint avec les deux-pièces à... ficelles nouées aux articulations de la hanche, au cou et au milieu du dos. Entre cela et les une-pièce travaillés pour allonger et affiner la silhouette existe toute une gamme de variantes à soutien-gorge en bandeau, entièrement souple ou à fines coques soutenant plus ou moins la poitrine, assortis par la couleur et le ton de l'imprimé à des robes de plage, des sur-maillots et des jupes longues.

Il n'est question ici que des marques ayant des stands dans les grands magasins et des détaillants à travers la France.

Parmi les nouveautés, *Rasurel*, une des marques les plus importantes de France, lance une popeline de coton et de lycra, en exclusivité, alliant le toucher frais et mat du premier au maintien souple du second qui est parfois travaillé pour n'exercer son élasticité que dans le sens horizontal, prévenant ainsi tout déformation prématurée.

Vitos allie des slips très échancrés sur les côtés à d'étroits bandeaux en guise de soutiens-gorge, drapés autour d'un motif central.

Beaucoup d'unis chez *Mayogaine*, dont le joli deux-pièces en jersey de coton délavé est à couvrir d'un tee-shirt assorti, à mi-cuisse.

Tropic met en vedette les imprimés géométriques ou à petites fleurs, en maillots et en robes de plage.

Malgré les grandes marques, *Lavogue* est surtout connue par les coupes de ses soutiens-gorge destinés à mettre en valeur aussi bien « les planches à repasser », qu'à affiner les bustes trop épanouis.

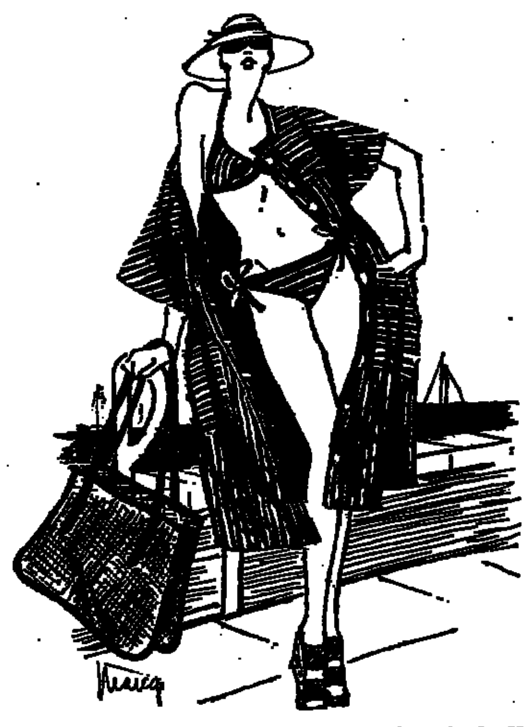
Rappelons, pour mémoire, que la Droguerie américaine (7, place des Ternes, 75017 Paris) propose une série de maillots coupés de façon à cacher les cicatrices opératoires (ablation d'un sein, accidents de route, brûlures, etc.).

Enfin, chez *Christian Dior*, dernier couturier à se lancer à l'eau... dans ce domaine, les nervures, les lisérés et les ganses suivent les lignes du corps en rayures, en fleurs et en pois et feuillages, toujours taillés en jersey de lycra.

Les modèles pour hommes offrent plus de choix que l'an dernier, notamment des longueurs diverses qui vont du mini-slip au bermuda en passant par le boxer-short en nylon, en coton ou en lycra. *Mayogaine* renouvelle le style 1900 avec un modèle de lutteur de foire, échancré, à la taille soulignée d'un trait rouge sur un short noir.

NATHALIE MONT-SERVAN.

A L'EAU !



(Croquis de MARCQ.)

RASUREL : deux-pièces minimum en coton rayé rouge, vert ou bleu. 160 F env. dans les grands magasins et chez les détaillants de la marque dans vingt-sept pays.

ERES : robe de plage en coton indien tissé à la main et finement rayé blanc sur vert foncé. 329 F, 2, rue Tronchet, 75008 Paris.

TROIS QUARTIERS : chapeau de plage en manille naturelle, ornée d'un ruban noir, 40 F, place de la Madeleine.

LA BAGAGERIE : sac de plage en toile écrue bordée de marron ou de marine, 79 F, 13, rue Tronchet ; 41, rue du Four et 74, rue de Passy à Paris.

CHRISTIAN DIOR : sandales à deux lanières en passementerie en transparence sur du daim contrasté, à semelles de liège et talons compensés, 185 F, 30, avenue Montaigne et chez les dépositaires de la marque à travers la France.

VIENT DE S'OUVRIR

HONEST est une nouvelle conception de la mode masculine. C'est une boutique consacrée au pantalon... de toutes les formes, dans tous les tissus, tous les styles et toutes les tailles.

Sont coordonnées au pantalon les innombrables petites pièces : chemises, chandails et débardeurs, pochettes, foulards, cravates, chaussettes, voire chaussures de sport. Quelques vestes, blousons et sahariennes complètent l'assortiment.

Les prix commencent à 200 F pour un pantalon, 120 F la chemise, les sahariennes et les blousons évoluant autour de 300 F.

★ 37, rue Marbeuf, 75008 Paris.

LE DANGER VIENT DU SOLEIL

LES produits solaires sont désormais étiquetés selon plusieurs critères dont celui de la protection, chiffré de 0 à 9. Nous avons souvent fait état de la nocivité pour la peau et la santé en général d'une exposition trop prolongée au soleil. On peut désormais choisir le produit le plus approprié, notamment chez « Klorane », « Lancaster », « Oriane » et « Vanaos » entre autres, qui offrent près d'une dizaine de produits.

« Biotherm » vient, à son tour, de sortir des crèmes de soins teintées qui dorent délicatement la peau, « Guerlain » propose une base filtrante qui absorbe les radiations nocives tout en laissant passer les brunissantes, « Clinique » ajoute « sans-soleil », un auto-bronzant, à sa crème solaire qui comprend aussi un écran total en six teintes, à base d'huiles avec lesquelles on peut donc se baigner.

N. M.-S.

POUR LUI

Lancés pour l'été, les nouveaux tee-shirts de *Mariner* reprennent les couleurs du prêt-à-porter d'été, destinés comme ils sont à se voir sous le col de la chemise ouverte, avant de se porter seuls, en vacances, sur un maillot ou un short. Ils sont à manches courtes, aux épaules raglan, bordées d'un liséré en contraste.

Ils existent dans une vaste gamme de coloris : brique, rouge, ciel, orange, brun, vert sapin, jade, bleu roy, marine et safran. (Dans les grands magasins, 26 francs en coton peigné, 30.90 F en rilsan). — N. M.-S.

Maison



Musique sur mesure

LES Français seraient-ils moins mélomanes que les autres Européens ? Dans l'Hexagone, 7 % seulement des ménages possèdent une chaîne électro-acoustique, contre 18 % en Allemagne, 20 % en Belgique et 25 % aux Pays-Bas. Cependant les ventes se multiplient et les prévisions pour 1975 se chiffrent à 500 000 chaînes contre 375 000 vendues en 1974.

Les chaînes « haute fidélité » ne représentent encore qu'une faible part de l'équipement musical. Si l'appellation « Hi-Fi » (abréviation de « high fidelity ») requiert une reproduction fidèle des émissions sonores, correspondant à des normes précises (DIN 45.500) (1), on note toutefois un ralentissement de la course à la puissance. Aujourd'hui, il est possible de trouver une chaîne Hi-Fi de bonne qualité dont les possibilités d'écoute correspondent à une pièce de dimensions moyennes. On n'a pas toujours un auditorium chez soi.

Autre tendance actuelle : les appareils combinés. Il y a quelques années, il était de bon ton de choisir séparément l'amplificateur, le tuner, la platine tourne-disques et les enceintes acoustiques, le plus difficile étant d'allier ces éléments construits par des firmes concurrentes. Le premier pas vers l'unification a été le combiné « ampli-tuner », base de la majorité des chaînes récentes. Dès le Festival du Son de 1974, plusieurs firmes ont sorti des chaînes dites « compactes », groupant en un seul boîtier l'ampli-tuner et la platine tourne-disques, d'où un encombrement réduit, l'élimination des fils d'interconnexion et un prix plus économique, à qualité égale, que des éléments séparés. Ces ensembles, qui ont connu d'emblée le succès, représentent 60 % des combinés actuellement vendus. Il faut reconnaître toutefois que près des deux tiers de ces appareils ne répondent pas aux normes de la « haute fidélité ».

Au Festival du Son de ma 1975, de nouvelles chain compactes (mais « Hi-Fi ») tém gnaient du souci d'allier la tec nique aux possibilités d'achat plus grand nombre de gens. firme Schneider - radio-télévisi s'est ainsi lancée dans la « hau fidélité » en présentant trois n dèles de combinés dont les p sont de 3 900 F à 4 800 F y co pris les enceintes acoustiques. peuvent constituer un prem équipement.

Et les enceintes ?

Les enceintes acoustiques ét un élément déterminant dans qualité d'une chaîne, les p exigeants préféreront opter p un combiné « ampli-tuner-platin auquel on adjoindra des enceir indépendantes, choisies en fc tion du volume de la pièce où s installée la chaîne. Parmi nouveaux combinés, citons c vendu sous les marques Brand Continental Edison *(compor platine tourne-disques et platin cassettes), le combiné ampli-tu platine «* Audio 400 *» de* Bra *(5 720 F) ainsi que le comt «* Studio 2000 *» de* Grundig *(3 francs) que l'on peut équiper c ceintes acoustiques sphérik «* Audiorama 4000 *» de la m marque.*

Philips *vient de créer seconde enceinte acoustique servie de 8 litres (la prem sortie en 1974, étant de 15 li équipée d'un amplificateur 30 watts efficaces. Cette « M.F. sera commercialisée en juin chain et son prix sera d'env 1 300 F. Les enceintes asser assurent une reproduction fidèle des fréquences basses, plus sujettes à distorsion.*

JANY AUJAME.

(1) Pour simplifier, on peut que la puissance nominale de tie de l'amplificateur (et des ceintes) ne doit pas être inféri à deux fois 10 watts.

DE COURTEPOINTES EN PATCHWORK

Deux expositions se tiennent actuellement — l'une à Paris, l'autre à Marseille — pour présenter les travaux d'aiguille réalisés outre-Atlantique, au dix-neuvième siècle. Sur le thème « Catalognes et courtepointes de l'ancien Québec », le Musée national des arts et traditions populaires (6, route de Madrid, au bois de Boulogne) expose des couvre-lits anciens tissés et cousus au cours des longues soirées d'hiver d'antan.

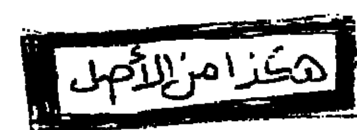
A Marseille, la galerie-boutique Axis (58, rue de Breteuil) présente sous le titre générique « Patchwork » quelques spécimens de « quilts » anciens américains, points de départ d'une éclosion de créations artisanales contemporaines : tissus imprimés, nappes, coussins et dessus.

Ces deux expositions, crées à une tradition arti originale et à ses résurgen notre vingtième siècle, se suivront jusqu'au 30 juin.

● *L'Almanach de la* vient de publier son n printemps-été 1975 qui est son premier numéro. La réd le présente à ses lec « *comme une sorte de un outil à votre disposition dant une saison* ». Imprim 84 pages dont la moitié e en quadrichromie, il compor bricolages pour la maison, patrons de mode, des ouvrag tricots, des idées, etc.

★ 43, avenue de Wa 75017 Paris. Prix de vente : 8





Hippisme



Ordre de mobilisation

:sch, c'est fini. Wildenstein, à :uil, c'est fini. Dupré, c'est :alement le commencement de :n. La propriétaire de l'écurie :sur l'ensemble, a été la plus :euse et la plus illustre de la :nte 60 (*Match, Relko, :nce, Casaque Grise, Rheffic,* a, en effet, décidé à son :une politique de repli. Elle :nettre en vente, à Deauville, :e en août, partie en novem- les trente-deux poulains et :ches nés en 1974 à Ouilly. Des :nières suivront. Après avoir :oté près d'une centaine de :sentants à l'entraînement, la :que grise ne sera plus portée, :rtir de l'an prochain, que par :-cinq ou trente. La grande des propriétaires devant :mentation des frais d'en- :ement, les menaces fiscales :précarité des chances d'équi- :financier des écuries se pré- :e.

:medi et lundi, avec les cinq :ants du prix Petrarch, les sept :rix Daphnis et les trois du :Popof, on a vu poindre le :re des années de crise, où un :faible nombre de compéti- :s entraînait une chute des :et par conséquent des re- :s des sociétés de courses :venant d'un prélèvement d'en- :a 9 % sur les mises), les- :les recettes, en fin de compte, :nt l'avoine des chevaux et le :ck des hommes qui les font :per.

Prise directe

:manche, à Longchamp, Hu- :de Chaudenay, président de :société d'encouragement, a :uaité, devant les commissaires :es collaborateurs, une « mo- :ation des imaginations » pour :yer de dégager des formules :velles.

:oit. Enrôlons-nous.

:a crise naît de la raréfaction :ie catégorie d'intermédiaires : :propriétaires, qui avançaient :gent de l'avoine et du bifteck, :attendant de se payer (avec :néfice, si possible) sur les :des jeux à ce partiellement :inés. C'est une crise de :fiance davantage qu'une crise :ncière réelle : le prélèvement :les jeux continue d'assurer à :de 80 % — bientôt 85 % :l'augmentation de l'unité des :s — les besoins globaux de :emble des écuries. La situa- :n'est pas fondamentalement :vaise. Dès lors, ne peut-on se :er des intermédiaires défail- :s ? Ne peut-on, si la crise :grave, mettre les chevaux en :ise directe » avec une partie :prélèvement.

Celle qui est destinée aux « encouragements » — c'est-à-dire à payer l'avoine — représente, pour les courses de galop, une masse de manœuvre annuelle de l'ordre de 350 millions de francs. Imaginons qu'un tiers de cette fortune aille directement à une « fédération des écuries de courses » qui pourrait être une émanation de la Société d'encouragement.

En comptant chaque pur-sang pour un prix de revient annuel d'environ 50 000 francs — prix d'achat, étalé sur deux ans, compris — les quelque 120 millions ainsi dégagés assureraient la présence à l'entraînement d'environ deux mille cinq cents chevaux, les deux tiers de l'effectif actuel de Chantilly. Comme il resterait, parallèlement, quelques centaines de propriétaires traditionnels (dont l'espèce, menacée, n'est tout de même pas en voie d'extinction) et par conséquent deux ou trois milliers d'autres chevaux, la pénurie de partants serait résolue.

Entretenus sur les fonds prélevés à la source, les chevaux de la « fédération des écuries » ne participeraient plus — ou ne participeraient que symboliquement — à la distribution des prix aux vainqueurs, prix qui, bien entendu, continueraient d'être attribués — sur les deux tiers du prélèvement de base — aux lauréats appartenant à des propriétaires traditionnels.

Accessoirement, le système pourrait donner une impulsion supplémentaire à la popularité des courses. Car, pour être « personnalisés », les chevaux de la « fédération » seraient rattachés à une ville. Par exemple, si la fraction des « encouragements » prélevée sur les sommes jouées dans les P.M.U. de Lyon représentait annuellement 2 millions de francs, quarante chevaux (revenant, rappelons-le, à 50 000 F par an chacun) porteraient les couleurs de Lyon.

Les représentants d'une même ville — ou d'un département pour les régions à faible densité de population — seraient confiés à un même entraîneur, auquel pourrait être lié un jockey. Des rivalités Lyon-Bordeaux ou Nice-Lille n'ajouteraient-elles pas un attrait par rapport à celles qui peuvent opposer actuellement les écuries Hunt et Wildenstein, et imagine-t-on le retentissement local qu'aurait une arrivée de l'Arc-de-Triomphe du genre : 1. Vaucluse ; 2. Nantes ; 3. S.M. la reine d'Angleterre ?

Ne rêvons pas encore. Voyons plutôt les objections :

1. Régnant sur deux mille cinq cents chevaux, la « fédération » serait un danger pour la régularité des courses, dont certaines pourraient ne réunir que des ressortissants à elle. On évoquera, à ce sujet, le précédent de courses de lévriers où la concentration de tous les atouts dans les mêmes mains avait abouti à un scandale.

Mais, à l'intérieur du système, chaque entraîneur de chaque ville — éventuellement assisté d'un représentant d'un club de supporters — bénéficierait d'une indépendance totale pour le choix des engagements, les ordres au jockey, etc., étant entendu que, comme actuellement, il serait finalement jugé — y compris par les propriétaires traditionnels — sur ses résultats.

2. Les chevaux des villes étant assurés des fins de mois mais n'ayant plus grand-chose d'autre à espérer, il manquerait un piment à l'affaire. Pour ce qui est des professionnels — entraîneur, éleveur, jockey — la réponse est donnée au paragraphe précédent. Pour ce qui concerne le public, elle l'est un peu plus haut.

Peut-être existe-t-il d'autres objections, que nous ne percevons pas. Nous laissons aux services mobilisateurs le soin, le cas échéant, de les formuler.

Pour notre part, nous partons (déjà) en permission de détente. Dans les tribunes bien sûr. Pour y applaudir sans réserve un certain *Val de l'Orne*. Longchamp a distingué, dimanche, un grand cheval. Chantilly le couronnera le mois prochain.

LOUIS DÉNIEL.

Sports



L'ÉPÉE D'UN SOLITAIRE

LORSQU'IL en a le loisir, un Normand, monteur en électricité, se consacre à l'escrime. Durant sa journée de travail, il manie marteau et burin, mais le soir son poignet est encore assez solide pour brandir l'épée.

Il y a dix mois, cet électricien, Jacques Brodin, remportait une médaille d'argent aux championnats du monde d'escrime à Grenoble. Il y a quelques jours, c'était le revers de la médaille. Brodin se faisait battre chez lui, dans un tournoi de second plan. Il se classait cinquième, derrière trois juniors et un vétéran, son propre *frère*.

Ce revirement n'étonne guère. Jacques Brodin nous y a presque habitués. Ses passages à vide sont le résultat de son manque d'assiduité aux entraînements, des fluctuations de son emploi du temps.

Mais cette brusque descente au creux de la vague suscite néanmoins l'inquiétude sinon l'interrogation. Le règne du champion de France à l'épée est-il irrémédiablement terminé ou prépare-t-il encore une de ces étonnantes résurrections dont il a le secret ?

Jacques Brodin avoue ne plus s'entraîner depuis quelques mois. Explication : il construit son nouvel atelier d'électricité. « *J'espère me rétablir*, dit-il. *Ma saison débutera le 28 mai à Valence, avec France-U.R.S.S.* »

Les responsables de la sélection nationale sont sceptiques. Ils devront peut-être se passer des services du vice-champion du monde. Avec cet homme à double face, ils ne savent plus sur qui miser.

En vérité, ces fantaisies tragicomiques dont Brodin est coutumier masquent une situation plus difficile : la contradiction parfois oppressante qui le tient prisonnier depuis ses débuts. Prisonnier des autres, mais aussi de lui-même. Cruel dilemme pour le champion d'un sport amateur : s'il délaisse son métier pour se consacrer entièrement à sa passion, on le taxe de professionnalisme ; s'il exerce son activité professionnelle au détriment de sa carrière sportive, on le qualifie de dilettante.

Nanti d'un palmarès exceptionnel (quatre fois champion du monde juniors, deux fois champion du monde toutes catégories par équipes, cinq fois champion de France individuel toutes catégories, médaillé aux Jeux olympiques), mais capable du meilleur comme du pire, Jacques Brodin fait face aux exigences d'un entourage et d'une opinion publique qui attendent de lui la constance et la fidélité d'un athlète professionnel. Si d'aventure il s'intéresse à autre chose (il y a dix ans, on le vit aux Essarts participer à une épreuve du championnat de France moto... et se classer douzième), il va sans dire que la Fédération s'oppose immédiatement à un « changement de piste »... Si demain il continue à sombrer dans la défaite, on lui reprochera de s'être comporté comme un simple amateur. S'il redevient un vainqueur, on citera en exemple, de nouveau, la pureté de son amateurisme. Bref, le « cas Brodin » illustre à merveille cette dualité qui caractérise le sport de haute compétition : l'athlète doit avoir le rendement physique d'un professionnel tout en gardant les vertus morales d'un amateur.

Pourtant, aux yeux du champion normand, tout reste limpide. Il tire seulement pour le plaisir. L'escrime le divertit, l'électricité le fait vivre. Sa passion ne sera jamais une contrainte.

« *Je participerai aux Jeux olympiques de Montréal si on me permet d'arriver une semaine, seulement, avant la compétition. Personnellement, en raison de mes obligations professionnelles, il m'est impossible de partir trois mois.* »

En attendant, sera-t-il au rendez-vous de la saison internationale qui commence ? La suite de sa carrière se jouera dans les prochaines semaines (France-U.R.S.S. le 28 mai à Valence, championnats de France les 21 et 22 juin à Coubertin).

A. K.

● *Le massacre des innocents.* — Précisons que l'article paru sous ce titre dans le « Monde des [loi]sirs » du 10 mai s'inspirait d'une étude de M. Jacques Personne parue dans la revue « Education physique, sport et société » *(13, rue des Petites-Ecuries, 75010 - Paris)* des mois de mars-avril 1975.



Jeux



TACTIQUE SAUVAGE

Échecs N° 607

TACTIQUE SAUVAGE

(Tournoi open, Swansea, 1975)

Blancs : J. Kinlay
Noirs : J. Trevelayan

Défense Pirc

1. é4 g6
2. d4 Fg7
3. Cç3 d6
4. f4 Cf6
5. Cf3 0-0 (a)
6. é5 (b) Cf-d7 (ç)
7. h4 ! (d) ç5 (é)
8. é6 ! ! (f) f×é6
9. h5 ç×d4 (g)
10. C×d4 F×d4 (h)
11. D×d4 Cç6
12. Dd3 (i) Cf6
13. h×g6 é5 ! (j)
14. Dg3 (k) Da5 (l)
15. Fç4+ é6 (m)
16. f5 (n) Cd4
17. Fh6 C×f5 (o)
18. g×h7++ ! (p) Rh8
19. F×f8 ! C×g3
20. Fg7+ R×g7
21. h8=D+ Rf7
22. 0-0-0 ! (q) é4 (r)
23. Tb7+ ! (s) C×h7
24. D×h7+ Rf6 (t)
25. C×é4+ C×é4
26. Tf1+ ! abandon (u)

NOTES

a) Bien que rarement jouée, l'avance immédiate du pion ç ne semble pas poser aux Noirs de grandes difficultés : 5..., ç5 ; 6. Fb5+, Fd7 ; 7. é5, Cg4 ; 8. é6 !, F×b5 ; 9. é×f7+, Rd7 (et non 9..., R×f7 ; 10. Cg5+ !) ; 10. C×b5, Da5+ ; 11. Cç3, *ç×d4 ; 12. C×d4, F×d4 ! (si 12...,* Dh5 ; 13. Cé4, Cç6 ; 14. Cg3, Dh4 ; 15. Cf3, Df6 ; 16. Cg5, Ch6 ; 17. ç3, C×f7 ? ; 18. Cg-é4, Df5 ; 19. g4) ; 13. D×d4, Cç6 ; 14. Dd1, Cf6 ; 15. 0-0, Tf8. On voit que l'échec 6. Fb5+ ne donne rien aux Blancs. Peut-être faut-il poursuivre par 6. d×ç5, Da5 ; 7. Fd2, D×ç5 ; 8. Dé2, 0-0 ; 9. Fé3 ?

b) Cette avance du pion é introduit un monde de variantes aussi riches qu'aiguës. Certains lui préfèrent la suite 6. Fd3 suivie de 7. é5 ou 6. Fé2.

c) Acceptant les complications. 6..., d×é5 n'a jamais été à la mode mais paraît suffisant pour égaliser : 7. f×é5 (ou 7. d×é5, D×d1+ ; 8. R×d1, Cg4 ! ; 9. Ré1, Cç6 ; 10. h3, Ch6 ; 11. g4, f6 ; 12. Cd5, f×é5 ; 13. C×ç7, Tb8 ; 14. C×é5, C×é5 ; 15. f×é5, Cf7 ; 16. é6, Cd8 ; 17. Fç4, Fé5 ; 18. Cd5, F×é6 avec un bon jeu pour les Noirs), Cd5 ; 8. Fç4, Fé6 ; 9. Dé2, ç5 ; 10. C×d5, F×d5 ; 11. F×d5, D×d5 ; 12. ç4, Dd7 ; 13. d5, é6 ; 14. d6, f6 !

d) Un très fort coup, prélude à une vaste offensive sur l'aile - R imaginée en 1958 par Bronstein contre Palmiotto.

e) La réaction naturelle. 7..., Cb6 interdit au F-R la case ç4 mais permet 8. h5, Fg4 ; 9. h×g6, f×g6 ; 10. Fé2, d×é5 ; 11. Cg5 !, Ff5 ; 12. g4 !, é×d4 ; 13. Ca4 !, Dd5 ; 14. Ff3, Da5+ ; 15. Fd2, D×a4 ; 16. g×f5, T×f5 ; 17. Dé2, é5 ; 18. F×b7.

f) Toute l'attaque de Bronstein, reprise dans de nombreux tournois, est fondée sur la variante 8. h5, ç×d4 ; 9. D×d4, d×é5 ; 10. Df2 !, ce qui sacrifie un pion. Après plusieurs années d'analyses, on trouva le sacrifice d'une pièce après 8. h5, ç×d4 ; 9. h×g6, d×ç3 ; 10. g×f7+, T×f7 (si 10..., Rh8 ; 11. T×h7+ !, R×h7 ; 12. Cg5+, Rh6 ; 13. Dd3 !) ; 11. é6, Tf5 ; 12. é×d7, ç×b2 ; 13. Fç4+, Rf8 ; 14. d×ç8=D, D×ç8 ; 15. F×b2, F×b2 ; 16. Fd3, Tf4, mais finalement cette suite serait plutôt favorable aux Noirs. Les Blancs sacrifient ici un pion en sortant de la théorie : cette innovation qui contribue à miner le rempart royal tout en étouffant l'adversaire paraît tout à fait conforme à la logique de la variante. Pourquoi diable n'y a-t-on pas pensé plus tôt ?

g) 9..., g×h5 ; 10. T×h5, Cf6 ; 11. Th4 est avantageux aux Blancs : 11..., ç×d4 ; 12. C×d4, Cf6 ; 13. Fç4, d5 ; 14. Ff3 suivi de 15. Fé3 et de 16. g4 ou bien 11..., Cç6 ; 12. Fé3, Db6 ; 13. Dd2, D×b2 ; 14. Tb1, Da3 ; 15. Fd3 ou 11..., Db6 ; 12. d×ç5, D×ç5 ; 13. Fd3, Cç6 ; 14. g4.

h) Un moment difficile. Les Noirs, courageusement, cèdent leur F indien pour accélérer leur développement, refusant la suite 10..., Cf6 ; 11. h×g6, h×g6 ; 12. Fd3 et également 10..., Cç5 ; 11. Fé3, Cf6 ; 12. C×ç6, b×ç6 ; 13. h×g6, h×g6 ; 14. Dg4, Dé8 ; 15. Fç4. Positionnellement, cet échange doit être considéré comme affaiblissant, mais que faut-il proposer dans ces situations où la tactique prédomine ?

i) Maintenant la pression sur la chaîne h7-g6.

j) Ce jeu énergique au centre semble être la seule possibilité des Noirs de reprendre l'initiative.

k) 14. g×h7+ est vain après 14..., Rh8. La menace terrible qui plane est 15. f×é5 suivie de 16. Fh6 et de 17. Fd3.

l) *14..., Cd4* doit être examiné : 15. f×é5, C×ç2+ ; 16. Rd1 avec gain. Ou 15. f×é5, d×é5 ; 16. Fd3, Ff5 ; 17. F×f5, C×f5 ; 18. D×é5. Reste une grande variante : 15. f×é5, Cf5 ; 16. Fç4+, d5 (si 16..., é6 ; 17. Dh3) ; 17. é×f6!!, joli sacrifice de D, C×g3 ; 18. C×d5! avec plusieurs gains, soit 18..., C×h1 ; 19. C×é7++, Rh8 ; 20. g7 mat, soit 18..., é6 ; 19. C×é7+, D×é7 ; 20. d×é7!, etc. Une autre défense 14..., é4 ne vaut pas mieux : *15. Fç4+, d5 ; 16. C×d5!, C×d5 ;* 17. T×h7, é6 ; 18. Dh3. Enfin, si *14..., Ff5 ;* 15. f×é5, C×é5 ; 16. Fh6.

m) Si 15..., d5 ; 16. f×é5, d×ç4 ; 17. é×f6, é×f6 ; 18. Fh6, Té8+ ; 19. Rd1, Dd8+ ; 20. Rç1, Dd7 ; 21. Cd5!.

n) La menace 17. Fh6 surgit à nouveau.

o) Après 17..., C×ç2+ ; 18. Rd1, les Noirs peuvent abandonner, tandis que la prise du pion f5 semble tout sauver.

p) Une brillante combinaison.

q) Menaçant 23. Td-f1!.

r) Si 22..., C×h1 ; 23. Tf1!.

s) Et non 23. Td-f1, C×f1 ; 24. T×f1, Dg5+!.

t) Si 24..., Rf8 ; 25. Dh6+, Rf7 ; 26. Df4+, Cf5 ; 27. g4!

u) Si 26..., Ré5 ; 27. Dh5+ avec gain de la D. Si 26..., Rg5 ; 27. Dg7+, Rh5 ; 28. Th1 mat. Si 26..., Df5 ; 27. T×f5+, é×f5 ; 28. Df7+, Ré5 ; 29. Dé8+, Rf6 ; 30. Fé6, F×é6 ; 31. D×a8.

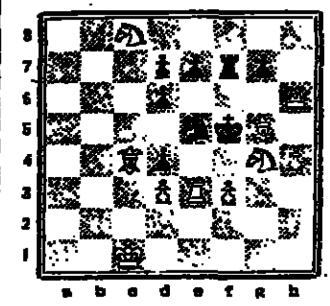
Une partie intéressante dans l'ouverture, superbe en son milieu et brillante dans l'exécution, toute en pointes tactiques.

CLAUDE LEMOINE.

PROBLÈME

A. DOMBROVSKY

(1971)



BLANCS (10) : Rç1, Dh6, Té3, Fç4 et g5, Cç8 et g4, Pd3, f3, h4.

NOIRS (8) : Rf5, Tf7, Cé5, Pd7, d6, d4, é7, g7.

Les Blancs jouent et font mat en deux coups.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 606

L. Katznelson
« Chakmaty v SSSR », 1971

(Blancs : Rç7, Ph2 et g2. Noirs : Rf1, Ph4.)

Malgré le matériel très réduit, le gain n'est pas si simple. Si 1. g3, h3 !

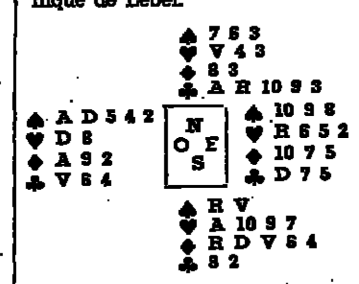
1. g4 !, Rg2 ; 2. g5 !, R×h2 ; 3. g6, h3 ; 4. g7, Rh1 ! et maintenant ? ; 5. Rd6 !, h2 ; 6. Ré5 !, Rg1 ; 7. g8=D+, Rf2 ; 8. Da2+, Rg1 ; 9. Rf4 ! h1=D ; 10. Rg3 et les Blancs gagnent.

Bridge N° 602

VICTOIRE A CANNES

Les deux jeunes champions français Michel Lebel et Paul Chemla, après avoir remporté la sélection, puis le championnat de France par paires, ont battu, avec leurs coéquipiers Poubeau et Stoppa, une puissante équipe italienne au dernier Festival de Cannes.

Le coup suivant, joué au cours de la troisième séance de ce match, montre la maîtrise technique de Lebel.



Nord : ♠ 7 6 3 ♥ V 4 3 ♦ 8 3 ♣ A R 10 9 3
Ouest : ♠ A D 5 4 2 ♥ D 8 ♦ A 9 2 ♣ V 6 4
Est : ♠ 10 9 8 ♥ R 6 5 2 ♦ 10 7 5 ♣ D 7 5
Sud : ♠ R V ♥ A 10 9 7 ♦ R D V 6 4 ♣ 8 2

Ann. : S. donn. Pers. vuln. (donne n° 41).

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Lebel	Frendo	Chemla	Avarelli
1 ♦	1 ♠	contre	passe
2 ♥	2 ♠	passe	passe
3 ♦	passe	passe	passe

Ouest entama le 4 de trèfle. Lebel mit le roi du mort et joua le 3 de cœur pour le 9 de sa main *et la dame d'Ouest qui continua* trèfle. Après avoir pris avec l'as de trèfle, le déclarant rejoua le 4 de cœur pour l'impasse au roi. Ensuite il joua le roi, puis la dame de carreau. Ouest prit avec l'as et continua trèfle. *Comment Lebel, en Sud, a-t-il gagné* TROIS CARREAUX contre toute défense ?

Réponse :

Lebel tira tous ses atouts. Est, obligé de garder deux cœurs, *dut défausser un pique*, et Lebel fit encore deux levées car la position était :

Nord : ♠ 7 6 3 ♣ 10
Ouest : ♠ A D 5 4
Est : ♠ 10 9 ♥ R 6
Sud : ♠ R V ♥ A 10

Sud tira l'as de cœur sur lequel il jeta le 10 de trèfle du mort, puis il joua le roi de pique pour forcer Ouest à *donner au mort le 7 de pique !*

En fait, Ouest, après l'as de pique, préféra rejouer le 4 de pique dans l'espoir qu'Est aurait le valet de pique.

...On notera que Sud, à la fin, peut également ne pas tirer l'as de cœur et jouer tout de suite pique. Le mort fera alors les deux dernières levées avec le 7 de pique et le 10 de trèfle maître.

En salle fermée, les annonces avaient été :

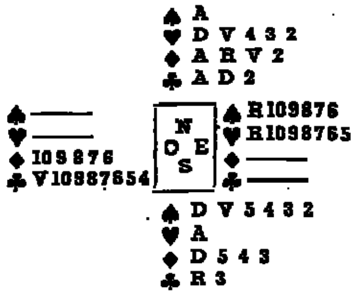
Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Pabis	Stoppa	D'Alelio	Poubeau
1 ♦	1 ♠	2 ♣	passe
2 ♥	passe	passe	passe

(Nord-Sud jouaient le système de précision.)

Ouest entama le 4 de trèfle et Sud fit huit levées.

LA CHARRUE AVANT LES BŒUFS

Ce problème du fameux champion suisse Pietro Bernasconi a été composé en 1972.



Nord : ♠ A ♥ D V 4 3 2 ♦ A R V 2 ♣ A D 2
Ouest : ♠ — ♥ — ♦ 10 9 8 7 6 ♣ V 10 9 8 7 6 5 4
Est : ♠ R 10 9 8 7 6 ♥ R 10 9 8 7 6 5 ♦ — ♣ —
Sud : ♠ D V 5 4 3 2 ♥ A ♦ D 5 4 3 ♣ R 3

Entame valet de trèfle. Sud gagne CINQ SANS ATOUT contre toute défense.

Note sur les enchères :

Avec de telles distributions, les adversaires vont forcément intervenir dans les annonces, et il est impossible, s'ils font des barrages, de prévoir une séquence normale.

Si on suppose qu'Est-Ouest ne parlent pas, les enchères, Sud donneur, peuvent alors se dérouler ainsi :

Sud	*Nord*
1 ♠	3 ♥
3 ♠	4 ♦
5 ♦	6 ♣
6 ♦	passe

Le meilleur contrat est « 6 carreaux » si les répartitions sont normales.

PHILIPPE BRUGNON.

[P]hilatélie N° 1381

[FRA]NCE : « Centenaire du Sénat [de] la République ».

[Sui]vant le programme de l'année, [dans] la série des « Commémora[tions] », un timbre-poste, dessiné et [gravé] par Albert Decaris, soulignera [le ce]ntenaire du Sénat de la Répu[bliqu]e. Vente générale le 26 mai.



[1,20] F, vert, brun et rouge.
[Im]pression taille-douce ; Atelier du [timbr]e de France.
[Mis]e en vente anticipée :
Le 24 mai, de 8 h. à 18 h., et [le 25] mai, de 9 h. à 18 h., par le [bure]au de poste temporaire ouvert [au P]alais du Luxembourg, à Paris 6e. [O]blitération « premier jour ».
Le 24 mai, de 8 h. à 12 h., à [la R.]P., 52, rue du Louvre, 75061 Paris, [au b]ureau de Paris 41, 5, avenue de [Saxe,] 75007 Paris, et de 10 h. à 17 h., [au M]usée postal, 34, bd de Vaugirard, Paris. — Boîte aux lettres spé[ciale] pour l'oblitération « premier [jour] ».

[NIG]ER : « Europafrique ».

[Un] timbre « poste aérienne » émis [par l]es postes de la République du [Niger] afin de souligner l'organisme [Euro]afrique a été dessiné et gravé [par J]acques Combet.



[250] F C.F.A., fuschia, lilas et sépia.
[Im]pression taille-douce ; Atelier [du ti]mbre de France.

[● A] *METZ, au Palais des sports, [une e]xposition philatélique sera or[ganis]ée, les 17 et 18 mai, à l'occa[sion] des états généraux, congrès des [...]ms des J.C.*

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ 44000 Nantes (A bord de l'aviso-escorteur « le Mouillé-Brezé »), du 17 au 19 mai. — Commémoration de *la disparition* du contre-torpilleur « Bison ».

⊙ 57000 Metz. (Palais des sports), le 18 mai. — Trentième anniversaire de la création de la Fédération française des M.J.C.

⊙ 02140 Vervins (mairie), les 24 et 25 mai. — Exposition philatélique consacrée à Marc Lescarbot.

⊙ 51100 Reims (salon de la mairie), les 24 et 25 mai. — Exposition par la section de Reims des cheminots résistants.

⊙ 06000 Nice (palais des expositions), du 25 au 31 mai. — Quarante et unième congrès de l'Union internationale des transports publics.

⊙ 75017 Paris (Palais des congrès de la porte Maillot), les 30 et 31 mai. — Vingt-quatrième convention du « Lions Club International ».

⊙ 80600 Lucheux, le 22 juin. — Exposition philatélique « L'édition des Postes de Luxies ».

● A KOUROU, *le club philatélique local réalisera des plis souvenirs, le 17 mai, à l'occasion du tir du lanceur français Diamant B-P4 n° 2 pour la mise sur orbite des satellites D 5A et D 5B (Castor et Pollux). — Rens. : C. Ph. de Kourou, B. P. 306, 97310 Kourou (Guyane française).*

● A SAVIGNY-SUR-ORGE, *dans la salle des fêtes de la mairie, les 17, 18 et 19 mai, se tiendra la sixième exposition de l'Association renaissance et culture (section philathélique).*

● A BEAUGENCY, *au château Dunois, les 17, 18 et 19 mai, se déroule une exposition qu'organise le groupement philatélique local.*

● AU BUIS-LES-BARONNIES, *les 18 et 19 mai, aura lieu, dans la salle de la justice de paix, rue du Puits-Communal, la troisième exposition de l'amicale philatélique locale.*

● A MONTFORT-L'AMAURY *« Maurice Ravel dans la philatélie » est le thème d'une exposition qui sera présentée les 23, 24 et 25 mai, dans la salle des loisirs.*

● A ELBEUF, *au garage Renault, rue Jean-Jaurès, Philentreprise organise une exposition, les 24 et 25 mai.*

ADALBERT VITALYOS.

SPORTS

Basket-ball

LA FRANCE QUALIFIÉE POUR LA FINALE DU CHAMPIONNAT D'EUROPE B

En battant l'Autriche par 92 à 76, la France a assuré sa qualification pour la finale (18 au 21 mai) du championnat d'Europe, groupe « B ». Les cinq autres finalistes sont connus : Hongrie, Pays-Bas, Roumanie, Pologne et Grèce.

Omnisports

Du 21 au 24 mai à Paris

« SPORT ET PROGRÈS DE L'HOMME » AU COLLOQUE DE LA F.S.G.T

La Fédération sportive et gymnique du travail (F.S.G.T.) organise du 21 au 24 mai un colloque international sur le thème « Sport et progrès de l'homme. » Des explications ont été fournies à la presse, ce vendredi 16 mai, sur les lieux du colloque, 30, rue Cabanis, à Paris (14e), à l'occasion du vernissage de l'exposition de livres, de photographies, et du musée du sport.

Deux cent cinquante personnes environ, parmi lesquelles quatre-vingts personnalités de vingt-six pays différents (chercheurs, psychologues, etc.) étaient réunies. Ainsi, la F.S.G.T. entend-elle marquer le quarantième anniversaire de sa fondation par une manifestation culturelle de caractère international.

Afin de ne pas limiter son action à des rencontres entre spécialistes, pour aussi primordiales qu'elles soient, la F.S.G.T. organise également trois débats publics, les 22 et 23 mai à 20 h. 30, le 24 mai à 15 heures, à la Maison du livre, 94, boulevard Blanqui, 75013 Paris. « Le développement de l'enfant et le sport », « Olympisme, sport de haute performance et perfectionnement humain », « Aujourd'hui en France, à quelles conditions le sport peut-il servir le progrès de l'homme ? », sont les sujets qui seront abordés successivement au cours de ces trois débats.

Football

● *La présélection nationale pour le match de Coupe d'Europe des Nations* qui aura lieu le 25 mai à Reykjavik entre l'Islande et la France a été composée comme suit : Gardiens : Baratelli (Nice), Bernard (Rennes) ; défenseurs : Lopez (Saint-Etienne) ; Trésor (Marseille) ; Adams (Nice) ; Bracci (Marseille) ; R. Domenech (Lyon).

Milieu de terrain: Huck (Nice); Michel (Nantes) ; Larqué (Saint-Etienne) ; Guillou (Angers) ; attaquants : Parizon (Lille) ; J. Gallice (Bordeaux) ; Berdoll (Angers) ; Arghirudis (Lens) ; Bereta (Marseille).

● *La location des places pour la finale de la Coupe des clubs champions européens*, qui opposera, à Paris, le 28 mai, Bayern Munich (R.F.A.) à Leeds United (Angl.), sera ouverte le 17 mai sur le lieu du match, le Parc des Princes (tribune Auteuil). Les places mises en vente seront au nombre de six mille.

CYCLISME. — *Le Belge Eddy Merckx, souffrant, a dû renoncer à prendre le départ du Tour d'Italie, dont la première étape se disputera le samedi 17 mai.*

(Lire notre chronique sportive page 23.)

RADIO-TÉLÉVISION

VU!

Il faut nous séparer

Ce n'était pas facile, une vraie gageure. Songez donc, présenter Racine à des millions de gens, nez à nez, en gros plans. Ouvrir, rouvrir Bérénice à ceux qui l'ignorent, à ceux qui l'admirent, à ceux qui la redoutent. L'introduire chez eux et l'y maintenir, au secret, leur parlant à l'oreille, leur racontant, ou plutôt, leur récitant une vieille histoire, celle de la duchesse de Windsor, celle de la princesse Margaret, un roman-photo, et en alexandrins.

Comment s'habiller pour la circonstance ? Comment se comporter ? Comment parler, sur quel ton ? Au théâtre, on peut s'amuser. On peut faire du Planchon. On peut prêter à Titus les froideurs calculées d'un P.-D. G., décidé à larguer une pesante, une collante liaison. A la télé, on ne le doit pas, pas encore. Le public n'est pas préparé. S'agissant de tragédie, s'entend. Avec Molière, on peut se permettre n'importe quoi, il est plus facile d'accès, plus proche. Tartuffe, nous connaissons, pas Polyeucte. Corneille, Racine, exigent d'être pris de haut pour être suivis de près.

Raymond Rouleau a donc signé là une de ces mises en scène dont on dit qu'elles ne se voient pas. La sienne se voit un peu, si, un peu trop, à cause des costumes qui sont affreux : uniformes, capes, bottes, couleurs prune, sombres, palais de stuc à colonnes, Rome, oui. Pas celle de César, celle du Duce. Le petit écran isole heureusement, encadre les visages en les détachant du cadre et ces visages sont ceux de Danièle Lebrun et de Laurent Terzieff. Antiochus — c'est Robert Rimbaud — lui, n'a qu'un masque, œil fixe, lèvres serrées.

Restent les deux autres. Face à face. A la découverte d'eux-mêmes et à la recherche du texte, lave et cristal, ils se retrouvent au diapason. Ils se rapprochent et s'éloignent, se plongent et se reprennent, au creux, au faîte de vagues profondes et glacées, c'est cela Racine. Admirables, vraiment. Je n'ai jamais rien vu qui puisse égaler cette façon de traduire l'émotion avec si peu de mots au fond, si peu de gestes, sans la figer et sans nous l'infliger.

On les écoute, on les regarde, pas en complices, en témoins. Ils ont les yeux pleins de larmes, mais nous n'avons pas la larme à l'œil. Ils ont la bouche pleine de rimes, de vers, qui nous traînent encore dans l'oreille, sans qu'on soit trop souvent — on l'est parfois — tenté de les leur souffler. Ils sont beaux, lui surtout, ils sont graves et tendres et féroces. Et quand enfin ils se quittent, on est tout désolé aussi de les quitter.

CLAUDE SARRAUTE.

UNESCO

LA RÉUNION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'ORGANISATION

M. M'Bow envisage de demander des prêts aux États membres

Le conseil exécutif de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), réuni à Paris sous la présidence de M. Hector Wynter (Jamaïque) jusqu'au 22 mai, a discuté, mardi 13 et mercredi 14 mai, le premier rapport d'activité présenté par M. Amadou Mahtar M'Bow, élu directeur général le 14 novembre dernier. Le texte, que celui-ci a voulu « transparent » et « franc », a été dans l'ensemble accueilli très favorablement par l'Assemblée.

« *Il est indispensable que tous les Etats membres de l'UNESCO manifestent un effort patient de compréhension et de tolérance mutuelle et acceptent de dialoguer* », a recommandé M. Amadou Mahtar M'Bow en présentant le rapport d'activité de l'Organisation.

« *La plus grave des divisions*, a rappelé le directeur général, *s'est produite à l'occasion du vote par la conférence générale de deux résolutions concernant Israël.* » Dans la première, la conférence générale a engagé le directeur à s'abstenir de fournir une aide à Israël dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture jusqu'à ce que le gouvernement israélien cesse les fouilles archéologiques entreprises à Jérusalem et promette de préserver le caractère historique de la ville. Le second concerne le rejet de la demande d'Israël d'admission dans la région Europe.

La querelle n'a pas ressurgi au cours de la réunion du conseil exécutif. Ainsi le représentant d'Israël a été invité à s'associer à la cérémonie organisée pour le trentième anniversaire de la victoire sur le nazisme, bien qu'il ne fasse pas partie du conseil. Mais Israël n'a pas été invité à la conférence sur la reconnaissance mutuelle de diplômes entre les pays arabes et européens riverains de la Méditerranée, qui doit avoir lieu en 1976 : le vote qui a eu lieu en commission par 28 voix contre 1 (les Etats-Unis) et une abstention (la Norvège) suivait la recommandation d'une réunion préparatoire de 1972 — donc bien antérieure aux décisions de la conférence générale. Toutefois, le représentant américain a regretté que, de fait, Israël se trouve le seul Etat riverain de la Méditerranée non invité, par suite de la répartition anormale des groupes régionaux.

Ces deux résolutions de la conférence générale ont suscité des mouvements de protestation chez différentes personnalités et associations. Plusieurs Etats membres ont décidé, en signe de protestation, de suspendre (Etats-Unis) ou de réduire (Suisse, France) les contributions à l'UNESCO (voir *le Monde* du 4 mars 1975). Ces décisions n'ont pas encore eu d'effet sur les finances de l'organisation. « *Aucun Etat ne nous a, jusqu'à présent, fait connaître un refus de paiement* », a déclaré à nouveau M. M'Bow. Actuellement, plus de 30 % des Etats ont déjà versé leur contribution alors qu'en 1973, 15 % seulement l'avaient fait à la même date de l'année. Mais M. M'Bow craint « *une situation difficile dans les mois à venir* », d'autant plus que l'inflation continue à grever le budget de l'Organisation. « *J'envisage de demander des prêts aux Etats membres*, a-t-il dit, *si trop d'entre eux tardent à verser leur contribution.* » Une telle mesure serait exceptionnelle.

M. M'Bow a, d'autre part, proposé d'étudier une réorganisation des structures du secrétariat qu'il juge « trop cloisonnées ». Il demande « *l'aménagement d'un dispositif de bureaux et de centres, réellement capables de participer à la « programmation par pays », de renforcer la coopération intra et transrégionale, d'aider chaque Etat membre à contribuer à l'œuvre commune. Le programme de l'UNESCO, dans son adaptation progressive à la conjoncture mondiale et à la prospective à moyen terme, doit commander l'organisation du secrétariat et non l'inverse.* »

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous l
samedis, numéro daté du dimanch
lundi, un supplément radio-tél
vision avec les programmes compl
de la semaine.

VENDREDI 16 MAI

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : « Christine ».

20 h. 35 Au théâtre ce soir : « Rappelez-moi votre nom », de J.-M. Lassebry ; avec R. Varte, P. Doris, Ch. Alers.

Un infidèle chronique se trouve, après des fugues successives, marié trois fois sous des identités différentes. Et quand le pot aux roses est découvert, l'amnésie simulée ne lui permettra qu'un temps d'échapper à la situation.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 44 Feuilleton : Une Suédoise à Paris.

20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté, avec Dalida ; réal. A. Tarta.

21 h. 35 Apostrophes, de B. Pivot ; réal. R. Kahane.

Le racisme à travers les livres. Avec Mme Angela Davis, MM. Roger Garaudy, Gaston Monnerville, Jean Pouillon.

22 h. 55 Ciné-club. Film : « le Mouchard », de John Ford et D. Nichols (1935) ; d'après le roman de O'Flaherty ; avec V. Mc Laglen, H. Angel, Pr. Foster, M. Graham, W. Ford, U. O'Connor (v.o. sous-titrée, noir et blanc).

A Dublin, en 1922, un colosse au cerveau épais se laisse tenter par la promesse d'une récompense et dénonce à la police anglaise un de ses amis appartenant au mouvement révolutionnaire du Sinn-Fein. Mais le remords le pousse à sa propre perte.

● CHAINE III : (couleur) : FR 3

20 h. 5 Emissions régionales.

20 h. 35 Documentaire : Evasion au N Yémen (troisième partie). « Mareb, so et désert », d'A. Voisin et J. Cholet.

21 h. 25 Série : Prix Nobel. « Le testament d'Al Nobel ».

Le 3 septembre 1864, une explosi Stockholm fait cinq morts, dont le Emile Nobel. L'appartement où a lieu l' dent appartient à Alfred Nobel, son qui poursuit des recherches sur les e sifs. En 1865, celui-ci construit sa pre usine d'explosifs. En 1867, il découv « poudre de sécurité Nobel ». En 187 « gelée explosive » ; en 1880, il est le pr à réussir des expériences sur la fabric de la poudre à canon. Une campagne c lui en France l'oblige à s'installer en I

FRANCE-CULTURE

20 h. (S.), « Mariana Pineda », romance populai F. Garcia Lorca, musique de L. Saguer, avec C. Meller, N. Denize, J. Taillon, Ch. Issartel, D. Be C. Meloni, orchestre lyrique de Radio-France, dire Gallois ; 22 h. 30, Entretien avec Maurice Roche ; De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct du Studio 105. Les publiques de France-Musique. Musique à découvrir. Desloges (F. Desloges, ondes Martenot, C. Bo piano, A. Jacquet, percussions) : « Nepenthes » (Pichu « A propos de Rodin » (R. Leroy), « Suite pour Martenot et piano » (Milhaud), « Antiphonaire » (W. Houles » (Louvier) ; 22 h. (S.), Jardins à la franç M. Basot, M. Ohana, Capiet ; 24 h. (S.), La musique classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

SAMEDI 17 MAI

● CHAINE 1 : TF 1

18 h. 50 Pour les jeunes : Magazine auto-moto.

19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif.

20 h. 35 Variétés : Numéro un, de M. et G. Carpentier.
pentier. Yves Lecocq.

Avec Serge Gainsbourg, Jane Birkin, Stone et Charden, Enrico Macias, France Gall, Shirley and Co, Nicoletta, Dalida.

21 h. 35 Série : Maîtres et valets. « Déception », de J. Harrisson, avec N. Pagett, I. Ogilvy, C. Gray.

22 h. 25 Variétés: A bout portant. Michel Delpech.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 5 Magazine : Un jour futur, de M. Lancelot et P. Laforêt.

Message pour l'an 2000 (1), une nouvelle émission : témoignages d'hommes qui ont connu deux ou trois époques, leur jugement sur l'évolution de la société ; Bandes dessinées : cinéma d'animation ; Chanson : invité surprise ; Vrai ou faux (1) ; Chanson française : Yves Simon ; Prenez la route : les chemins de grandes randonnées ; Juke-box : Alvin Lee (spectacle pop et JTW) ; Journal des jeunes ; Portrait de Jean Arp.

18 h. 15 Magazine du spectacle : Peplum, de J. Artur.

18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 44 Feuilleton : Une Suédoise à Paris.

20 h. 35 Dramatique : Messieurs les jurés, « L'Affaire Marquet », de Youri ; réal. S. Witta ; avec A. Reybaz, J. Berthier, M. Imhoff, W. Sabatier, A. Kreis.

Edmond Marquet, fonctionnaire honorable, est accusé de tentative de meurtre.

22 h. Jeu : Pièces à conviction.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Tommy.

19 h. 40 Un homme, un événement.

20 h. Reportage : Le Festival de Cannes.

20 h. 30 Dramatique : « Passion et mo Michel Servet », de C. Goretta Haldas : une émission de la télé suisse romande.

Présenté dans le cadre du concou télévisions francophones (prix Louis mars 1975), Passion et mort de Michel est une reconstitution du célèbre proc oppose le maître de la Réforme, Jean au médecin et théologien espagnol au bout duquel Michel Servet fut con à être brûlé vif en 1553.

(Cette émission avait été initial programmée le 10 mai.)

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, Emission spéciale : Vingtième anniversair mort d'Einstein, par G. Charbonnier, avec E. N. Sicrotzky ;

20 h., Carte blanche, par L. Siou : « Un au écoute », de F. Robert-Roure, avec J.-C. Michel, J.-P. B. Lange, Y. Clech, N. Nerval (réalisation G. Go 22 h., La fugue du samedi ; 22 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Cette année-là... 1912 : « Aperçus désagr (Satie), par J.-N. Barbier et K. Wiener, « Jeux » (De « Daphnis et Chloé » (Ravel), « Septième sonate » (Scri 21 h. 30 (S.), Concert symphonique ; 23 h., Musique 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècl compagnie d'Olivier Messiaen ; 1 h. 30, Sérénade.

DIMANCHE 18 MAI

● CHAINE 1 : TF 1

17 h. 20 Chronique : Monde sans frontières : « La mémoire du sabot », de Cl. Fléouter et R. Manthoulis ; réal. P. Camus.

Renaissance celtique au pays de Gourin.

20 h. 35 Film : « la Captive aux yeux clairs », d'H. Hawks ; avec K. Douglas, Deway Martin, E. Threatt.

Un marchand de fourrures canadien et ses aides ne disposent que d'une péniche pour remonter le Missouri et franchir les 3 000 kilomètres qui les séparent des farouches Indiens « pieds-noirs ». La fille du chef de la tribu, qu'ils ont reprise aux Sioux et qui voyage avec eux, doit leur servir de laissez-passer... si elle arrive à bon port.

22 h. 35 « Table ronde » : Pentecôte 75, les hommes et les Eglises d'aujourd'hui, réalisation A. François.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 55 Sports : Finale du championnat de France de rugby (en direct du Parc des Princes).

16 h. 30 Film : « le Bouffon du roi », de M. Frank et N. Panama (1955) ; avec D. Kaye, G. Johns, B. Rathbone, A. Lansbury.

Dans l'Angleterre du Moyen Age, un acrobate de cirque protège un bébé, héritier du trône rescapé du massacre de sa famille. Il s'introduit à la cour de l'usurpateur sous l'habit d'un bouffon.

19 h. 25 Ring parade et Système 2, de G. Lux.

21 h. 30 Feuilleton : François Gaillard ou La vie des autres. « Julien », d'H. Grangé et A. Maheux ; avec P. Santini, G. Darrieu, H. Dossy, S. Berry ; réal. J. Ertaud.

● CHAINE III : (couleur) : FR 3

19 h. 5 Feuilleton : Les cousins de « la Consta de P. Guimard ; réal. R. Mazoyer ; L. Barjon, C. Brosset, J.-M. Epino

Jean et Yves décident d'acheter ens un chalutier, « la Constance ». Jea fiancé...

20 h. 10 Documentaire : « Héros en série J.-F. Vallée.

La télévision américaine est d'abord machine à distraire, un supermarché d ges. Elle fabrique des feuilletons dans le monde entier comme du Coca et des blue-jeans. Mais « Colombo », Incorruptibles » ou « Hawaï, police d'I peuvent-ils prétendre être un art laire ?

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, Quatre pièces en un acte de H. Duvernois Chevalier Canepin », « le Haricot vert », « la Dan bronze et le monsieur de cristal », « l'Absence », inter par les comédiens-français ;

20 h. (S.), Poésie ininterrompue : John Ashberg ; 20 Atelier de création radiophonique, suivi de Court-Ci 23 h. 5, Black and blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poèn

FRANCE-MUSIQUE

14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « A (Verdi) (2) ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Madri extraits du Cinquième livre » (Gesualdo), par le quintette italien, direct. A. Ephrikian ; « Sonate no 22 en si majeur » (Schubert), par A. Schnabel, piano ; « Sona la majeur » (Franck), par D. Oistrakh, violon, S. Ri piano ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sil 22 h. 35, Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à Radio-Fra 1 h. 30 (S.), Sérénades.

ARTS SUR L'A2

● Une nouvelle émission de Jean Marquet, consacrée aux arts plastiques, remplacera « Le livre du jour » chaque vendredi sur Antenne 2 (vers 18 h. 45). La séquence du 16 mai aura pour sujet l'exposition Max Ernst au Grande Palais.

● *Le Canada a fait lancer par la NASA*, le mercredi 7 mai, son troisième satellite opérationnel de télécommunications, Télésat-3. Le satellite deviendra, d'ici à quelques jours, stationnaire au-dessus de l'océan Atlantique et pourra relayer *jusqu'à neuf mille six cents* communications téléphoniques, ou encore dix programmes de télévision.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 16 MAI

— *M. Jean Marin* est interviewé par Jacques Chancel sur France-Inter, à 17 heures.

— La *Jeunesse ouvrière chrétienne (J.O.C.)* exprime son point de vue à la « tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— *Le racisme* est le thème du magazine « Apostrophes » de Bernard Pivot sur Antenne 2, à 21 h. 35.

SAMEDI 17 MAI

— *M. Leopold Trepper* est l'invité de Jean-Pierre El Kabbach au cours du journal de France-Inter, à 12 heures.

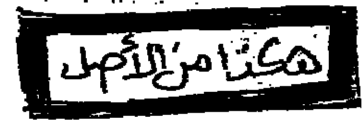
— *M. Jean Sauvagnargues*, ministre des affaires étrangères, sera le rédacteur en chef journal inattendu de R.T.L 13 heures.

— *Mme Angela Davis* rép aux questions de F. Crémieu de J. de Beer sur France-Cult de 9 heures à 10 h. 45.

— *M. Gaston Defferre* est in viewé par Hélène Vida sur Rad Monte-Carlo, à 14 heures.

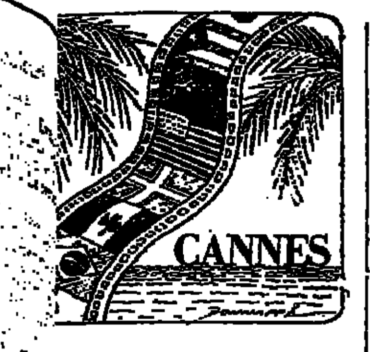
DIMANCHE 18 MAI

— « *Les hommes et les Egl d'aujourd'hui* » est le thème d débat animé par Paul-Marie La Gorce, avec M. Jean Guitt le Père Le Guillou, le Père Li le pasteur Georges Appia, M Olivier Clément, Robert Mas et Delumeau, sur TF 1, à 22 h.



ARTS ET SPECTACLES

Cinéma



Un Égyptien sur La Croisette

...a fêté avant-hier son ...antième anniversaire. En ...e du Caire à Paris, où est ...nisée une rétrospective de ... de ses films, il fait une ...te halte à Cannes, où il ...ait plus revenu depuis 1956, ...d sa comédie « la Sangsue », ...entée en compétition, avait ...porté un franc succès du ...lic et obtenu diverses récom...ses. Il s'appelle Salah Abou ... Il est l'homme le plus ...u du cinéma égyptien, le ...isateur émérite de mélodra... souvent savoureux, où, au ...ers des pires conventions, ...e un souffle authentique...t cairote.

...est né dans le quartier le ... pauvre de l'immense capi... Boulac. Surgissent, toutes ...érences bien présentes à ...rit, des images de pauvreté, ...rles Chaplin dans White...pel. « Partir à Boulac », pour ... Egyptien, c'est l'équivalent ...notre « tomber dans les pom... » devant la saleté, la puan... du quartier. A douze ans, il ... déjà de faire du cinéma. ...ète un livre en langue arabe ... l'art du comédien. Il y dé...vre tout de suite que celui ... commande, c'est le metteur ... scène.

...l entre aux studios M.I.S.R., ... se sont ouverts en 1934. Il ...vaille comme assistant-mon... de 1935 à 1939, date à ...elle il part en France par... sa connaissance du mon... aux studios Eclair, auprès ... metteur en scène Georges ...mbe. Il fréquente assidû...t le Studio des Ursulines, ... dirige déjà Mme Peillon, ... endroit à Paris où on peut ... trois films différents par ... Il rentre au Caire peu ...s la déclaration de la guerre, ...inue à travailler dans le ...tage. Il tourne son premier ... de long métrage en 1945.

... a à ce jour trente-trois ... à son actif. « Un par an, ...u près, explique-t-il, ce qui ...une saine moyenne. » En ... le chef de l'Etat lui dé...e le titre d'« artiste du peu... ». Le cinéma, dit-il, a pour ... de rendre le peuple heu... , c'est un outil à la fois ...l et culturel, et un moyen ...ivertissement. »

... tant que spectateur, il a ...ord aimé Fritz Lang, celui ... Metropolis », puis John ... « les Raisins de la co... », « Qu'elle était verte ma ...e ». Jean Renoir, Poudov... (mais pas Eisenstein). En ... il a fondé l'école du ...na dont il est toujours le ...teur. Pour lui aussi, un bon ... est d'abord un bon scénario. ... créé à cet effet un institut ...cénario, qui n'a eu qu'une ...e existence.

...lah Abou Seif ne cesse de ...r de sa ville natale, de ses ...tants, « graves, généreux, ...s du sens de l'humour, tou...s prêts à se sacrifier pour ...ui ». Le public égyptien ...e ses films, comme autre...on aima en France Louis ...llade ou aux Etats-Unis ...les Chaplin.

LOUIS MARCORELLES.

En marge du Festival de Cannes, ...arti socialiste organise une ...ine socialiste du film politique ...néma le Lido. Les projections, ...uront lieu du 20 au 23 mai de ...ures à 24 heures, seront suivies ...bats dont les thèmes sont res...ement les luttes sociales, l'éner...nucléaire et la pollution, les ...es en lutte et les femmes. ...lèlement, se tiendront des ren...es sur les orientations du parti ...iste en matière cinématogra...e : la première séance sera ...lée par Dominique Taddéi, ...aire national à l'action cultu... au P.S.

L'actrice de théâtre, de cinéma ... télévision Jeanne Perez vient ...ourir à l'âge de quatre-vingts ... Elle avait appartenu pendant ...-cinq ans à la troupe de Gaston

AU FESTIVAL DE CANNES

Antonioni et les deux Allemagnes

Le nom d'Antonioni reste lié au souvenir d'une des plus belles batailles du Festival : la bataille de l'Avventura. Quinze ans déjà... On ne s'est pas battu, jeudi soir, pour Profession : reporter. Ni délire frénétique ni protestations indignées. Un succès de bon aloi, mais dépourvu d'enthousiasme. C'est que le film surprend et qu'il est difficile à la première vision d'en discerner les richesses.

« Changer de peau », « refaire sa vie », « repartir de zéro » : c'est la vieille tentation de l'homme fatigué de lui-même, las de ses ratages ou de ses compromissions, et qui toujours espère qu'en abolissant son identité il pourra exorciser son mal de vivre et obtenir du destin une « main » meilleure, une seconde chance.

Au cours d'un reportage dans un bled africain, un journaliste se fait passer pour mort, après avoir échangé ses papiers avec ceux d'un inconnu que vient de terrasser une crise cardiaque. Le voilà donc devenu « autre ». « Autre », c'est-à-dire « personne », puisqu'il ignore tout de l'homme dont il a pris la place. Une occasion de renaissance, de liberté absolue.

Mais jamais on n'est « personne ». Très vite, le reporter (Jack Nicholson) découvre que le passé du mort lui colle aux trousses, qu'il en a, d'une certaine manière, recueilli l'héritage. Or ce mort était un trafiquant qui, par idéologie, fournissait des armes à un mouvement révolutionnaire. Un métier dangereux et dans lequel il vaut mieux ne pas tricher avec ceux qui vous paient...

Le film d'Antonioni est bâti sur un schéma de roman d'aventures, de série noire classique. Tous les mécanismes sont en place, et le cinéaste les respecte. Simplement, il substitue au suspense traditionnel la prise de conscience du héros face à son nouveau destin. Un destin qu'il assume d'abord par curiosité, par amusement, puis, lorsque les dangers se précisent et qu'il devine le sort qui l'attend, par le besoin de donner, en dernier ressort, un sens à son existence. Comme le lui dit la jeune fille (Maria Schneider) qui, entre-temps, est devenue sa compagne : « Le mort au nom duquel tu vis croyait à une cause. A toi d'y croire aussi. »

Ces variations (pirandelliennes ou sartriennes) sur la notion d'identité apparaissent en contrepoint d'une histoire mouvementée et quelque peu rocambolesque, qui nous conduit du Sahara à Londres, Munich, Barcelone (salut à Gaudi), pour s'achever dans un petit village espagnol, écrasé de chaleur et de silence. C'est là que se déroule la dernière séquence du film, dix minutes de beauté pure, d'émotion, d'angoisse, dix minutes de très grand art cinématographique. Sur le lit d'un hôtel minable, Jack Nicholson attend la mort, une mort qui avance à pas de loup, tandis que la vie de l'autre côté de la fenêtre, se trouve réduite à un enfant qui joue, une voiture qui tourne en rond, une sonnerie de trompettes.

Cette conclusion, qui restera comme un morceau d'anthologie dans l'œuvre du cinéaste, couronne une œuvre dont le sens profond, le pessimisme, la hauteur morale, se dissimulent parfois sous les artifices de l'imbroglio romanesque. Une œuvre déroutante, difficile à saisir, mais dans laquelle ont retrouve le halo, les vibrations secrètes des grands films d'Antonioni.

Kaspar Hauser vu par Herzog

Jeden für sich und Gott gegen alle (« Chacun pour soi et Dieu contre tous ») est le titre allemand du film que Werner Herzog (Allemagne fédérale) a tiré de l'histoire de *Kaspar Hauser*, cet « homme trouvé » qui apparut pour la première fois à Nuremberg, un dimanche de mai 1928. Qui était-il ? Un prince de Bade, un fils de Napoléon, un imposteur, un fou ? Malgré les milliers d'ouvrages qui lui ont été consacrés, l'énigme reste entière.

Ce n'est d'ailleurs pas cette énigme qui intéresse Werner Herzog (l'auteur d'*Aguirre*). Ce qu'il décrit, ce sont les apports de cet être totalement étranger au monde, vierge de toute culture et de tout apprentissage (il savait à peine parler et marcher quand on le découvrit), de ce météorite humain, plus démuni encore que l'« enfant sauvage » de Truffaut, parce que pratiquement sans instincts, avec une société qui s'efforce de le convertir aux lois de la pensée rationnelle et de la civilisation.

Aux yeux de ses éducateurs, Kaspar enregistre, assimile, se transforme, s'épanouit. Ce qu'il pense et ressent réellement, ce qu'il endure, ce qu'il souffre (Herzog parle de sa « passion »), constitue le vrai sujet du film, son secret et sa beauté. Car tout ce qu'il apprend fait perdre à Kaspar une parcelle de son intégrité originelle, et tout ce qui est tenté pour le rapprocher des hommes l'en éloigne. Dans sa rigueur exemplaire, presque clinique, le drame de Kaspar Hauser est un peu notre drame à tous. Comment s'adapter au monde, comment communiquer avec les autres ? Un drame auquel la vie progressivement nous prépare, mais que Kaspar affronte en quelques mois.

Cette plongée dans les limbes d'une intelligence n'est pas seulement le procès (désormais rituel) d'une culture et d'une civilisation. Plus abrupt, plus abstrait qu'*Aguirre*, mais d'une égale splendeur plastique, à la fois lyrique et brutal, traversé de rêves, et interprété par un inconnu (dont Herzog respecte l'anonymat) qui s'est spontanément identifié au personnage, *Kaspar Hauser* est un chant fraternel, un poème émouvant sur la solitude de la condition humaine.

On va reprocher beaucoup de choses à l'adaptation du roman de Thomas Mann, *Charlotte à Weimar*, réalisé par Egon Gunther (R.D.A.) : l'académisme de sa facture, la lourdeur de son humour, le jeu théâtral de ses interprètes. Et pourtant ce film n'est pas de ceux qu'on a envie d'écarter d'un mot. Outre une très fidèle reconstitution de l'époque romantique, on y trouve, en effet, une confrontation parfois réussie entre le présent et le passé, le mythe romanesque et la réalité, le sentiment et le génie.

Quarante-quatre ans après sa rencontre avec Goethe, Charlotte Kestner arrive à Weimar. Pour tous, elle est la Lotte de Werther. Elle-même n'a pas oublié les jours vécus en compagnie de l'infidèle et passionné poète, et son cœur bat à l'idée de le revoir. Retrouvailles décevantes : Goethe est devenu un gros monsieur distant et souverain, entouré de courtisans qui boivent ses paroles, et dont la gloire, comme une mauvaise graisse, semble avoir enrobé le cœur. « Un grand homme est un malheur public. »

Citant un proverbe chinois, c'est lui-même qui le dit. On eût aimé qu'Egon Gunther insiste davantage sur cette rencontre, au lieu de s'égarer dans de fastidieuses digressions romanesques et historiques. Le film n'a ni l'acuité ni l'ironie du livre de Thomas Mann. Mais on ne peut nier son charme.

JEAN DE BARONCELLI.

Théâtre

«LA BÉCANE, OU LE JOURNAL D'UNE OUVRIÈRE DU PAPIER»

Voici pour une fois une affaire de théâtre forte, d'un intérêt réel, et fondée à tous points de vue. Qui plus est, la conception de ce spectacle est nouvelle, ouvre des chemins engageants.

La scène est une grande machine dans une usine, celle des Papeteries de la Seine. Douze personnages, ouvrières et ouvriers de la papeterie, évoluent sur, dans, sous, cette grande machine, « la bécane ».

La bécane est très usée. Elle est condamnée, pas seulement parce qu'elle n'en peut plus, mais parce que l'usine va être supprimée : des immeubles de rapport vont être construits à sa place.

Les gens qui ont signé l'arrêt de mort de la machine viennent rôder autour, sans la toucher. On sent, physiquement, sensoriellement, un malentendu : la machine sans doute leur appartient, puisqu'ils ont le droit de disposer d'elle, et pourtant elle n'est pas à eux, elle leur est inaccessible.

Qu'elle se montre sous un jour cru, avec ses courroies reprisées, sa rouille, ou qu'elle se métamorphose, à contre-jour, en un dragon, une forteresse dentelée, la bécane est l'affaire des femmes et des hommes qui l'occupent, ne font qu'un corps avec elle, l'usent, sont cassés et bouffés par elle.

Elle est causante, la machine. Et c'est là que Betty et Michel Raffaelli explorent un théâtre passionnant. Un système, indescriptible tant il est moléculaire, décomposé, de cylindres à cordes, d'archets circulaires à courroies, de gouttes d'eau, de galets, de tiges, incorporé dans les cylindres à résonance de la machine, met en marche, dès que celle-ci tourne, un langage secret, touffu, qui n'est partagé que par les ouvriers de la machine qui, de leurs mains et de leurs outils, « répondent » à la bécane.

Gestes des travailleurs et cinématique de la machine forment un seul organe vivant, dont l'âme est un concert de voix. Et tout cela n'est pas « beau » à voir, à entendre. Les musiciens sont à bout de nerfs, la bécane aurait dû être changée depuis longtemps pour une neuve, le ballet-concert des ouvriers et de la bécane est une association sinistre, un accord tactique dans le merdier face aux agissements des types qui exploitent la bécane et ses bécaneurs, ses bécaniers, mais qui n'en savent pas le langage, qui ne s'approchent pas de trop près.

La compagnie Raffaelli, à laquelle s'est joint le journaliste Jacques de Bonis, a travaillé avec les ouvrières et les ouvriers des Papeteries de la Seine pour construire la ligne générale et les paroles du livret. Le scénario est trop habituel de nos jours : menace de démantèlement et de licenciements, grève, occupation de la bécane. Ici, les travailleurs l'emportent, aidés il est vrai par l'évolution de la crise du pétrole et de ses annexes : une machine neuve va remplacer la vieille bécane.

L'élaboration très subtile de cette dramaturgie permet au public de toucher du doigt, outre la lutte elle-même, toutes les harmoniques internes de l'action et des personnages. L'air est là, les chimères familières, la fatigue des os, la nécessité et une sorte d'exil.

C'est très fort. Les acteurs sont excellents. La bécane aussi. Betty et Michel Raffaelli pratiquent un théâtre exemplaire, qui mobilise sans pathos, vraiment neuf et beau.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre des Amandiers de Nanterre, 20 h. 30.

Musique

2e2m à Orsay

Pour le directeur de l'ensemble de 2e2m, Paul Mefano, un concert n'est jamais trop long, les œuvres ne sont jamais assez ardues, ni les compositeurs suffisamment méconnus... Mais il devrait se méfier de cet altruisme masochiste, et programmer ce qui lui semble le meilleur. Ainsi, lors de son dernier concert le 12 mai, le Requiem *du Canadien Claude Vivier (1948) pour sept voix féminines : en dépit d'une certaine monotonie due au maintien des mêmes techniques d'écriture d'un bout à l'autre d'une partition assez développée, la singularité du mélange d'éléments ironiques et religieux, l'habileté des enchaînements harmoniques consonants qui établissent une nouvelle tonalité, retiennent l'attention, et l'émotion naît peu à peu d'elle-même.*

Par comparaison, les Trois poèmes de James Joyce *((1974) pour voix, guitare électrique, deux percussions et bandes magnétiques, du Japonais Katori Makino (1940), paraissent moins personnels, moins nécessaires. Curieusement, c'est également la nécessité qui n'apparaît pas clairement dans* Für doktor K. *de Stockhausen, composé en 1969, et présenté ici en création française. Dans cette courte page pour sextuor, de brefs accords largement espacés se succèdent en se désagrégeant peu à peu, puis retournent à la verticale avant l'éparpillement final. Le plus grand tort du compositeur est peut-être d'avoir écrit des chefs-d'œuvre avant et après...*

Inspiré par les premiers pas de l'homme sur la Lune, Ascensus, *pour flûte, violoncelle et piano, de Klaus Huber (1924), date de la même année. La partition, node la face cachée d ela Lune à bern, et ce passage relativement d ela face cachée de la Lune à interpréter. Il en résulte un contraste très intéressant entre le début, assez proche de Welibre ; cependant, les dimensions libre ; cependant les dimensions de ce qui suit rompent l'équilibre et ce brio, en dépit de la poésie de son inspiration et de son écriture, tire en longueur.*

Concert prolixe, contradictoire, associant la Musica su due dimensioni, *de Maderna, admirablement interprétée par le flûtiste Pierre-Yves Artaud, à l'une des plus longues et des plus inutiles élucubrations de Vinko Globokar,* Fendre le vent, *ou la petite* Ode *du Roumain Cornel Teranu — trop brève pour être vraiment significative — au* Revelation and Fall *(1966), de Peter Maxwell Davies. Il est dommage qu'on joue si peu en France ce très grand compositeur britannique. Cette partition pour voix et orchestre, avec ses archaïsmes, ses allusions au jazz, la vulgarité de certains accents des cuivres et ses impressionnants alliages de timbres, dénote un tempérament complexe et riche ; les vocalises de la chute ne versent jamais dans la facilité, tandis que l'aspect théâtral de son rôle prend un relief saisissant par sa discrétion. Incontestablement, il s'agit là d'une page hautement inspirée. On souhaite pouvoir la réentendre.*

GÉRARD CONDÉ.

■ Une plaque a été apposée, le 14 mai, sur l'immeuble du 16, rue des Volontaires, à Paris (15e), où vécut et mourut le sculpteur-architecte Carlo Sarrabezolles. Il est l'auteur de plusieurs œuvres monumentales à Paris, dont le groupe de bronze « la Danse de Pallas-Athénée », qui couronne le Palais de Chaillot.

INSTITUT

L'élection du professeur Jean Bernard à l'Académie française

(Suite de la première page.)

Cette bonté qui, dit-il, ne saurait être *« le privilège des sots et des ignorants »* et dont il a fait, pour le médecin, un devoir, *« devoir de bienveillance, devoir de profonde solidarité avec celui qui souffre, devoir d'humanité »*.

Chaque matin, de 8 à 9, et quelles qu'aient été les heures tardives de ses obligations, Jean Bernard reçoit depuis toujours les parents de ses petits malades. Moments tragiques ou privilégiés, où se comptent en échos de bonheur ou de désespoir les réussites et les échecs d'une science sur laquelle il règne, et dont la fin ultime est, depuis quarante ans, de guérir ce qui fut longtemps l'inguérissable.

Le contraste est frappant entre les pavillons Louis XIII, figés dans leur grâce surannée, parmi les cours et les platanes de l'hôpital Saint-Louis, et cette forteresse de la recherche qu'est le service des maladies du sang, symbole de l'espoir, de la modernité et de l'effort acharné. Il naquit d'un refus des fatalités historiques... et d'une souscription publique lancée en 1957, alors que l'appel en consultation de Jean Bernard auprès d'une haute personnalité soviétique avait attiré l'attention des Français sur une notoriété depuis longtemps mondiale...

Pourquoi avoir délibérément choisi de côtoyer une vie durant ce qui, en 1930, au moment de ce choix, ne relevait en apparence que de la résignation devant l'incurable ?

Un éclair d'ironie : *« Il y a, bien sûr, des médecins qui se spécialisent dans la thérapeutique des maladies spontanément curables. »* Mais Jean Bernard avait le goût de la difficulté, et le côté rationnel de l'hématologie — moins empirique ou charlatanesque que d'autres spécialités de l'époque — l'attirait déjà. Il est peu de disciplines cliniques dont le support biologique ait été aussi éclectique, aussi fructueux et aussi précis. Il est facile de prélever une goutte de sang : les méthodes actuelles de chimie et d'anatomie cellulaire permettent d'en percer les moindres détails, ouvrant ainsi l'étude de ces désordres de l'infiniment petit, de la molécule, qui sont à l'origine de toutes les maladies. Permettant aussi d'identifier, mieux que ne pourrait le faire l'enquête la plus raffinée, la personnalité de celui à qui appartient ce sang, et de comprendre les interactions nouées tout au long de l'histoire entre l'homme et son environnement.

Toute la première partie du livre que Jean Bernard a dédié aux *Grandeurs et tentations de la médecine* est consacrée aux pouvoirs de cette science qui mène des limites d'un empire disparu, suivant à la trace zébus et hmers, aux misères des Indiens des Andes, des banlieues de Calcutta ou des brousses africaines.

Un livre qui est un chef-d'œuvre de pédagogie bâti à l'usage des plus ignorants, par un homme qui voit dans l'enseignement *« l'acte le plus créateur »*, qui vibre toujours depuis quarante ans à *« l'exaltation du cours »*, et rappelle que les deux fonctions les plus nobles de l'homme sont l'accroissement de la connaissance et sa transmission. Alors que les animaux ne transmettent que l'instinct.

Poète et moraliste

Lorsqu'il était interne, à 400 francs par mois, Jean Bernard enseignait déjà. Cent dix de ses élèves furent reçus au difficile concours d'internat : *« Un bachotage qui consiste à mettre un rien de non-conformisme dans un conformisme parfait. » « Dix ans de pureté »*, pour l'austère discipline de ce bachotage et des concours qu'il a tous passés, mais déjà, et dans le même temps, la recherche, avec l'illustre Gaston Ramon, qui préparait à l'Institut Pasteur son vaccin anti-diphtérique. A l'époque, soixante-dix mille enfants mouraient chaque année en France du croup malin, qui *« tuait quoi que l'on fasse »* et en dépit des actes médicaux héroïques que relate *l'Éducation sentimentale*...

Le premier contact avec la recherche avait été celui d'une triomphale victoire, celle du tétanos et de la diphtérie. Le second naquit d'une thèse où Jean Bernard montrait que l'on peut déclencher une leucémie chez le rat en injectant dans sa moelle osseuse des extraits de goudron. Tuer une maladie, ou dénouer le mécanisme par lequel elle apparaît. Démarches non plus aventureuses ou pittoresques mais, cette fois, rationnelles de la découverte. *« Toute médecine est une recherche, et la découverte est la conjonction d'une pensée et du hasard. »* Mais cette recherche doit être soutenue par la nation et par l'opinion publique, et Jean Bernard a œuvré plus que quiconque pour sa résurrection après la guerre, pour sa défense et son épanouissement ensuite, tant au sein de la Fondation pour la recherche médicale, dont il fut l'un des principaux initiateurs, qu'au « Comité des sages », où se faisaient les choix difficiles entre les voies possibles, celles qu'il fallait privilégier ou, provisoirement, sacrifier...

Grandeur et Tentations de la médecine (1) est le livre des merveilles accomplies, et aussi celui des merveilles à venir ; des devoirs nouveaux et des tentations nocives : d'une morale rigoureuse mais humaine. De ce poème de la vie qu'écrivait Jean Bernard durant l'occupation sur les murs glacés de la prison de Fresnes.

Ce pourrait être ce poète — dont l'œuvre fut consacrée, en son temps, par l'Académie française — ou l'écrivain moraliste qu'accueillent aujourd'hui les Immortels. Ce pourrait être aussi le grand initiateur de la recherche et de la clinique moderne, le parfait pédagogue, le maître des synthèses lapidaires et des audaces mesurées.

En un mot, le médecin — et non la médecine, comme le prétend modestement le nouvel académicien. Un médecin chez qui les qualités de cœur le disputent à celles de l'esprit, conjonction rare et remarquable, symbole même de cette discipline à nulle autre semblable, et qui pourrait bien être le dernier refuge de l'humanisme.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Buchet-Chastel, 29,85 F.

LE CHEF INCONTESTÉ DE L'ÉCOLE HÉMATOLOGIQUE

Né à Paris, le 26 mai 1907, le professeur Jean Bernard a fait ses études à la faculté des sciences, puis à la faculté de médecine de Paris. Interne des hôpitaux en 1929, puis médecin des hôpitaux de Paris à l'hôpital Saint-Louis, agrégé de médecine en 1949, il est directeur du centre de recherches expérimentales sur la leucémie et les maladies du sang à partir de 1954, professeur de cancérologie médicale et sociale en 1956, puis de clinique des maladies du sang depuis 1965. Il fut doyen de la faculté de médecine Lariboisière-Saint-Louis en 1969.

Durant la seconde guerre mondiale, le professeur Jean Bernard prit une part active à la résistance (il est l'un des cinq cents titulaires d'une carte de résistant de 1940), ce qui lui valut une détention prolongée à la prison de Fresnes à la fin de 1943.

Chef incontesté de l'école hématologique française, il a consacré une œuvre considérable aux développements des recherches et des connaissances sur les causes et le traitement des maladies du sang et en particulier des leucémies animales et humaines. Il a accompli plus de cent vingt missions à l'étranger et assuré des charges considérables d'intérêt national. L'un des premiers membres du Conseil de la recherche scientifique et technique (le « comité des sages »), du directoire du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), président du conseil d'administration de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), il a cumulé les plus hautes responsabilités dans l'administration de la science et de la médecine.

Le professeur Jean Bernard est membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine. Il est grand officier de la Légion d'honneur et grand officier de l'Ordre national du mérite.

ARTS ET SPECTACLES

formes

Des Russes et un Italien

Dans la bousculade annuelle des manifestations artistiques d'une saison qui déjà touche à sa fin, petites ou colossales — si les grandes machines ont leur importance, elles ne sont que des consécrations et il faut chercher ailleurs, — réservons nos regards aux points d'émergence. Philippe Hosiasson est toujours à redécouvrir malgré l'hommage à lui rendu il y a deux ans par le Musée national d'art moderne. Plus nombreuses cette fois (1), les huiles et les gouaches qui nous sont offertes dominent une évolution émouvante depuis l'abandon de la figuration par un être renouvelé au sortir d'une longue maladie. Peut-on parler de progression ? Le mot serait impropre, surtout lorsqu'on tombe en arrêt devant une composition de 1948, un enchantement en bleu qui n'annonce guère les pâtes convulsives des dix années suivantes, aux reliefs soulevés par des poussées internes. Car c'est ainsi que je « lis » les périodes successives d'Hosiasson : comme des témoins de ce que faute de mieux on appellera des états d'âme. C'est ce qui sans doute justifie les harmonies sourdes et les tons criards, acides (notre acquiescement aux premières, notre réticence devant les seconds alors ne comptent plus), des *Murs* inégalement joints tentant rudement d'organiser l'informel, de l'enrichir par toute sorte de diaprures, de diriger l'édifice vers le ciel en un mouvement ascendant qui devait, lui aussi, être révélateur. Jusqu'au moment où, nouvelle métamorphose, la pierre s'attendrit, se fait chair, tripes et boyaux, se revolcanise. Où se dirige à présent un peintre de soixante-dix-sept ans qu'à la veille de son vernissage un automobiliste peut-être trop pressé a envoyé à l'hôpital, d'où il est ressorti, en vie, Dieu merci ? Tout près de la première (en date) toile de cette rétrospective, parfois inégale, resplendit la dernière qui boucle provisoirement la boucle. Jouons sur les mots. Car ce « blason » de 1975 enclôt la lumière en un double anneau gris, accuse une maîtrise de son art et de soi-même.

Remontons aux sources. A celles qui ont bouillonné en Russie au lendemain de la révolution d'Octobre, plus précisément ici (2) pendant la période-laboratoire du constructivisme (1919-1921). Elles sont encore mal explorées. Connaissiez-vous les frères (jumeaux) Georgii et Vladimir Stenberg, ces charpentiers de l'espace ? D'un espace structuré, comme l'écrit Andrei B. Nakov dans la très importante étude qui accompagne le catalogue « avec une simplicité de moyens qui encore aujourd'hui peut étonner. Le volume plein une fois dépassé, c'est l'organisation de l'espace qui est en cause, un espace certainement différent de celui qui entourait la masse immobile et pleine de la sculpture ancienne ». Qu'on surmonte le mouvement de recul qu'on risque d'éprouver devant l'inhumaine austérité de ces squelettes objectifs : cornières métalliques assemblées par boulons et soudées, et autres « constructions d'appareillages spatiaux » où le fer oxydé, le fer chromé, le bois, le verre, parlent à la raison pure. On les apprivoise vite. On vit avec. Leur audace satisfait pleinement l'esprit. Et, à considérer les extraordinaires œuvres abstraites exhumées on ne sait d'où, de Rodchenko, d'Exter, de Popova, de Vesnine, qui tiennent compagnie aux quatre sculptures des deux Stenberg, on se rend compte que la leçon des novateurs de l'époque héroïque, de l'art soviétique, avant la mort de Lénine est encore valable. En tout cas, son intérêt historique avait besoin d'être souligné.

L'humour était loin d'être banni des rêves sylvestres de Stanislao Lepri, naguère présentés par la galerie Lambert. On n'a pas oublié, je l'espère, la bonne opinion qui fut là mienne. Il tient cette fois la vedette dans une abondante collection de dessins qui ont la saveur de l'inédit (3). Un humour souvent assez noir pour justifier la réputation d'un Lepri post-surréalisant, qu'on trouvera par exemple dans *le Dernier Voyage*, avec un chat dans une cage suspendue sous la civière du malheureux. Et qui se situe à tous les degrés. Féroce : *les Ages de la vie*, égrenant les avatars de la figure humaine, de la bonne bouille du bébé joufflu à la tête de mort ; *Séjour idéal*, autrement dit salle d'hôpital ; *Maternité*, dame dont toutes les parties du corps sont habitées d'embryons. Cruel : *Cuisine, le Repas de l'ogre, Petit Poucet*, pour gastronomes sadiques. Blasphématoire : *Cortège papal, Charité chrétienne*, celle de l'évêque accueillant un rat. Il y a aussi le rire énorme de *l'Hommage à Swift* et l'étrange beauté du *Roi Chat*. Lepri est érotique, bien sûr, mais cet érotisme tourne à la polissonnerie et certains dessins ne font penser qu'aux caricatures de *Play-Boy*. Au moins, c'est drôle.

Promenez-vous dans Paris. Ne négligez pas les quartiers excentriques (par rapport aux concentrations de galeries). Et faites une halte au « bistrot des photographes » (4), où Alain Fidon expose ses nus très suggestifs et ses « petites morts » que le flux poétique envahit et transfigure.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Regards, 40, rue de l'Université.

(2) Galerie Jean Chauvelin, 4, rue de Furstenberg.

(3) Théâtre Oblique, 76, rue de la Roquette.

(4) Au Relais de Montmartre, 55, rue du Faubourg-Montmartre.

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : la Forza del destino.
Comédie-Française, 20 h. 30 : M. Le Trouhadec saisi par la débauche.
Odéon, 20 h. 30 : le Barbier de Séville.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : Albertine ; 21 h. 30 : les Loups Chapeaux.
Chaillot (voir Théâtre de la Cité internationale).
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : Androclès et le lion.

Les salles municipales

Le Nouveau Carré, 20 h. : Cirque Gruss ; 21 h. : Ballet J. Russillo ; Jazz et blues (New Farmers).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : B.-L. Gelber ; 20 h. 30 : Marionnettes de Budapest.

Les autres salles

A. C. T. - Alliance française, 10 h. : le Médecin malgré lui ; 14 h. 30 : la Farce de Maître Pathelin.
Artistic-Voltaire, 20 h. 30 : Je ne fais que rêver, je suis le rêve.
Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Athénée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
Atelier, 21 h. : Tutti Frutti.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Andromaque.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Timon d'Athènes.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Trakl. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or.
Centre culturel, 21 h. : le Jeu de Nicolas.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : Jamais deux... sans toi !
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : le Lit-Cage ; 22 h. : Attention à ce type-là.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Edouard-VII, 21 h. : Chat en poche.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Gymnase, 20 h. 30 : le Saut du lit.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.

Vendredi 16 mai

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : les Branquignols.
Lucernaire, 20 h. 30 : Solange et Goglu ; 22 h. : Ce soir, on fait les poubelles.
Michodière, 21 h. : les Diablogues.
M. J. C. 18, 21 h. : Quoat-Quoat.
Moderne, 20 h. 45 : les Mille et Une Nuits de Cyrano de Bergerac.
Mouffetard, 21 h. : Jeunes Barbares d'aujourd'hui ; 22 h. : J. Bertin.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : Septembre à Santiago.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Récamier, 20 h. 30 : le Balcon. — Petite salle, 22 h. 30 : Garance ; Trois femmes.
Renaissance, 21 h. : Luxe.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Studio-Champs-Elysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Studio-Théâtre, 20 h. 30 : Là-bas.
Théâtre de la Cité internationale. — La Galerie, 21 h. : Gouverneurs de la rosée. — La Resserre, 21 h. : Van Gogh, le suicide de la société. — Grand Théâtre, 21 h. : la Mort de Danton.
Théâtre d'Edgar, 19 h. : la Station Champbaudet ; 21 h. : Yves Riou ; 22 h. 30 : Alberto Vidal.
Théâtre de Fortune, 21 h. : l'Œuvre sans nom.
Théâtre Oblique, 21 h., grande salle : Acte sans paroles ; Hein... ; petite salle : le Pierrot lunaire ; Rapport pour une académie.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Ainsi parlait Zarathoustra.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : Crime et Châtiment.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : Le jour où la Terre explosa.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Zut ! — Ranch du Théâtre Présent, 20 h. 30 : l'Homme couché.
Théâtre Rive-Gauche, 21 h. 15 : l'Intervention.
Théâtron, 21 h., salle I : le Retour de Miss Univers ; salle II : Je m'appelle Rosa Luxemburg.
Troglodyte, 22 h. : Xâhât.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Ballets Anne Béranger.
Châtillon, Centre culturel, 15 h. : la Ballade du pauvre V.V.
Ivry, Studio d'Ivry, 21 h. : Phèdre.
Malakoff, Théâtre 71, 20 h. : Bulot et l'Amérique ; 22 h. 30 : Philippe Pouchain.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : la Bécane.
Nogent-sur-Marne, église mormone, 20 h. 30 : Tout est bien.
Saint-Michel-sur-Orge, église du Bois-des-Roches, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet (Weber, Haydn, Tchaïkovski).
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : Saravah.
Villiers-le-Bel, M.J.C., 21 h. : Spécial Feydeau ; Préparation d'une victime.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Skandalon.

Le music-hall

Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : Ce n'est qu'un au revoir.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'oser.
Olympia, 21 h. 30 : Amalia Rodrigues.
Variétés, 20 h. 45 : Jacques M...

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Mogador, 20 h. 30 : Fiesta.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et ... : Revue.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : ... la folie.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons ... Paris.
Lido, 23 h. et 0 h. 45 : Grand...
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival...
Tour Eiffel, 20 h. : Jean Sab...

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Cabot de la République.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du... et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons.

La danse

Voir Nouveau Carré.
Porte-Saint-Martin, 27 h. 30 : Ballet national yougoslave Kolo.
Palace, 20 h. 30 : White Dreams.

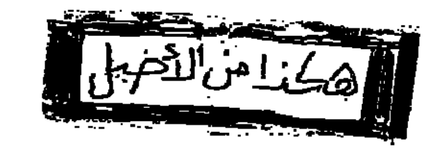
Les concerts

Eglise Saint-Médard, 21 h. : Gheorge Zamfir.
Eglise Saint-Gervais, 20 h. 30 : Petits Chanteurs et Orchestre de la cathédrale de Limburg, dir. M. Breitschaft (Bach).
Maison de la radio, 20 h. 30 : Trio Françoise Deslogères (Pichaureau, Milhaud, Lersy, Werner, Louvier).
Salle Cortot, 21 h. : J.-P. Lorgeat, hautbois, et R. Pehrish, violoncelle (Dutilleux, Schumann, Poulenc, Debussy, Milhaud, Chostakovitch).
American Center, 21 h. : Jazz (Bill Coleman et son Quartet).









SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

cinémathèque

...llot, 15 h. : Bataille du rio de Plata, de M. Powell et E. Pressburger ; 18 h. 30 : Un condamné à ...ort s'est échappé, de R. Bresson ; ... h. 30 : le Jour le plus grand, ...Nuit la plus longue, de S. Uher ; ... h. 30 : la Maladie blanche.

...s exclusivités

...ATTOIR HUMAIN (A., v.o.) (*) : Styx, 5e (633-08-40).
...AUSE D'UN ASSASSINAT (A., ...) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
...RESSION (Fr.) (**) : Marignan, ... (359-92-82). Gaumont - Richelieu, 2e (233-56-70), Cluny-Palace, ... (033-07-76). Montparnasse-83, 6e ...14-14-27). Gaumont - Sud, 14e ...31-51-16). les Nation, 12e (343-...-67).
...IRRE LA COLERE DE DIEU ...ll., v.o.) : Studio des Ursulines, ... (033-39-19). U.G.C.-Marbeuf, 8e ...25-47-19).
...ISE (Fr.) : La Clef, 5e (337-...-90). U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-...-19). Studio Gît-le-Cœur, 6e ...26-80-25).
... AMAZONES (Fr.-It.) (*) : Les ...tion, 12e (343-04-67). George-V. ... (225-41-46). Paramount-Opéra, ... (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e ...6-63-26). Max-Linder, 9e (770-...-04). Maine - Rive - Gauche, 14e ...7-06-96). Galaxie, 13e (580-76-86).
...HOLOGIE DU PLAISIR (A., v.o.) (*) : Dragon, 6e (548-54-74). ...int - André - des - Arts, 6e (326-...-18). Elysées-Lincoln, 8e (359-...-14). Jean-Renoir, 9e (874-40-75); ... : Vendôme, 2e (073-97-52). Bal...c, 8e (359-52-70).
...BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-...ctoria, 1er (508-94-14) à 14 h. ...h et 18 h.
...LADONNA (Jap., v.o.) : Studio-...dicts, 5e (633-25-97), U.G.C.-...arbeuf, 8e (225-47-19).
...BOUGNOUL (Fr.) : Studio de la ...rpe, 5e (033-34-83).
...BRIGADE (Fr.) : Studio-Alpha, ... (033-39-47).
...EBRATION AT BIG SUR (A., ...) : Action - République, 11e ...5-51-13). Grands-Augustins, 6e ...3-22-13).
...CŒUR ET L'ESPRIT (A., v.o.) : ...utefeuille, 6e (633-79-38), Saint-...ermain-Huchette, 5e (633-87-59). ...ysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
...CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS ...., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e ...25-59-83). Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). Plaza, 8e (073-74-55) ; v.f. : Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-34).

DIALOGUE D'EXILES (Chili, v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), de 15 h. 10 à 20 h. 40.
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 20 h. et 22 h.
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 13 h., 18 h. et 21 h.
DUPONT LAJOIE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Maxéville, 9e (770-72-87)
FOUS DE VIVRE (Angl., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13)
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Nation, 12e (343-04-67). Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03). Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
LE GRAND DELIRE (Fr.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72). Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA GUERRE DES HOMMES (Chili, v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
HISTOIRE DE WAHARI (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
L'HOMME AUX NERFS D'ACIER (Fr.-It, v.f.) : Rex, 2e (236-83-93). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
IL ETAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD (A., v.o) : Normandie, 8e (359-41-18) : v.f. : Royal-Passy, 16e (527-41-16)
LES JOURS GRIS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) à 16 h., 18 h., 20 h.
LILY AIME-MOI (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43), Balzac, 8e (359-52-70). Maxéville, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Fauvette, 13e (331-56-86).
MISTER BROWN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
MITHILA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86). à 14 h., 17 h et 20 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77) ; V.F : les Templiers, 3e (272-94-56)
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46). à 12 h 15 (sauf dim.).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Boul'-Mich, 5e (033-48-29), Bretagne, 6e (222-57-97), Publicis - Saint - Germain, 6e (222-72-80), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76). Concorde, 8e (359-92-84). Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Cambronne, 15e (734-42-96). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). P.L.M.-Saint - Jacques, 14e (589-68-42). Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).
LA ROUTE (Fr) : La Clef, 5e (337-90-90)
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; V.F. : les Templiers, 3e (272-94-56).

Les films nouveaux

VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AU PARADIS, film français de François Dupont-Midy, avec Charles Denner : Caméo, 9e (770-20-89) ; Murat, 16e (288-99-75); Liberté, 12e (343-01-59) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Clichy-Palace, 17e (387-77-29).

LA TRAQUE, film de Serge-R. Leroy, avec Mimsy Farmer : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (351-51-16).

LE CHEVAL DE FER, film français de Pierre William Glenn : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h. ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; Omnia, 2e (231-39-36) ; Les Images, 18e (522-47-94).

LEPKE LE CAID, film américain de Menahem Golan, avec Tony Curtis, v.f. : Telstar, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Rex, 2e (236-83-93) ; v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. - Odéon, 6e (325-71-08).

UN HOMME VOIT ROUGE, film anglais de C. Wrede, avec Sean Connery, v.o. : Cluny (033-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Trois-Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (734-20-70); Rotonde, 6e (633-08-22); Helder, 9e (770-11-24) ; Napoléon, 17e (380-41-46)

FILMS D'AVANT-GARDE AMERICAINS, de James Broughton et Bruce Baillie, v.o. : Olympic, 14e (783-67-42).

LE JARDIN QUI BASCULE, film français de Guy Gilles, avec Delphine Seyrig : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES ORDRES, film québécois de Michel Brault : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).

TRAVAIL OCCASIONNEL D'UNE ESCLAVE, film allemand d'Alexander Kluge ; v.o. : Olympic-Entrepôt (783-67-42).

SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suède, v.f.) : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
SECTION SPECIALE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Wepler, 18e (387-50-70), Danton, 6e (326-08-18), Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Mayfair, 16e (525-27-06).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43).
SKEZAG (A., v.o.) (**) : Le Marais, 4e (278-47-86) de 16 h. à 20 h. 30.
SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82)
SOLDAT DUROC, ÇA VA ETRE TA FETE (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27). Fauvette, 13e (331-56-86). Gaumont-Sud, 14e (331-51-86). Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
THE LAST AMERICAN HERO (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42) A partir du 15. Boîte à films, 17e (754-51-50).
LA TOUR INFERNALE (A., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Murat, 16e (288-99-75), Athéna, 12e (343-07-48), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.f.) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16.), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16).
UN ANGE PASSE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h.
UN DIVORCE HEUREUX (Fr.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22), Biarritz, 8e (359-42-23), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE VENT DE LA VIOLENCE (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Capri, 2e (508-11-69). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17). Lux - Bastille, 12e (343-79-17). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
VIOLENCE ET PASSION (It., vers. angl.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). Hautefeuille, 6e (633-79-38). — V.f. : Impérial, 2e (742-52-52), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13)
VIVRE A BONNEUIL (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13).

Les grandes reprises

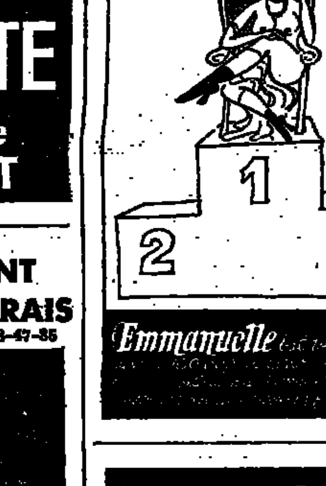
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
CABARET (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LA CROISIERE DU NAVIGATOR (A.) . Studio Parnasse, 6e (326-58-00), jusqu'à sam.
DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio République, 11e (805-51-97).
EASY RIDER (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES ENFANTS TERRIBLES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA FILLE DE LA 5e AVENUE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
JOHNNY GUITARE (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
M LE MAUDIT (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf Mar. soir).
REMPARTS D'ARGILE (Fr.-Alg.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
TRAMP, TRAMP, TRAMP (A.) : Studio Parnasse, 6e (326-58-00), du D. au Mar.
L'ULTIME RANDONNEE (A., v.o.) : République - Cinéma, 10e (208-54-06).

Les festivals

INGMAR BERGMAN (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) : le Septième Sceau.
WOODY ALLEN (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) : Bananas.
SALAH ABOU SEIF : UN GRAND CINEASTE EGYPTIEN (v.o.) : Le Seine (325-95-99) : la Seconde Epouse.
FRED ASTAIRE-GINGER ROGERS (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (320-24-81) : Carioca.
RAOUL WALSH (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : la Vallée de la peur. — A partir du 17 : ARTHUR PENN (v.o.), sam. : Bonnie and Clyde ; dim. : Alice's Restaurant ; lundi : Miracle en Alabama ; mardi : Mickey One.
KEN RUSSEL (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : The yellow submarine ; 15 h. : Jimi Hendrix ; 17 h. : Music Lovers ; 19 h. 30 : Love ; 22 h. : Mahler.
DINO RISI (v.o.) : Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. : les Complices ; 16 h. : le Sexe fou ; 18 h : Une poule, un train... et quelques monstres ; 20 h. : le Fanfaron ; 22 h. : la Marche sur Rome (v.f., inédit).
DIX ANS DE CINEMA AMERICAIN (v. o.) : Olympic, 14e (783-67-42) : la Dernière Corvée.
ALFRED HITCHCOCK (v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34) : Le crime était presque parfait.
ORSON WELLES (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : la Splendeur des Amberson.

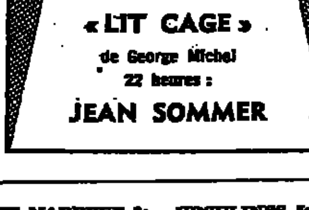
Les séances spéciales

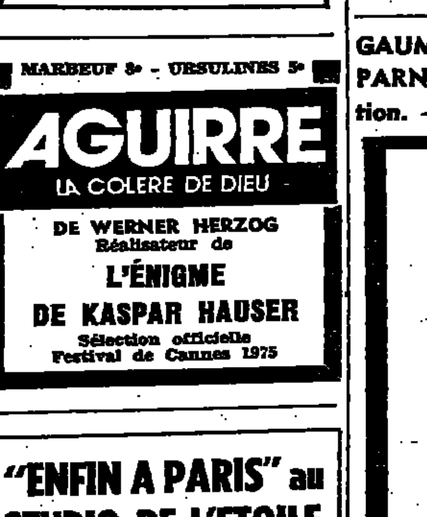
AMARCORD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), h. sp.
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
L'AUTRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
BREWSTER McCLOUD (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40). Ma. soir.
LES DIABLES (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
L'EPOUVANTAIL (Ang., v.o.), La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
FAT CITY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LA MUSICA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h
SATYRICON (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 12 h. et 24 h.



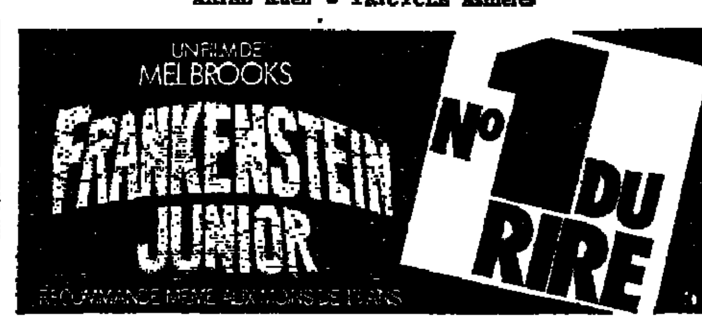




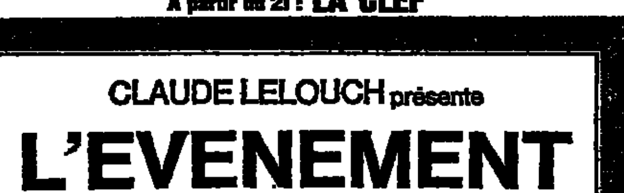














FAITS DIVERS

A MILAN

Trente-six tableaux de maîtres volés à la Galerie d'art moderne

De notre correspondant

Rome. — Fera-t-on appel à la troupe pour garder les musées italiens ? Cette hypothèse est à nouveau envisagée après le cambriolage survenu dans la nuit du 14 au 15 mai à la Galerie d'art moderne de Milan.

Ce n'est pas une farce : les tableaux qui avaient été volés le 17 février, puis retrouvés le 6 avril par la police dans un appartement de la ville, ont été dérobés à nouveau. Mais au lieu de vingt-huit toiles, les cambrioleurs en ont emporté cette fois trente-six, parmi lesquelles un *Paysage de Bretagne* et des *Femmes tahitiennes* de Paul Gauguin, un Renoir (*la Promenade au bord de l'eau*), un Cézanne (*les Voleurs de l'âne*), un Van Gogh (*les Bretonnes*), ainsi que des toiles de Modigliani, de Fattori, de Signorini et de Corot.

Armés et masqués, les visiteurs nocturnes se sont introduits dans le musée par une des seules fenêtres non reliée au système d'alarme. Ils ont immobilisé et ligoté deux gardiens pour pouvoir travailler en toute impunité deux heures durant. Le soleil était déjà levé quand l'alarme fut enfin donnée.

Le plus étonnant : les voleurs — vraisemblablement les mêmes — avaient tenté sans succès, le 2 mai dernier, de s'introduire dans le musée ; cette nouvelle alerte ne semble pas avoir augmenté la vigilance des gardiens, qui doivent maintenant se défendre d'une double accusation : négligeance ou complicité.

Faire appel à la troupe ? Le ministre des biens culturels l'avait réclamé. Il aura quelque mal à se faire entendre de son collègue des armées, car la seule mesure sérieusement à l'étude dans ce secteur est, au contraire, une réduction des effectifs. — R. S.

● *Meurtre d'une adolescente à Saint-Chamond.* — Sarine Calabro, âgée de treize ans, a été étranglée jeudi 15 mai à son domicile, 87, rue de la République, à Saint-Chamond (Loire). Un ami de la famille Calabro, était entendu jeudi soir par la police. — *(Corresp.)*

● *Un char AMX 30* appartenant au 503e régiment de chars basé à Mourmelon, qui circulait, jeudi 15 mai sur la départementale 49 à Noyen-sur-Seine, a franchi accidentellement le parapet d'un pont et a basculé dans un ruisseau. L'accident a fait un mort et deux blessés, dont un grièvement.

POLICE

Réuni en congrès à Limoges

LE SYNDICAT DE L'INSPECTION DE LA RÉPRESSION DES FRAUDES SE PLAINT DE L'INSUFFISANCE DES MOYENS DU SERVICE.

(De notre correspondant.)

Limoges. — Le syndicat de l'inspection du service de la répression des fraudes et du contrôle de la qualité qui a réuni, mercredi 14 et jeudi 15 mai, son congrès national à Limoges, a souligné l'insuffisance des moyens mis à sa disposition en crédits et en personnels.

Ce service qui compte environ mille personnes, est un service de police spécial à caractère technique nettement marqué dont l'activité est à la fois répressive en cas d'action contentieuse et préventive lors de visites chez les fabricants ou les commerçants de gros et de détail.

Le service surveille la qualité des denrées alimentaires et des boissons mais aussi celle des produits industriels (cuirs, textiles, meubles, cosmétiques, carburants et combustibles, appareils ménagers, etc.).

JUSTICE

A LYON

Des magistrats et des avocats protestent contre la proposition de loi de M. Foyer visant à proroger le recrutement latéral

De notre correspondant

Lyon. — Quarante-neuf magistrats du tribunal de grande instance et de la cour d'appel de Lyon et quarante-sept avocats inscrits au barreau de cette même cour d'appel ont signé, le 15 mai 1975, le texte d'une lettre qui a été adressée au garde des sceaux, et qui est motivée par une proposition de M. Jean Foyer, député de Maine-et-Loire (U.D.R.), ancien ministre de la justice, visant à proroger pour cinq années encore les dispositions de la loi organique du 17 juillet 1970, qui autorisait jusqu'au 31 décembre 1975 le recours au « *recrutement latéral* », dans une proportion pouvant atteindre 50 % des postes vacants à pourvoir dans la magistrature.

Dans leur lettre, les signataires s'inquiètent de l'initiative de M. Foyer dont l'Assemblée nationale doit débattre, dès ce vendredi 16 mai, pour plusieurs raisons. « *Cette proposition*, écrivent-ils notamment, *vise à proroger pour une nouvelle période de cinq ans les dispositions pourtant présentées comme exceptionnelles de la loi organique du 17 juillet 1970. Elle échappe en tant que telle au contrôle du conseil d'Etat et elle a été présentée avec la plus grande discrétion à l'Assemblée nationale, sans consultation préalable du corps judiciaire.* »

Les magistrats et avocats signataires ajoutent que « *sans être opposés à un recrutement latéral limité en nombre, et de qualité, ils ne peuvent tolérer que ce mode exceptionnel d'accès aux fonctions judiciaires soit démesurément utilisé, l'école nationale de la magistrature devant rester le lieu privilégié de formation des magistrats et leur mode normal de recrutement* ».

En conséquence, « *ils insistent pour que soient respectées les promesses faites en 1970 et que ne soient pas reconduites, pour une nouvelle période de cinq ans, les mesures destinées à prendre fin en 1975* ». — J.-M. Th.

● *Pour protester contre la proposition de loi de M. Jean Foyer*, ancien ministre de la justice les auditeurs de justice de l'Ecole nationale de la magistrature, à Bordeaux, « *conscients du danger que cette décision fait peser sur le caractère démocratique du recrutement et, à long terme, sur la fonction même de l'école* », ont décidé, le mercredi 14 mai, de ne participer à aucune activité pédagogique organisée par l'école le jeudi 15 mai. Cette attitude fait suite au mouvement déjà observé dans l'après-midi du 14 mai par la promotion. — *(Corr.)*

LE SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE : une attaque grave.

Le Syndicat de la magistrature, dans une lettre adressée à M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, indique que certaines dispositions du texte de la proposition de loi présentée par M. Jean Foyer sont « *l'une des attaques les plus graves portées au statut de la magistrature* ». « *Cette proposition de loi émanant indirectement de votre chancellerie*, remarque le Syndicat, *a été préparée dans le secret le plus épais. Il est déplorable qu'un tel texte, qui concerne quatre mille huit cents magistrats, voie le jour dans des conditions parfaitement déloyales à l'égard des organisations professionnelles et en contradiction avec votre volonté affichée de concertation. Il est de nature à renforcer la suspicion du corps face au pouvoir politique et à la réalité de ses motivations.* »

Dans l'affaire de la tour d'Argenteuil deux des inculpés sont condamnés à des peines de prison avec sursis

Le tribunal correctionnel de Pontoise, qui a rendu jeudi 15 mai son jugement dans l'affaire de la tour d'Argenteuil, — dont l'explosion avait provoqué, le 21 décembre 1971, la mort de vingt personnes, — a relaxé deux des inculpés et condamné les deux autres à des peines de prison avec sursis.

M. Auguste Bahuaud, président-directeur général de la société La Lucille, propriétaire de la tour, a été condamné à dix-huit mois de prison avec sursis et 25 000 F d'amende. De son côté, M. Léon Ohayon, inspecteur des travaux de la même société, a été condamné à une peine de treize mois de prison avec sursis et à 6 000 F d'amende. De plus, les condamnés devront payer aux victimes de l'explosion — solidairement — 380 000 F de dommages et intérêts ainsi que 150 000 F d'avance provisionnelle. Enfin, MM. Victor Noilier, architecte, et André Lobert, président-directeur général de la société de chauffage responsable de l'installation du gaz dans la tour, ont été tous les deux relaxés.

Notons que M. André Chazelet, procureur de la République, ne s'était pas prononcé, le 16 avril dernier, au terme de son réquisitoire, sur le quantum de la peine ; il avait seulement demandé au tribunal de ne pas infliger des peines inférieures à un an de prison avec sursis, afin que les faits ne soient pas amnistiables.

Une nouvelle réglementation

Les conclusions d'un groupe de travail ministériel qui s'était réuni aussitôt après l'explosion de la tour d'Argenteuil ont abouti à une refonte totale de l'arrêté du 15 octobre 1962 sur les installations de gaz : un nouvel arrêté, qui réglemente ces installations, doit être publié avant la fin de cette année.

Les nouvelles presperiptions viseront essentiellement la qualité des matériaux et les obligations des personnes qui doivent exécuter les travaux d'installation :

— Tous les matériaux employ[és] seront normalisés (tubes en aci[er] par exemple), et les débits de [gaz] limités ;

— Les canalisations seront [pro]tégées dans leur partie hor[izon]tale et placées sous gaine [dans] leur partie verticale.

— Des soudeurs spécialisés [dans] l'installation de gaz seront [seuls] habilités à effectuer les tra[vaux].

— Un contrôle de conf[ormité] sera rendu obligatoire apr[ès les] travaux, et les installations [de]vront être régulièrement ent[rete]nues.

On envisage enfin la mise [en] place de moyens d'interruption [au]tomatique de gaz en cas de fu[ite] dans les cuisinières ; ce systèm[e] fonctionne d'ailleurs actuellemen[t] sur la plupart des autres appareils à gaz.

LA VEUVE DE LOUIS-FERDINAND CÉLINE DEMANDE LA SAISIE DU LIVRE « UNE CERTAINE FRANCE ».

En vertu de la loi sur la propriété littéraire, Mme Destouches, veuve de Louis-Ferdinant Céline a demandé, *jeudi 15 mai*, la saisie du livre de Philippe Ganier-Raymond, *Une certaine France.*

Selon son avocat, la veuve de l'écrivain ne désire pas une compensation financière, mais elle souhaite que les textes antisémites de son mari cités dans c[e] livre demeurent dans l'oubli. L[e] tribunal des référés a mis s[a] décision en délibéré.

Après le meurtre de M. Gued[j]

LE MOUVEMENT DE PROTESTATIONS DES GARDIENS DE PRISON A ÉTÉ LARGEMENT SUIVI

Le mouvement de protestatio[n] des surveillants de prison org[a]nisé jeudi 15 mai par les synd[i]cats F.O. et C.F.D.T. a été larg[e]ment suivi et rallié, en certain[es] occasions, par des adhérents [de] la C.G.T. et de la C.F.T.C.

Cette journée a été marqu[ée] dans la plupart des centrales [et] des maisons d'arrêt par la su[s]pension des extractions et [des] transferts de détenus aux pal[ais] de justice.

Après le meurtre de M. W[il]liam Guedj, gardien à la mais[on] d'arrêt de Brive, les surveillan[ts] avaient tenu à sensibiliser [les] pouvoirs publics sur le clim[at] d'insécurité et la dégradation [de] leurs conditions de travail. [A] Nice, par exemple, les gardie[ns] ont adopté une motion dans la[-]quelle ils « *s'indignent de la poli[-]tique actuelle de réforme fond[ée] principalement sur les conditio[ns] de vie de plus en plus libérales [de] la population pénale au détrime[nt] de l'autorité et de la sécurité [du] personnel de surveillance* ».

● *Suicide d'un détenu à la pri[-]son Saint-Paul à Lyon.* — M. Sa[l]vador Fernandez, 49 ans, né [à] Oran et domicilié à Meyz[ieu] (Rhône), placé depuis plusieu[rs] semaines en détention prévent[ive] à la maison d'arrêt de Saint-Pa[ul] à Lyon pour une affaire de cou[ps] et blessures avec armes, a été d[é]couvert pendu jeudi 15 mai da[ns] sa cellule.

● *M. Serge Bischoff* (26 an[s]) un jeune insoumis qui particip[a] à l'occupation pacifique du [site] nucléaire de Wyhl en Allema[gne] (*Le Monde* des 20-21 mars 19[75]) a été arrêté le jeudi 15 mai [à la] douane de Marckolsheim. M. [Bis]choff avait demandé en 19[..] [à] bénéficier du statut d'obje[cteur] de conscience qui lui avai[t été] refusé. Selon les membre[s du] « comité de soutien » qui v[ient de] se constituer (5, rue Saint[-...], 67 000 Strasbourg) M. Bi[schoff] avait néanmoins exercé un re[cours] devant le conseil d'Etat qui a cassé la décision de la com[mis]sion juridictionnelle.

A la cour d'appel de Paris

LA VIE PRIVÉE D'UNE VEDETTE

La première chambre de la cour d'appel de Paris a infirmé le jugement de la première chambre du tribunal civil, qui avait débouté, le 16 janvier 1974, l'actrice Catherine Deneuve, de son action conrte la société éditrice du mensuel *Lui* pour un article relatant ses liaisons masculines et pour quatre photographies la représentant dans le plus simple appareil, le tout inséré dans le numéro de janvier 1973.

Conformément à la thèse soutenue en défense par Me Léon Matarasso, le tribunal avait estimé, d'une part, que les faits rappelés dans l'article étaient notoires, d'autre part, que la comédienne s'était comportée comme un modèle professionnel lorsqu'elle avait accepté que son mari, photographe, cédât en 1965 les quatre clichés en cause à *Play Boy*.

Au contraire, la cour remarque, à propos de l'article, que même des faits connus ne peuvent être publiés s'ils concernent la vie privée sans une autorisation expresse de l'intéressé.

Pour ce qui concerne les photos, la cour indique que « *toute personne a sur son image et sur l'utilisation qui en est faite un droit exclusif et peut s'opposer à sa diffusion sans son autorisation* ». En conséquence, la requérante a obtenu 10 000 francs de dommages intérêts.

A Marseille

UN RESSORTISSANT ALGÉRIEN DÉPOSE UNE PLAINTE POUR INJURES RACISTES

Un employé de commerce algérien, M. Abdelli Boualia, vingt-cinq ans, a déposé une plainte contre X..., jeudi 15 mai, entre les mains de M. Elie Loques, doyen des juges d'instruction de Marseille, pour injures racistes et abus d'autorité. Cette plainte se réfère à la loi antiraciste du 1er juillet 1972 et fait suite à un séjour de quelques heures que M. Boualia fit, le 22 avril dernier, au commissariat central de Marseille, où il avait été conduit pour un contrôle d'identité.

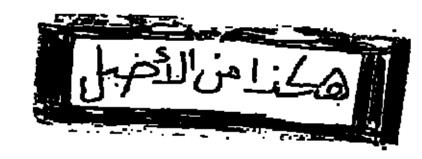
M. Boualia rapporte que ce jour-là il fut interpellé, vers 22 heures, avenue Robert-Schuman, à Marseille, où il se trouvait avec plusieurs compatriotes pour assister la veuve d'un docker, M. Kamel Menaceur, tué dans un accident du travail et dont la dépouille allait être transférée en Algérie. Selon M. Boualia, ses camarades et lui-même, emmenés dans un fourgon à l'hôtel de police, ont été insultés grossièrement par certains policiers, qui ont tenu des propos tels que : « Tous les mêmes, ces Arabes. Chaque fois qu'on en prend, on devrait les foutre à poil et les faire se battre entre eux, et, nous on les ferait danser à coups de fourche », et « Ta carte d'identité est pourrie, c'est un chiffon ; il pue ; la prochaine *fois qu'on t'attrape, je te la fais bouffer.* » M. Boualia indique *d'autre part qu'il a été conduit dans* un cachot, où un policier l'a obligé à se déshabiller ; le plaignant ne devait être relâché que le lendemain, « sans un mot d'excuse », dit-il.

UNE RECONSTITUTION DE LA MORT DE PATRICK MIRVAL AURA LIEU LE 20 MAI

Mardi 20 mai, à 8 h. 30, sera organisée la reconstitution de la mort de Patrick Mirval, ce jeune détenu antillais décédé à l'âge de vingt ans, le 22 février 1974, à la prison de Fleury-Mérogis, durant son transfert au « mitard ».

Cette reconstitution, qui avait été demandée à plusieurs reprises par les avocats de la mère du jeune homme, Mes Charles Lederman et Henri-José Legrand, intervient donc près de quinze mois après un décès jugé suspect par beaucoup.

Le mercredi 26 mars, les avocats de Mme Mirval avaient été reçus au ministère de la justice par le directeur des affaires criminelles et des grâces.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

offre des situations vivantes bien rémunérées et comportant de nombreux avantages à des

INGENIEURS

débutants (ou presque), électriciens, électroniciens ou mécaniciens. Ils participeront à l'expansion des activités de recherche pétrolière en Europe, Afrique, Moyen et Extrême Orient. Une formation rémunérée, préparatoire à l'activité proposée, est assurée sur les lieux mêmes d'exploitation et, selon ceux-ci, le salaire débute entre 4.600 et 7.650 francs par mois. Outre un diplôme d'ingénieur, il est demandé aux candidats de posséder de bonnes notions d'Anglais. Envoyer C.V. + photo à S.T. Schlumberger, Personnel Dept., 42 rue Saint Dominique, 75007 Paris.

…upe français étoffe son staff management pour …ux conduire son développement multinational et propose les postes suivants :

JURISTE

…st un juriste d'affaires rompu à la vie juridique … entreprises au niveau droit des sociétés et des …aires, droit fiscal, notamment dans une orientation internationale.

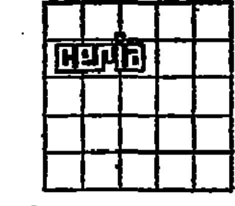
… « bon » candidat sera diplômé, expérimenté (10 … environ), si possible bilingue (Anglais-Fran…), négociateur, actif et rédacteur affiné.

…HEF du SERVICE FINANCIER

…st un gestionnaire des affaires financières. …ur assumer la fonct. finances à tous les niveaux … l'entreprise, assister, former, informer, définir … politique en matière de trésorerie ; diriger une …uipe bien rodée et spécialisée, en particulier au …urt et moyen terme Etranger.

…plômé ou non, 40 ans minimum, l'expérience …icaire dans un service opérationnel et de contact, …nt des critères appréciés.

…illez adresser curriculum vitae, photo et prét., sous le numéro 776.628, à REGIE-PRESSE, …is, rue Réaumur 75002 PARIS, qui transmettra.



Centre d'Étude et de Réalisation en Informatique Appliquée

créé en 1968, Associé au Groupe Radian

recherche

des collaborateurs de formation supérieure, aptes à travailler en équipe et intéressés par le développement de solutions nouvelles dans le domaine du service en informatique.

Pour son Département Commercial.
- **Un attaché commercial dynamique** sachant enfin discerner et satisfaire les véritables besoins du client, et capable de cohabiter avec des équipes de techniciens.

Pour son Département Applications
- **Des analystes-programmeurs**
  - Pratique confirmée des langages de programmation.
  - Une formation à PROTEE et METATI est assurée.
- **Un analyste-système** connaissant parfaitement le système d'exploitation DOS/VS IBM.

Pour son Département Architecture Informatique
- **Des analystes-programmeurs-système**
  - Formation mixte Matériel/Logiciel.
  - Pratique confirmée de la microprogrammation souhaitée.

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae détaillé, photo et prétentions à

CERIA
25, rue Vergniaud, 75013 Paris

PERMANENCE EUROPEENNE AFRIQUE DU NORD URGENT

INGEN. METHODE

DIRECT. SERV. ENTRETIEN

INGEN. DIPLOMES

ARTS ET METIERS ou MARINE pour coordinat. complexe ind. Se prés. ou écrire avec C.V. 13, boul. Magenta, PARIS-10e

---

Sté Franco-Américaine dont le Siège est à PARIS recherche

UN INGENIEUR COMMERCIAL

ELECTRONIQUE TELECOMMUNICATIONS

Possédant expérience et excellent contact pour prospection et vente en France et pays limitrophes d'équipements et systèmes électroniques de hautes performances. Bonne connaissance langue Anglaise exigée. Des déplacements fréquents de courte durée sont à prévoir, ainsi qu'un stage d'environ un mois aux U.S.A.

Env. C.V. sous nº 5056 à LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle, 75009 PARIS, qui transm.

Recrutons pr impte Société département Spatial INGENIEUR ELECTRONICIEN CONFIRME Fonction de sécurité et de maintenabilité. Anglais indisp. Lieu de travail : rég. parisienne avec déplacements C. E. Ecr. s/réf. 2.779, à P. LICHAU, 10, r. de Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

URGT PIERRE D'ALBY ch. COMPTABLE 2e éch. expérim. Déclar. sociales, fiscales, paye. Sens des responsab., organis. 770-93-38 + 22-18, pr rend.-vous.

Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées recherche pour les centres du Bourget et de Melun

2 INGENIEURS

Formation GENIE CIVIL ETP-INSA-ECL-PONTS pour études et contrôles en technique routière. Env. C.V. détail. à L.R.E.P., B.P. 505, 77500 MELUN.

Famille cherche J. FILLE pour garder enfant pendant grandes vacances. Lieu : HOLLANDE. Ecr. nº 3.286, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

POUR SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE PROCHE BANLIEUE OUEST

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

POSITION II et III
ESE - ENREA - ISEN, etc.

POUR LABORATOIRE D'ETUDES HARDWARE.

Adresser C.V. détaillé à C.G.P., 25, rue Cavendish, 75019 PARIS, qui transmettra.

Rech. pour poste de responsabilité système P. D. P. 1 ANALYSTE-PROGRAMMEUR ayant expér. démarrage P.D.P. en temps réel gestion, connaissant fortran et assembleur. Poste à pourvoir immédiatem. Envoyer C.V., à SECOM, 73, rue de Miromesnil, Paris-8e.

Société Négoce métaux bruts recherche pr assister chef service ventes

COLLABORATEUR COMMERCIAL

- Min. 25 ans.
- Excellente présentation avec si possible expérience gestion et ventes.
- Anglais indispensable.

Adress. C.V. avec photo à : BRACONNOT, 39, rue du Colisée, 75008 PARIS.

Entreprise T.P. recherche

UNE SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS

de langue maternelle anglaise de préférence. — Env. C.V., photo, prétent. à S.G.R., 41, rue de Sèvres, 92100 BOULOGNE.

S.A. RUNGIS HALLES recherche

CHEF COMPTABLE CADRE

Capable d'assurer la direction administrative, comptabilité, mécanographie. Sér. réf. exig. Poste impt. Ecr. C.V. et prét. manusc., M. SOAVE, Mûrisserie GILBERT, 51, r. d'Agen, Rungis Halles 94150 - ou 687-25-41.

Sté de Bâtiment recherche

DIRECT. D'AGENCE

France et Etranger — bilingue Anglais. — T. pr. dz-Vs 770-75-59.

Ens. pr. importants Edit. Socio-Poli-Eco JOURNALISTE, *niv. sup., lang. esp. (trav. temp)* Rémun. exc. Ecr. Wilson, 139 r. Paris. B2-020307, 92100 Boulogne.

Famille rech. ETUDIANT (E) désireux (se) superviser enseignement par correspondance (CNTE), trois garçons, 13, 11 et 10 ans, Freetown, Sierra Leone, durant année scolaire 1975-1976. Vie famil., loisirs. Poss. apprendre ou perf. angl. Voyage payé. Ecr. (idre photo), à L. Morel, CH-2610 St-Imier, Suisse, qui tr.

Importateur Produits Chimiq. rech. pr siège Paris, Opéra

CADRE TECHNICO-CCIAL

Min. 30 a. Formation chimie organique et formation Cciale ou économique + expérience de la vente industrielle. Excell. Anglais indispensable, Allemand nécessaire, pr position intéress., échel. national dans domaine importation, distribution et vente, spécialités chimiques industriel. aux industries des plastiques du caoutchouc et du papier. Ecr. lettre manuscrite avec C.V. et photo à M. J.-P. Poulain 57, quai de Seine (75019) Paris, qui transmettra.

Rech. AIDE COMPTABLE qual. minimum 3 ans pour gestion. SODECO, 71, rue La Fayette, Paris (9e) - Tél. 878-43-70.

LIBREVILLE

SEEG SOCIETE D'ENERGIE ET D'EAU DU GABON

dans le cadre de son programme de développement et d'investissement, recherche

Ingénieur généraliste

ECP, AM, IEG... + ICG, IAE

30 ans minimum, ayant acquis une expérience industrielle de plusieurs années (si possible bureau des méthodes, services planning, ordonnancement) et une formation complémentaire en économie ou gestion.

Intégré dans l'équipe de Direction Générale, il sera :

Responsable des Études Générales

axées sur les aspects économiques

concernant le fonctionnement contemporain et futur de l'entreprise (adaptation des structures à l'environnement, examen et amélioration des méthodes et procédures utilisées dans l'approche des problèmes, particulièrement en gestion, plans de développement, etc.).

Ce poste passionnant fait appel au pragmatisme de l'Ingénieur et au sens de la prévision de l'Economiste pour aider la Direction Générale à maîtriser et à planifier la croissance exceptionnelle d'une entreprise dans un pays en voie de développement.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 2.145 à

CORT 65, avenue Kléber, 75116 PARIS.
Discrétion absolue.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE BANLIEUE SUD 91

RECHERCHE

pour seconder le Chef des Services financiers

COLLABORATEUR

Ayant :
- Expérience bancaire
- Bonnes connaissances comptables
- Sens des responsabilités
- Très bon contact
- Dynamisme
- Libre rapidement

Une expérience en recouvrement serait appréciée

Ecrire avec photo, C.V. et prétentions sous Nº 26558 B à :

bleu 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES qui trans.

IMPORTANTES INDUSTRIES ALIMENTAIRES AU SENEGAL

RECHERCHENT :

CHEFS COMPTABLES

(D.E.C.S. ou équivalent)

Ayant solide expérience comptabilité générale et analytique de plusieurs années dans importante industrie alimentaire et agrosucrière.

Situation d'avenir pour éléments capables avec haut salaire et nombreux avantages et contrat d'expatrié.

Envoyer curriculum vitae manuscrit détaillé, avec référ. et photo d'identité récente, à EURAFRIQUE, Park - Palace - MONTE-CARLO (Pté de Monaco).

CONSULTANT VOCATION INTERNATIONALE

recherche

Pour ses Départements Projets Industriels et Organisation

INGÉNIEURS-ÉCONOMISTES

Ingénieur Grande Ecole + MBA ou formation économique complémentaire ayant quelques années d'expérience industrielle ou cabinet conseil de direction.

INGÉNIEURS

Plusieurs années expérience industrielle dans industries mécaniques pour missions ingénieur projet à l'étranger.

Adresser curriculum vitae man., photo et prét, à

O.C.S. 17, quai de Stalingrad, 92100 BOULOGNE.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE T.P.

Spécialisée en canalisations recherche pour MOYEN-ORIENT

DIRECTEUR D'AGENCE

INGÉNIEUR

Anglais courant - Références exigées
Ecrire avec C.V. nº 26.074 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

FILIALE IMPTE SOCIETE ANGLAISE A PARIS

recherche

COMPTABLE

(HOMME ou FEMME)

- 30 ans. Bonne connaissance pratique de l'Anglais. Expérience informatique sur ordinateur de bureau.
- Devra participer et aider à la mise en place d'un système comptable basé sur ordinateur de bureau, en collaboration avec service spécialisé du Groupe.
- Possibilité avenir.

Adr. C.V. complet à LINCOLN MANAGEMENT LTD 20, rue de la Paix - 75002 Paris

---

POUR SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE PROCHE BANLIEUE OUEST

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

POSITION 3 AM, ESE, ENST
POUR DIRIGER
GROUPE ETUDES SYSTEME HARDWARE.

Salaire annuel : 100.000 F.

Adresser C.V. détaillé à C.G.P., 25, rue Cavendish, 75019 PARIS, qui transmettra.

emplois régionaux



…PORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE DE STRASBOURG

recherche

pour ses services d'études

…N INGÉNIEUR INFORMATICIEN

…a chargé de diriger le travail d'une équipe …lystes et de programmeurs. … équipe a pour mission de faire l'analyse …lée de la programmation et du support de …ordinateurs pour des centraux téléphoniques. …iveau du candidat devrait être celui d'une …ise en informatique ou d'une école d'ingé…s avec une spécialité d'informatique. …xpérience sur mini-ordinateurs en temps réel …emandée ainsi qu'en conduite d'équipe et …isation du travail.

…bonne connaissance de l'anglais est également exigée.

…s numéro 720.832 - Ag. HAVAS STRASBOURG.

…TRE INFORMATIQUE RÉGIONAL

équipé d'un IBM 370/145 …roupant les Organismes de Sécurité Sociale de la région

LANGUEDOC-ROUSSILLON
implanté à MONTPELLIER

recherche

…n INGÉNIEUR INFORMATICIEN

… expérience de mise en route de système …natique avec télétraitement, pour assurer la responsabilité du secteur technique du Centre.

…ser C.V. au Nº 8.566, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

INGÉNIEUR

…NTILATION CONDITIONNEMENT D'AIR

…isant problèmes de froid et de régulation, …ssé par problèmes de génie nucléaire, diplô…rande école, expérience de plusieurs années …reau d'études,

recherché

…r ENGINEERING français en expansion … sous nº 720.941, avec C.V., photo et prét. à HAVAS STRASBOURG

Valette et Garreau 46 - 03203 VICHY …nt machines à bois recherche …LLABORATEUR …ICO-COMMERCIAL …velopper exportation. …and indispensable. …nglais souhaité. … à l'usine avec C.V.

Ecole de français pr étrangers Nice, ch. PROFESSEUR compétent, expérience audio-visuel. V.I.F. exigée. Poste année plein temps. Ecr. Havas, Nice, 0.522.

enseignement

COURS DE VACANCES

(juillet, août et septembre) dans les collèges universitaires d'Oxford, de Cambridge et d'Edimbourg

Cours de langue - Cours magistraux sur la civilisation, la littérature et le théâtre britannique suivis de discussion par groupes. Excursions - Logement : chambre avec deux repas par jour pris au Collège.

Ces cours s'adressent aux universitaires, enseignants ou étudiants de tous âges : (17-70 ans).

Pour tous renseignements, s'adresser à :

SUMMER COURSES (Dept. M) 66 High Street, Coton Cambridge CB3 7PL, Angleterre.



L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH LONDRES

Cours intensifs à tous les niveaux.
Date d'entrée en cours au choix de l'étudiant.
Laboratoire de langues ; service d'aide au logement.
Cours de Secrétariat (3 trimestres).

COURS D'ETE A LONDRES, NORWICH, SUSSEX, READING ET BIRMINGHAM.

Ecrire à L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH (L.M.) 26-32 Oxford Street, London, W1A 4DY.

demandes d'emploi

DIRECTEUR CCIAL/France

31 ans, expérience groupe important 2 usines, sérieuses références : marketing - *management - encadrement* - organisation et gestion commerciale - vente - relations publiques, étudierait proposition toutes branches. Région SUD-OUEST. Ecrire : Havas Quimper, BP 409 nº 9511.

J.H. 27 a., célib., lib. oblig. mil., D. E. A. génétique - biochimie, anglais lu, parlé, écrit, étudierait ttes propositions. Libre de suite. Ecr. M. TERSAC, 7, rue du Dr-Laënnec, 91800 Epinay-ss-Sénart. Tél. : 900-71-84

J.F. - 25 ans

SECRÉTAIRE commerciale,

sténodactylo, libre début août. EXPERIMENTEE Ecr. nº 501 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.tr.

Suite licenciement collectif CADRE DIRECTION Commerc. transports internationaux (34 ans) - Allemand - Anglais Expér. Marché commun, séjour plusieurs années Allemagne, gde habitude relations clientèle et contacts internationaux. Rech. SITUATION TRANSPORTS OU INDUSTRIE. - Faire offre à : HAVAS nº 45871 · MARSEILLE.

Dame, 55 ans, EMPLOYEE commerciale, 6 ans expér., ch. emploi similaire codification Cdes, préparat. factures contact téléphone clients dactylo. M. Aubry, 16, rue des Tartres, 95110 SANNOIS - Tél. 981-08-51.

For a Long-lasting job abroad if you are looking for a 32 years old french engineer who succeeds where human leader-ship qualities are concerned if you are looking for a man with wide - ranged technical and economical training and who thereby is capable of adapting rapidly to all kinds of situations just contact me in order to discuss the matter, I may be your man. Ecrire AGENCE HAVAS 14 CAEN 5331, qui transmettra.

SECRETAIRE CONFIRMEE 15 ans expérience commerciale, rech. place stable perif. Asnières Clichy St-Lazare. Libre de suite. Ecr. nº 6.947 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J.F. 21 ANS, HOTESSE BIL. ANGL. DACTYLO, CH. PLACE. Ecr. nº 6.941 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CHEF D'ATELIER - 38 ANS Horlogerie de luxe - Grande expér. - Cherche place stable. Ecr. nº 6.946 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

capitaux ou proposit. com.

CEDE PARTS DE NAVIRES DE COMMERCE 100.000 F. 15 % garantis. - M. BOUFFARD, 2, r. de Cadix, Paris-15e. 250-22-03.

timbres-poste

Part. vend Timbres France nf. depuis 1900. — Ecrire REGIE-PRESSE no T 05-93-30, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

autos-vente

MERCEDES 350 SL, mai 1974, 4.000 km., cabr. H.-top, B. A. D. A., rad. neuve. — 985-16-58.

SM 1971. PETIT PRIX. Téléphone : 985-16-58.

ALFA ROMEO Julietta Super 71 Parf. ét. av. gar. Ets Neubauer P. DOLLE 754-93-02.

assurances

MOINS CHER ET A CREDIT : 79, bd de la Gare-13e. 331-28-61.

deux roues

Part. vend YAMAHA 750 TX mod. 74. Parf. état. Px 6.000 F à déb. Tél. : 820-80-17 ap. 20 h.

SWEERTS Publicité

9, rue du Delta. — 75009 PARIS, informe sa fidèle clientèle de son numéro de téléphone provisoire

280-51-92

(Central téléphonique détérioré à la suite d'un début d'incendie dans le sous-sol de son immeuble.)

L'immobilier

exclusivités

constructions neuves

à VILLEJUIF (94)
LA RESIDENCE ELSA
36/38 Octave Mirbeau (près place 8 Mai)
PIERRE DE TAILLE
Appartements de qualité 2 et 3 pièces
à des prix fermes et définitifs
— Confort Total Electrique —
Livraison Eté 1975
APPARTEMENT TEMOIN SUR PLACE
visites tous les jours de 11h à 19h
GECOM 747.59.50

LE VESINET
Résidence des Lacs
Imm. p. de t., grand standing du studio au 6 pièces. Prix fermes sur 50 %. A partir de 4.400 F le m2. Actuellement fondations. Bureau de vente sur place, 128/130, bd des Etats-Unis, tous les jours, 14 h. à 19 h. sf mer. jeudi. — 976-38-30.

appartements occupés

PROXIMITE du LUXEMBOURG
A vendre APPTS OCCUPES
Dans immeuble rénové.
INTERES. pour PLACEMENT. Tél. pr rendez-vous : 633-14-51.

locations non meublées

Offre

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE grand stdg 300m2 en duplex, 2 grandes récept, 4 chbres + 3 bs, cuis. éq., ch. bon., gar., 2 voit., jdin 350m2. 531-47-25.

LOCATIONS SANS AGENCE 45, rue Hericart. T. : 577-78-08. 8, rue Ph.-Dangeau, Versailles.

B.-CHAUMONT. Stud., c., wc, bs 5e asc. 950 C.C. - 285-46-46.

(92) Villeneuve-la-Garenne
SANS INTERMEDIAIRE
Appartements bon confort,
4 p. 77m2, 842 à 865 F.
5 p. 96m2, 982 à 1.005 F.
CHARGES EN SUS
S'adresser de 9 h. à 12 h. 11, allée Saint-Exupéry, Villeneuve-la-Garenne 752-54-51.

Demande

CHERCHE A LOUER VIDE
HOTEL PARTICULIER
ou APPARTEMENT
REZ-DE-CHAUSSEE AVEC ENTREE SEPAREE.
200 - 300 METRES CARRES
DANS QUARTIER RESIDENTIEL
(16e OU 17e DE PREFERENCE).
Téléphoner 657-13-31, poste 3.345. heures bureau.

immeubles

RUE DE MAUBEUGE
Dans imm. bourg. 6 p. 200m2, grand luxe, 1er ét. M. DUAULT, 129, bd de Magenta, 526-00-37.

appartem. achat

Sté rech. à acheter appt près de la NATION. Tél. : 343-42-14.

fermettes

LOT bord rivière
3 ha bât. pierres
Site exceptionnel, 165.000 F.
JARGEAU - 47500 LIBOS.

villégiatures

Près de Courseulles loue juil.-août, tr. bel propriété face mer. Tél. : 31-81-47-62, heures burx ou domicile : 31-81-65-59.

villas villas

CORSE - GOLFE DE LAVA à 20 km d'AJACCIO
A vendre ou à louer
TR. BELLES VILLAS et APPARTEMENTS 2 PCES
En bordure d'une plage de sable fin et d'un port naturel.
Vue imprenable sur le golfe de Lava depuis les terrasses et jardins privés.
Avec 20.000 F + crédit très modéré.
Rentabilité assurée hors période d'occupation : 7 %.
A louer : Juillet - Août - Septembre
2 pièces : 1.500 à 2.500 F
Villas : 2.500 à 5.000 F
Accueil sur place ou pour rendez-vous à : FLOREAT, 92, bd du Montparnasse, 75014 PARIS. Tél. : 033-61-67 et 033-73-55.

MANOSQUE
Alpes-de-Haute-Provence
A vendre, cause départ :
VILLA F 5
1.200m2 de terrain aménagé (arbres fruitiers et plantes décoratives)
450.000 F.
Tél. : (92) 72-01-06.

pavillons

JOUY - EN - JOSAS, résidentiel pav. réc., cuis., séj., 4 chb., s. bs, sal. dche., gar. 3 voit., jardin 650m2, état impecc. Prix : 600.000 F. Vis. s/place sam. 17 (10-12 h.) et (14-18 h.), 5, rue Pierre-Brossolette et rue des Fonds-lès-Métz, Le Vallon J. M. B. : 970-48-10.

maisons de campagne

Rég. OUEST Paris s/1 ha petit pied-à-terre, de style normand état neuf, E., El., Px 110.000. Tél. : 487-60-65, à part. de 19 h.

PERCHE, 150 km de PARIS propr. vend corps de ferme, terrain et vue exceptionnels. Tél. : (16) 34-25-04-20.

propriétés

REGION MELUN (45 km de PARIS)
Superbe propriété de 500m2 habitables, avec parc de 2,5 ha, tennis. - Prix : 1.100.000 F. à débattre. Tél. après 20 h. 438-91-43 ou 438-92-18.

NEMOURS 80 km AUT. SUD : A saisir en exclusivité. ANCIEN CLOS GATINAIS Orée for., dem. élég. amén. pr la femme des pps présents, charme raffiné d'une décoration réalisée par maître d'œuvre, calme et confort, réception, salon, séjour rustique 50m2, loggia, sa cheminée racée à l'âtre gigantesque, cuis. aménagée, chbres, bs + communs + salon, sél., rustiq., cuis., chbres, bns, cave aménagée en bar détente. En retour grange, écuries, le tout sur 3.000m2 terr. clos, ch. cent., tél. Px tot. 630.000 F, Tr. av. 130.000 F cpt, long crédit. LES PEUPLIERS Montargis 27, rue de Vimory. T. (15) 38-85-22-92, 24 h./24.

terrains

SAINT-REMY-DE-PROVENCE terrain de 1.000m2, entièrement viabilisé, eau, égout, EDF, PTT, permis de construire assuré 170m2, vue sur les ALPILLES 100.000 F, dont 25.000 F comptant, solde 7 ans. Emile GARCIN, 8, bd Mirabeau 13210, Saint-Remy-de-Provence. Tél. : (90) 92-01-58 (4 lig. gr.).

appartem. vente

Paris

XVIIe studio, s. bs, kitch., cft. Tél. : 924-87-04, de 9 à 16 h.

Angle BOULEVARD MURAT et RUE DAUMIER. A vendre ds immeuble rénové. APPTS LIBRES ET OCCUPES. Visite tous les jours, 14 à 18 h. ou s/rendez-vous. T. : 288-38-43 7, rue DAUMIER, Paris - 16e.

48, R. MONSIEUR-LE-PRINCE A vendre appts entièr. refl à nf DU STUDIO au 4 PIECES. Prestations de standing. Visite APPT TEMOIN s/place tous les jours, de 10 h. à 17 h. ou sur rendez-vous : 633-14-51.

appartements vente

Paris

PRES PLACE WAGRAM
DANS IMMEUBLE RENOVE
2 PIECES EN DUPLEX 42 m2 environ
S. de bns et cuisine équipées, w.-c. séparés, chauff. et eau chaude par l'immeuble. S/pl. vendr., sam., 14 h. à 18 h., 130, rue de Tocqueville.

R. des ECOLES - Imm. refl nf **STUD.** et DUPLEX, tt confort, équipé + terrasse. IDEAL PLACEM. Rare. 598-65-80

PORTE DE VERSAILLES Propr. vend appart. luxe, 4 P., 100 m², imm. neuf, résidentiel. Ecr. no 8.203, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

12e - Mo BEL-AIR
BEAUX 5 PIECES
BALCON, SOLEIL, JARDIN
A partir 393.500 F + ... Visite s/place, 22, r. Sibuet bât. B, 1er ét. Sam. 14 h 30 à 17 h 30. Ou Profina, 742-74-75.

BD MAURICE-BARRES
NEUILLY
VUE IMPRENABLE
Et. élevé, imm. très gd standg **8 P.** + 3 ch. serv. + 2 parkg. Boiseries. Parquet Versail. SAINT-PIERRE - ELY. 33-40

LE VESINET Imm. p. de t. Ds magnifique parc. Gd séj. 33 m², 2 ch., balc., park., tél. Prix demandé 286.000. S.A. H. LE CLAIR - 65, avenue Foch, à Chatou - 976-30-82.

PARC DE MAISONS-LAFFITTE Appt 94 m² + gd balc., gd séj., 2 belles chbres, cuis. aménagée. 320.000 F. Téléphone : 962-69-27.

Province

HAUTS DE DEAUVILLE
Particulier vend petit 2 Pièces, imm. neuf, gd stdg, ds verdure, vue mer. Voir : M. VIGIER, Gardien les Renardeaux, Hauts de Deauville.

Luxe, calme et tradition, les Hautières de Deauville.
— S.C.I. Super Deauville —
Magnifiques appartements à étages de 3, 4 et 5 pièces. Mieux encore qu'un duplex. Avec entrée directe par votre jardin privé.
Authentique architecture normande, poutres et colombages provenant d'anciennes fermes du Calvados. Vue panoramique sur Deauville, la mer et la vallée de l'Auge. Des week-ends raffinés à 2 heures de Paris. Egalement mis en vente de remarquables 2 pièces de 35 ou 51 m².
Si vous voulez en savoir davantage, parlez-en à Jacques Ribourel. 26 Bd Pitre-Chevalier, Villers-sur-Mer - Téléphone 16 (31) 87.03.89 ou 71 Av. Raymond Poincaré 75116 Paris - Téléphone 704.55.89
Nom ____ Prénom ____
Adresse ____ Tél. ____ M

GARE DU NORD
34-34 bis, rue de Dunkerque
— libres de suite —
2 p. cuis., cft, refait nf, 202.500
3 p. cuis, cft, 69m2, 213.500
3 p. cuis, cft, 71m2, 243.000
3 p. cuis., cft, refait nf, 277.000
Immeuble p. de t., crédit 80 % sur place, vend., sam., dim., de 14 h. à 19 h. — 878-86-81.

17e - SUR SQUARE
BEAU STUDIO - 627-78-84. Bureau de vente sur place 34, RUE EMILE-LEVEL.

Région parisienne

Vincennes, av. de Paris, bel appt. 6 p. 170m2, tt cft, très bel imm. p. de t., conviendrait profession libérale. T. 256-13-29.

Province

AVIGNON
A vendre un 2 pièces 78 m2, un 3 pièces 110 m2 dans la SCI SAN MIGUEL luxe et très grand confort livrables juin 1975 4, rue Ninon-Vallin (90) 81-36-40.

MONTMARTRE. Part. insolite appt tt équipé, 32 m², 128.000 F. Téléphone : 252-85-52.

C.-LEMOINE - PANTHEON ORIGIN. DUPLEX, GRENIER, séjour + ch. + loggia, 60 m2. LUX. RENOVE. — ODE. 42-70.

BUTTE MONTMARTRE
LIVING + CHAMBRE
50 M2 DE TERRASSE
tout confort, PLEIN SOLEIL : 285.000 F. Tous les jours, 15 h. à 19 h. 30, 8, RUE NICOLET.

HOPITAL TENON
PETITS et GDS STUDIOS à partir de 75.000 F. ds imm. entièr. restauré. Locat. et gestion gratuites assurée par nos soins. BUREAU DE VENTE s/place ts les jours (sf dim.) 11-19 h. 88, r. Pelleport, 636-52-00.

Région parisienne

MARLY - MONTVAL, près gare, s/verd., ds imm. récent, stdg, superbe 8 P., 170 m², cuis. équ., 2 s. de bns, 2 s. d'eau, 2 w.-c., 2 boxes, 2 lign. tél., nbr. débar., état impec. Conv. profess. libér. 480.000 F avec 96.000. Sur place, le 18 mai (14 h. à 17 h. 30) : 15, rue A.-RENOIR, 2e étage.

constructions neuves

RESIDENCE A CHEVRY 2 contrat à céder pour une maison Rambouillet, surface 200 m² environ, terrain 900 m². Prix actuel : 552.000 francs. Prix du contrat : 503.000 F. Pour contrat M. NIEHAUS M.G.F., Téléphone : 358-89-57.

VINCENNES
« STUDIUS Ier »
15, avenue du Petit-Parc
DU STUDIO AU 5 PIECES
PRIX FERMES.
Bureau de vente et appartement décoré ouverts mardi et vendredi, 14 à 18 h., samedi et dimanche, 11 à 19 h.
S.O.G.E.L : 331-65-61 +.

domaines

ORNE - Très beau DOMAINE 105 ha - Maison de maître Nbres dépend. - Lac - Etang Rivière, bois, piste atterrissage privée. Possible exploitat. agric., élevage, haras. — Tél. 255-05-76.

locations non meublées

Offre

Tournan-en-Brie (77), quartier résidentiel, 200 m. gare, Paris Est 35 min., gd pavill., 7 Pces, tt cft, tél., jard., 1.600 F mens. Tél., H. B. : 328-52-22/808-52-19.

Champs-Elysées, gd stdg, 200 m², bail, trav. indép., 2 ch., salon, séjour, S. de B., cuis., 2 ch. de bonne, entrée princip. et serv., tél., chauff. collectif, ascenseur, 2e étage sur rue, chbres sur cour. Loyer 9.000 par trimestre. Reprise 16.000 F. — 255-05-76.

XVIIIe - METRO A LA PORTE Immeuble neuf, jamais habité : magnifique studio, vraie cuisine dressing, 780 francs + charges. Tél. : 526-54-78 ou 203-59-54.

Demande

URGENT. Cherche studio Paris. Ag. s'abstenir. 600 F maximum. Ecr. no 6.343, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cherche à louer, urgent, appart. 3 P., vide, cuis., wc, bns, Paris ou banl. proche. Ecr. Stéphane EKUE, 40 bis, Fg-Poissonnière, PARIS-Xe.

échanges

Location 2 ou 3 p. cft NATION c/stud. cft R.I.V.P., S.A.G.I. Ecr. no 897 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

bureaux

1 à 20 BUREAUX Tous quartiers Location sans pas de porte MAILLOT. 293-45-55 + 522-19-10.

Rue La Fayette. Part. vd en tte propriété bur. stand., vestibule, téléphone, tout équipé, 1er étage. Téléph. : 526-54-78 ou 203-59-54.

immeubles

Petit immeuble, rez-de-chaussée, 3 étages, 1 boutique, 8 logements. JOUBERT et ANDRE, 5, rue A.-de-Neuville, Paris-17e. Téléphone : 924-96-18, poste 26.

Propr. vend immeuble dans le MARAIS, entièrement restauré, 1.800.000 F, pour investisseur, rapport locatif 190.000 F annuell. Tél. : 345-86-41, heures bureau.

fonds de commerce

2e, Centre Paris dans passage très fréquenté donnant sur Gds Boulev., particul. cède cause retraite bail neuf ts com. magas. 40 m2 et logement même surf. Px très intéressant. Tél. 231-03-41

A Vendre bar P.M.U. avec murs village important ds Vaucluse. Facilités, direct. 15-90-61-48-82.

propriétés

70 km Paris, Rambouillet (pr.) MAGNIF. PPTE CARACTERE Grand Living, cheminée, 6 ch. 3 s.-bns, cuis. éq., gar. sal. jeux, chauf. cent. TEL. ETAT NEUF s/7.400 m2. A SAISIR. 222-96-75.

LES AGENCES FRANÇAISES Bretagne sud, propriété de constr. récente, 8 pièces principales sur 7.000 m2 de terrain, directement en bordure rivière côtière avec môle et plage privés, situation exc. Nombreuses autres affaires immobilières et commerciales dans toute la France. Catalogue gratuit sur demande. CABINET RAGNEUX 24, rue Paul-Bert, 56100 Lorient (97) 21-06-88.

A vendre belle Propriété 12 km NIORT (79) comprenant : MAISON plus pièc. Bât. exploit. pr élevage ou chevaux. — Dép., jardin, bois, étang à aménager, chasse.
Le tout sur 20 ha seul tenant.
Ecrire HAVAS no 6067 B.P. 304 - 79009 NIORT CEDEX.

LA VARENNE. RER. Pav. caract. 6 pces+bur.+cuis.+2 sdb. gd cft, ss-sol compl. + 2 gar. + pav. gard. 488 m2 jardin. Prix 600.000 — ACS. Tél. ENT. 51-00.

LE PECQ-VESINET, 7 mn RER Splendide propriété s/1.350 m2. Récept. + 7 chbres, gd confort. 790.000 F. - T. 976-64-08 ou 63-72.

Magnif. propriété très luxueuse, neuve, entièrement terminée : chff. centr., air condit., 3 S. de B. + dche, 5 ch., gde piscine, logem. concierge mblé, sit. golfe de Calvi (Corse) : 1.471.000 F. Vendue par propr. Ecr. sa réf. no HL 5.383 à Havas, 17, rue VIVIENNE. — 75002 PARIS.

châteaux

TOURAINE
Ravis. CHATEAU Renaissance. 10 p. parf. état. Gd confort. Logt gardien. Communs. Magnifique parc clos 6.5 ha. AFFAIRE RARE TREFEIL - ORLEANS B.P. 2105. Tél. (38) 67-13-20.

maisons d'enfants

HOME D'ENFANTS PRIVE
ARCACHON PILAT-PLAGE
Ouvert juillet - août
Enfants de 4 à 10 ans
Inscriptions jusqu'au 20 JUIN
S'adresser : 32, rue de Pontac. 33430 — Tél. : 168

maisons de campagne

Part. à Part. vend ... Châteaurenard (15 km. ...targis), 4 pces c., pout... rentes, balcon, verger ...dant 400 m². - Tél. : ...

LOIRET. Part. vend 2 ... 1o) 4 P. + 4 à finir ... 2o) 3 P., chemin., pîre... Ecr. H.F. B.P. 544, Dij...

villas

LE MESNIL-ST-DENIS - ... jardin, tr... MAISON 240 m2 habit... réception 52 m2, 5 ch., ... 620.000 F. - 461-...

SCEAUX CEN... Maison avec jardin, Réceptio... 6 chbres, dont 3 ava... 3 salles de bains. tou... 800.000 F. - Tél. 66...

25 km. autor. Sud-Oue... cse départ, belle VILL... habit., sél. dble, 5 ch... complet : 580.000 F. ...

DANS FORET - BORI... Villas neuves, 2, 3, 4... partir de 114.000 F T... électr. Int. 80 % de cr... s/dem., « Parc de la ... 85520 JARD-SUR-... Téléphone : 32-4...

GIF-SUR-YVETTE. VI... gd cft, état impec., ... + 3 ch., bains + s... cuis. aménag., s.-sol, ... Mo, écoles, commerc... 600 m², Prix : 490.00... C.F. 30.000 F environ. Téléphone : 90...

CABOURG
Très belle maison s... avec jardin face p... hôtel, 14 p. princip., 1 s. d'eau, 3 cab. ... gar., 2 burx, 2 terras... Pour R.V. tél. 20...

P. à P., VERSAILL... gare, magnifiq. VIL... parf. ét., 10 P. pr., 2 ... de B., 1 cab. toil., ch... s.-sol, gar., gren., c... clos 640 m², Prix : ... Téléphone : 9...

300 m. bassin Arcac... villa récente, 4 chbr... + terrasse, 2 s. de b... posa, 2 appts, gar. 2 ... centr., jard. 1.000 m... mer au 15-56-60-57-82

pavillons

PAVILL. NEUF ...
6 b. P.+C., s. d'eau-... ch. cl. gar. 2 v., ... 330.000 av. 70.000 F ... Thorez, Champigny ...

Draveil. Part. vend ... 5 Pièces, cuisine ... garage indépen., ... Tél. : 943-13-66. ...

Promotion pour Cou... maison style briard... en main, 130 m² ... 1.444 m² entièrem. ... 210.000 F, crédit. Vi... ce samedi, dim., lu... rendez-vous 925-91-18

terrains terrains

Augmentation du capital
par l'achat de terrain sur l'îl...
FUERTEVENTURA
ISIP S.A., I. CH. - 6901 Lugano, case postal...

LE MESNIL-ST-DENIS - Beau TERR. à bâtir 900 m2, fac. 15 m ; ttes viabil. 156.000 F. - 461-97-10.

Prox. DIEPPE, falai... BEAU TERR. BOISE viabilisé, clos, mare construire, 89.000 F. B. LENOIR, 22, rue 93100 Montreuil, ou s... Mo Paumier, 76 - 0...

VAR. Près Lorgues, 5... terrain à bâtir (certi... nisme), 3.200 m², vue res. Prix : 40.000 fra... Ecr. no 6.941, « le Mo... 5, r. des Italiens, 754...

28 - THIRON-GA...
TERR. BOISE AV...
3 parcelles viabilis... élect. Tél. De 15... 1 h 10 de PARIS auto... 6,50 F le m2. M. Ro... Pol-Maunoury, 28 ... Tél. H. repas (37) ... Tél. H. bureaux (3...

A VENDRE
BEAU TERR...
av. grange, 1.500 m... — 3 km de Formeri...
Arbres fruitiers. 65 k... Bien situé. Très calm... gare (lig. Paris-Beauv... Ecr. à 6.651 « le Mo... 5, r. des Italiens, 75...

Partic. cherche terrai... rég. Sud Versailles, 5... Ecr. no 6.940, « le Mon... 5, r. des Italiens, 754...

villégiatu...

IBIZA - BUNGALOW BORD MER - P... Ecr. : Caquet 5650 BROSSARD, PQ. C...

Nous pouvons vous ... louer pour VOS V... A RIMINI ou régio... appart. ou villa. Ecr... Vous soumettrons diver... Agenzia D'AFFARI ST... 47031 REP. DI SAN...

SAINT-MALO, juin, b... 3 pièces, terrasse. —...

Part. loue app. Juan-l... et dernier étage petit ... s, plage, vue splend. ... cuisine, tout confort, ... Juin 1.600 F, Juillet ... Tél. Paris 965-73...

VACANCES INSOL...
EN GRECE
Prenons 3/4 personnes ... notre voilier pour ... sauvages dans les î... mer Egée, initiation à ... perfectionnement ou ... Tél. 606-44-50 ou ... Delanty, 2, r. Tholozé, ...

viagers

Vendez rapidement ... Expertise gratuite - ... ETUDE LODEL - ... 35, bd Voltaire, PAR...

GAMBETTA. Libre, im... stud. tt cft. Cpt : ... rente 1.200 F mens. 2 ... 74 ans. RONCEY, 76, ... Doumer, Paris-16e. — ...

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Vds 2 lithos Jean Dubuffet. Faire offre Perrier, 14, rue de l'Ecureuil, 76-ROUEN.

Vds. LEICA M5 av. 3 obj. 2/35, 2,8/90, 4/135. Tél. 233-50-00, poste 3.276.

MANNEQUIN revend vêtements grandes marques, été 1975, tout petits prix. Tél. 228-09-07.

Demandes de particuliers

VIOLONCELLE recherché par particulier. Urgent. 982-70-98.

RECHERCHE 1) Elections législatives de 1932, un volume édité par le Temps ; 2) Elections législatives de 1919, 1924, 1928, trois volumes édités par la librairie Georges Roustan. Ecr. no 6930 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

Agences de voyages

CHARTER INFORMATION Premier Centre d'information de vol à tarif réduit. 11, rue d'Armaillé, 17e. Tél. : 380-34-58 - 766-41-40.

Antiquités

ABAQUES, ASTROLABES Mouv. horloger. argent, bij., mobiliers toutes époques. ACHAT AU PLUS HAUT COURS Charles de Valland. Mol. 04-56. 1, r. du Ct-Guilbaud, Paris-16e.

Maison de retraite

Maison de retraite privée entre forêt Sénart, gare Juvisy. Handicapés ou non. Tél. : 903-73-50.

Cours

EDUCATION pour garçons 9/15 ans ayant besoin autorité. Les Pastoureaux Eaux - Puiseaux. 10130 ERVY-LE-CHATEL

Décoration

AUTOUR DU FEU Tous les accessoires pour cheminées : plaques, grilles, chenêts, soufflets, etc., sacs de bûches et fagotins. 24, rue de la Cerisaie, Paris-4e. Tél. : 272-36-00.

TOILE DE LIN + galon + molleton, 35 F le M2 pose comprise, moquette, rideaux et tous travaux peinture. Décoration conseil. Devis gratuit. 580-94-91.

APPELEZ EN CONFIANCE 734-02-02. Pour tous vos problèmes d'installation et de rénovation d'appartements et de magasins. Devis immédiat pour tous corps de métiers.

Homes d'enfants

LE GRAND-CHAMP Home d'enfants de 3 à 6 ans, séjours toutes durées, effectif réduit. Ambiance familiale. Chaumont-le-Bourg, 63940 Marsac. Tél. : (73) 95-91-11 le 25 à Beurrières.

Optique

JUMELLES
LUNETTES TERRESTRES ET ASTRONOMIQUES MICROSCOPES TELESCOPES
Ets CERF
20, quai de la MEGISSERIE PARIS 1er - 233.54.42

Institut de beauté

SI VOUS DESIREZ perdre de 1 à 15 kilos sous contrôle médical. Téléphoner à l'Institut 92 : 825-93-67.

Artisans

CHAUFFAGE, plomberie, maçonnerie, peinture pavillons. Tél. : 936-06-05.

Jeunesse-Vacances

ETATS-UNIS Séjours familiaux dans le Minnesota, cours d'été en Nouvelle-Angleterre. Encore quelques places disponibles. Didac - B.P. no 1, 92430 Marnes-la-Coquette. Tél. 970-09-11.

Bibliophilie

Vends Livres. Peut acheter compt. à domicile. LAFFITTE, 13, rue de Buci (6e). 326-68-28.

UN AN DE PORTUGAL
Dossier documentaire qui comprend : 72 diapositives couleur, noir et blanc. Un texte d'accompagnement, des fiches de travail sur la vie et les événements au Portugal, d'avril 1974 à mai 1975. Réalisé par les reporters de Fotolib au Portugal. Prix 400 F. Visible à l'agence, il sera projeté à la fête du P.S.U. Envoi contre remboursement. Passer commandes à Fotolib, 36, rue R.-Boulanger, Paris-10e. Tél. 206-16-24 - 607-38-36. (Métro République.)

Philatélie

TIMBRES-POSTE, Maison A. Maury, 6, bd Montmartre, 75009 Paris. La plus ancienne maison de philatélie en France, fondée en 1860, achète pour sa clientèle française et internationale collections, lots, archives, vracs et lettres de toute importance. Paiement comptant. Discrétion assurée. Consultez-nous.

Photos

Herborama, coffret visionneuse 30 diapos et livret sur Plantes bénéfiques. EXP. contre 69 F. Publiaip, BP 11, 38650 Monestier

Joaillerie

BOUTEMY. Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie. 8, rue Saint-Florentin, 8e. Tél. : 260-34-99.

Produits régionaux

Tous les Produits de Provence par correspondance en vente directe de notre comptoir. Demandez notre catalogue.

La BOUSCATIERE, B.P. 125, 04700 - MANOSQUE.

Directement du producteur, vin blanc de Montlouis (A.C.). An. 64/69/70/71/72/73, sec, 1/2 sec, moelleux de 5 à 9 F et champagnisé 1/2 sec et brut 7,50 F expéd. 12 ou 25 bout. embal. et port en +. A. CHAPEAU, Husseau, 37270 MONTLOUIS.

Pension famille

BOULEVARD RASPAIL Pension famille chambre meublée ou non. Tél. 548-24-15.

Spécialité culinaire

FUENTES SANTA MARIA ex-BLIDA livre à domicile sur simple coups de téléphone son couscous Royal très complet, 24 F par personne et vend ses célèbres mounas. Brasserie de l'Europe, 17, rue de Constantinople, Paris-8e. Tél. : EUR. 59-82.

AUBERGE DE LA TERRASSE Carrières-sous-Bois. 962-05-78. En cuisine : Mme Guyard. Spécialités provinciales. Repas aff. soigné. (Entre Mais.-Laffitte et Saint-Germain).

Réceptions

MARY S.A.
LOCATION DE TENTES DE LUXE et MATERIEL pour
GDES RECEPTIONS
PARIS - PROVINCE 4, rue Pasteur. Tél. 964-40-07. DEUIL-LA-BARRE 95170.

Restauration

EBENISTE restaure et revernit les beaux meubles anciens. 636-63-25.

Télévision

DEPANNAGE. 7 jours sur 7. Tél. : 527-28-66 - 525-10-49.

Vacances — Tourisme — Loisirs

WEEK-END de la Pentecôte, dans un vaste parc, 15' de Paris. Forfait 3 nuits, demi-pension : 660 F pour 2 personnes (promenades, bicyclette, boules et ping-pong). Hôtel Trianon Palace**** L. 1, bd de la Reine, Versailles. Réservation : 950-34-12.

SARTHE, juil., août. Belle propté bord. rivière, pet. parc, 6 à 8 pers. G. HABRIAL 18, rue des Chalets 72000 LE MANS. T. 28-58-23.

CANNES. A louer. Riva Ariston, impeccablement équipé pour ski nautique. Pour juin, juillet, août, septemb. Tél. Cannes 39-01-78.

Dans le cadre du festival d'ORANGE, l'organise week-end pour 19 juillet. Il reste 16 places. S'adresser D.I.T.T. 278-32-98 h. burx.

COTE ATLANTIQUE — Hôtels et meublés, — Week-ends et séjours, Mai, juin et septembre : tarification avantageuse. Avec ou sans transport. Dépliants sur demande : Maison Poitou-Charentes-Vendée, 4, av. de l'Opéra Paris-1er. Tél. 073-49-75.

ANJOU. Repos, détente, dans petit château Renaissance. Château de Raguin. 49114 - Chazé-sur-Argos.

Bretagne. Entre Perros-Guirec et Port-Blanc. Hôtel Belle Vue. 1* NN. Tourisme. Trévou-Trestel, 22660 Trélévern. T. 35-16-24.

OLERON. Côtes sud-est et ouest. Mais. cft, juillet, sept. 5/7 pers. Dubois, 94, bd Poniatowski-12e.

Salou. Loc. appart. bord mer. Prix intér. juin et sept. Inf. Graset La Pineda Tarragona. T. 36-16-17. Ventes Fincas, via Martinez-Anido - 28 Tarragona.

MARTINIQUE BUNGALOW 3 et 6 pers., t. cft, mer à 100 m. Vue except. s/baie/volcan. 600 ou 700 sem. suiv. saison. Tél. 437-16-88.

Hôtels Trapini, Torino, 98, via Panzini 47041 Bellaria (FO) It. T. 44291. Pension cft mai, sept. L. 4.000; juin, juil., août L. 5.000.

A louer pour vacances juin, juillet. Garni 4 pièces, Chaussin, La Creuse 71490 Couches.

AU CŒUR DE LA Hte-PROV. De Giono : l'Hôtel du Parc * à Saint-Etienne-les-Orgues Vous propose son cadre de verdure à 681 m d'alt. sous le ciel le plus pur d'Europe, pour votre repos estival et vos villégiatures. Prix de pension : 55 à 75 F par jour. Renseignement et réservation, tél. 13 ou 79 à Saint-Etienne-les-Orgues, 04230. Indicatif départ. 16-92-73-91-11.

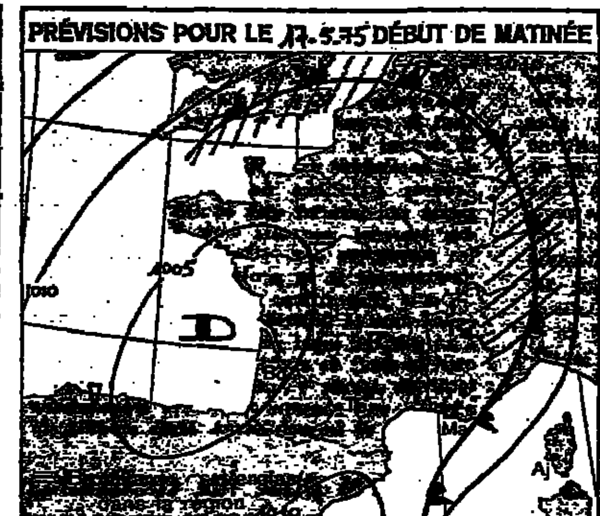
l'agenda du Monde
Chaque vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre une nouvelle rubrique dans laquelle seront regroupées des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.).
Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, poste 374

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16-5-75 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 17-5-75 DÉBUT DE MATINÉE



...olution probable du temps en France entre le vendredi 16 mai à ... heure et le samedi 17 mai à ...4 heures :

Au cours de ces deux jours, des ...sses d'air humide doux et ins...ble évolueront lentement sur la ...ance dans une zone de basses ...essions à faible gradient.

Samedi 17 mai, sur l'ensemble de ... France, le temps sera assez chaud, ...mide et orageux. Le ciel sera très ...riable : des nuages d'instabilité ...nnant par moments des averses ou des orages alterneront avec des éclaircies, assez belles dans l'Ouest et le Midi, moins importantes dans l'est et le nord du pays. Les vents, modérés et irréguliers, viendront du sud-est en général, d'est ou de nord-est près de la Manche et de la mer du Nord.

Vendredi 16 mai, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 010,3 millibars, soit 757,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 mai ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Biarritz, 23 et 13 degrés ; Bordeaux, 22 et 12 ; Brest, 13 et 7 ; Caen, 15 et 10 ; Cherbourg, 14 et 8 ; Clermont-Ferrand, 21 et 11 ; Dijon, 20 et 10 ; Grenoble, 19 et 9 ; Lille, 16 et 8 ; Lyon, 20 et 11 ; Marseille, 23 et 13 ; Nancy, 18 et 7 ; Nantes, 15 et 9 ; Nice, 19 et 12 ; Paris-Le Bourget, 18 et 8 ; Pau, 21 et 11 ; Perpignan, 22 et 14 ; Rennes, 12 et 10 ; Strasbourg, 18 et 10 ; Tours, 18 et 11 ; Toulouse, 24 et 13 ; Ajaccio, 20 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 17 et 10 degrés ; Athènes, 22 et 18 ; Bonn, 19 et 9 ; Bruxelles, 17 et 9 ; Le Caire, 26 et 20 ; Iles Canaries, 22 et 15 ; Copenhague, 15 et 9 ; Genève, 20 et 7 ; Lisbonne, 19 et 12 ; Londres, 14 et 7 ; Madrid, 19 et 9 ; Moscou, 27 et 17 ; New-York, 22 et 15 ; Palma-de-Majorque, 20 et 8 ; Rome, 21 et 11 ; Stockholm, 23 et 11 ; Téhéran, 23 et 16.

PRESSE

L'U.J.P. : « le Parisien libéré » doit vivre

Le conflit au *Parisien libéré* ...ra l'objet d'une « *conférence de ...esse tenue par le Comité inter...ndical du Livre parisien C.G.T., ... mardi 20 mai, à 11 heures, à ... C.G.T., 213, rue La Fayette, qui ...rtera sur les origines et le ...roulement du conflit, ainsi que ...r les propositions concrètes ...ancées par le Comité inter...ndical du Livre parisien de ...ture à y mettre fin* ».

Ce communiqué a été diffusé ... l'issue de la réunion qui a eu ...n jeudi, au siège de la C.G.T., ...tre les représentants du bureau ...nfédéral, de la F.F.T.L. et du ...omité intersyndical du Livre ...arisien.

Pour sa part, l'Union des jeunes ...our le progrès (U.J.P.), que ...réside M. Jean-Paul Palewski... évoque, dans un communiqué, la situation au *Parisien libéré* en ces termes : « *Un syndicat tout-puissant, défendant des intérêts qui n'ont rien à voir avec les justes revendications des travailleurs, prive impunément des centaines de milliers de citoyens de leur journal, mettant en danger la liberté d'expression et également l'outil de travail de centaines de personnes, y compris parmi ses mandants. On reste sidéré devant l'absence de réaction des organismes professionnels intéressés au premier chef.* (...) » L'U.J.P. met en garde « *tous ceux qui se veulent concernés par la liberté d'expression et de publication. Comme* l'Humanité *ou* Libération, le Parisien libéré *doit vivre* ».

● *A « la République des Pyrénées »*, quotidien issu de la Résistance, édité à Pau, une cession de parts pourrait intervenir prochainement : elle porterait sur une ...quantaine de parts (dont la valeur nominale serait de 30 000 francs) sur les deux cent quarante qui constituent le capital. La diffusion du journal est de trente-cinq mille exemplaires en moyenne.

M. Robert Hersant (*l'Auto-Journal, Centre-Presse, Paris-Normandie, Nord-Matin*) serait ...r les rangs des acquéreurs éventuels.

● *Au « Figaro »*. — Des membres du conseil d'administration ... la Société des journalistes du *Figaro* devaient rencontrer, ce vendredi 16 mai, M. André Bettencourt, ancien ministre, qui serait un candidat éventuel au rachat des actions du *Figaro* que M. Jean Prouvost est décidé à céder. Comme précédemment pour M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, il s'agit d'une rencontre purement exploratoire dont les journalistes du *Figaro* rendront compte, ensuite, au cours d'une réunion de la rédaction la semaine prochaine.

[Rappelons que M. André Bettencourt, député (rép. ind.) de la Seine-Maritime (5e circ.), administrateur de société, a épousé la fille d'Eugène Schueller, fondateur de la société de produits de beauté L'Oréal.]

● *Le Syndicat des quotidiens régionaux* (S.Q.R.) a tenu son assemblée générale le 14 mai, et a procédé, à cette occasion, au renouvellement de son bureau. M. Maurice Bujon, P.-D.G. du *Midi libre*, demeure président

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Vie quotidienne

Pour économiser l'énergie

E.D.F. SUPPRIME LE COMPTEUR BLEU

Electricité de France a décidé de supprimer à partir du 31 décembre 1975 le compteur bleu. Lancé en 1963, à une époque où E.D.F. menait une vaste campagne pour encourager la consommation d'électricité, le compteur bleu (adopté par vingt-deux millions de ménages) permettait une augmentation importante de la puissance électrique installée dans un local, moyennant un faible prix.

Aujourd'hui, l'énergie est rare et chère. Il faut en décourager la consommation. Le compteur bleu a donc vécu. Avec le nouveau système, qui entrera en vigueur au début de 1976, chaque kilowatt supplémentaire coûtera 96 F à l'utilisateur qui voudra augmenter la puissance de son installation.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 16 mai 1975 :

DES LOIS

● Portant réorganisation de la Corse ;

● Portant modification des dispositions du code électoral relatives à l'élection des députés à l'Assemblée nationale et à l'élection des sénateurs.

UN DECRET

● Modifiant certaines dispositions relatives au contrôle médical du régime général de la Sécurité sociale.

UN ARRETE

● Complétant le tableau A-1 annexé à l'arrêté modifié du 30 juillet 1965 fixant la liste des diplômes ouvrant droit à l'exercice de la profession d'éducateur physique ou sportif.

UNE LISTE

● D'aptitude aux fonctions d'inspecteur d'académie à compétence pédagogique pour l'année scolaire 1975-1976.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1 153

HORIZONTALEMENT

I. Est souvent employé comme figurant ; C'est déjà un commencement ! — II. Lac ; Éventuellement retenu ; Ancien moyen de transport. — III. Qui donnerait cher de sa peau ? ; Un qui ne manquait pas d'imagination. — IV. N'est pas fidèle ; Petite tête blonde qui a déjà de la barbe ; Fractionnent le temps. — V. Deux consonnes ; Éminence. — VI. A donc la possibilité de se reposer ; Voyagea gratuitement. — VII. De moins en moins prononcé par des ministres du culte (épelé) ; Canton de France ; Est fugitif ; Pronom. — VIII. Dans le Nord de la France ; Dans le signalement de Bayard. — IX. Elle parut désemparée (épelé) ; Quel poison ! ; Eut recours à certaines choses. — X. En avance ou en retard ; Mange comme un cochon ; Mot puéril ; Vieille tige. — XI. Roi ; Éventuellement corrigé ; Fonda l'Oratoire. — XII. Dilue ; Passe donc par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel ; Promesse de mariage. — XIII. Peut être victime d'une rupture... et c'est alors un véritable drame ; Des gens qui n'étaient que blessés s'y exposaient au trépas. — XIV. Ouvrage régulateur ; Donnèrent à Esaü l'occasion de fuir ses responsabilités ; Changea un liquide de tonneau ; Brûle les doigts des prodigues. — XV. Consigne de guerre parfois bien difficile à observer ; Fera des tas de choses.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I													■		
II	■			■		■			■						
III									■						■
IV						■	■				■				
V		■			■					■		■		■	
VI							■	■		■					■
VII			■			■							■		
VIII					■	■									
IX				■							■	■			
X			■						■			■			
XI				■					■		■				
XII						■						■			
XIII	■		■							■				■	
XIV				■				■					■		
XV						■									

VERTICALEMENT

1. Travail d'un homme qui bâtit sa fortune sur le sable ; Conjonction. — 2. Vieil auxiliaire de l'antique marine ; Copie conforme. — 3. Au nombre de deux, ils annoncent un certain développement ; Symbole chimique ; Divinité ; Préfixe. — 4. Occupent, dans la marine, une situation élevée ; Abréviation. — 5. Un qui comptait pour Troie ; Morceau de sucre ; Connaît à fond les ficelles de son métier. — 6. Mot provençal ; Quand elle s'ouvre, cela se remarque ; Abréviation. — 7. Point cardinal ; Fille des rus. — 8. Ne facilitent pas un dénombrement ; Oblige à faire le point. — 9. Se sont donnés corps et âme à la France ; Modeste relief. — 10. Sympathique quand il est bon ; Il s'y déroulait des jeux cruels (pluriel) ; Note. — 11. Resta sur ses positions ; Un ennui ; Partent dans la mauvaise direction. — 12. Supporte bien des frictions ; Terre lointaine ; Façon de couper. — 13. Peintre russe ; Prénom masculin. — 14. Lieu touristique de France ; Divertira ; A toujours été apprécié. — 15. Négation ; Permet d'audacieuses hypothèses ; Regardera de très près.

Solution du problème n° 1 152

Horizontalement

I. Pressures. — II. Adam ; Nid. — III. Censeur. — IV. Trets ; Ue. — V. Ea ; Orne. — VI. Snobs. — VII. Es ; Art ; Ri. — VIII. Son ; Durer. — IX. Colosse. — X. Clin ; Etre. — XI. Cérats ; Au.

Verticalement

1. Factures ; Cc. — 2. Rd ; Socle. — 3. Eacées ; Noir. — 4. Smétana ; LNA. — 5. NS ; Ordo. — 6. Uns ; Obtuses. — 7. Rieurs ; RST. — 8. Eduen ; Réera. — 9. Emir ; Eu.

GUY BROUTY.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

Le développement de l'aviation légère en France

Quand les « coucous » battent de l'aile

M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, a récemment annoncé qu'un inspecteur général de l'aviation civile allait être chargé de rédiger un rapport sur le développement de l'aviation générale en région parisienne, pour proposer des mesures qui tiennent compte à la fois de la crise de l'énergie et de la protection de l'environnement. De leur côté les professionnels s'inquiètent du marasme que connaît l'industrie de l'aviation générale en France et des difficultés rencontrées pour construire de nouveaux aérodromes en raison de l'opposition des défenseurs de la nature.

L'industrie de l'aviation générale — sports, tourisme, affaires, travail aérien — a accusé, l'an dernier, en France, une réduction des ventes de 20 %, en raison de la crise économique. En 1973, mille cent avions de tout genre avaient été vendus par huit constructeurs ; un peu moins de neuf cents appareils l'ont été en 1974. Certaines usines ont dû diminuer leur production, tandis que d'autres stockaient les appareils fabriqués.

« La France, *souligne toutefois M. Jacques Maillet, président de l'Union syndicale des industries aéronautiques et spatiales (USIAS),* est désormais le seul pays européen où subsiste une industrie d'aviation générale de dimensions respectables. » *Cette industrie, qui emploie actuellement dix mille huit cents personnes, a réalisé, en 1974, un chiffre d'affaires de 135 millions de francs, dont 66 % à l'exportation.*

Au cours des cinq dernières années, cette industrie a disparu en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale et en Italie. La France se trouve être ainsi le dernier pays concurrent des Etats-Unis qui a un quasi-monopole mondial : outre-Atlantique, une dizaine de constructeurs produisent, chaque année, quinze mille avions environ. Ils bénéficient depuis peu de l'appui de l'Exim-Bank pour le financement de leurs ventes à l'exportation.

« L'industrie française, malgré la part importante de ses exportations, ne peut subsister sans un développement du marché intérieur » *déclare M. Maillet. Pour relancer les ventes en France, le président de l'USIAS demande que les crédits en faveur de l'aviation civile soient augmentés et que des mesures de relance soient prises : facilités de crédit, suppression de la disposition incluant les avions de tourisme dans les signes de richesse. Des décisions difficiles à prendre, s'il faut satisfaire à la fois les défenseurs de l'environnement et les professionnels de l'aéronautique.*

URBANISME

La réforme foncière devant le Parlement

« Les socialistes n'aideront pas le gouvernement, comme pour la loi sur l'avortement, à combattre les éléments les plus réactionnaires de sa majorité », a affirmé M. Hubert Dubedout, député et maire de Grenoble, le jeudi 15 mai, à l'occasion d'une conférence de presse organisée par le parti socialiste *pour préciser son point de vue* sur le projet de loi foncière, actuellement soumis au Parlement. Il n'est toutefois pas exclu que les parlementaires socialistes proposent ou soutiennent au moment de la discussion, qui devrait avoir lieu à la mi-juin, des amendements qui « durciraient » un texte « non sans mérites, mais insuffisant », selon M. Dubedout.

De son côté, M. Robert Galley, ministre de l'équipement, a, le mercredi 14 mai, devant la commission des lois, puis le jeudi 15 devant la commission de la production de l'Assemblée nationale, répondu aux nombreuses questions des députés et a affirmé notamment que la hausse des prix *des terrains* pourrait être limitée et que les ressources des collectivités locales augmenteraient si le projet de loi était voté.

Deux dispositions principales sont inscrites dans la réforme foncière : la création d'un plafond légal de densité, au-dessus duquel le droit de construire relève de la collectivité locale ; un droit de préférence accordé aux communes sur les transactions foncières et immobilières. Mais au-delà de ces mesures et des critiques d'ordre technique que l'on peut en faire, ce sont bien des principes qui sont en cause. Pour le parti socialiste, et sans doute pour les autres partis de gauche, il est nécessaire de remettre en cause le droit de propriété à l'exception de « la propriété à usage personnel et familial ». Pour le gouvernement, en revanche, il faut respecter le plus possible ce droit et limiter les abus de la spéculation foncière et immobilière. Mais pour les uns et les autres, il s'agit de faire admettre à la majorité des Français, aux quelque quatorze millions de propriétaires et aux élus qui les représentent qu'une évolution est indispensable.

ÉTIENNE MALLET

M. Galley : des ressources accrues pour les communes

La réforme foncière devrait permettre « l'écrêtement » des valeurs foncières les plus élevées et le versement aux collectivités locales *de sommes qui, à court terme, tripleront* les moyens financiers dont elles disposent dans le domaine foncier, estime *M. Galley.*

A ceux qui craignent que les ressources procurées par le dépassement du plafond légal de densité ne *soient trop maigres ou ne profitent* qu'à la seule région parisienne, le ministre a répondu : « *Les divers calculs opérés aboutissent à une répartition de ce produit, selon les catégories de communes, beaucoup plus uniforme qu'on aurait pu le supposer. Si en 1973 (année où des statistiques sont disponibles) la part de la région parisienne dans le total des surfaces de plancher donnant lieu à versement aurait été de 51,9 %, la part des communes de moins de deux mille habitants aurait néanmoins représenté 10,6 % du même total. La situation est variable selon les régions. Les surfaces autorisées en mètres carrés au-dessus du plafond légal de densité, égal à 1, auraient été, pour l'année 1973 (Corse exceptée), les plus importantes dans la région parisienne (3 057 000 m2), les régions Rhône-Alpes (940 000 m2) et Provence-Côte-d'Azur (933 000 m2). Les surfaces les moins importantes : dans les régions Auvergne (33 000 m2), Basse-Normandie (39 000 m2) et Picardie 22 000 m2).*

M. Galley a souligné que le produit du versement pouvait être *substantiel, même si les permis de* construire accordés pour des surfaces dépassant le plafond légal de *densité étaient peu nombreux.* Ainsi, toujours pour l'année 1973, 22 permis accordés à Angers auraient donné *lieu à un versement de 7 à 8 millions* ; 16 permis accordés à Grenoble à un versement de 6 à 7 millions ; 50 permis accordés à Marseille à un versement de 35 millions.

Les 4 014 permis accordés en 1973, comportant un dépassement du plafond légal de densité, auraient représenté seulement 1,5 % du nombre total des permis de construire, mais ces permis auraient porté sur 16 % de la surface totale de plancher autorisée et auraient intéressé des *transactions* foncières pouvant être évaluées à près de 8 milliards de francs, soit près de 45 % des transactions.

Pour ce qui concerne la limitation du droit de propriété qui résulterait du projet, elle n'entraîne pas, selon le ministre de l'équipement, une situation juridique nouvelle. Il a souligné, d'une part, que le droit de construire continuerait d'être exercé par celui qui possède le sol et, d'autre part, qu'il n'existait plus, dans notre législation, un droit de construire inaliénable lié à la propriété du sol.

● UN INSTITUT D'URBANISME A PONTOISE. — La Fédération mondiale des villes jumelées a installé à Pontoise un Institut mondial pour l'environnement et l'urbanisme (IMENUR), qui met à la disposition des élus, administrateurs et techniciens des villes, un centre de documentation (en relation avec deux mille cités réparties dans quatre-vingts pays), un service de traduction, un institut de formation et une équipe spécialisée dans l'organisation de rencontres intercommunales.

Le P.S. : le droit de propriété doit être remis en cau[se]

« *Le droit de propriété* [...] *pas mis en cause, et pour* [...] *au-delà du plafond légal le* [...] *de construire qui lui est att*[...] *il suffit de s'acquitter du ve*[...]*ment prévu par la loi. Dès* [...] *et une fois pour toutes, le p*[...]*dant ayant payé son tribut* [...] *collectivité, son droit de pro*[...] *est pérennisé, renforcé* », a e[...]qué M. Dubedout. Dans la me[sure] où l'on accepte le principe [du] mécanisme proposé, ajoute [le] député socialiste, le plafon[d] est trop élevé (1 et 1,5 à P[aris]) et agira seulement sur les cen[tres] villes les plus denses « *Pou*[...] *ne pas abaisser ce plafond* [...] *le faire jouer sur l'ensemble* [...] *quartiers périphériques ? Le* [...]*vernement acceptera-t-il* [...] *amendement en ce sens ?* » [...] immeuble existant pourra [...] reconstruit sur place ave[c] même surface de plancher, [pré]voit le texte gouvernem[ental.] « *Cette disposition exonère la* [...] *grande partie des terrains* [...] *centres-villes, et comporte* [...] *que de voir se déplacer la sp*[écu]*lation vers les construc*[tions] *anciennes aux dépens de* [...] *vocation sociale.* »

Au sujet du droit de préf[érence] donné aux collectivités lo[cales], « *les socialistes ne peuvent* [...] *très favorables, mais cette* [...] *n'est efficace qu'à conditi*[on de] *retirer le sol concerné de l'*[éco]*mie de marché, c'est-à-dire* [en] *gelant les prix sous la s*[...] *serve de l'érosion monétaire* » non pas comme le prévoit le [gou]vernement en acquérant des [ter]rains ou des immeubles aux [prix] du marché.

« *Le projet du gouverne*[ment], affirme M. Dubedout, *plutô*[t] *d'attaquer le problème à sa r*[acine] *en retirant le sol de l'écono*[mie de] *marché par l'intermédiaire* [d'un] *impôt foncier annuel et* [...] *maîtrise de l'usage des sol*[s par] *les collectivités, nous offre* [des] *mesures partielles en prati*[quant] *l'amalgame avec des thèm*[es à] *la mode (centre-ville, h*[abitat] *ancien) et en l'habillant* [d'une] *parure attrayante (ressou*[rces] *financières pour les collectiv*[ités]. *Le gouvernement passe à* [côté] *de son rôle politique fonda*[men]*tal, car il aurait dû amplifi*[er la] *prise de conscience publique* [qui] *admet de plus en plus la n*[éces]*sité d'une maîtrise accrue* [et] *générale des sols par les co*[llec]*tivités locales.* »

De son côté, M. Edgard P[...] sénateur socialiste de la [...] Marne, qui a participé au g[roupe] de travail chargé d'arrêter [la] position du P.S., a décla[ré :] « *Il est nécessaire que* [soit] *reconnu et progressivement* [res]*tauré le droit éminent de la* [col]*lectivité sur l'ensemble de* [son] *territoire.* »

Selon l'ancien ministre, [l'éta]blissement par la loi de ce [droit] conférerait à la collectivit[é la] faculté et le devoir d'acq[uérir] — par droit de préemptio[n] la totalité des biens fonciers [mis] en vente. Ces biens acquis p[our]raient être « *concédés aux uti*[lisa]*teurs divers dans le cadre* [d'un] *contrat de durée déterm*[inée] *(soixante à quatre-vingt-dix* [ans]) *et comportant de obligations* [ré]*ciproques* ».

TRANSPORTS

EUROCONTROL MENACÉ

L'Organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne (Eurocontrol) est-elle menacée de disparaître ? Une réunion ministérielle a eu lieu le jeudi 15 mai, à Bruxelles, pour fixer l'avenir de cette Organisation, à laquelle, en 1960, ont adhéré sept Etats (1) et qui devrait prendre en charge la circulation aérienne au-dessus de 6 500 à 7 000 mètres (*le Monde* du 3 janvier).

La France, la Grande-Bretagne et l'Irlande souhaitent transformer Eurocontrol en une sorte d'organisation à la carte, chaque Etat décidant ou non de placer son ciel sous surveillance nationale ou européenne. L'Allemagne fédérale et les trois pays du Benelux désirent toutefois qu'Eurocontrol conserve la maîtrise technique — études, plans, expérimentations — et financière des opérations.

Une nouvelle réunion est prévue au mois de novembre prochain, afin de mettre au point un projet de réforme. Les représentants du personnel craignent que, derrière des précautions de langage, ce ne soit en fait l'arrêt de mort d'Eurocontrol que s'apprêtent à signer les sept Etats membres.

(1) Belgique, France, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, République fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni.

P.T.T.

MORT FAUTE DE TONALITÉ

(De notre correspondant.)

Nice. — *Imputant la responsabilité de la mort d'un homme à l'encombrement des lignes téléphoniques, un commerçant de Golfe-Juan (Alpes-Maritimes), M. Léonard Lecomte, a écrit au président de la République pour lui demander d'ordonner une enquête.*

Un client, M. Gaston Bechere[l], cinquante-quatre ans, ayant été, le vendredi 9 mai, victime d'un malaise dans son magasin, M. Lecomte voulut alerter Police-Secours. En vain. Après plusieurs tentatives infructueuses pour obtenir la tonalité, il sollicita l'aide d'une voisine qui alla chercher du secours chez les sapeurs-pompiers. Quand ceux-ci arrivèrent, huit minutes plus tard, M. Becherel avait cessé de vivre. — M. V.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

POUR LE TROISIÈME MOIS CONSÉCUTIF

[L]e commerce extérieur de la France a été excédentaire en avril

[Le] commerce extérieur de la [Franc]e a de nouveau été excé[dentai]re en avril. Les exporta[tions] (20 812 millions de F) [ont] couvert les importations [...] millions de F) à 105,2 %, [dég]ageant un excédent de 950 mil[lions d]e F (données brutes). Par [rappor]t à mars, les importations [ont p]rogressé de 3,94 % ; mais [elles o]nt diminué de 8,9 % en [un an] (avril 1975 comparé à avril [1974]). Les exportations, quant à [elles], ont progressé de 5,5 % en [un m]ois et de 8 % en un an. Depuis [le déb]ut de l'année, c'est-à-dire [en qua]tre mois, le commerce exté[rieur] a laissé à la France un [excéde]nt de 1,7 milliard de F.

[Aprè]s correction des variations [saison]nières, les exportations [...] millions de F) ont cou[vert le]s importations (17 497 mil[lions] de F) à 109,3 %, l'excédent [attei]gnant 1 627 millions de F. Les [achats] ont diminué de 1,3 % en [un m]ois mais ont augmenté de [...] en un an ; les achats ont [dimin]ué de 5,5 % en un mois et [...] % en un an.

[M.] Norbert Ségard, ministre du commerce extérieur, actuellement à Cuba, a fait le commentaire suivant :

« Le rétablissement de notre équilibre extérieur, que nous n'attendions au mieux que pour la fin de l'année, se confirme. Nos échanges ont dégagé, après correction des variations saisonnières, un excédent de 3,5 milliards pour les quatre premiers mois de l'année. La valeur des importations est faible. Ceci correspond à une réduction du volume de nos achats à l'étranger, particulièrement marquée pour les produits pétroliers. Mais il faut y voir également la conséquence sur le coût de nos importations de la réappréciation du franc, particulièrement rapide ces derniers mois.

» Je constate également une bonne tenue de nos exportations malgré une conjoncture internationale très déprimée et la réappréciation du franc. Je remarque cependant que nos exportations n'arrivent pas à dépasser le niveau des meilleurs mois de 1974, du fait notamment de la faiblesse de nos ventes de produits agricoles et alimentaires. »

[Une] journée d'étude sur la rentabilité des entreprises

La notion de « bénéfice réel » [es]t très contestée parmi les experts français

[La] journée d'étude sur la ren[tabili]té des entreprises, qu'avait [organ]isée le jeudi 15 mai le Co[mité] de liaisons des centrales de [bilan]s (Crédit national, Banque [de F]rance, INSEE, Caisse des [dépôt]s - SEDES), a sans doute [marq]ué une étape vers une meil[leure] connaissance de l'évolution [des p]rofits en France.

[L'u]n des rapports présentés (par [la C]aisse des dépôts - SEDES) [tr]aitait de l'incidence de l'infla[tion] sur la rentabilité des sociétés [et f]ut l'occasion pour le rappor[teur] de faire remarquer, en guise [d'in]troduction, que toute formule [con]sistant à indexer les différents [post]es du bilan afin de tenir [comp]te de la dérive des prix de[vait] être maniée avec la plus [gran]de prudence. Les résultats [q]u'ils ressortent des comptes [sont] déjà sujets à caution puis[qu'ils] sont fondés sur un certain [nomb]re de conventions concer[nant] notamment l'évaluation des [stock]s, le montant des amortis[seme]nts et des provisions. En [affec]tant ces différents chiffres [de co]efficients destinés à effacer [l'effe]t de l'inflation, on ajoute nécessairement une dose supplémentaire d'arbitraire. Il faut égalemen tenir compte du fait que les calculs établis à partir des données « *historiques* » (c'est-à-dire se référant au prix d'achat d'origine des actifs) ne sont pas nécessairement frappés d'obsolescence, puisque le coût « *historique* » exprime une chose réelle et correspond bien à la véritable dépense encourue.

En Grande-Bretagne, aux États-Unis et aux Pays-Bas, les sociétés proposent aux actionnaires, parallèlement aux bilans traditionnels des états financiers indexés destinés à faire apparaître le « bénéfice réel ». Il paraît préférable de s'en tenir au profit brut courant et ensuite de procéder aux affectations souhaitables pour conserver à l'entreprise sa subsistance. Cependant, en France, le débat sur la réévaluation des bilans a repris, mais il semble bien que cette question intéresse surtout les P.M.E. car les grandes firmes semblent en général s'accommoder des dispositions fiscales prises pour permettre aux entreprises de faire face aux effets de la hausse des prix dans leurs dépenses d'investissements (amortissements dégressifs et accélérés, etc.) Bien que l'inflation n'en soit pas neutre du point de vue de la fiscalité, la centrale des bilans de la caisse des dépôts constate, sur la base des données en francs courants, que, de 1966 à 1973, la part de l'impôt sur les bénéfices est restée stable par rapport aux ventes.

Quels sont les effets de l'inflation sur la rentabilité ? Les études présentées ne semblent pas avoir permis de dégager une tendance très claire. En 1973, le rendement économique du capital fixe productif (excédent brut et exploitation par rapport aux immobilisations brutes) a été de 17,3 % en francs courants et de 11,3 % en francs indexés pour un échantillon de quatre cent cinquante entreprises. Mais il est certain que l'accélération de l'inflation a eu pour conséquence de provoquer un transfert accru des ressources des ménages vers les sociétés, celles-ci ayant augmenté leur endettement et ayant simultanément vu le poids de leurs dettes s'alléger d'année en année.

La plupart des rapports présentés ont souligné l'accroissement de l'endettement depuis une dizaine d'années. Alors qu'au moment de la préparation du V[e] Plan il était admis que les emprunts à long terme ne devaient pas dépasser le tiers des fonds propres, la proportion est aujourd'hui couramment de 60 %.

[M. C]EYRAC : il faut rendre leur [san]té financière aux entre[pris]es.

[Da]ns un discours prononcé lors [de la] séance de clôture de l'as[semb]lée générale de la Fédération [natio]nale de l'industrie laitière, [M. F]rançois Ceyrac, président du [C.N.]P.F., a évoqué les préoccupa[tions] immédiates du patronat. [Celle]s-ci sont de trois ordres : [...]nce économique, situation [...]le et réforme de l'entreprise.

[Au] cours de son exposé, M. Cey[rac a] particulièrement insisté sur [la d]égradation de la situation [finan]cière des sociétés françaises. [Pour] « *rendre leur santé finan[cière] aux entreprises* », le prési[dent] du C.N.P.F. préconise :

[—] Une amélioration des tréso[rerie]s par le jeu de certaines pro[visio]ns (congés payés, sociales...) ;

[—] Un élargissement des facili[tés e]t des encouragements donnés [à l'é]pargne s'investissant à long [term]e (notamment aux action[naire]s) ;

[—] Un retour à la liberté géné[rale] des prix ;

[—] Une réévaluation indispen[sabl]e des bilans, « *qui nécessite un [trava]il d'information et de démys[tifica]tion* ».

M. Chirac demande aux ministres [de]s mesures concrètes d'« aménagement » des temps de travail et de loisir

[M.] Chirac a adressé une lettre [à ce]rtains membres du gouverne[men]t à propos de « l'aménage[men]t du temps » pour leur [dem]ander de « *dégager des pro[posi]tions qui pourraient être tra[duit]es en actions précises* » après [la m]ission d'études qui avait été [conf]iée à M. Chalendar sur ce [prob]lème. Dans la lettre envoyée [aux] ministres de l'intérieur, du [trav]ail, de l'équipement, de l'édu[cati]on, de l'industrie, du com[mer]ce et de la qualité de la vie, [ain]si qu'aux secrétaires d'État aux [tran]sports, au tourisme et à la [fonc]tion publique, M. Chirac de[man]de notamment que dans cha[que] ministère soit nommé un [fonc]tionnaire responsable. Cette [acti]on devra être menée selon [troi]s axes principaux :

— L'extension des horaires variables dans les entreprises du secteur public et du secteur privé ;

— L'organisation par des moyens renforcés de l'étalement des vacances de manière à éviter, en particulier, les encombrements et assurer un meilleur plein emploi aux équipements d'accueil et de loisirs ;

— La décentralisation, au niveau des agglomérations, des décisions qui peuvent être prises en concertation par les collectivités, les administrations et les partenaires sociaux.

Des comités locaux d'« aménagement du temps » seront créés dans dix agglomérations. Le premier ministre estime que le moment est venu de passer « *au stade des propositions concrètes d'action* ».

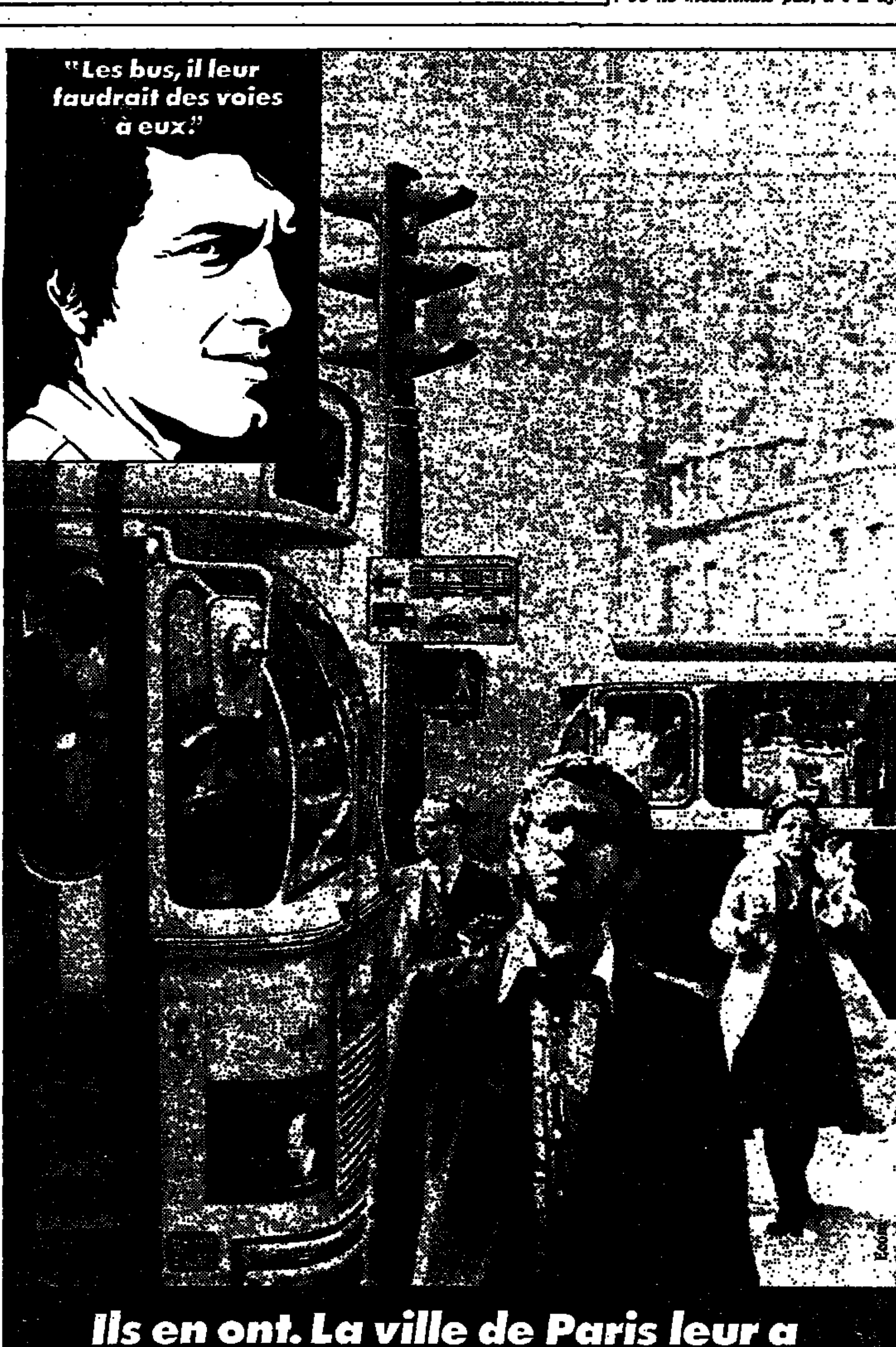
LA PRODUCTION CONTINUANT A BAISSER

Les États-Unis ramènent leur taux de l'escompte de 6,25 % à 6 %

Washington (*Agefi, A.F.P.*). — Le gouvernement des États-Unis entend, semble-t-il, favoriser une nouvelle baisse du loyer de l'argent afin de faciliter la reprise économique : le Système fédéral de réserve a autorisé, le 15 mai, pour la quatrième fois depuis le début de 1975, une réduction du taux de l'escompte, qui revient ainsi de 6,25 % à 6 %.

La conjoncture américaine reste pour l'instant mauvaise : la production industrielle a diminué, pour le septième mois consécutif, de 0,4 % en avril. Cependant, cette baisse, qui fait suite à une diminution de 1,3 % (chiffre révisé) en mars, a été la moins forte depuis le mois d'août 1974. En avril, la production d'automobiles a progressé de 13 %. En un an (par rapport à avril 1974), la production industrielle a diminué de 12,4 %. Pour relancer la machine, le Congrès vient d'ailleurs d'adopter une recommandation en faveur d'un déficit budgétaire de 68,8 milliards de dollars, ce qui dépasse nettement le plafond de 60 milliards fixé par M. Ford.

Cependant, la balance américaine des paiements a enregistré une sensible amélioration pour le premier trimestre de 1975. Sur la base des liquidités nettes (comptes courants et mouvements de capitaux non monétaires), elle s'est soldée — après ajustement des variations saisonnières — par un excédent de 2,69 milliards de dollars au lieu de déficits de 7,41 milliards et de 970 millions pour respectivement le quatrième et le premier trimestre de 1974. Sur la base des transactions officielles (qui comprend en outre l'endettement à l'égard des banques centrales étrangères et les mouvements d'euro-dollars), la balance a enregistré un déficit de 2,81 milliards, en nette diminution par rapport aux 4,53 milliards observés au trimestre précédent.



AGRICULTURE

La fin du congrès des organisations coopératives et mutualistes

« Il faut rétablir la qualité des produits » souligne M. Bonnet

Perpignan. — Commencé mardi 13 mai, le cinquante-septième congrès des organisations mutualistes de coopératives agricoles (C.N.M.C.C.A.), qui s'était déroulé fort calmement, s'est animé lors de sa séance de clôture le 15 mai. Le ministre de l'agriculture, M. Christian Bonnet, invité par les organisateurs à clore le congrès, a en effet rencontré une délégation des viticulteurs du Midi, qui lui ont rappelé leurs revendications. « Ce n'est pas par un coup de baguette magique que l'on peut effacer en quelques semaines les conséquences d'une politique viticole démagogique qui dure depuis quarante ans », a déclaré M. Bonnet.

Dans son discours de clôture, le ministre de l'agriculture a particulièrement insisté sur la nécessité d'un retour à une politique de produits de qualité.

« *Il n'est pas d'expansion imaginable pour notre production sans un courant continu de nos ventes à l'exportation* », a déclaré M. Bonnet.

« *Dès lors que les débouchés offerts par les marchés de nos partenaires européens approchent désormais, pour nombre de produits, d'une complète satisfaction, c'est vers les besoins des pays tiers que nous devons aussi nous tourner* », a poursuivi le ministre de l'agriculture. « *Une telle attitude suppose de la part de la Communauté des dispositions jusqu'à présent inhabituelles reposant sur des marchés pluriannuels, notamment à l'égard des pays à commerce d'État. Pour épauler ces efforts, je compte prendre prochainement au niveau de l'administration centrale certaines mesures de réorganisation.* »

M. Bonnet s'est, en outre, déclaré convaincu qu'« *un accroissement de la consommation alimentaire pourrait être attendu d'une amélioration de la qualité des produits proposés aux consommateurs et parfois d'un est bien évidemment l'octroi d'un rétablissement de cette qualité. Je ne méconnais pas*, a-t-il ajouté, *à quel point l'arbitrage peut être difficile entre le souci de la qualité et l'accroissement du rendement, mais je sens monter dans l'opinion publique un mouvement de nature à mettre en cause de façon globale et justifiée la qualité de certaines de nos productions. Soucieux d'éviter à tout prix d'en venir à une extrémité aussi dommageable pour notre agriculture, je crois de mon devoir de mettre solennellement en garde les responsables contre une productivité qui serait basée sur l'utilisation de variétés de qualité inférieure ou à la pratique de procédés discutables de production ou d'élevage. La contrepartie de ces efforts*, a conclu M. Bonnet, *prix suffisamment rémunérateur.* »

Auparavant, résumant les travaux du congrès, M. Alexandre Bonjean, président de la Confédération, a constaté que « *l'agriculture française, que naguère beaucoup considéraient comme une activité en déclin, presque marginale, avait, dans une large mesure, permis à notre pays de traverser sans trop de dommage la crise* ».

On a alors pris conscience que « *les produits agricoles représentaient 19 % des exportations, c'est-à-dire beaucoup plus que nombre d'industries* ». Pour M. Bonjean, on se trouve devant le fait paradoxal « *d'une agriculture qui, bien que dans une situation particulièrement difficile, a contribué pour 1974 à l'équilibre de l'économie nationale... Mais, pour pouvoir exporter, il faut produire, et produire avec régularité des produits de qualité au-delà dse besoins nationaux. Ce n'est pas une orientation que chaque agriculteur puisse prendre à la légère* », estime le président de la Confédération. « *En fait*, a-t-il noté, *l'agriculture ne pourra pleinement jouer son rôle que si les agriculteurs peuvent bénéficier d'une véritable sécurité. En d'autres termes, c'est une nouvelle dimension qu'il faut donner à la politique agricole.* »

« UNE RENÉGOCIATION DE CERTAINS ASPECTS DE LA POLITIQUE DE LA C.E.E. NE POURRA PLUS ÊTRE ÉLUDÉE », déclare la Fédération nationale de l'industrie laitière.

Dans le rapport moral qu'il a présenté le 15 mai à l'assemblée générale ordinaire de la Fédération nationale de l'industrie laitière, le président, M. Francis Lepatre, après avoir fait le point sur la situation des différentes activités de ce secteur, a évoqué « *les insuffisances de la gestion communautaire* ».

« *Il faut désormais regarder les choses en face et admettre qu'une renégociation de certains aspects de la politique agricole [commune] ne pourra plus être éludée, quitte à en préciser les limites* », a déclaré M. Lepatre, qui a ajouté : « *Plusieurs de nos partenaires sont tentés de ramener la Communauté à une simple zone de libre échange aux frontières largement ouvertes sur l'extérieur, laissant le soin à chacun de régler les problèmes qui lui sont propres. Nous sommes déjà engagés dans cette voie. Le gouvernement français, encore qu'il s'en défende, a consenti des aides directes aux petits producteurs. Cette décision n'est pas critiquable en soi. Elle est logique et résulte d'une constatation de fait. Mais il n'y a aucune raison pour que les procédures d'aides directes ne soient pas adoptées par la Communauté et mises à sa charge. La renationalisation des aides est dangereuse.*

» L'alourdissement du budget communautaire pèse insidieusement sur les décisions de la Commission », a poursuivi M. Lepatre, qui a ensuite dénoncé la « *lourdeur incroyable* » de la gestion des marchés. « *Des résultats incontestables auraient pu faire oublier le caractère parfois insupportable de la gestion bureaucratique de la Commission. Tel n'est pas le cas : les professionnels ne peuvent plus accepter d'être traités en mineurs et de demeurer écartés de décisions qui les concernent directement. La solution réside dans la création d'un véritable service commercial indépendant de la Commission, doté d'un budget propre et disposant d'une suffisante autonomie d'action pour gérer les différents revenus en fonction de la situation réelle du marché mondial.* »

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

SYNDICATS

LES CADRES C.G.C. DE LA MÉTALLURGIE MANIFESTERONT A PARIS LE 21 MAI

Les cadres C.G.C. de la métallurgie parisienne manifesteront mercredi 21 mai à Paris. Ils tiendront un meeting à 16 heures, à la Maison de la chimie, certains ayant fait grève, et ils défileront ensuite dans le quartier. Des délégations se rendront à l'Elysée et auprès de certains ministres et des organisations patronales.

Il n'est plus possible de rester passif devant la situation économique et sociale, ont déclaré à la presse le 15 mai MM. Jean-Pierre Chaffin et Paul Marchelli, présidents du syndicat parisien et la Fédération nationale de la métallurgie C.G.C. Au profond mécontentement que suscitent la dégradation de l'emploi et des rémunérations ou les projets du VII[e] Plan s'ajoutent les atteintes aux libertés syndicales, ont-ils dit, en citant le « licenciement abusif » de M. Henri Charpentier, militant C.G.C. dans le groupe de Wendel.

Cette manifestation montrera que les métallurgistes C.G.C. sont capables de passer aux actes et de ne plus se contenter des « avertissements » traditionnels formulés par la direction de leur confédération, a dit M. Marchelli.

M. ANDRÉ AUMONIER EST ÉLU PRÉSIDENT DU PATRONAT CHRÉTIEN

M. André Aumonier a été élu le 15 mai président du Centre chrétien des patrons et dirigeants d'entreprise français (C.F.P.C.). Il succède à M. Philippe Danblain qui avait été élu en 1970.

[Né le 25 février 1916, à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), président de la SOFIDIM (Société financière pour la distribution moderne), M. Aumonier, qui fut, de 1959 à 1969, membre du Conseil économique et social, est président de l'Université européenne des affaires et vice-président délégué de la Fondation européenne pour l'économie. Il était délégué général du C.F.P.C.]

● *L'Union des cadres et techniciens (U.C.T.)*, organisation constituée par des syndicats exclus ou séparés de la C.G.C. déclare, dans un communiqué, que M. Jean Menu, candidat à la succession de M. Malterre, *est l'homme capable de conduire la rénovation de la C.G.C. et de contribuer à l'unité du syndicalisme cadres et techniciens. C'est dans le sens du combat que mène l'U.C.T. pour le « renouveau du syndicalisme ».*

L'AMPLEUR DU CHOMAGE N'EMPÊCHE PAS LES ACTIONS LOCALES

(Suite de la première page.)

On assiste de nouveau à des séquestrations de cadres. Du côté patronal, la tendance est à la fermeté par crainte, en période de crise économique, de relancer la course salaires-prix, avec aussi la conviction parfois justifiée qu'une partie non négligeable du personnel des usines en conflit hésite à se lancer dans la bataille.

Il est vrai que les dirigeants syndicaux restent prudents, et se gardent de lancer des mots d'ordre d'action générale dans la mesure où les situations restent très diverses. Fidèles à leur tactique, selon laquelle les confédérations doivent chercher à « populariser » et coordonner les luttes plutôt qu'à les devancer par des journées nationales d'action « fourre-tout », la C.G.T. et la C.F.D.T. suivent avec attention l'actuelle poussée de fièvre sur la scène sociale. L'heure n'est pas encore, semble-t-il, à la mobilisation générale mais au soutien et à *« la démocratisation des luttes »*, thème du congrès de la C.G.T. au mois de juin. — J.-P. D.

CHRYSLER-GRANDE-BRETAGNE MENACÉE DE PARALYSIE

Londres *(A.F.P.)*. — Chrysler-Grande-Bretagne, qui fabrique trois mille quatre cents voitures par jour, pourrait être complètement paralysée la semaine prochaine, après la décision, prise jeudi matin 15 mai, par les quatre mille ouvriers de l'usine de Coventry, de poursuivre leur grève sauvage engagée lundi 12 mai. Les grévistes de Coventry se sont prononcés à une très forte majorité pour la poursuite de la grève, malgré les recommandations de leur syndicat et les protestations de certaines épouses.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Multiplication et - dans certains cas - durcissement des grèves

Les revendications sur les salaires et la garantie de l'emploi sont à l'origine de plusieurs conflits dans le secteur privé, tant en région parisienne qu'en province. La multiplication de ces grèves se traduit dans certains cas par un net durcissement des parties en présence : occupation des lieux de travail par les salariés et interventions des forces de l'ordre.

Une effervescence localisée se manifeste aussi dans les services publics, où des secteurs très limités de la région parisienne sont perturbés à la S.N.C.F., aux P.T.T. et à la R.A.T.P.

Deux interventions de la police pour libérer des cadres séquestrés

Plusieurs conflits sociaux se poursuivent à Besançon. La police est intervenue jeudi 15 mai aux établissements Bourgeois pour libérer le président - directeur général, M. Bourgeois. En soixante-douze heures, indique notre correspondant, c'est la seconde séquestration opérée par les ouvriers qui, après avoir suivi des grèves perlées, ont décidé jeudi soir de se mettre en grève totale pour obtenir des majorations de salaire. Toujours à Besançon, la grève se poursuit depuis trois semaines chez Unimel où se sont succédées séquestration et ventes sauvages, et aux établissements Weil Frères où deux cents personnes sur mille cinq cents ont arrêté le travail et tentent de bloquer les entrées de l'usine.

● *A Haisnes, près de Béthune* (Pas-de-Calais), la police est aussi intervenue, jeudi, pour libérer M. Beignet, directeur administratif de l'usine de Confection industrielle du Pas-de-Calais (CIP), qui était séquestré pour la seconde fois en trois jours par les ouvriers qui occupent les locaux.

● *A Arles*, (Bouche-du-Rhône), les ouvriers des chantiers navals de Barriol poursuivent, depuis le 30 avril, une grève avec occupation. La direction a fait constater par huisser, le 13 mai, cette occupation.

Extension des grèves chez Chausson

Dans les divers établissements des usines Chausson (15 000 salariés), les grèves qui ont commencé la semaine dernière aux établissements de Maubeuge et Reims se sont étendues à ceux de la région parisienne. Tant à Asnières qu'à Gennevilliers, les ouvriers ont déclenché, mercredi 14 mai, une grève avec occupation. Le personnel réclame la parité des salaires avec la régie Renault en demandant notamment une augmentation uniforme de 250 francs.

Ces mêmes revendications sont présentées chez Berliet à Vénissieux, où des débrayages sont observés.

Des manifestations ont de nouveau eu lieu à Deols (Indre), où les ouvriers de la SNIAS, en lutte depuis mars pour le maintien de l'emploi, ont bloqué le 13 mai la nationale 20 et le 15 mai le train Capitole en gare de Châteauroux.

Une grève de quarante-huit heures a été déclenchée vendredi 16 mai aux Aciéries et Laminoirs de Beantor (Aisne) après l'expulsion d'un four le jeudi 15 mai, qui a provoqué la mort de trois travailleurs immigrés et blessé onze personnes.

● USINOR-DUNKERQUE : des agents de maîtrise auraient attaqué un piquet de grève.

Plusieurs agents de maîtrise accompagnés d'une quarantaine de non-grévistes armés de matraques et de barres de mine auraient, selon la C.F.D.T., attaqué les cinq membres de l'un des piquets de grève d'Usinor-Dukerque, au poste de garde proche du chantier de la B.P., ce vendredi 16 mai vers 2 h. 30 du matin. Un délégué C.F.D.T., M. Labruyère, a eu l'épaule fracturée ou déboîtée. Un autre militant a été blessé au bras. La C.F.D.T. affirme que « ces actes de violence sont le résultat d'une provocation » : la veille, les pneus de certaines voitures appartenant à des non-grévistes auraient été lacérés par des inconnus.

C'est ce vendredi, rappelons-le, que se rencontrent à Paris, à 14 h. 30, les représentants patronaux et les délégués du personnel du groupe Usinor. A 13 h. 30, des responsables des fédérations des métaux C. G. T. et C. F. D. T. devaient également tenir une réunion au siège de la fédération des métaux C. G. T.

S.N.C.F. : perturbations sur le réseau de banlieue à Paris-Montparnasse.

Un mouvement de grève, déclenché à la S.N.C.F. sur une partie du réseau parisien, le 16 mai, perturbe le trafic de banlieue qui n'est assuré qu'à 70 % à partir des gares Invalides et Montparnasse. A l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., les agents d'exploitation de ces réseaux observent une grève de vingt-quatre heures qui se terminera samedi 17 mai à 5 heures. Les revendications, catégorielles et localisées, portent sur un accroissement des effectifs et une amélioration des conditions de travail. Toutefois d'autres actions ne sont pas exclues, dans d'autres réseaux, dans le cadre de la semaine d'action C.G.T.-C.F.D.T.

● *Sur la ligne de métro n° 4, Porte-de-Clignancourt - Porte-d'Orléans*, le trafic était pratiquement interrompu, le vendredi 16 mai en début de matinée, par suite de la grève du personnel, qui, à l'appel de tous les syndicats, réclame de meilleures conditions de travail. Aucune amélioration sensible n'était attendue dans la journée. La situation devrait revenir normale demain matin.

● *A l'Office public d'H.L.M. de la région parisienne*, le personnel occupe le siège, après s'être prononcé pour une grève de vingt-quatre heures, reconductible chaque jour, en assemblée générale. Outre une augmentation uniforme de 200 F, les grévistes s'opposent au démantèlement de l'Office.

● *Au centre de tri des P.T.T. de Paris-Brune*, une grève a éclaté, dans la nuit de jeudi à vendredi, pour soutenir des revendications concernant l'augmentation des effectifs. Le travail a repris ce vendredi matin, les grévistes ayant, affirment-ils, obtenu satisfaction.

● M. LOUIS DELATTRE, NOUVEAU PRESIDENT D[E] G.I.M.E.E. — Le Groupeme[nt] syndical des industries d[e] matériels d'équipement électr[i]que (G.I.M.E.E.) a élu [le] 15 mai M. Louis Delattre [au] poste de président en rempl[a]cement de M. Jacques Fo[ur]mery. M. Delattre, âgé [de] cinquante-deux ans, est directeur général adjoint de [la] C.G.E.

● LES ELECTIONS DE DELEGUES DU PERSONNEL, qui ont eu lieu le 14 mai 1975 à Usinor-Denain, marquent un net recul de la C.G.T. dans le collège ouvriers. Elle recueille 69,3 % des 5 524 suffrages exprimés (il y avait 7 146 inscrits) au lieu de 76,5 % l'an dernier ; la C.F.D.T. progresse fortement, passant de 15,3 % à 23 % et F.O. plus légèrement : 7,7 au lieu de 5,9 % ; la C.F.T.C., qui avait obtenu un peu plus de 3 % des voi[x] en 1974 ne présentait pas d[e] candidat. — *(Corresp.)*

ÉNERGIE

Le vice-président de la commission parlementair[e] d'enquête sur les sociétés pétrolières émargea[it] au budget d'Elf - Erap

déclare M. Schvartz à la télévision

Interrogé au cours de l'émission télévisée consacrée aux problèmes pétroliers, et diffusée mercredi soir sur les antennes de la première chaîne, M. Schvartz, rapporteur de la commission d'enquête parlementaire sur les sociétés pétrolières, s'est notamment expliqué sur les pressions qu'il avait subies au cours de son enquête. *« Le vice-président de la commission parlementaire*, a-t-il déclaré, *m'a fait observer à plusieurs reprises que j'avais une position trop dure avec les personnes que j'interrogeais, et en particulier avec le représentant des compagnies pétrolières... Ce même collègue*, a encore ajouté M. Schvartz, *m'a dit qu'il comprenait assez mal ma manière d'agir, étant donné que j'appartenais à la majorité. »*

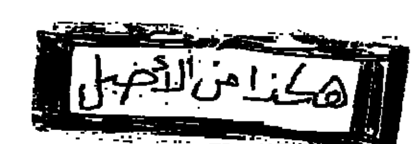
Comme on lui demandait d'expliquer pourquoi le vice-président de la commission lui avait tenu de tels propos, M. Schvartz a déclaré : *« Il émargeait au budget d'une compagnie pétrolière, la compagnie Elf - Erap. »* Précisons que le vice-président en quest[ion] est M. Alain Savary, memb[re] du comité directeur du p[arti] socialiste.

« Au cours du débat parlem[en]taire, a encore précisé M. Schva[rtz], *j'ai été, non pas surpris, [mais] choqué que certains membre[s de] mon propre groupe politique p[ren]nent la défense des sociétés pé[tro]lières. »* Le rapporteur de la c[om]mission parlementaire a a[jouté] qu'il expliquait cette façon [de] faire par le fait que *« ces m[em]bres de la majorité étaient d[irec]tement liés à certaines entre[prises] qui avaient des intérêts ave[c les] sociétés pétrolières »*.

[M. Alain Savary, memb[re du] comité directeur du P. S., a é[té de] 1962 à 1973 consultant aupr[ès d'] ELF-ERAP pour les relations av[ec les] pays en voie de développemen[t. Il] a abandonné cette tâche dès q[u'il a] été réélu à l'Assemblée natio[nale.] M. Savary a exercé des fonc[tions] analogues avec le titre de « con[seil]ler spécial » auprès de la Commis[sion] économique européenne.]

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	4 1/2	5 1/2	4 1/2	5 1/2	1 1/2	2 1/
1 mois	5	5 1/2	4 3/4	5 1/4	3 1/8	3 5/
3 mois	5 5/8	6 1/8	4 5/8	5 1/8	3 3/4	4 1/
6 mois	6 3/4	7 1/4	5	5 1/2	4 3/4	5 1/



هكذا من الأصل



CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Obligations Caisse nationale de l'énergie 3 % à intérêt complémentaire variable, remboursables avec prime

(Indemnisation Electricité de France - Gaz de France)

... intérêts courus du 1er juin 1974 au 31 mai 1975 sur les obligations ... nationale de l'énergie 3 % à intérêt complémentaire variable ...nisation Electricité de France et Gaz de France) seront payables, ...r du 1er juin 1975, contre détachement du coupon n° 27 ou estam... du certificat nominatif, à raison de :

...3 F net par obligation de 100 F nominal, après une retenue à la ... donnant droit à un avoir fiscal de 2,78 F (montant global 23,11 F).

...6 F net par demi-obligation de 50 F nominal, après une retenue ...source donnant droit à un avoir fiscal de 1,39 F (montant global ...).

... F net par dixième d'obligation de 10 F nominal, après une retenue ...source donnant droit à un avoir fiscal de 0,28 F (montant global ...

...r ces obligations, les personnes domiciliées en France ou dans les ...ments d'outre-mer n'ont pas droit à l'option pour le prélèvement ... forfaitaire.

...compter de la même date, les 308 126 titres de 100 F nominal sortis ...ge du 5 mai 1975 et compris dans la série de numéros 3 565 873 à ...d, cesseront de porter intérêt et seront remboursables contre remise ...res, coupon n° 28 au 1er juin 1976 attaché, à 678,44 F, déduction ...e la retenue à la source de 12 % sur la prime de remboursement. ...ntérêt complémentaire et la prime de remboursement ont été déter... application de l'article 28 de la loi du 8 avril 1946 et des textes ...ents, d'après un prélèvement de 1 % sur les recettes d'exploitation ...née 1974, d'un montant total de 258 348 707,29 F, soit :

...280 834,07 F pour Electricité de France.

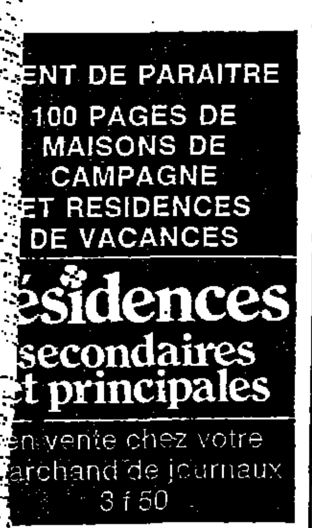
...167 873,22 F pour Gaz de France.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE

Obligations 6,75 % (ex-5 %) 1964

... intérêts courus du 1er juin 1974 au 31 mai 1975 sur les obligations ...cité de France 6,75 % (ex 5 %) 1964 seront payables, à partir du ...n 1975, à raison de 23,75 F par titre de 500 F nominal, contre déta...nt du coupon n° 11 ou estampillage du certificat nominatif, après ...tenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,05 F (montant ... 37,80 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt ...aire, le complément de prélèvement libératoire sera de 5,40 F, soit ... de 28,35 F.

... paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des ...ables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances ...eptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ...qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements ban... habituels.



C·M INDUSTRIES

(anciennement Clin-Midy)

Le conseil d'administration s'est réuni le 23 avril 1975 pour arrêter les comptes et le bilan de l'exercice 1974.

Les comptes, qui enregistrent les incidences de la restructuration intervenue au 1er janvier 1974, font apparaître un bénéfice net de 25 millions 307 268 F, contre 25 millions 217 356 F en 1973, après prise en charge notamment de la « contribution exceptionnelle » de 1 017 000 F, d'une provision exceptionnelle de 8 489 000 F et d'une provision pour impôts sur les sociétés de 11 498 000 F, contre 5 489 000 F pour l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires consolidé (hors taxes) du groupe a atteint 870 430 000 F, contre 741 997 000 F en 1973, soit une progression de 17,20 %.

Le bénéfice net consolidé (part du groupe) s'est élevé à 27 391 000 F, contre 32 028 000 F en 1973, en raison des conditions très défavorables dans lesquelles se sont exercées les activités de la principale filiale italienne du groupe et après prise en charge de la « contribution exceptionnelle » qui, pour l'ensemble du groupe, s'est élevée à 3 696 000 F.

Le groupe a poursuivi son effort de recherche et lui a consacré 59 millions 700 000 F, contre 49 300 000 F en 1973.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se réunira le 30 juin 1975, de fixer le dividende à 9 F par action, ce qui, compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal), représentera un revenu global de 13,50 F égal à celui de l'exercice précédent.

S.P.R.

Société Peinture Reconstruction

Le conseil d'administration a approuvé, le 7 mai, le bilan et les comptes de l'exercice 1974 qui seront soumis à l'assemblée générale, le 20 juin 1975.

Le chiffre d'affaires réalisé en 1974 s'élève à 104 128 000 F, en augmentation de 4 % sur le chiffre de l'exercice 1973.

Le bénéfice net de l'exercice 1974, en augmentatoin de 20 % sur celui de 1973, s'établit à 2 689 000 F et représente 2,58 % du chiffre d'affaires, après dotation aux amortissements de 1 608 000 F.

Le cash flow, comprenant le bénéfice net, les amortissements et les provisions, s'élève, pour 1974, à 4 616 000 F contre 4 197 000 F à l'exercice précédent.

Le conseil proposera un dividende net de 10 F par action, soit 15 F, avoir fiscal compris, ce qui correspond, après l'attribution gratuite d'une action pour trois, décidée en juin 1974, à une augmentation de dividende de 11 %.

Société Lyonnaise Immobilière pour l'Industrie et le Commerce

SLIMINCO

L'assemblée générale ordinaire du 14 mai 1975 a approuvé les comptes de l'exercice 1974 qui font apparaître, après dotation de 20 859 320,43 francs aux comptes d'amortissements et de provisions (dont 2 186 968,77 F au titre de l'amortissement du solde des frais d'émission de l'emprunt obligataire), un bénéfice net de 34 409 280,86 F contre 30 705 572,88 F l'an passé et décidé la distribution d'un dividende de 29 250 000 F, soit 13 F par action, qui sera mis en paiement à partir du 19 juin 1975 contre remise du coupon n° 7.

Cette assemblée a approuvé la nomination de deux nouveaux administrateurs : la Société auxiliaire de caution mutuelle pour le crédit-bail — Auxi-Caution — et la Confédération générale des petites et moyennes entreprises ; elle a, en outre, renouvelé le mandat d'administrateur de la Mutuelle générale française accidents.

FONCIER INVESTISSEMENT

Au 31 mars 1975, le capital de la société était de 69 601 600 F et la valeur liquidative de l'action de 267,63 F.

La répartition de l'actif net, qui s'élevait à cette date à 93 278 175,78 F, était la suivante : obligations françaises (31,4 %), actions françaises (45,6 %), obligations étrangères (2,3 %), actions étrangères (7,8 %), billet de mobilisation de créances hypothécaires (1,2 %), liquidités (11,7 %).

Le portefeuille d'actions françaises et étrangères était composé, à hauteur de 58,6 % (soit 31,3 % de l'actif net) d'actions de sociétés foncières et immobilières. Les autres actions étaient réparties entre les Sicomi (5 % de l'actif net), les établissements de crédit immobilier (8,2 % de l'actif net) et divers autres secteurs (7,9 % de l'actif net).

L'ÉPARGNE DE FRANCE

Le conseil d'administration, réuni jeudi 17 avril 1975, a arrêté les comptes de l'exercice 1974, qui se soldent, après répartition aux porteurs de titres de capitalisation d'une somme de 1 387 320 F et affectation à la réserve de participation teurs de titres de capitalisation par un bénéfice net de 16 153 075,74 F dont 14 486 399,69 F provenant de plus-values à long terme.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire qui sera convoquée le 25 juin 1975 la mise en distribution d'un dividende net de 6,20 F, auquel s'ajoutera un crédit d'impôt de 3,10 F, soit un dividende global de 9,30 F.

Ce dividende sera attribué aux 268 800 actions constituant le nouveau capital social augmenté en 1974 par suite de l'attribution gratuite d'une nouvelle action pour cinq anciennes.

Compte tenu de cette augmentation gratuite, la masse totale distribuée se trouve donc en augmentation de 35 %.

En outre, une assemblée générale extraordinaire sera convoquée le même jour afin de décider la distribution d'une action gratuite pour huit actions anciennes, le capital étant ainsi porté de 13 440 000 F à 15 120 000 F, par incorporation d'une partie de la réserve des plus-values à long terme. Il est rappelé qu'une action gratuite pour huit actions anciennes avait été distribuée en 1971, une action gratuite pour neuf en 1972, une action gratuite pour neuf en 1973 et une action gratuite pour cinq en 1974.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe pour le premier trimestre de 1975 s'élève à 4 270,7 millions de francs toutes taxes comprises, et à 3 764 millions de francs hors taxes.

Pour la même période de l'exercice précédent, les montants correspondants étaient de 3 807 millions de francs toutes taxes comprises et de 3 331 millions de francs hors taxes.

L'augmentation du chiffre d'affaires hors taxes par rapport au premier trimestre de 1974 est de 13 %.

ELECTRO BANQUE

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 14 mai 1975 sous la présidence de M. Hubert Boulanger, a approuvé les comptes de l'exercice 1974, qui se soldent par un bénéfice net de 10 435 218 F contre 8 327 606 F en 1973.

Le revenu gobal par action a été fixé à 10,50 F contre 7,56 F en 1973 (+ 39 %), dont 7 F de dividende distribué et 3,50 F d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal).

L'assemblée a, par ailleurs, nommé administrateurs MM. Pierre Dumont et Jean-Louis Pilliard.

Le dividende sera mis en paiement le 28 mai 1975 aux guichets de la banque, 14, rue Cambacérès et 58, rue La Boétie, à Paris-8e, sur présentation des certificats d'actions nominatives.

Au conseil d'administration qui a suivi l'assemblée, il a été décidé de porter le capital de 21 420 000 F à 42 840 000 F par incorporation de réserves. Cette augmentation de capital a été réalisée par :

— Elévation du montant nominal des 714 000 actions anciennes de 30 F à 50 F ;

— Création de 142 800 actions nouvelles de 50 F qui seront attribuées gratuitement aux propriétaires d'actions anciennes à raison d'une action nouvelle pour cinq actions anciennes. Ces actions nouvelles sont créées jouissance du 1er janvier 1975.

NADELLA

La société Nadella a réalisé en 1974 un bénéfice net de 0,5 million de francs. Ce bénéfice est calculé après amortissement, provisions et impôts, comme l'était d'ailleurs la perte de 6,7 millions de francs enregistrée en 1973.

Confirmant les espoirs exprimés l'an dernier, les résultats du groupe sont très améliorés : bénéfice net consolidé de 2,7 millions de francs en 1974, faisant suite à une perte de 5,6 millions de francs en 1973 ; cash-flow consolidé de 10,6 millions de francs en 1974 au lieu de 1,4 million de francs en 1973. Ce cash-flow de 1974 représente 8 % du chiffre d'affaires hors taxes consolidé, après des frais financiers qui dépassent 6 % du même chiffre d'affaires.

L'amélioration des résultats est due à la marche toujours satisfaisante des filiales étrangères, toutes bénéficiaires, et surtout au redressement très net de l'exploitation de la filiale française Roulements Nadella S.A. Celle-ci a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 105 millions de francs contre 81,5 millions de francs en 1973 ; l'exercice 1974 se solde par une perte de 0,75 million de francs au lieu de 7,7 millions de francs en 1973.

La clientèle de toute l'industrie mécanique aussi bien que celle de l'industrie automobile continuent à porter un très vif intérêt aux produits Nadella, en particulier à ceux dotés des perfectionnements techniques exclusifs, ce qui permet de bien augurer du développement des années à venir. Cependant, les incertitudes actuelles de la conjoncture empêchent de faire état pour 1975 de perspectives d'expansion de l'activité aussi favorables qu'en 1974.

Le conseil de la société Nadella proposera à l'assemblée générale qui sera convoquée pour le 23 juin le report à nouveau du bénéfice de 1974.

CREDIT LYONNAIS

EUROPARTENAIRES :
Banco di Roma
Banco Hispano-Americano
Commerzbank

SITUATION AU 2 AVRIL 1975

La situation au 2 Avril 1975 s'établit à 122.538 millions.

Au passif, le poste Institut d'Emission, Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire s'élève à 34.228 millions. Les Comptes d'Entreprises et divers se chiffrent à 19.142 millions et les Comptes de Particuliers à 34.702 millions. Les Bons de Caisse totalisent 16.395 millions.

A l'actif, les Crédits à la Clientèle Portefeuille s'établissent à 41.580 millions et les Comptes débiteurs à 20.667 millions.

Les Crédits mobilisés, hors-bilan, figurent pour 14.032 millions.

SCHLUMBERGER LIMITED ET SANGAMO ELECTRIC

Schlumberger, par l'intermédiaire d'une de ses filiales, procédera très prochainement à une offre publique d'achat en vue de l'acquisition de tout ou partie des actions ordinaires de SANGAMO au prix de 23 dollars par action. Cette offre sera faite après le dépôt des documents définitifs auprès de la Securities and Exchange Commission.

Les administrateurs de SANGAMO ont informé Schlumberger qu'ils céderont les titres qu'ils contrôlent après publication de l'offre. Ces actions représentent approximativement 24 % du nombre total des titres émis.

M. Jean Riboud, président-directeur général de Schlumberger, et M. R. H. Davies, président-directeur général de SANGAMO, ont déclaré qu'ils envisageaient avec satisfaction leur prochaine collaboration.

CODETEL

L'assemblée ordinaire, tenue le 13 mai, sous la présidence de M. Jean Gibert, a approuvé les comptes de l'exercice 1974 se soldant par un bénéfice net de 74 757 569 F et fixé le dividende à 10 F par action ancienne et 8,33 F par action nouvelle (jouissance du 1er mars 1974). Ce dividende n'ouvrira pas droit à l'avoir fiscal, conformément au statut fiscal de cette société de financement des télécommunications.

L'assemblée a ratifié la nomination comme administrateur de la société Indochine participations S.A., ainsi que le renouvellement des mandats de censeurs de MM. Georges Champeau et André Pinet, ainsi que de la Banque de Suez et de l'Union des mines, de la Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet et de la Banque de l'union parisienne.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

DEUX OUVRAGES SUR LE SYNDICALISME FRANÇAIS

Manifeste pour un socialisme autogestionnaire

L'articulation de l'univers syndical avec l'univers politique a toujours été difficile dans l'histoire du mouvement ouvrier français. Depuis longtemps attachée à surmonter les obstacles dans ce domaine, la C.F.D.T. estime apercevoir le bout du tunnel avec la lumière du socialisme autogestionnaire.

M. Edmond Maire et un autre dirigeant de la confédération, M. Jacques Julliard, rappellent dans leur ouvrage *la C.F.D.T. d'aujourd'hui* les étapes parcourues par le mouvement syndical chrétien. Les auteurs ne se contentent pas de donner, pour les générations montantes, d'utiles points de repère et divers documents. Ils veulent aussi faire la démonstration de la crédibilité de l'autogestion en montrant que, déjà, voici un quart de siècle, une poignée de militants résolus, réunis dans les groupes d'études Reconstruction, sont parvenus à transformer radicalement la centrale chrétienne en y introduisant le socialisme.

En termes concis, ils précisent le sens de cette autogestion dont « *le concept n'a pas pris par hasard son essor dans le grand souffle de 1968* »

« *S'il fallait donc définir ce qu'est d'abord et fondamentalement pour nous l'autogestion*, écrivent les deux syndicalistes, *ce serait bien sûr l'idée de l'intervention directe des individus et des groupes dans les domaines où se joue leur propre destinée qui viendrait spontanément à l'esprit. Avec tout ce qu'implique une telle intervention : l'accès aux connaissances et aux techniques qui permettent à chacun de maîtriser son avenir personnel au sein d'un devenir collectif. Une telle intervention suppose des modifications structurelles, dans le domaine économique, bien sûr, mais pas uniquement ; elle suppose aussi de nouveaux moyens d'action des acteurs au sein de leurs organisations : d'où la nécessité d'une transformation profonde de celles-ci, syndicats ou partis. Sur ce point encore, le projet autogestionnaire est conforme à l'intuition fondamentale du socialisme, y compris du socialisme marxiste. Faut-il rappeler que Marx n'a jamais conçu le pouvoir des travailleurs — qu'il a exceptionnellement qualifié de « dictature du prolétariat » — autrement que comme « le mouvement spontané de l'immense majorité au profit de l'immense majorité »* (Manifeste communiste ». *Loin de se satisfaire d'une simple majorité légale — 51 % ! — Marx considère la révolution prolétarienne comme un mouvement de masse, populaire, démocratique C'est là une dimension essentielle du socialisme autogestionnaire tel que nous le concevons.* »

Loin de s'enfermer « *dans la forteresse* » de leur certitude, les cédétistes rappellent comment ils sont allés au devant d'une gauche longtemps condescendante ou défiante, non seulement pour « *lui apporter un supplément de forces dont elle avait grand besoin* », mais pour « *réveiller le socialisme* » dans l'esprit même de ceux qui s'en estimaient les propriétaires légitimes.

Ainsi, ils notent que le projet de planification démocratique C.F.D.T., cible, en 1959, des sarcasmes de Benoit Frachon, « *fait maintenant partie des objectifs fondamentaux de la C.G.T. comme du P.C.F.* ». De la même façon, *l'Humanité* consacrait, l'année passée, une page entière à l'autogestion, que six ans plus tôt Georges Séguy qualifiait de « *formule creuse* ».

MM. Maire et Julliard savent aussi pratiquer l'autocritique quand, autre exemple, ils parlent du « *double phénomène attraction - répulsion* » que continue d'être la politique : « *Tantôt on la condamne comme une compromission, voire une dégradation ; tantôt on lui prête une toute-puissance qu'elle n'a pas, celle notamment de résoudre des questions devant lesquelles on a échoué. Progressivement cependant, et en particulier ces dernières années, une conception réaliste et équilibrée s'impose dans la C.F.D.T.* »

Leur rigueur n'est pas toujours aussi grande dans la formulation de certains raccourcis ou de certains jugements. La volonté de convaincre transforme souvent une analyse lucide en un ardent manifeste.

J. R.

★ LA C.F.D.T. AUJOURD'HUI, de Edmond Maire et Jacques Julliard. Ed. du Seuil, 208 pages, 29 F.

Plaidoyer pour le réformisme

« *Les révolutionnaires parlent de révolution, et nous, nous la faisons.* » Ainsi s'exprime M. Bergeron, dans sa *Lettre ouverte à un syndiqué.* Résolument réformiste, écartant les *grands desseins politiques comme* les attaques anticommunistes qui lui sont coutumières, il fait un plaidoyer en faveur de l'action syndicale pragmatique, modeste et patiente.

Le syndicalisme est une extraordinaire école de formation. En prise directe avec les réalités quotidiennes, le jeune militant va acquérir, jour après jour, des connaissances de toutes sortes. M. Bergeron conte comment, fils d'un « sous-chef lampiste à la gare de Belfort », *protestant convaincu,* il est devenu, sous l'impulsion de son instituteur, le secrétaire général de F.O. « *Tu vois comme cela est simple.* »

Les résultats de l'action syndicale, et tout particulièrement depuis vingt ans, sont considérables. M. Bergeron en fait la récapitulation — la garantie chômage, les retraites, la formation permanente, la politique contractuelle — en même temps que le récit de sa propre vie de militant et de permanent. Sur le même ton bonhomme, il décrit sa confédération, ses rouages, son implantation, ses moyens financiers, la diversité de ses militants. Il s'attarde un moment sur les anarchistes tels que Maurice Joyeux, les trotskistes tels que Pierre Lambert et Arlette Laguiller, candidate aux dernières élections présidentielles, dont il ne partage pourtant pas les idées sur bien des points. Il pourrait citer, dit-il, des quantités de militants socialistes, radicaux et gaullistes qui militent au sein de F.O., où la liberté et la tolérance sont de règle.

L'indépendance syndicale est un autre principe sacré. « *Nous ne sommes pas pour autant « apolitiques ». C'est un terme que nous n'avons jamais utilisé. Nous ne le sommes pas dans la mesure où nous entendons porter un jugement sur tous les aspects, économiques ou sociaux, de la politique des gouvernements quels qu'ils soient.* »

Après en avoir cité des exemples, M. Bergeron s'attache à montrer les avantages qu'il a pu tirer de ses contacts avec les différents ministres, chefs de gouvernement ou chefs d'Etat de M. Pleven à M. Valéry Giscard d'Estaing. Il a longuement « pratiqué » Georges Pompidou, *un humaniste* » qui « *en 1936 avait voté socialiste* » et qui, en plusieurs cas, était intervenu, sur le plan gouvernemental, dans « *le sens promis à F.O.* »

Par petites touches, M. Bergeron s'efforce de convaincre son interlocuteur supposé avant de conclure : « *Peut-être, si ce n'est pas déjà le cas, décideras-tu de rejoindre nos rangs. Ce serait merveilleux, et j'aurais pleinement réussi.* » — J. R.

★ LETTRE OUVERTE A UN SYNDIQUE, d'André Bergeron. Ed. Albin Michel. 158 pages, 19,50 F.

A L'ÉTRANGER

Le principal objectif du gouvernement finlandais est de rétablir l'équilibre commercial

Augmentation du chômage et stagnation

De notre correspondant

Helsinki. — Une croissance nulle, un chômage qui atteindrait 2,3 % de la population active à la fin de l'année et dépasserait 3 % en 1976, une inflation annuelle de 15 %, un déficit commercial supérieur à 5 milliards de marks (1 mark = 1,20 F) un endettement extérieur aggravé : telles sont les sombres prévisions pour 1975 que viennent de publier les services d'études du ministère des finances et ceux de l'Institut ouvrier de recherches économiques de Finlande. Avec un retard qui laisse quelque peu rêveur, les experts découvrent la gravité de la crise dans laquelle risque de s'enfoncer un pays jusqu'ici épargné. Il y a seulement deux mois, le produit national brut devait en 1975 augmenter de 2,5 % à 3,5 %, l'inflation se ralentir (17 % en 1974) pour rejoindre les niveaux « européens », et le déficit commercial (5 milliards de marks en 1974) se réduire dans les deux ans. La dure expérience des faits est venue ébranler ce relatif optimisme.

L'industrie forestière, hypersensible à la conjoncture internationale, se situe en tête des secteurs les plus touchés par la récession, ce qui est d'autant plus préoccupant qu'elle assure à elle seule plus de la moitié des exportations finlandaises. De son côté, la construction, après une période de boom, est sérieusement freinée, le nombre des logements construits devant diminuer de 20 % cette année, estime-t-on. La situation de l'emploi se détériora donc rapidement (la semaine de travail a déjà été écourtée dans certains secteurs). Le rythme d'inflation restant très fort, l'augmentation réelle du pouvoir d'achat des salariés devrait se situer autour de 1,5 % seulement cette année

Cependant, l'endettement extérieur du pays ne fait que croître. De l'ordre de 13 milliards de marks — en augmentation de 50 % par rapport à 1973, — il représente déjà 16 % du P.N.B., soit une charge de 3 000 marks par habitant. Selon la Banque de Finlande, il faudra trouver au moins 4,5 milliards de marks en 1975 sur le marché international des capitaux, et autant pour chacune des deux années suivantes (soit environ 40 % des besoins totaux en capitaux des entreprises). Le déficit commercial va probablement battre tous les records, puisqu'il atteint 3,3 milliards de marks pour le seul premier trimestre de l'année.

Les décisions prises par le gouvernement de coalition, dirigé par M. Sorsa (social-démocrate), n'ont pas permis de faire face à cette très mauvaise conjoncture. Ou bien elles sont intervenues avec un retard tel que leur efficacité a été largement émoussée (le Fonds public d'investissement n'est pas encore approvisionné) ; ou bien elles ont été mal coordonnées : les augmentations de salaires accordées en 1974 devaient s'accompagner de mesures anti-inflationnistes et d'une réforme fiscale qui n'ont pas été opérées en temps voulu ; ou bien encore elles ont été plus ou moins abandonnées en cours de route, telle la retenue conjoncturelle sur les surprofits réalisés à l'exportation par les industries du bois.

En se fixant aujourd'hui pour but de rétablir l'équilibre commercial, le gouvernement finlandais engage un pari difficile. Réduire la demande intérieure, pour augmenter les exportations, alors que le déficit est essentiellement dû aux importations de biens d'équipement et de matières premières nécessaires à l'économie finlandaise, c'est prendre le risque de lâcher la proie pour l'ombre, de casser brutalement l'expansion, sans diminuer le déséquilibre des échanges, et de relancer l'inflation dans la stagnation.

Pour accompagner les récentes mesures de dépôt sur les importations, pouvant atteindre 30 % de la valeur du produit (*le Monde* du 29 mars), il a été décidé de réduire les dépenses publiques de santé et d'éducation.

« *Si les préoccupations de l'emploi,* souligne l'Institut ouvrier des recherches économiques, proche des sociaux-démocrates, *le cèdent à l'objectif de la balance des paiements, on s'achemine vers un mouvement alternatif de coup de frein et d'accélérateur. Pour limiter les importations, on arrêtera la croissance, et c'est seulement lorsque la stagnation aura conduit à un chômage suffisant qu'on se mettra à relancer désespérément l'économie.* »

De son côté, M. Alenius, ancien ministre des finances et président de l'Union démocrate populaire de Finlande (S.K.D.L.), a déclaré que « *le gouvernement entreprend une politique économique de restrictions au moment précis où les influences extérieures de récession commencent à se faire sentir. On agit exactement à l'inverse de ce qu'il faudrait faire et de ce que font beaucoup d'autres pays.* »

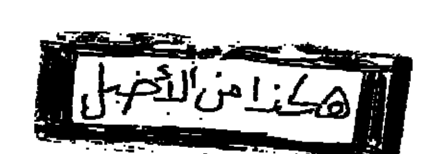
Le déficit extérieur est toutefois — et de loin — la question la plus grave, parce qu'il met en cause, semble-t-il, l'indépendance économique de la Finlande. Aucune solution ne peut être trouvée à court terme. Lors de son discours d'ouverture du Parlement en février, le président de la République, M. Kekkonen, avait parlé de « *pause* » afin de pouvoir « *reprendre la marche en avant sur une base solide* ». Mais, ajoutait-il, « *il faudrait en même temps faire des efforts pour construire un modèle d'action qui aiderait l'économie du pays et l'ensemble de notre société à s'adapter à la récession économique sans douleur excessive* ». On peut, dès lors, se demander si le système des mesures au coup par coup et des compromis qui, à peine adoptés, sont remis en cause est encore de mise aujourd'hui.

GILLES GERMAIN.









LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Irrégulier

...ourse de Paris s'est ins... ...ans l'attentisme. Les cours ... varié, l'indice Cappeliez ... 2,69 points, soit environ ... seulement, et les hausses ...ent les baisses. La stabi... du marché des changes ...r et livre ont légèrement ... — a atténué les in...s, tandis que le dénoue...e l'affaire cambodgienne, ...l qu'il ait été, relâchait ... la tension sur la scène ...ionale. Mais le volume des ...ions reste relativement ré... qui traduit la réserve des ...urs.

...faits seulement à relever ...tte grisaille :

...ut d'abord, la reprise de la ... des Machines Bull au ...nitial de 38,50 F, puis ...ntre 38,45 F vendredi ...tain « soutien » semble ...manifesté au niveau de ...fin d'absorber les ventes ...érateurs, qui comptaient ... à tort — sur une O.P.A. ...O.P.E. et ont été vivement ... Visiblement, le marché ...l rien de bon, tout au ... dans l'immédiat, de ...tion de C.I.I. par Honey...ll.

...deuxième fait a été la ...le la rente 4,5 % en des... 500 F, bien que son prix ...ise par le fisc en paiement ...its de mutation, au terme ...période de cent bourses ... mercredi, s'établisse à ...période de cent Bourses ...F. Mais, la stagnation du ...lestages s'opèrent sur un ...rt recherché l'année pré...

...épit des remous causés par ...e du cargo sur les côtes du ...dge, le cours du lingot et ... en barre n'ont que fai...t progressé : 22 200 F et ...F contre 22 105 F et ...F, le napoléon gagnant ... à 239, le tout avec un ... d'affaires assez réduit ...millions de francs contre ...ions de francs).

...valeurs étrangères, fermeté ...méricaines et des pétroles ...tionaux (Shell).

...t des mines d'or, mais ... des mines métalliques.

LONDRES

La reprise se poursuit

La reprise des valeurs industrielles, amorcée mercredi, se poursuit à la Bourse de Londres. Les mines d'or, en revanche, se replient en même temps que le métal.

OR (ouverture) dollars : 165 75 contre 166 ..

VALEURS	CLOTURE 15/5	COURS 16/5
War Loan 3 ½ %	23 5/16	23 3/8
Beechams	281 1/2	279 1/2
British Petroleum	457 1/2	452 1/2
Shell	318 ..	328 ..
Vickers	137	136 ..
Imperial Chemical	257 ...	260
Courtaulds	115 ...	114
De Beers	289 1/2	287 1/2
* Western Holdings	37 3/8	38 5/8
Rio Tinto Zinc Corp.	210 ...	205 ...
* West Driefontein	53 1/4	51 ...

(*) En livres.

MARCHÉ MONÉTAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	7 3/8 %
Effets privés	....	7 1/4 %
Moyen terme	....	....

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COTATIONS. — A partir du 23 mai, les valeurs suivantes seront admises sur le marché à terme ferme et conditionnel :

A Paris : Compagnie de navigation mixte, Leroy-Somer, SILIC ;

A Nancy : Alsacienne de supermarchés.

PUK. — Chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre 1975 : 4,83 milliards de francs (dont 41,7 % effectué hors de France) contre 5,40 milliards (— 10,7 %).

Ce fléchissement est dû à la crise de l'automobile et du bâtiment, à la baisse du cuivre et à celle du dollar.

DOLLFUS-MIEG. — Bénéfice net consolidé pour 1974 : 37,6 millions de francs (+ 52 %) ; par action : 14,64 F contre 9,48 F.

JEUMONT INDUSTRIES. — Bénéfice net de 6,16 millions de francs. Dividende global de 8,25 F contre 7,50 F.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15/5	16/5
1 dollar (en yens)	291 70	291 55

NEW YORK

Repli sensible

Un net repli a été enregistré jeudi à Wall Street, où l'indice Dow Jones des valeurs industrielles, après avoir gagné 3 points en début de séance, en a finalement perdu 9,93 à 848,30. Sur la lancée de séance de mercredi, avec une progression de 8,60 points, le marché poursuivait tout d'abord son avance, l'épilogue de l'affaire du cargo arraisonné faisant bonne impression. Puis un flottement apparaissait, et les ventes bénéficiaires finissaient par infléchir la tendance à la baisse.

Les éléments positifs enregistrés dans la journée — amélioration de la balance des paiements des Etats-Unis au cours du premier trimestre et progression des revenus des ménages — avaient été anticipés, et les opérateurs n'ont pu avoir connaissance du nouvel abaissement du taux d'escompte de la Réserve fédérale, annoncé après la clôture du marché.

Le principal perdant de la journée a été Xerox, en vif recul, sur la nouvelle que le bénéfice serait nul ou très réduit en 1975.

Le volume des échanges est resté important avec 27,69 millions de titres traités contre 29,05 millions.

VALEURS	COURS 13/5	COURS 14/5
Alcoa	48 ...	47 3/4
A.T.T.	51 7/8	51 7/8
Boeing	27 3/4	28 5/8
Chase Manhattan Bank	34 1/8	34 1/4
Du Pont de Nemours	132 ...	129 1/4
Eastman Kodak	108 3/4	106 ...
Exxon	83 3/8	82 3/4
Ford	38 5/8	38 7/8
General Electric	47 3/8	47 1/8
General Foods	22 5/8	22 ...
General Motors	47 5/8	46 ...
Goodyear	18 5/8	18 1/4
I.B.M.	223 1/2	217 1/2
I.T.T.	24 3/8	24 1/8
Kennecott	38 3/8	37 3/4
Mobil Oil	40 1/4	40 5/8
Pfizer	35 3/4	35 1/2
Schlumberger	81 3/8	81 3/4
Texaco	24 3/4	24 7/8
U.A.L. Inc.	21 5/8	21 3/4
Union Carbide	66 ...	65 3/8
U.S. Steel	53 ...	52 3/8
Westinghouse	17 ...	16 7/8
Xerox	86 1/4	78 5/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974)

	14 mai	15 mai
Valeurs françaises	133	133,4
Valeurs étrangères	127,4	129,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	76,9	77,1

BOURSE DE PARIS — 15 MAI — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours

MARCHÉ A TERME

...tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote ... dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer ...s cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
210	Angold	227 50	218 50	220 20	218 50
260	Astur. Mines	258	264 70	265 ..	262 .
280	B. Ottoman.	284	284	284	278 60
270	BASF (Akt).	240	238 .	248 10	238 .
225	Bayer	218 20	212	212	215 ..
104	Buffelsfont.	109 20	103 50	105 80	105
17	Charter	18 40	18 65	18 55	18 50
142	Chase Manh.	140 50	140 70	140 20	C140 10
385	C.F. Fr.-Can.	374 .	371	371	385
16	De Beers (S).	16 65	15 55	15 50	15 30
198	Dome Mines.	185 50	195	195	193 50
515	DuPont Nem.	542 .	540	541	540 .
515	East. Kodak.	436 50	441 .	439	436
58	East Rand	63 .	62	62 10	62
220	Ericsson	234 .	235	235 .	234 20
325	Exxon Corp.	340	341 ..	341 .	339 50
158	Ford Motor	165	166	168 50	165 ..
160	Free State	165	C166 ..	167 80	168
52	Rand Selec	52 .	54 .	54 .	54 .
149	Royal Dutch.	146 50	C147 10	147 30	146 70
18	Rio Tinto Zinc	19 40	19 75	19 55	19 40
176	St-Helena	191 80	C191	192 50	187 20
345	Schlumberger	332 50	336 .	335 50	336
28	Shell Tr (S.).	28 .	30 15	29 90	29 70
475	Siemens A.G.	458 ..	459	459	460
42	Sony	44 65	44 95	44 90	44 80
14	Tanganyika	16 30	17 85	17 50	17 50
187	Unilever	178	C178 .	177 ..	176 80
27	Union Corp.	26 30	26 55	26 55	26 45
189	U. Min. 1/10	174 50	181 .	180	181 10
280	West Driet	268 80	263 50	266 50	265
107	West Deep.	113	118	118 ..	110 20
210	West Hold.	209 20	C211 .	208 ..	210
[illegible]	Zambia Cop.	3 65	3 65	3 60	3 50

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 041	4 065	4 05
Canada ($ can. 1)	3 912	3 935	3 94
Allemagne (100 DM)	173 620	172 850	172 25
Belgique (100 fr.)	11 638	11 672	11 20
Danemark (100 krd.)	74 670	74 420	75
Espagne (100 pes.)	7 254	7 274	7 25
Grande-Bretagne (£ 1)	9 335	9 370	9 40
Italie (100 lires)	0 646	0 647	0 66
Norvège (100 krn.)	82 870	82 790	83 .
Pays-Bas (100 fl.)	163 300	162 950	169
Portugal (100 esc.)	16 780	16 760	16 55
Suède (100 krs.)	103 370	103 420	102 75
Suisse (100 fr.)	163 825	163 125	162 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/5
Or fin (kilo en barre)	22050 .	22140
Or fin (kilo en lingot)	22105	22200
Pièce française (20 fr.)	228 30	239
Pièce française (10 fr.)	164 50	165
Pièce suisse (20 fr.)	225 ..	226 20
Union latine (20 fr.)	207 60	210
Souverain	210 50	213 50
Pièce de 20 dollars	984	982 40
Pièce de 10 dollars	509 20	502
Pièce de 5 dollars	350 10	352 50
Pièce de 50 pesos	886 60	896
Pièce de 10 florins	196 .	196 .

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 16 mai 1975 a été tiré à 567 655 exemplaires.



A B C E F G H

SELON LES EXPERTS DE LA C.E.E.

L'expansion française ne dépasserait pas 1 % cette année

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des finances des Neuf, qui se réunissent mardi 20 mai, à Bruxelles, examineront les modalités du retour du franc dans le « serpent » monétaire européen. Ils auront également un échange de vues sur l'évolution de la situation économique dans la C.E.E. Les deux affaires sont d'ailleurs liées, car il est bien évident que la participation de la France à l'accord monétaire européen sera plus aisée si la conjoncture évolue favorablement.

Les plus récentes prévisions effectuées par les experts des services de la commission européenne comme par ceux de l'O.C.D.E. ne portent guère à l'optimisme. Les résultats de leurs recherches indiquent que la stagnation économique se prolongera plus longtemps que prévu.

Voici, d'après les informations dont on dispose, les prévisions que les ministres des finances des Neuf auront à méditer. Pour la France, les experts bruxellois sont encore moins optimistes que ceux du château de la Muette : ils tablent sur une augmentation du P.N.B. légèrement inférieure à 1 % cette année, contre 2 % selon l'O.C.D.E. Ils estiment que le chômage moyen en France touchera entre 800 000 et 850 000 travailleurs, avec, probablement, une pointe d'un million de chômeurs vers les mois de novembre ou décembre. C'est uniquement en 1976 que le chômage commencerait légèrement à décroître en France.

On s'attend à Bruxelles à une amélioration sensible du déficit extérieur français, qui s'élèverait à 2,5 milliards de dollars seulement, contre 6 milliards envisagés initialement. On croit également que l'augmentation des prix pourra être limitée à 10 %.

Pour l'Allemagne fédérale, les spécialistes de la Commission tablent sur une croissance comprise entre 0,5 % et 1 %, alors que l'O.C.D.E. pense maintenant que le P.N.B. allemand restera au même niveau qu'en 1974, cette stagnation étant à comparer à un taux de 1,2 % prévu en mars par les experts du château de la Muette.

Italie : — 1,5 à 2 %

La même différence d'appréciation se retrouve pour l'Italie : à Bruxelles, les experts estiment que la diminution du P.N.B. italien se situerait entre 1,5 % et 2 % ; pour Paris, la baisse serait de 2,5 %, au lieu de 1,7 % prévu en mars. En revanche, les spécialistes de la Commission et ceux de l'O.C.D.E. sont d'accord en ce qui concerne le Royaume-Uni : ils pronostiquent une croissance du P.N.B. de 1 % en 1975, mais font valoir qu'il s'agirait là encore d'une performance médiocre, compte tenu des très mauvais résultats enregistrés par l'économie britannique en 1974.

Quant aux Pays-Bas et à la Belgique, les experts européens s'attendent à une croissance se situant entre 0,5 % et 1 %, soit un taux sensiblement moins élevé qu'en 1974 où ces deux pays avaient connu une expansion d'environ 4 %.

Il faut souligner qu'à Bruxelles les experts insistent sur la nécessité de se montrer extrêmement prudents en maniant ces prévisions. Ils considèrent que la connaissance que l'on peut avoir du moment et des conditions de la reprise à l'automne prochain sont particulièrement incertaines cette année. Ils n'excluent pas que les résultats de leurs calculs devraient encore être révisés, notamment dans le cas où la situation évoluerait de façon sensible dans un ou plusieurs des grands pays jouant un rôle directeur dans l'économie occidentale (on s'attend pour les Etats-Unis à un recul de 3,5 % cette année, contre 4,5 % prévus il y a deux mois).

PHILIPPE LEMAITRE.

FAIBLESSE PERSISTANTE DU DOLLAR

Après être remonté jeudi après-midi sur toutes les places (notamment à la suite de la publication des chiffres concernant la balance américaine des paiements), le dollar s'est à nouveau replié vendredi matin. C'est ainsi qu'à Paris il valait 4,0550 à 4,0575 F contre 4,08 à 4,09 la veille en fin d'après-midi ; à Francfort, le cours s'établissait aux alentours de 2,35 DM (contre 2,37). La livre valait à Paris vendredi matin 9,36 F après être remontée jusqu'à 9,40 F la veille.

Ce n'est pas la légère baisse du taux d'intérêt au jour le jour à Paris (7,5 au lieu de 7,75) qui paraît suffisante pour entamer la fermeté du franc qui, vendredi matin, a retrouvé son ancienne parité avec le DM (1,59 F).

Le chancelier Helmut Schmidt s'est félicité à Luxembourg de la décision prise par M. Giscard d'Estaing de faire rentrer le franc dans le « serpent » européen, affirmant que cette mesure renforcerait la politique anti-inflationniste. Mais cela ne suffira pas cependant, a ajouté M. Schmidt, à régénérer l'union économique et monétaire. Les propos du chancelier paraissent quelque peu différents de ceux qui auraient été tenus au sein du conseil de cabinet allemand et selon lesquels l'élargissement du « serpent » européen pourrait se faire au détriment de son bon fonctionnement si celui-ci n'était assorti de conditions nouvelles.

LE TIRAGE AU SORT DES DEMI-FINALES DE LA COUPE DE FRANCE DE FOOTBALL

Le tirage au sort des demi-finales de la Coupe de France, qui a été effectué le 16 mai, a donné les résultats suivants : Lens rencontrera Paris-Saint-Germain et Saint-Etienne sera opposé à Bastia.

Les demi-finales seront disputées le 7 juin, en un seul match, sur terrain neutre.

M. SAUVAGNARGUES : le dialogue entre producteurs et consommateurs de matières premières est ressenti comme une nécessité.

M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, a évoqué le 15 mai devant les membres de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, les suites de la réunion préparatoire à la conférence proposée par le président de la République, a souligné que « *l'évolution des esprits*, favorisée par cette réunion, *donnait à penser que le dialogue entre producteurs et consommateurs de matières premières* — et notamment de pétrole — *était désormais ressenti comme une nécessité pour tous* ». « *La France*, a-t-il conclu, *ne peut que se réjouir de cette évolution.* »

En Angola

L'ARMÉE PORTUGAISE PREND LE CONTROLE TOTAL DE LA SITUATION

Lisbonne (A.F.P., A.P., Reuter). — Un communiqué du ministère portugais de la défense a annoncé jeudi 15 mai que l'armée portugaise était désormais « totalement responsable de la sécurité en Angola » et s'était assurée du « contrôle total de la situation ». L'armée a ordonné le désarmement de tous les civils, exigé la cessation immédiate de tous les actes de « justice privée » et averti que les délits commis « par tout mouvement » seraient passibles des tribunaux militaires.

Le communiqué ajoute : « Le gouvernement rejette toute violence contre les personnes et les biens et condamne ceux qui, consciemment ou inconsciemment, ont été les agents de cette violence, et reconnaît la responsabilité de tous les Angolais dans le maintien d'un climat paisible. » Ces mesures équivalent, pratiquement, au décret de la loi martiale en Angola.

Le commandant Ernesto Melo Antunes, ministre portugais des affaires étrangères, a déclaré jeudi, à l'occasion d'une conférence de presse, que l'hypothèse d'une généralisation des conflits entre les trois mouvements nationalistes angolais n'était pas exclue.

Au Portugal

L'ARMÉE DE L'AIR DEVRA PARTICIPER AU PROCESSUS RÉVOLUTIONNAIRE, déclare le président de la République.

Lisbonne (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — L'armée de l'air portugaise doit être restructurée. Elle doit faire l'objet d'une « *dynamisation interne* » visant à l'intégrer plus intimement dans le processus révolutionnaire en cours. Ces consignes ont été données le jeudi 15 mai par le général Costa Gomes, président de la République et du Conseil de la révolution, au général Morais Da Silva, successeur du général Anibal Mendes Dias au poste de chef d'état-major de la force aérienne. Le général Morais Da Silva, un officier de trente-quatre ans qui, avant le 11 mars, était encore commandant, a déclaré que tous les efforts seraient faits. Le général Morais Da Silva est devenu ès qualité membre du Conseil de la révolution en remplacement du général Mendes Dias. Il semble, en revanche, que l'offre de démission du général Anibal Pinho Freire, deuxième officier dans la hiérarchie de l'armée de l'air, ait été refusée.

Le président de la chambre de commerce de Paris souhaite la libération de M. Gérard Nicoud

L'incarcération de M. Gérard Nicoud et de trois militants du CID-UNATI continue de susciter des protestations non seulement parmi les dirigeants de ce mouvement mais aussi dans certains milieux patronaux. Dans une déclaration remise à la presse, jeudi 15 mai au soir, M. Paul Laubard, président de la chambre de commerce de Paris, a estimé « souhaitable » que, « dans un souci d'apaisement », il soit mis fin à la détention du leader du CID-UNATI, « afin de ne pas laisser s'accréditer l'opinion que l'on traite avec plus de rigueur les commerçants que les leaders professionnels appartenant à d'autres secteurs économiques, confrontés souvent avec les drames des périodes de mutation ».

M. Laubard a ajouté : « Les violences qui ont motivé l'arrestation de Gérard Nicoud sont certes regrettables et blâmables car elles prennent comme cible les fonctionnaires dont la conscience professionnelle ne saurait être mise en cause. Il n'en reste pas moins qu'elles sont révélatrices du malaise persistant des petits commerçants. »

De son côté, M. Aimery d'Oiron, vice-président des petites et moyennes industries (P.M.I.) a, selon notre correspondant, déclaré devant l'assemblée départementale des P.M.I. à Saint-Etienne : « Je trouve l'arrestation de Gérard Nicoud absurde. Si je devais juger, je dirais qu'en la matière il serait bon que dans la répression des manifestations on ne fasse pas deux poids deux mesures. »

Les élus CID-UNATI de nombreuses chambres de métiers ont annoncé qu'ils ne siégeraient plus pour protester contre l'« incarcération scandaleuse de quatre membres du CID-UNATI, dont Gérard Nicoud ». Des télégrammes ont été adressés à MM. Durafour et Neuwirth par les dirigeants du CID-UNATI de la Loire pour leur demander, selon notre correspondant de Saint-Etienne, « d'intervenir d'urgence avant l'escalade de la violence, qui pourrait devenir grave dans notre département ».

L'ASSEMBLÉE TERRITORIALE CALÉDONIENNE REJETTE UNE MOTION DES DÉPUTÉS AUTONOMISTES RÉCLAMANT SA DISSOLUTION

Nouméa (A.F.P.). — L'Assemblée territoriale calédonienne a rejeté, vendredi 16 mai, par 18 voix contre 14, une motion demandant sa propre dissolution. Le texte avait été soumis aux conseillers avec discussion d'urgence, sur proposition du groupe autonomiste du Mouvement populaire, à la suite d'un vote acquis par 15 voix contre 15 et 2 abstentions. La demande de dissolution était fondée sur quatre arguments : « Le territoire est à un tournant de son histoire » ; « La situation économique et sociale est toute différente de celle de 1972 » (date des dernières élections) ; « L'Assemblée n'est plus le reflet de la population calédonienne » ; « La dissolution de l'Assemblée a été demandée antérieurement par d'autres groupes ».

La motion a été repoussée, les conseillers qui ont voté contre estimant que la mission qui sera envoyée par l'Assemblée territoriale à Paris, le 26 mai prochain, devait garder son caractère représentatif.

TROIS NOUVEAUX PREMIERS PRÉSIDENTS DE COUR D'APPEL

Trois nouveaux premiers présidents de cour d'appel ont été désignés par le Conseil supérieur de la magistrature qui s'est réuni, jeudi 15 mai, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. Il s'agit de MM. Jean Le Guer[illegible], président du tribunal de Marseille, nommé à Aix-en-Provence ; Marcel Caratini, premier président de Riom, nommé à Lyon, et Maurice Rouelle, président du tribunal de Lille, nommé à Riom.

● *L'express Skopije-Belgrade* [illegible] déraillé, à cause de l'effondrement d'un pont, dans la soirée du jeudi 15 mai, près de Vrang[illegible] en Serbie. Treize personnes ont été tuées et cent soixante-ne[illegible] autres ont été blessées, dont quarante et une gravement. (A.F.P.)

● *Huit personnes sont mort[es]* et une quinzaine ont été blessées lors d'une collision qui s'est produite jeudi 15 mai à Norrkeping, à 150 kilomètres de Stockholm, entre l'express en provenance de Malmö et le rapide venant de Mjoelby. — (A.F.P.)

● *Des militants du mouvement occitan* « Gardarem lo Larzac » ont « retardé », le jeudi 15 mai, un convoi de militaires appartenant au 23e RIMA de Maisons-Laffitte, qui, arrivé à 9 h. 30 en gare de Millau, a mis près de six heures pour franchir la quinzaine de kilomètres qui le séparait du camp du Larzac. Le convoi a été arrêté par un barrage de tracteurs et par des voitures de paysans.

